



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

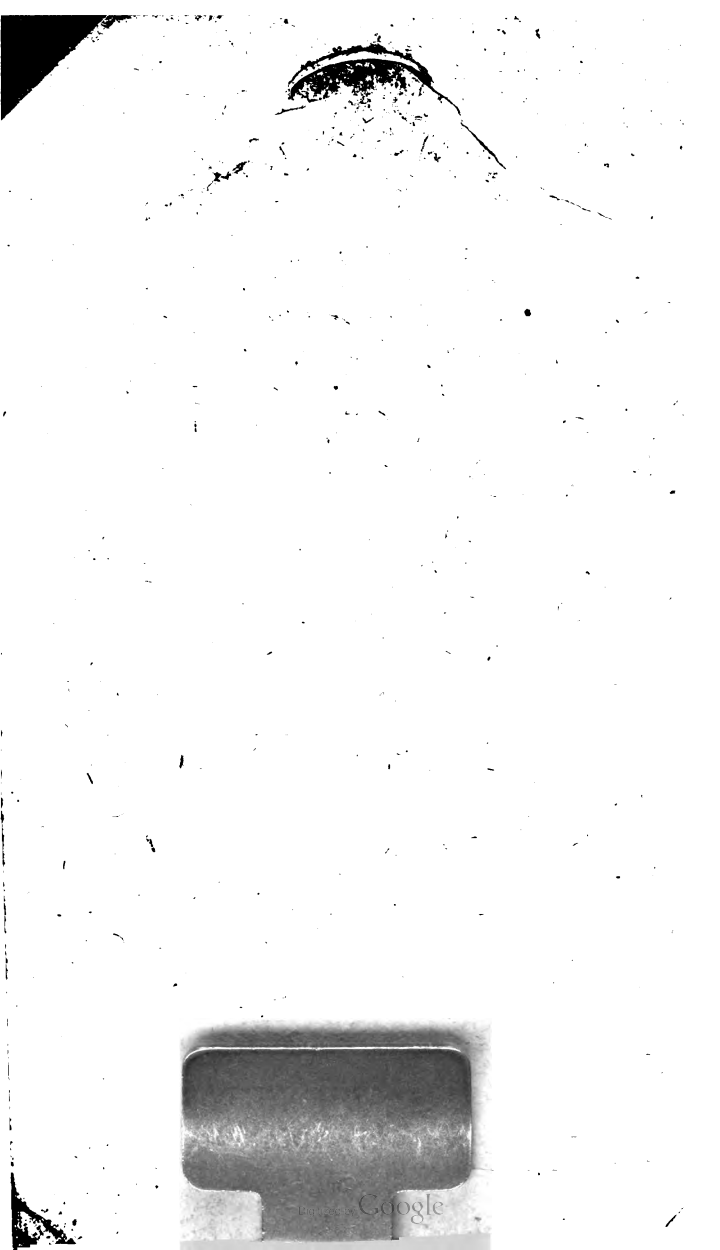
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

M A I, 1775.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 12 vol. in-12. par an, à Paris,	18 l.
En Province,	24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
NOUVELLES ÉPHÉMÉRIDES ÉCONOMIQUES , 12 vol par an, à Paris & en Province,	24 l.
Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE - NATURELLE, avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque décade broché, prix	30 l.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**E la Connoissance de l'Homme, 2 vol.
in-8°. br. 10 l.
- Diction. de Diplomatie**, avec fig. in-8°. 10 l.
2 vol. br. 12 l.
- L'Agriculture réduite à ses vrais principes**,
in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix**, nouvelle édition
du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Diction. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de M^{de} de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes** in-12. petit format, 1 l. 16 s.
- Poème sur l'Inoculation**, in-8°. br. 3 l.
- III^e liv. en vers fr. des Odes d'Horace**, in-12. 2 l.
- Eloge de la Fontaine**, par M. de la Harpe
in 8°. broché, 1 l. 4 s.
- Journal de Pierre le Grand**, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires**, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales**, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- Traité du Rakitis**, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br, 3 l.



M E R C U R E

D E F R A N C E

M A I, 1775.



P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E.

*SENTIMENS de repentir qu'adresse à
Dieu un Philosophe libertin, dans un
état de souffrance.*

T O I qui nous fais naître & mourir,
Maître absolu de la nature,
Témoin des tourmens que j'endure,
Grand Dieu, daigne me secourir.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Le jour ne m'offre plus que des clartés funèbres ;
Mais puisque ton divin flambeau
Vient de mon cœur séduit dissiper les ténèbres ,
Qu'il me guide vers le tombeau.

Quand j'eus perdu mon innocence ,
Lorsque le monde enivroit mes desirs
Du vain éclat de sa magnificence
Et du poison de ses plaisirs ;
Pour m'étourdir sur ma licence ,
Je ne cessois d'avoir recours ,
Et de livrer ma confiance
A ces Oracles de nos jours ,
Organes de l'erreur & de la suffisance ,
Qui de clinquant parant leur arrogance ,
Et du sophisme occupant les détours ,
Lancent leurs traits impurs contre ton existence.
Alors mon pauvre esprit fier de son ignorance ,
D'un absurde système accrédoit le cours ,
Et rejetait ton évidence.
L'intérêt de mes sens dictait seul ma croyance ;
Et grâce à mon puissant secours ,
J'empoisonnois tous mes discours
De ma sacrilège démente.
Je maudissois le joug de toute autorité ,
Et donnois à mon cœur un pouvoir despotique.
Apôtre de la liberté ,
De mon impudence cynique
Je tirois même vanité ;

Et je cherchois un bonheur fantastique
Dans le sein de la volupté.
L'ordre de l'Univers, sa régularité,
Sa splendeur, image authentique
De ton pouvoir, de ton immensité,
Loin de me pénétrer de ta divinité,
Par son spectacle magnifique,
Confirmoient ma sécurité,
Excitoient ma témérité;
De mon orgueil philosophique
Entretenoient l'activité;
De la raison dont un Sage se pique
Dégradoient la sublimité,
Et n'offroient à mon œil physique
Qu'un tout indépendant de toute volonté,
Mu sans dessein par sa force énergique,
Et l'effet éternel de la nécessité.
Ainsi toujours coupable & toujours emporté
Par mon délire phrénétique,
J'osois donner le nom de politique
A ton auguste vérité;
Je renonçois à l'immortalité,
Et mon plaisir présent étoit mon bien unique.

Pour étayer ce dogme séducteur,
De ma raison la lumière incertaine,
Venoit se joindre à la voix de mon cœur;
Et je me figurois sans peine

2 MERCURE DE FRANCE.

Qu'en ne pouvoit se faire honneur ,
Et s'illustrer , parmi l'espèce humaine ,
Qu'en méconnoissant son auteur .

Sois moins mon juge que mon pere ,
Dieu puissant , sur mon sort fais tomber tes re-
gards ;

Vois mes pleurs ; & sensible à ma douleur amere ,
Reçois ici l'aveu sincere
De mes forfaits , de mes écarts .

Oui , sans remords & sans inquiétude ,
(Que ne puis-je le dire au pied de tes autels !)

La plus constante ingratitude
Exerça tes soins paternels ;
Des plaisirs les plus criminels
Mes sens formèrent l'habitude ,
Et jamais des biens éternels
Mon cœur ne fit la moindre étude .
Mais las enfin d'être outragé ,

Tu crus devoir lâcher le poids de ta colere ;
Je gémis des malheurs où je me suis plongé ;
J'ai reçu mon digne salaire ,
Mes plaisirs mêmes t'on vengé .

Je te bénis pour le mal qui m'accable ;
Enfin j'ouvre les yeux , & j'adore ta loi ;
Tel pécheur endure peut souffrir moins que moi ,
Mais son sort est plus déplorable .
C'est ainsi , Dieu Sauveur , digne objet de ma foi ,

M A I. 1775.

Que ta main , toujours adorable ;
S'appesantit sur nous pour nous mener vers toi.

Sois moi toujours aussi propice ;
Par les maux que je sens confirme mon espoir ;
Le repentir , l'amour & le devoir
T'en offrent l'humble sacrifice ,
Grand Dieu , daigne le recevoir ;
Et que ton souverain pouvoir
Remette à ta bonté les droits de ta justice.

Quoniam ego in flagella paratus sum.

*VERS adressés à un jeune Epicurien de
vingt-deux ans , avec lequel je me trou-
vois à l'instant qu'expiroit un de ses
Amis , âgé de trente six ans.*

VOILA donc ce Damis , que le pauvre étonné
Nommoit du titre faux de riche fortuné ?
Un moment a détruit ce chef d'œuvre admirable ,
Cet animal pensant , cet homme , mon semblable.
Sibarite opulent , toi , que la volupté
Fait courir à la mort d'un pas précipité ,
Vois comme on meurt , & crains : la foudre est sur
ta tête ;

Peut-être pourrois-tu , plus sage & plus prudent ;

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Ralentir du fuseau l'éternel mouvement ;
Par un retour heureux éloigne la tempête. . .
Ton âge t'enhardit ? Jeune présomptueux ,
L'Esprit qui de tout temps régla nos destinées ,
A-t-il dit à la Mort de compter nos années ?
Non , lorsqu'il faut mourir on est toujours trop
vieux.

Hé ! que nous serviroit une espérance vaine !
A tout âge , en tout lieu , notre fin est certaine :
La vie est un présent que chacun , à son tour ,
Ou donne , ou doit donner , mais qu'il doit rendre
un jour.

Les Rois , ces demi-Dieux que l'intérêt adore ,
Tous ces fanges des Rois , que la bassesse honore ,
Les Grands si révéérés , & souvent si petits ,
A cet arrêt sacré sont tous assujettis.
La Mort qui , sans pitié , porte par tout sa rage ,
Frappe d'un coup égal le méchant & le sage :
Tout meurt ; mais l'honnête homme a du moins ,
en mourant ,

De l'emploi de ses jours le tableau consolant ;
Il voit la vérité , qu'il a toujours chérie ,
Au livre des vertus écrire ses bienfaits ,
Et le dénombrement des heureux qu'il a faits.
Se concentrant alors dans sa philosophie ,
Impassible & ferein jusqu'au dernier moment ,
Il dit , je vais dormir , & meurt tranquillement.

*LE CHÊNE & LE POURCEAU.**Fable.*

Au pied d'un Chêne superbe
Dom Pourceau, toujours grognant ;
S'en alloit toujours grugeant
Le gland qui tomboit sur l'herbe.
Etonné de cette humeur
Du Disciple d'Epicure,
Notre Chêne, avec douceur,
Lui dit: Animal grondeur,
En prenant ta nourriture,
Au moins à ton bienfaiteur
Daigne épargner le murmure.

A ce portrait, vils ingrats,
Vous avez baissé la tête :
Je ne fais ce qui m'arrête,
Mais je ne vous nomme pas,
Quoique ma liste soit prête.

Par M. Brét.*A vj*

A Monsieur PERRONNET.

LES Elèves des Ponts & Chaussées ,
voulant consacrer leur reconnoissance en-
vers M. Perronnet , par un monument
durable , ont cru devoir placer son buste
dans leur Ecole , & lui en ont demandé
la permission par les vers suivans :

O toi qui de Minerve illustres la carrière ,
Per mets que ses enfans , marchant à ta lumière ,
De tes traits respectés embellissent ces lieux ;
Et que sans cesse ton image ,
Pour recevoir leur tendre hommage ,
Comme elle est dans leur cœur , soit présente à
leurs yeux.

Ayant obtenu cette permission , ces
Messieurs ont mis au bas du buste le
quatrain qu'on va lire , & qui caractérise
l'Artiste célèbre à qui ce juste hommage
est rendu.

Marchant au flambeau du génie ,
Dont il offre à nos yeux la sublime candeur ,
Il assure aux François la gloire éternelle
Des arts par ses talens , des vertus par son cœur.

*VERS à M. Trinquette sur le Portrait,
entre-autres, qu'il a fait de Madame
le C * * *.*

DE ton pinceau j'admire la magie;
La vérité guide ses traits :
Tu joins dans tes tableaux la grâce à l'énergie ;
L'âme est infuse en tes portraits.
Quelle richesse en leur simple ordonnance !
Tout s'y rencontre, accord des ombres & des
clairs,
Distinction des plans, perspective, distance,
Etoffes dont l'éclat n'est point nuisible aux chairs.
Sous ces légères draperies
Mes yeux charmés, suivent le nu ;
Parmi ces figures chéries
Une sur-tout frappe mon cœur ému ;
Quelle fraîcheur ! quelle noblesse !
Quel regard à la fois sage & voluptueux !
Je crois que c'est une Déesse,
J'approche & reconnois l'aimable le C * * *.
Son Serin qu'elle attire, & non la mélodie *,

* Cette Dame est représentée jouant de la serinette.

14 MERCURE DE FRANCE.

Sur son épaule a bien su se poser ;
Bec ouvert, il s'élance, avide de baiser
Le coin d'une levre fleurie,
Qu'à ces desirs on ne dispute pas...
Quelle tête ! quel corps ! & la jambe ! & le bras !
Comme tourne ce sein ! la main , comme elle est
faite !

Quelle souplesse dans les doigts !
Ne vous semble-t-il point ouïr la serinette ?
Le tendre enfant que j'aperçois ,
D'Hercule en arc doit courber la massue ,
Sans nul effort , puisque c'est à sa vue *.
Moi même , je ne puis la contempler envain :
Ce ravissant objet m'anime , m'encourage ;
Et si je ne craignois de gêner ton ouvrage ,
Ami , j'y mettrois ce quatrain.

« Beauté sans artifice est son moindre avantage ,
« Talens & modestie affluent son pouvoir.
« Son Sexe lui pardonne un si rare partage :
« Il est doux de l'entendre autant que de la voir ».

Par M. Guichard.

* Quelques cartons à ses pieds annoncent
qu'elle vient de dessiner d'après l'Amour de Bou-
chardon , qui est dans le fond du tableau.



L'ÉPREUVE, Comédie de Société.

PERSONNAGES.

DAMON père.

DAMON fils, Amant de Lucile.

ORONTE.

LUCILE, fille d'Oronte.

LA BRANCHE, valet de Damon fils.

La Scène est chez Damon père.

SCÈNE I.

DAMON fils, LA BRANCHE.

*(Damon fils entre le premier, il est en habit de chasse; la Branche le suit, portant deux fusils).**(Damon est plongé dans la plus profonde rêverie, & fait plusieurs tours sur le Théâtre sans rien dire).*

LA BRANCHE.

MON SIEUR, voilà votre fusil.

DAMON fils, vivement. Mon fusil, pourquoi faire? qui te l'a demandé?

16 MERCURE DE FRANCE.

LA BRANCHE. Vous, Monsieur, à l'instant.

DAMON *fils*. Moi? je t'ai demandé mon fusil?

LA BRANCHE. Oui, Monsieur, dès le matin vous m'avez réveillé pour une partie de chasse... Vous ne chassez pas sans fusil, peut-être?

DAMON *fils se regarde, & revient à soi*. Tu as raison, donne; va-t'en. (*Il retombe dans sa rêverie*).

LA BRANCHE. Monsieur.

DAMON *fils*. Va-t'en, te dis-je.

LA BRANCHE. Mais, Monsieur, au moins faut-il que je sache de quel côté vous chasserez aujourd'hui.

DAMON *fils toujours distrait*. Eh! que t'importe? va toujours.

LA BRANCHE *riant*. Comment, Monsieur, que m'importe?

DAMON *fils, à part*. Je ne fais où je suis, ni ce que je dis, ni ce que je fais. (*haut*) Va m'attendre aux environs de ce grand bois, où nous chassâmes hier. (*La Branche sort*).

SCÈNE II.

DAMON *fils, seul*.

Quel état cruel! juste ciel! aide moi à

calmer les transports qui m'animent. J'ai méprisé jusqu'à présent les coups redoublés dont la fortune n'a cessé d'accabler ma malheureuse famille : mais depuis que j'ai vu l'aimable Lucile , depuis que je sais que le plus avare des hommes met à prix la possession de cette fille adorable ; Dieux ! que ne ferois-je pas pour sortir de la situation où je suis ! ah ! malheureux Damon !

S C È N E I I I.

DAMON père , DAMON fils.

DAMON père , *surprenant son fils.* Mon fils...

DAMON fils , *embarrassé.* Mon père...

DAMON père. Vous me paroissez bien agité.

DAMON fils. Mon père... non pas... autrement... j'ai peu dormi cette nuit...

DAMON père. L'aideur de la chasse vous transporte... Vous parliez seul à l'instant ?

DAMON fils. Mon père... il est vrai ; la chasse...

DAMON père. La chasse est un divertissement honnête ; mais , mon fils , ce

18 MERCURE DE FRANCE.

n'est qu'un divertissement qui ne doit point vous occuper tout entier, & devenir chez vous une passion. Comme vous voilà agité, tout en désordre... Que les hommes sont ingénieux à se tourmenter!

DAMON *fils*. Mon père, j'envie votre sang froid & votre tranquillité.

DAMON *père*. Et vous avez raison; il n'est point d'état plus heureux.

DAMON *fils*. Je le crois, mon père; mais c'est un bonheur qui n'est pas fait pour moi.

DAMON *père*. Vous vous abusez, mon fils; il ne s'agit que de savoir se contenter de peu. — Tiens, cette maison, ce potager, ce verger, cet enclos qui suffisent à mes besoins, malgré leur petitesse, bornent tous mes vœux. — Si tu pensois comme moi, mon fils, je t'apprendrois sans crainte une chose.

DAMON *fils*. Mon père!

DAMON *père*. Les richesses ne te tourneroient-elles point la tête?

DAMON *fils*. Comment, mon père?

DAMON *père*. Oui, si la fortune se montrait moins sévère; n'oublierois-tu pas bientôt les vertus de la médiocrité?

DAMON *fils*. Ah! mon père... apprenez-moi... de grâce... je vous en conjure.

DAMON père. Quelle vivacité ! j'aurois dû me taire ; mais puisque je me suis si imprudemment avancé , apprenez donc qu'un nouveau coup du sort nous remet à la place d'où nous étions tombés. Votre oncle est mort à Pondichéri , & vous laisse sa fortune , qui se monte à plus de cent mille écus.

DAMON fils avec transports. O ciel ! quel heureux événement !

DAMON père. Voilà une joie bien vive. Mon fils , lorsqu'on attache aussi fortement son bonheur aux biens de la fortune , on est prêt à tout faire pour les acquérir & à tout perdre pour les conserver.

DAMON fils. Mon père , ne m'humiliez pas davantage ; je suis plus digne de vous que vous ne pensez. Vous savez combien j'aime Lucile ; vous avez agréé mon amour ; vous n'ignorez pas ce qui m'a fait essuyer le plus cruel des refus. Ah ! mon père ! pouvez-vous ne pas excuser mes transports ?

DAMON père. Oh ! tu es actuellement dans le cas de faire désirer cet établissement à M. Oronte.

DAMON fils. Permettez que j'y courre , mon père ; je vole leur annoncer....

20 MERCURE DE FRANCE.

DAMON *père*. Qu'allez-vous faire? quoi après les plus insultans refus?...

DAMON *fi*s. Ah! mon père, oublions tout.

DAMON *père*. Quel aveuglement!

S C É N E I V.

 DAMON *père, seul*.

Est-il possible de prodiguer ainsi aux passions des emportemens réservés pour la vertu. O mon fils! rendrois-tu inutiles les soins que je prends, depuis vingt ans, pour former ton cœur? es-tu digne encore d'entendre la voix de l'honneur? Je te prépare une épreuve terrible; si tu succombes, je suis le plus malheureux des pères.

S C É N E V.

DAMON *père*, ORONTE.

ORONTE, *accourant à bras ouverts*. Eh! bon jour, mon vieil ami, mon cher voisin; que j'ai de plaisir à vous embrasser!

DAMON *père, froidement*. Je suis votre serviteur.

ORONTE. Eh bien ! qu'est-ce ? vous êtes bien joyeux , n'est-ce pas ? comme j'ai pris part à votre bonheur ! ma foi , vous avez en moi un véritable ami.

DAMON père. Je vous suis obligé.

ORONTE. Comment , quel air froid ! Est-ce que vous ne me reconnoissez pas ? C'est Oronte , c'est votre meilleur ami qui vous parle.

DAMON père. Vous me surprenez , Monsieur ; je suis ce même homme à qui vous fîtes refuser l'entrée de votre maison il y a quelques jours. .

ORONTE. Qui ? moi ? à mon ami Damon ? qui sont ces impertinens. . .

DAMON père. Ne vous fâchez pas , & n'accusez personne ; c'est vous-même : vous prîtes à insulte la proposition que je vous fis de marier mon fils à Lucile.

ORONTE, *éclatant de rire*. Ah , ah , ah ! cette bagatelle-là vous occupe. Eh ! mon cher ami , point de rancune. Je suis vif , emporté ; cette petite sotte de Lucile me faisoit tourner la tête avec ses visions de couvent , de célibat... Morbleu ! que j'étois fâché ! mais , entre nous , je crois que votre égrillard de fils a fait changer sa résolution.

DAMON père. Comment ?

22 MERCURE DE FRANCE.

ORONTE. Oui, parbleu : la petite en tient. Je ne m'en serois jamais douté... Ces filles sont d'une dissimulation ! — Touchez là, mon vieil ami ; j'accepte votre fils pour mon gendre.

DAMON *père*. J'ai tout lieu d'être surpris, après l'accueil...

ORONTE. Eh ! que diable, vous en revenez toujours là. Je vous l'ai déjà dit : d'un côté Lucile me paroissoit avoir un éloignement invincible pour le mariage ; d'un autre côté, je me voyois proposer un aimable jeune homme, vif, bien planté, fils de mon meilleur ami... Morbleu ! que j'étois impatienté !

DAMON *père, souriant*. Et puis les cent mille écus dont mon fils vient d'hériter.

ORONTE. Ah ! mon ami ! que dites-vous là ? se peut-il que vous me connoissiez si peu. La fortune est pour moi peu de chose ; je ne songe qu'au bonheur de ma Lucile, cette chère enfant, que j'aime de tout mon cœur. Votre fils est bien né ; ils s'aiment ; que faut-il davantage ? Vous êtes bien injuste, mon ami ; eh bien ! tenez, je suis meilleur ami que vous ; je parierois que quand je ne pourrois donner à Lucile qu'un bien médiocre, vous ne vous prêteriez pas à ce ma-

riage avec moins de joie. Est-ce bien penser de ses amis, cela?

DAMON père. Je vous suis bien obligé : vous me rendez justice. Ainsi donc la fortune n'entre pour rien dans votre résolution.

ORONTE. Non parbleu ; je ne consulte que ma tendresse pour ma fille.

DAMON père. Je me plais à vous voir dans ces sentimens.

ORONTE *un peu intrigué*. En doutez-vous ? Mais , pourquoi ces réflexions ?

DAMON père. C'est que je suis enchanté : vous rassurez mon cœur , & je ne crains plus de vous apprendre que. . .

ORONTE *l'interrompt avec vivacité*. Comment ? est-ce que votre frère de Pondichéri ne seroit pas mort ?

DAMON père. Non pas cela ; mais....

ORONTE. Ah ! je conçois ; il aura déshérité votre fils.

DAMON père. Point du tout ; daignez m'entendre.

ORONTE. Morbleu ! vous verrez qu'il ne s'est rien trouvé après sa mort.

DAMON père. Pardonnez-moi ; on a trouvé cent mille écus en or dans ses coffres ; mais ..

ORONTE *brusquement*. Mais, quoi ! mais : expliquez donc ce mais.

24 MERCURE DE FRANCE.

DAMON *père*. Quel homme ! laissez-moi parler ; je vous expliquerai. Ces cent mille écus n'appartenoient point à mon frère ; c'étoit un dépôt qu'on lui avoit confié.

ORONTE *consterné*. Un dépôt ?

DAMON *père*. Hélas ! oui. Il nous en instruit lui même par un écrit que l'on a trouvé dans ses papiers & que j'ai entre les mains.

ORONTE. Et que comptez vous faire de ce bel écrit ?

DAMON *père*. Je pourrois le supprimer ; mais l'honneur , mon cher M. Oronte , l'honneur me fait un devoir de le rendre public.

ORONTE, *avec un soupir*. L'honneur, oui , c'est une belle chose que l'honneur.

DAMON *père*. Après les beaux sentimens que vous venez de faire paroître , je ne doute point que vous ne pensiez comme moi , & que vous n'approuviez la résolution que j'ai prise , de restituer cette somme à ses légitimes maîtres. Cela ne vous empêche pas de donner les mains au bonheur de nos enfans ; quelque médiocre que soient leurs biens , ils leur suffiront , s'ils savent s'en contenter.

Mais

Mais fussent-ils dans la plus cruelle indigence, je ne voudrois pas les en tirer par une injustice.

ORONTE *qui a paru rêveur pendant cette tirade, sort brusquement.* Serviteur, serviteur.

S C È N E V I.

DAMON père, DAMON fils, LUCILE.

DAMON fils. Souffrez, mon père, que je vous présente la charmante Lucile; son père consent à notre union; je suis le plus heureux des hommes.

DAMON père. Mon fils, modérez ces transports; il y a bien du changement.

DAMON fils. Ah ciel! que dites vous?

LUCILE. Quel nouveau malheur nous menace?

DAMON père *tirant un papier.* Tenez, lisez.

DAMON fils *prend le papier & le parcourt.* Tout est perdu!

LUCILE. Ah! Damon.

DAMON fils. Aimable Lucile, je vous perds une seconde fois. Hélas! mon bonheur n'a été qu'un songe.

DAMON père. Mes chers enfans, votre douleur me perce l'âme.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

DAMON *fils*. Ah ! si par un heureux retour ; mais... le plus dur des hommes n'y consentira jamais. Pardon, belle Lucile ; c'est votre père.

LUCILE. Oûi , Damon , je dois lui obéir & me taire.

DAMON *fils*. Malheureux que je suis ! mais peut-être ignore-t-il ? ... oui , sans doute. Ah ! mon père , si vous vouliez.

DAMON *père*. Quoi ! mon fils.

DAMON *fils*. Pardonnez à mes transports , mon père : excusez mon amour. M. Oronte sait ma fortune , il n'est pas instruit du fatal revers... Profitons de cette erreur... Mais je m'égare , mon père , je lis dans vos yeux ma faute.

DAMON *père, froidement*. Consultez-vous bien , mon fils ; quant à moi , je n'ai rien à vous dire.

DAMON *fils*. Eh ! quel crime de tromper son insatiable avarice , d'éviter d'en devenir la victime ? N'a-t-il pas consenti à notre bonheur ?

DAMON *père*. C'est donc-là votre avis , mon fils ?

DAMON *fils, timidement*. Oui , mon père ; si c'est le vôtre.

DAMON *père*. J'en suis bien fâché ; mais un obstacle s'oppose à ce beau pro-

M A I. 1775.

27

Jet. Je quitte M. Oronte : il fait tout.

DAMON *fils*. Ah ! je suis perdu.

SCÈNE VII & dernière.

DAMON *père* , DAMON *fils* , ORONTE ,
LUCILE.

ORONTE. Je vous trouve tous rassemblés fort à propos. Oh ! ça , mon vieil ami , je vous ai quitté tantôt un peu brusquement , n'est-il pas vrai ? Mais , passons : j'avois de bonnes raisons pour cela.

DAMON *père*. Je les soupçonne.

ORONTE. Vous pouvez bien ne vous pas tromper. Au lieu de perdre le temps , ainsi que vous , en de vaines lamentations , j'ai fait quelques réflexions , dont je vais vous dire le résultat.

DAMON *père*. Voyons.

ORONTE. Écoutez moi ; je vous préviens d'abord que sans biens on n'aura pas ma fille. Je voulois un gendre riche de cent mille écus , mais je vous passe à cinquante. Voilà ce qui s'appelle être raisonnable , cela !

DAMON *père*. Mais , où voulez-vous que je les prenne ?

B ij

28 MERGURE DE FRANCE.

ORONTE. Patience; laissez-moi faire. Mais il faudra en passer par tout ce que je dirai.

DAMON *père*. Nous verrons.

ORONTE *à Damon fils*. J'examine que, d'un côté, votre oncle vous fait son légataire universel; il vous laisse ses meubles & son argent comptant; il se trouve dans ses coffres cent mille écus: donc ces cent mille écus vous appartiennent.

DAMON *père, souriant*. Voilà un fort beau raisonnement; mais ce dépôt.

ORONTE. Bon! ce dépôt; il n'en reste aucune trace que ce petit morceau de papier, qu'on peut mettre au feu.

DAMON *père*. L'expédient est merveilleux. Votre avis seroit donc, Monsieur, de nous approprier cet or & d'en dépouiller les légitimes propriétaires.

ORONTE. Non pas, morbleu! non pas; vous ne connaissez pas Oronte. L'honneur! la probité! Eh! je crois que nous en avons autant qu'un autre. Je disois donc que d'un côté il falloit rendre quelque justice aux propriétaires du dépôt. Ainsi donc on peut donner cinquante mille écus, & les autres cinquante mille écus demeureront à mon gendre, pour lui tenir lieu de legs, & lui faire épou-

fer ma fille. Eh bien ! que dites vous de cet arrangement-là ? heim ?

DAMON père. Vous m'en voyez interdit d'admiration & d'étonnement.

ORONTE. Je le savois bien, moi, que je vous surprendrois.

DAMON père. Oh ! on ne peut pas davantage.

ORONTE, à *Damon père*. Eh bien ! vous approuvez mon projet ; n'est-il pas vrai ? Répondez donc ?

DAMON père. Je ne puis vous rien dire. Interrogez mon fils.

ORONTE. Qui ? mon gendre futur ? oh ! je réponds de lui.

DAMON père. Non, Monsieur, cette affaire-ci le regarde : il faut qu'il s'explique.

DAMON fils *paraît dans le plus grand accablement*. Doutez-vous de ma réponse, mon père ? Je préférerois de mériter la charmante Lucile, au bonheur de la posséder.

LUCILE. Ah ! Damon, cet aveu m'enchanté ; il m'arrache celui de vous assurer que si Lucile ne peut être à vous, elle renonce éternellement à tout autre.

ORONTE. Quais ; que veut dire ceci ? quel rôle me fait-on jouer ?

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

DAMON père. Celui que vous méritez, mon cher M. Oronte; pouvez-vous vous laisser aveugler ainsi par votre avarice?

ORONTE, *furieux*. Allez, vous êtes un vieux fou. (*à Lucile*). Et vous, Mademoiselle l'impertinente, je vous défends de jamais penser à ce jeune sot. Partez. (*Il veut sortir*).

DAMON père. Arrêtez un moment. Je suis peu ému de vos injures: mais, avant que de nous quitter, je veux vous faire une nouvelle confidence, qui vous plaira plus que les premières. Ce dépôt est un jeu de mon imagination. J'ai effectivement chez moi les cent mille écus, pour marier mon fils à Lucile.

ORONTE, *avec une extrême surprise*. Oh! oh!

LUCILE. Ah! ciel.

DAMON fils *se jette aux genoux de son père*. Ah! mon père.

DAMON père. Relevez vous, mon fils, & embrassez moi. L'inquiétude & l'agitation que j'ai remarquée en vous, m'ont alarmé, mon fils; j'ai craint de vous voir dédaigner les douceurs de la médiocrité; mes craintes sont heureusement dissipées; jouissez du fruit de la libéralité de votre oncle. On confie aisément les

M A I. 1775. 31

richesses à ceux qui savent les mépriser.
Recevez pour récompense la main de
l'aimable Lucile. (*à Oronte*). N'y consentez-vous pas?

ORONTE. De tout mon cœur; je suis
trop confus de ce qui vient de se passer...
Mais, cent mille écus!

DAMON. *père*. Je vous ai tant de fois
trompé, que vous n'osez plus me croire;
mais, passez dans mon cabinet, & je ne
tarderai pas à vous convaincre.

Par Mlle Raïgnier de Malfontaine.

*COUPLETS que j'aurois chantés, si j'avois
fait le rôle de M. le Bailli, à la seconde
représentation de la Fête du Château
devant la Reine, au Salon d'Hercule,
la nuit du 20 au 21 Février 1775.*

AIR : *Vive Henri, vive Henri.*

A Madame la Comtesse DU N....

D'Hâlé, jeune & fraîche Déesse;
Cherchez-vous les naissans appas,
La grâce, le tein, la souplesse,
La raille, les traits délicats?

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Pour vous satisfaire

Et connoître un objet si beau ;

Né quittez point le séjour de la terre ;

Voyez la Dame du Château. *bis.*

Vous dont le pinceau cherche à rendre ,

En peignant la belle Cipris ,

Ce souris , ce regard si tendre ,

Vainqueurs de Mars & d'Adonis :

Pour vous satisfaire ,

Et remplir un projet si beau ;

Gardez-vous bien de courir à Cythere ;

Peignez la Dame du Château. *bis.*

Et vous dont l'œil n'a point encore ,

En personne , vu dans un bal ,

Danser l'agile Terpsicore ,

Goûtez ce plaisir sans égal :

Pour vous satisfaire ,

N'allez point au docte coteau ;

C'est-là qu'elle est une pure chimere ;

Voyez la Dame du Château. *bis.*

De ces trois Déeses brillantes ,

Ne diroit-on pas que l'Amour

Tout exprès , de ses mains puissantes ,

Forma du Nolst. . . . pour la Cour ?

Si dans la Nature

Il fit un miracle aussi beau ,

M A I. 1775.

23

Prenez mes yeux , vous direz , je vous jure ,
C'est pour la Dame du Château. *bis.*

Au milieu des brillans suffrages *
Et de l'encens des plus grands Dieux ,
D'un Mortel les simples hommages
Trouveront-ils grâce à vos yeux ?
La fiere Diane
D'un Berger à subi la loi ,
Le plus grand Prince , belle Ba. . .

Peut-il vous aimer mieux que moi ? *bis.*

*A Versailles , le 21 Février , à 7 heures
du matin , par le Chevalier du Luxem.*

*VERS adressés à Madame la D. DE GR...
Sœur de M. le D. de Ch... à son passage à
Nîmes, (où elle ne devoit passer que deux
heures), par le Régiment de Bourbonnois,
qui y étoit en garnison.*

Encroirons nous un bruit répandu dans ces lieux ?
Que le plus pur climat , les eaux d'une fontaine ,

* Ses talens, sa beauté, sa modestie lui attirè-
rent en ce moment les applaudissemens, &c. je
puis dire, les cœurs de tout ce qu'il y a de plus
grand à la Cour.

B r.

34 MERCURE DE FRANCE.

Bains chéris autrefois & délices des Dieux ,
Et tant de monumens de la grandeur Romaine ,
Ne pourront nous fixer ici qu'une heure ou deux ?
Ah ! de grâce , à nos vœux montrez-vous moins
contraire ;

Des antiques Césars ces immortels travaux ,
Leurs aigles mutilés , leurs cirques , leurs tom-
beaux ,

Dans des vases brisés , cette vaine poussière ,

(Restes inanimés d'équivoques Héros)

Sont-ils les seuls objets de votre itinéraire ?

Il en est dans ces murs , qui , sans être antiquaire ,
Je garantis , pour vous , plus touchans & plus
beaux ;

Tout intéresse en eux ; tout est sûr de vous plaire ;

Et , pour les voir , il faut une semaine entière ;

Ne les dédaignez pas . . . Pour le dire , en deux
mots ,

Nous savons tous combien vous chérissiez un frère

De qui la France attend sa gloire & son repos ,

Et nous sommes tous vos rivaux.

Par M. le Chev. Desb. . .

au nom du Corps.



*ODE sur le retour du Printemps, imitée
de l'Ode d'Horace : Solvitur acris
hyems, &c.*

L'HIVER s'enfuit ; l'Amant de Flore.
Revole en nos heureux climats ;
D'un vert naissant l'herbe colore
Les prés blanchis par les frimats.
Banni de son foyer rustique,
Déjà le Laboureur s'applique
A fertiliser ses sillons ;
Les troupeaux quittent leur asyle ;
Le vaisseau fend l'onde tranquille ,
Sans redouter les Aquilons.

Lorsque , sur la plaine azurée ,
La Lune a répandu ses feux ,
Vénus , des Grâces entourée ,
Rassemble les Ris & les Jeux.
Des Nymphes la troupe légère ;
Foule en cadence la fougere ,
Au tendre son des chalumeaux ;
Tandis qu'au centre de la terre ,
Des noirs artisans du tonnerre ,
Vulcain embrâse les fourneaux.

Ami de la saison des roses ,

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Laisserons-nous fuir les instans ?
 De fleurs nouvellement écloses
 Parsemons nos cheveux flottans ;
 Couronnés d'un naissant feuillage ,
 Allons sous cet épais ombrage
 Du Printemps chanter le retour ;
 Au doux plaisir tout nous convie ,
Damon , l'éclair de notre vie
 Luit pour *Bacchus* & pour l'Amour.

Peut-être au bout de ta carrière ,
 Pourquoi former de vains projets ?
 La mort frappe à l'humble chaumière
 Comme aux plus superbes palais ;
 Habitans des Royaumes sombres ,
 Bientôt on te verra des ombres
 Grossir le fabuleux essaim ;
 Crois-tu qu'en ces lieux de détresse
 L'on puisse avoir une Maîtresse
 Ou devenir Roi d'un festin.

Par le Solitaire d'Esate.

LE mot de la première Enigme du
 volume précédent est *le Puits* ; celui de
 la seconde est *Bulle d'eau & de savon* ;
 celui de la troisième est *Croix* ; celui de

la quatrième est *le Copeau*. Le mot du premier Logogryphe est *Laboratoire*, où se trouvent *or, ire, bal, rôtie, rot, boire, oratoire, âtre, latrie, Baal, lo, lara, robe*; celui du second est *Tambour*, où l'on trouve *Amour*; celui du troisième est *Maison*, où l'on trouve *Mai & son*.

É N I G M E.

DANS les forêts je prends naissance ;
 En me donnant la subsistance ,
 Ma mere aussi la donne à mille autres enfans ,
 Qui de son sein renaissent tous les ans.
 Mais que je plains ma destinée !
 Dans une charrette liée
 On m'emmené au supplice : aussi-tôt des bour-
 reaux ,
 Ecartant la pitié, me mettent par morceaux :
 Ensuite je me vois aux flammes condamnée.
 Me tiens-tu maintenant ,
 Cher Lecteur ? Non. Hé bien ! rumine.
 Je te donne encore un instant.
 Il faut bien que tu me devine ,
 Ou je t'appellerai... Mais non ;
 Je te respecte trop pour te donner mon nom.

Par M. Raux, Chanoine à Châteauneuf.

A U T R E.

J'AI douze enfans de taille égale ;
On se sert d'eux quand il faut des soldats ;
Mais eux , ni moi , de la loi conjugale
N'avons connu les embarras ,
Et chacun d'eux a pourtant douze filles :
Un si grand nombre de familles
Avec moi loge au même endroit ;
Adieu , Lecteur , devine-moi.

*Par M. le Clerc de la Mothe , Chev. de
St Louis.*

A U T R E.

Aux Gens de Robe , aux Gens d'Eglise
Je sers assez communément ;
Ma taille est mince , assez bien prise ,
Et très-légère , assurément ;
Sans être ennemi de la joie ,
A ma suite , mon cher Lecteur ,
Prenez bien garde qu'on la voie ,
Ce seroit signe de malheur.

Par M. Bernard du Montelet.

A U T R E.

Du même qu'un Etat, plus ou moins relevé,
 Rend l'homme aussi plus ou moins élevé;
 Tout de même je rends, sans aucun artifice,
 L'homme plus ou moins grand & propre à la
 milice:

Mais, sans à l'homme me borner,
 Je fais à la femme donner
 Une élévation plus ou moins haute & grande,
 Et ce, suivant qu'on le demande.
 Engendré dans les bois ou sorti des troupeaux,
 J'habite également les palais, les hameaux:
 On me voit en carosse, on me voit en charrette:
 On me voit sur le trône & près de la houlette.
 Enfin je suis par-tout, au spectacle, à l'autel,
 Et sans jamais offenser l'Eternel.

Mais, malgré tous mes avantages,
 Je suis même au-dessous du Laquais & des Pages.

A Rennes. Par M. de L. G.

L O G O G R Y P H E

LECTEUR, je suis par-tout sur ce vaste Univers.
 Si le penchant t'engage à faire des voyages,

40 MERCURE DE FRANCE.

Parcours tous les Etats divers ,
Enfonce-toi dans les déserts ,
Confidere toutes les plages ,
Les lieux arides , les bocages ,
De tous côtés enfin promene tes regards ,
Tu m'apperçois de toutes parts.
Parlons à présent d'autres choses.
Je vais te dire un mot de mes métamorphoses.
Ce n'est pas le moins curieux.
Efface tête & queue , une Ville en Champagne
T'offre aussi-tôt un nectar précieux ,
Qu'on pourroit préférer au meilleur vin d'Espa-
gne ,
Pour son parfum délicieux ,
Qu'à la Cour même , oui , qu'à la Cour on fête.
Par un nouveau renversement ,
Place ma queue avant ma tête ;
Mais afin que rien ne t'arrête ,
Coupe mon dernier membre : un Village Alle-
mand
Très renommé , t'offre une eau salutaire ,
Au lieu du bon vin Champenois.
C'est-là qu'Amour , usant de tous ses droits ,
Aux maris , bien souvent , n'a pas le don de plaire.
Taisons-nous sur ce point , ce n'est pas notre
affaire.
Ami Lecteur , sur nouveaux frais ,
Pardonne-moi cette manie ,

Je veux encore exercer ton génie ;
Mais je n'y mettrai point d'appréts.
Dans un seul mot reconnois un espace
Assez étroit , encavé par les flots ,
Pour servir de barrière à deux Peuples rivaux ;
Ce que tu fais quand tu quittes ta place ;
Ensuite une conjonction ,
Qui marque une négation.
Ce mot enfin dans la géométrie ,
Science où des humains éclate l'industrie ,
Exprime la distance. Ote mon chef ici ,
Reste un terme de jeu. Voilà tout. Grand-merci.

Par M. Vincent , Curé de Quincey.

A U T R E.

A LA plus horrible tempête ,
Reunir le fer & le feu ,
Tout cela pour moi n'est qu'un jeu ;
Mais , à qui me coupe la tête ,
Lecteur , quel heureux changement !
J'offre un salutaire aliment.

*Par M. Houllier de Saint-Remy ,
de Sezanne.*



A U T R E.

L'ARME dont les Romains faisoient usage en
guerre ,

Un outil dont se sert le pauvre Bucheron ,
Ce qui feroit tomber la tête la plus chere ,
Est rendu dans un mot en commençant mon nom.
Ce nom , pas plus que moi , peut se passer de tête :
Mais , au lieu d'être en-haut , la sienne est par en
bas.

On lui compte huit pieds , dont cinq vont à la bête
Que Raton fait crier dans ses tendres ébats.

Par M. Sarrauton.

A U T R E.

J^{ai} suis , avec six pieds , un mets fort usité ;
Ma tête est fleuve d'Italie ,
Et ma queue offre une Cité
Qu'on ne peut trouver qu'en Asie.

Par M. Lagache , fils.



*VAUDEVILLE des Femmes vengées **

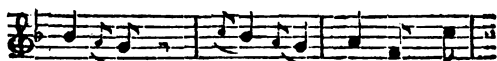
M. R I S S.

Moderato.

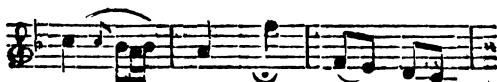
NE donnons jamais à nos
femmes De vrais motifs pour
se ven-ger ; Le ciel a pla-
cé dans leurs ames Affez de
pen-chant pour chan-ger.
Quelque peu de co-quet-te-

* Paroles de M. Sedaine ; musique de M. Philidor.

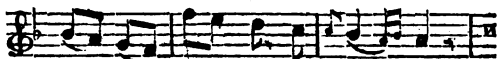
44 MERCURE DE FRANCE.



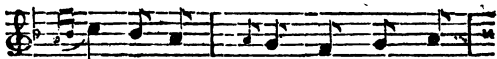
ri- e Peut les rendre vo-



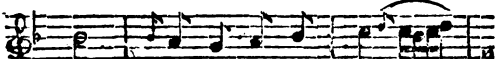
la- ges : mais, Pour ren-



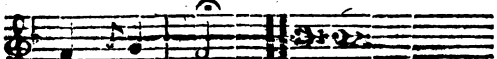
dre agré- a- ble la vi- e,



N'y regar- dons pas de trop



près, N'y re-gardons pas



de trop près.

Madame L E K.

Mon Epoux est froid & sauvage :

Il se pique souvent de rien ,

Il se croit un grand personnage ,

Et ce qu'il fait est toujours bien ;

Sa petite philosophie

Pourroit souvent me fâcher ; mais ,

Pour rendre agréable la vie ,
N'y regardons pas de trop près.

L A P R É S I D E N T E .

Etre toujours dans son ménage ,
En même temps froid & jaloux ;
Un vrai Caton pour le langage :
C'est le portrait de mon Epoux.
De sa galante perfidie ,
Je pourrois bien me venger ; mais ,
Pour rendre agréable la vie ,
N'y regardons pas de trop près.

L E P R É S I D E N T .

Ma Femme est tant soit peu coquette
Un miroir n'est pas fait pour rien ;
Un Monsieur vient à sa toilette : —
Madame que vous êtes bien ! —
Elle permet quelque folie ;
Cela pourroit me fâcher ; mais ,
Pour rendre agréable la vie ,
N'y regardons pas de trop près.

Madame R I S S ,

Pour peindre une Femme très-belle ,
Mon Mari fait venir chez lui ,
Afin de servir de modèle ,

46 MERCURE DE FRANCE.

- Le Tendron le plus accompli.
Un jour la Fillette jolie ,
Avec Monsieur babillait ; mais ,
Pour rendre agréable la vie ,
N'y regardons pas de trop près.

Aux Spectateurs.

Diversité : c'est la devise
Des jeux que nous vous présentons ,
Votre bonté nous autorise
A chanter sur différens tons ;
Celui de cette Comédie
A , sans doute , des défauts ; mais ,
Mais , Messieurs , à cette folie ,
N'y regardez pas de trop près.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

- * *Dom Pèdre , Roi de Castille*, Tragédie ;
• & autres Pièces, 1775 , in-8°.

CET Ouvrage , attribué au grand-
homme qui a tant de fois enrichi la

* *Article de M. de la Harpe.*

Scène Française de ses chef-d'œuvres ,
 est précédé d'une Epître dédicatoire de
 l'Editeur , à M. d'Alembert : » Vous
 » êtes, lui dit-il, une de ces ames privi-
 » légiées, dont l'Auteur de D. Père
 » parle dans son Discours, (le Discours
 » historique & critique qu'on trouve
 » après l'Epître dédicatoire); vous êtes
 » de ce petit nombre d'hommes qui
 » savent embellir l'esprit géométrique,
 » par l'esprit de la littérature. L'Acadé-
 » mie Française a bien senti, en vous
 » choisissant pour son Secrétaire perpé-
 » tuel, & en rendant cet hommage à la
 » profondeur des Mathématiques, qu'elle
 » en rendait un autre au bon goût & à
 » la vraie éloquence Elle vous a jugé
 » comme l'Académie des Sciences a jugé
 » M. le Marquis de Condorcet, & tout
 » le public a pensé comme ces deux
 » Compagnies respectables. Vous faites
 » tous deux revivre ces anciens temps,
 » où les plus grands Philosophes de la
 » Grèce enseignaient les principes de
 » l'éloquence & de l'art dramatique ».
 Il ajoute :

» L'Auteur n'a point ambitionné de
 » donner cette Pièce au Théâtre. Il
 » fait très-bien qu'elle n'est qu'une es-

48 MERCURE DE FRANCE.

» quisse ; mais les portraits ressembtent.
 » C'est pourquoi il ne la présente qu'aux
 » hommes instruits. Il me disait d'ail-
 » leurs que le succès au Théâtre dépend
 » entièrement d'un Acteur ou d'une Ac-
 » trice ; mais qu'à la lecture il ne dépend
 » que de l'arrêt équitable & sévère d'un
 » juge & d'un Ecrivain tel que vous. Il
 » fait qu'un homme de goût ne tolère
 » aujourd'hui ni déclamation ampoulée
 » de Rhétorique , ni fade déclaration
 » d'amour à *ma Princesse* ; encore moins
 » ces insipides barbaries , en style visigot,
 » qui déchirent l'oreille , sans jamais
 » parler à la raison & au sentiment ,
 » deux choses qu'il ne faut jamais sé-
 » parer ». L'Editeur désigne & caractéri-
 se tous ceux dont il desire plus particu-
 lièrement le suffrage. » Je demande ,
 » pour l'Auteur, l'arrêt de tous les Aca-
 » démiciens qui ont cultivé assidûment
 » notre Langue. Je commence par le
 » Philosophe inventeur (1) , qui , ayant
 » fait une description si vraie & si élo-
 » quente du corps humain , connaît
 » l'homme moral , aussi bien qu'il observe

(1) M. de Buffon.

» l'homme

» l'homme physique. Je veux pour juge
» le philosophe profond (1), qui a percé
» jusques dans l'origine de nos idées,
» sans rien perdre de sa sensibilité. Je
» veux pour juge l'Auteur du siège de
» Calais, qui a communiqué son en-
» thousiasme à la Nation; & qui, ayant
» lui-même composé une Tragédie de
» D. Pèdre, doit regarder mon ami
» comme le sien, & non comme un
» rival. Je veux pour juge l'Auteur de
» Spartacus, qui a vengé l'humanité,
» dans cette Pièce remplie de traits di-
» gnes du grand Corneille : car la véri-
» table gloire est dans l'approbation des
» maîtres de l'art. Vous avez dit que
» rarement un Amateur raisonnera de
» l'art, avec autant de lumières qu'un
» habile Artiste : pour moi, j'ai toujours
» vu que des Artistes seuls rendaient
» une exacte justice, quand ils n'étaient
» pas jaloux. . . .
» Je présente la Tragédie de D. Pèdre
» à l'Académicien qui a fait parler si
» dignement Bélisaire. . . .

(1) M. l'Abbé de Condillac.

„ Je la soumets à la saine critique de
 „ ceux qui, dans des Discours confirmés
 „ par l'Académie, ont apprécié, avec tant
 „ de goût, les grands hommes du siècle
 „ de Louis XIV. Je m'en remets entière-
 „ ment à la décision de l'Auteur éclairé
 „ du Poëme de la peinture (1), qui seul
 „ a donné les vraies règles de l'art qu'il
 „ chante, & qui le connaît à fond, ainsi
 „ que celui de la Poésie. Je m'en rap-
 „ porte au Traducteur de Virgile, seul
 „ digne de le traduire, parmi tous ceux
 „ qui l'ont tenté; à l'illustre Auteur des
 „ Saisons, si supérieur à Thompson &
 „ à son sujet, tous juges irréfragables
 „ dans l'art des vers très-peu connu, &
 „ qui ont été proclamés dans le temple
 „ de la gloire, par les cris mêmes de
 „ l'envie. Je suis bien persuadé que
 „ celui qui met sur la Scène D. Pèdre
 „ & Guesclin préférerait, aux applaudis-
 „ semens passagers du Parterre, l'appro-
 „ bation réfléchie de l'Officier aussi in-
 „ struit de cet art, que de celui de la
 „ guerre; qui, ayant fait parler si noble-

(1) M. Vatelet;

» ment le célèbre Connétable de Bour-
 » bon & le plus célèbre Chevalier
 » Bayard, a donné l'exemple à notre
 » Auteur, de ne point prodiguer sa
 » Pièce sur le Théâtre.

» Il souhaite, sans doute, d'être ju-
 » gé par le Peintre de François-Pre-
 » mier; d'autant plus que ce savant
 » & profond Historien sait mieux que
 » personne, que si l'on dut appeler le
 » Roi Charles - Cinq, habile, ce fut
 » Henri de Transtamare qu'on dut nom-
 » mer cruel. J'attends l'opinion des deux
 » Académiciens Philosophes, vos dignes
 » confrères, qui ont confondu de lâ-
 » ches & fots délateurs, par une réponse
 » aussi énergique que sage & délicate,
 » & qui savent juger comme écrire. Voi-
 » là, Monsieur, l'Aréopage dont vous
 » êtes l'organe, &c.

On pourrait dire de celui qui rend
 compte ici de la Tragédie de Dom
 Père :

Se quoque principibus permistum agnovit Achivis:

Mais il fait fort bien que ce qui
 n'est que justice pour les autres, n'est
 pour lui qu'indulgence & amitié. Ce-
 pendant comme l'Éditeur joint à ses

52 MERCURE DE FRANCE.

louanges un témoignage infiniment respectable, l'Auteur de cet article se croirait coupable d'ingratitude, s'il le passait sous silence ; & il croit devoir le rapporter, non par amour propre, mais par reconnaissance. » Je vous
 » avouerai, dit l'Editeur, que j'aimerais
 » mieux le seul suffrage de celui qui a
 » ressuscité le style de Racine, dans
 » *Mélanie*, que de me voir applaudi,
 » un mois de suite, au théâtre « ; &
 il ajoute en note : » J'ose dire hardi-
 » ment que je n'ai point vu de Pièce
 » mieux écrite que *Mélanie*. Ce mérite
 » si rare a été senti par les étrangers
 » qui apprennent notre Langue, par
 » principes & par l'usage. L'héritier de
 » la plus vaste Monarchie (1) de
 » notre hémisphère, étonné de n'enten-
 » dre que très-difficilement le jargon
 » de quelques-uns de nos Auteurs nou-
 » veaux, & d'entendre, avec autant de
 » plaisir que de facilité, cette Pièce de
 » *Mélanie* & l'éloge de Fénélon, a ré-
 » pandu sur l'Auteur les bienfaits les plus
 » honorables. Il a fait, par goût, ce que

(1) S. A. I. Mgr le Grand Duc de Russie.

» Louis XIV fit, autrefois, par un noble
» amour de la gloire.

L'Editeur justifie les louanges qu'il distribue, par l'exemple de l'Arioste, qui nommait tous les hommes de son temps qui faisaient honneur à l'Italie, & sous lesquels il écrivait. » Si un Fol-
» liculaire, dit-il encore, dit que je n'ai
» donné de si justes éloges à ceux que
» je prends pour juges de mon ami,
» qu'afin de les lui rendre favorables ;
» je réponds d'avance que je confirme
» ces éloges, si mon ami est condamné.
» Je demande pour lui une décision &
» non des louanges.

Le fond de la Tragédie de D. Pèdre est d'une extrême simplicité. Transtamare, Bâtard légitimé d'Alphonse, Roi de Castille, a été appelé par les dernières volontés de ce Prince, à partager son Royaume avec D. Pèdre, l'héritier légitime de la Couronne. Il devait, suivant ce même testament, épouser Léonore de Lacerda, Princesse du Sang Royal. Ces dispositions d'Alphonse étaient une source de discorde. D. Pèdre en appela comme d'une injustice. Appuyé par les Anglais & par le fameux Prince Noir, il vainquit, à Navarette, Transta-

34 MERCURE DE FRANCE.

mare, & Guesclin, son défenseur. Cependant il a accordé la paix à son frère, & ce frère en a profité pour soulever l'Espagne contre lui. Les Etats sont assemblés, pour prononcer sur les droits respectifs des deux Princes, & ces Etats prétendent une autorité supérieure à l'autorité Royale. Dans cette orageuse anarchie, Transamare attend de nouveau les secours de la France & de Guesclin, & D. Pèdre attend tout de son courage. Tel est l'état des choses, lorsque la pièce commence. Nous en suivrons la marche, en nous arrêtant quelquefois sur les détails.

Dans la première scène, Almède, que Transamare avait envoyé à la Cour de Charles-Cinq, solliciter les secours de la France, lui annonce qu'ils lui sont accordés, & que Guesclin arrive à Tolède.

Charles, en vous soutenant au bord du précipice,
Vous tend, par politique, une main protectrice,
Et divisant l'Espagne afin de l'affaiblir,
Il veut frapper Dom Pèdre autant que vous servir.
Pour son intérêt seul il entreprend la guerre.
Dom Pèdre eut pour appui la superbe Angleterre;
Le fameux Prince Noir était son protecteur:

Mais ce Guerrier terrible , & de Guesclin vain-
queur ,

Au milieu de la gloire achevant sa carrière ,
Approche , dans Bordeaux , de son heure dernière.
Son génie accablait & la France & Guesclin ;
Et quand des jours si beaux touchent à leur déclin ,
Ce Français , dont le bras aujourd'hui vous se-
conde ,

Demeure , avec éclat , seul en spectacle au monde.
Charles a choisi ce temps : l'Anglais tombe épuisé ,
L'Empire a trente Rois , & languit divisé ;
L'Espagnol est en proie à la guerre civile ;
Charles est le seul puissant , & , d'un esprit tran-
quille ,

Ebranlant , à son gré , tous les autres États ,
Il triomphe à Paris sans employer son bras.

Charles s'engage à assurer à Transta-
mare , Valence & les autres possessions
que lui assignait le testament d'Alphonse.
Il lui promet sur-tout la main de la
Princesse Léonore.

TRANSTAMARE.

Léonore est le bien le plus cher à mes yeux.

Mon père , tu le fais , voulut que l'hyménée

Fit revivre , par moi , les Rois dont elle est née.

Il avait gagné Rome : elle approuvait son choix ,

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Et l'Espagne, à genoux, reconnaissait mes droits.
 Dans un ayle saint Léonore enfermée,
 Fuyait les factions de Tolède alarmée.
 Elle fuyait Dom-Pèdre : il la fait enlever.
 De mes biens, en tout temps, ardent à me priver,
 Il la retient ici captive avec sa mère.
 Voudrait-il seulement l'arracher à son frère ?
 Croit-il de tant d'objets, trop heureux séducteur,
 De ce cœur simple & vrai corrompre la candeur ?
 Craindrait-il en secret les droits que Léonore
 Au Trône Castillan peut conserver encore ?
 Prétend-il l'épouser, ou d'un nouvel amour
 Etaler le scandale à son indigne Cour ?
 Veut-il des Lacerda déshonorer la fille ?
 La traîner en triomphe après Laure & Padille ?
 Et d'un peuple opprimé bravant les vains soupirs,
 Insulter aux humains du sein de ses plaisirs ?

Le crédit des Etats & les armes des
 Français rassurent Translamare. Il a sou-
 levé les esprits contre D. Pèdre.

L'opinion publique est une arme puissante ;
 J'en aiguisé les traits : la Ligue menaçante,
 Ne voit plus dans son Roi qu'un Tyran criminel ;
 Il n'est plus désigné que du nom de cruel.
 Ne me demande point si c'est avec justice ;
 Il faut qu'on le déteste avant qu'on le punisse.
 La haine est sans scrupule : un peuple révolté.

Écoute les rumeurs & non la vérité.
On avilit ses mœurs, on noircit sa conduite,
On le rend odieux à l'Europe séduite.
On le poursuit dans Rome à ce vieux Tribunal,
Qui, par un long abus, peut-être trop fatal,
Sur tous les Souverains étend son vaste empire.
Je l'y fais condamner, & je puis te prédire
Que tu verras l'Espagne, en sa crédulité,
Exécuter l'arrêt dès qu'il sera porté.
Mais un soin plus pressant m'agite & me dévote;
A ses autels sacrés il ravit Léonore.
De cette Cour profane il faut bien la sauver.
Arrachons-la des mains qui m'en osent priver.
Sans doute il s'est flatté du grand art de séduire,
De sa vaine beauté, de ce frivole empire,
Qu'il eut sur tous les cœurs aisés à conquérir;
Tout cet éclat trompeur avec lui va périr.

Tout est disposé pour enlever à D.
Pèdre Léonore & le Trône. Léonore
paraît; elle conseille à Transamare de
ne point se présenter devant le Roi;
elle lui promet d'engager ce Prince à la
clémence, & l'on voit déjà, dans ses
discours, la préférence qu'elle donne à
D. Pèdre. Ses offres, ses conseils & le
mot de clémence révoltent Transamare.
Il sort, en déclarant qu'il saura défendre

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

ses droits. Léonore demeure avec Elvire, sa confidente. Elle explique sa passion pour D. Pèdre. Sa mère a consenti à leur union secrète, qui est prête à s'achever ; mais elle frémit des dangers qui environnent son amant. Elle craint le caractère violent du Prince, que pourtant elle espère d'adoucir.

Son âme est noble & généreuse,
Elvire ; elle est sensible autant qu'impétueuse,
Et s'il m'aime en effet, j'ose encore espérer
Que des jouts moins affreux peuvent nous éclairer.

L'auguste Lacerda, dont le ciel me fit naître,
M'inspira ce projet en me donnant un Maître :
Ah ! si le Roi voulait, si je pouvais un jour
Voir ce Trône ébranlé raffermi par l'amour ;
Si, comme je l'ai cru, les femmes étaient nées
Pour calmer des esprits les fougues effrénées,
Pour faire aimer la paix aux féroces humains,
Pour éteindre le fer en leurs sanglantes mains !

D. Pèdre arrive. Elle le conjure de pardonner à son frère. Le Prince lui rappelle tous les attentats de Transamare. Il est blessé de l'intérêt qu'elle paraît prendre à celui qu'il regarde comme un rebelle. Léonore sort consternée.

Elle revient au second acte, & Trans-
tamare se présente, de nouveau, devant
elle. D. Père. arrive & voit avec indi-
gnation, qu'il ose parler à Léonore. Les
deux frères se bravent & se défient. Le
Roi, poussé à bout, met la main sur son
épée. Transmamare, prêt à tirer la sienne,
lui dit :

Sire, oseriez-vous bien me faire cet honneur ?

Léonore se jette entre les deux frères
& leur reproche leurs emportemens. D.
Père est vivement blessé qu'elle paraisse
le confondre avec son frère.

L É O N O R E.

Et vous me reprochez, dans ce désordre affreux,
De vouloir épargner un crime à tous les deux !
Vous me connaissez mal : apprenez l'un & l'autre
Quels sont mes sentimens, & mon sort & le vôtre :
Transmamare, sachez que vous n'auriez enfin,
Quand vous seriez mon Roi, ni mon sort, ni
ma main.

Sire, tombe sur moi la justice éternelle ;
Si, jusqu'à mon trépas, je ne vous suis fidelle ;
Mais la guerre civile est horrible à mes yeux,
Et je ne puis me voir entre deux furieux,
Miserable sujet de discorde & de haine,

(Cv)

60 MERCURE DE FRANCE.

Toujours dans la terreur & toujours incertaine,
Si le seul de vous deux qui doit régner sur moi,
Ne me fait pas l'affront de douter de ma foi.
Vous m'arrachez, Seigneur, au solitaire asyle,
Où mon cœur, loin de vous, était au moins tran-
quille.

Je me vois exilée en ce cruel séjour,
Dans cet antre sanglant, que vous nommez la
Cour.

Je la fuis. Je retourne à la tombe sacrée,
Où j'étais morte au monde & du monde ignorée.
Qu'un autre se complaise à nourrir dans les cœurs
Les tourmens de l'Amour & toutes ses fureurs;
A mêler sans effroi ses langueurs tyranniques
Aux tumultes sanglans des discordes publiques;
Qu'elle se fasse un jeu du malheur des humains,
Et des feux de la guerre attisés par ses mains;
Qu'elle y mette, à son gré, sa gloire & son mé-
rite,

Cette gloire exécration est tout ce que j'évite;
Mon cœur, qui la déteste, est encore étonné
D'avoir fui cette paix, pour qui seule il est né,
Cette paix qu'on regrette au milieu des orages.
Je vais loin de Tolède & de ces grands naufrages,
M'ensevelir, vous plaindre, & servir à genoux
Un Maître plus puissant & plus clément que vous.

Elle sort, & Transamare aussi. D.

Pèdre reste avec Mendose. Ce fidèle ami lui représente qu'il devrait mettre dans sa conduite, plus de ménagement & de politique ; qu'il a contre lui un parti puissant, qui ne cesse de décrier son caractère & de le peindre comme un tyran condamné par Rome & par le Ciel ; & qu'il semble trop justifier, par ses violences, les imputations de la haine. D. Pèdre répond :

Ah ! dure iniquité des jugemens humains,
 Fantômes élevés par des caprices vains !
 J'ai dédaigné toujours votre vile fumée ;
 Je foule aux pieds l'erreur qui fait la renommée.
 On ne m'a vu jamais fatiguer mes esprits
 A chercher un suffrage à Rome ou dans Paris.
 J'ai vaincu, j'ai bravé la rumeur populaire ;
 Je ne me sens point né pour flatter le vulgaire.
 Où tombons, où régnons. L'heureux est respecté,
 Le vainqueur devient cher à la postérité,
 Et les infortunés sont condamnés par elle.
 Rome de Transamare embrasse la querelle,
 Rome sera pour moi quand j'aurai combattu ;
 Quand on verra ce traître à mes pieds abattu,
 Me rendre, en expirant, ma puissance usurpée.
 Je ne veux plus de droits que ceux de mon épée.

Alvare paraît. Il ose dire au Roi que

62 MERCURE DE FRANCE.

le Sénat le demande. Ce mot seul fait sentir tout l'orgueil & tout le pouvoir de ce Corps. D. Pèdre en est révolté. On lui déclare qu'il entendra, dans les Etats, la lecture d'un Edit rédigé par son frère, & qui réglera le sort de l'Espagne.

Au Sénat que faut-il que j'annonce ?

D. P È D R E.

Je suis son Roi. Sortez. Et voilà ma réponse.

D. Pèdre furieux donne ordre au Chef de ses Gardes d'arrêter Transtamare. Les troupes du Roi approchent de Tolède & soutiendront cet acte de vigueur. Mendose lui remontre le danger où il s'expose, en violant des loix & des privilèges qu'on respecte.

D. P È D R E.

Moi ! je respecterais ce gothique ramas
De privilèges vains que je ne connais pas !
Eternels alimens de troubles, de scandales,
Que l'on ose appeler nos loix fondamentales !
Ces Tyrans féodaux, ces Barons sourcilleux,
Sous leurs rustiques toits indigens orgueilleux :
Tous ces Nobles nouveaux, ce Sénat anarchique,

Erigeant la licence en liberté publique :
Ces Etats défunis dans leurs vastes projets,
Sous les débris du Trône écrasant les Sujets !
Ils aiment Translamare , ils flattent son audace ;
Ils voudraient l'opprimer, s'il régnait en sa place :
Je les punirai tous. Les armes d'un Sénat
N'ont pas beaucoup de force en un jour de combat.

Au troisième acte , les troupes de D. Pèdre font entrées dans Tolède. Il dispose tout pour l'hymen & le couronnement de Léonore. Il avoue , avec plaisir , tout l'ascendant qu'elle a pris sur lui. Il espère qu'elle voudra bien lui pardonner ses soupçons & ses reproches injustes. Translamare est arrêté , & tous les Grands qui composent les Etats s'apprentent à le défendre & à le venger. Léonore, prête à se voir déclarer Reine , représente à l'époux dont elle va recevoir la main , que la haine publique est un fardeau qu'il lui serait dur de partager. D. Pèdre l'entend & la prévient. Il fait venir son frère. Il lui rappelle qu'un usage , consacré dans l'Espagne , permet à une Reine , le jour de son couronnement , de demander la grâce d'un criminel. Léonore a demandé celle de Translamare , qui

64. MERCURE DE FRANCE.

a mérité la mort. Il lui laisse la vie,
& se contente de le bannir. Mais, dans
le même instant, on annonce l'arrivée
de Guesclin. Il demande audience,
comme Ambassadeur de Charles-Cinq,
& son armée reste sous les murs. Dans
la première scène du quatrième acte,
entre D. Pèdre & Mendose, on apprend
que l'hymen de Léonore est achevé;
que le parti de Transtamare, soutenu
par les Français, l'a délivré des fers.

A peine ce Guesclin touchait à nos rivages,
Tous les Grands, à l'envi, lui portant leurs hom-
mages,

Accouraient dans son camp, le nommaient à
grands cris,

L'Ange de la Castille envoyé de Paris.

Il commande, il s'érige un tribunal suprême,

Où lui seul va juger la Castille & vous même.

Scipion fut moins fier & moins audacieux,

Quand il vous apporta ses aigles & ses Dieux.

Mendose s'étonne que D. Pèdre souffre
dans Tolède la présence de ce superbe
Français, qui a osé arracher Transtamare
de ses mains.

D. P È D R E.

Il ne fait qu'obéir au Roi qui me l'envoie.

L'orgueil de ce Guesclin se montre & se déploie
Comme un ressort puissant avec art préparé,
Qu'un Maître industrieux fait mouvoir à son gré.
Dans l'Europe aujourd'hui tu fais comme on les
nomme ;

Charles a le nom de sage & Guesclin de grand
homme.

Et qui suis-je auprès d'eux, moi qui fus leur vain-
queur ?

Je pourrais des Français punir l'Ambassadeur ,

Qui m'osant outrager , à ma foi se confie.

Plus d'un Roi s'est vengé par une perfidie ;

Et les succès heureux de ces grands coups d'Etat ,

Souvent à leurs auteurs ont donné quelque éclat.

Leurs flatteurs ont vanté cette infâme prudence.

Ami , je ne veux point d'une telle vengeance.

Dans mes emportemens & dans mes passions ,

Je respecte plus qu'eux les droits des Nations.

J'ai déjà sur Guesclin ce premier avantage ,

Et nous verrons bientôt s'il l'importe en courage.

Un Français peut me vaincre & non m'humilier.

Je suis Roi, cher Ami ; mais je suis Chevalier.

Vient ensuite la scène d'audience , où
D. Père , sur son Trône , environné de
toute la pompe de sa Cour , reçoit l'Ambassadeur Français. La noblesse du dialogue répond à ce grand appareil. Nous

66 MERCURE DE FRANCE.

citerons une partie de cette scène , qui certainement produirait sur le théâtre un effet imposant. Guesclin explique nettement tout ce que Charles exige de D. Pèdre , en s'appuyant sur les dernières volontés d'Alphonse , dont il s'établit le garant.

Rendez à votre frère , injustement proscrit ,
Léonore & les biens qu'un père lui promit ,
Tous les droits reconnus d'un Sénat toujours juste ,
Dans Rome confirmés par un pouvoir auguste.
Des Etats Castillans n'usurpez point les droits ;
Pour qu'on vous obéisse , obéissez aux loix :
C'est-là ce qu'à ma Cour on déclare équitable ,
Et Charle est , à ce prix , votre ami véritable.

D. P È D R E.

Instruit de ses desseins & non pas effrayé ,
Je préfère sa haine à sa fausse amitié.
S'il feint de protéger l'enfant de l'adultère ,
Le rebelle insolent qu'on appelle mon frère ;
Je fais qu'il n'a donné ces secours dangereux
Que pour mieux s'aggrandir & nous perdre tous
deux.

Diviser pour régner , voilà sa politique.
Mais il en est une autre où Dom Pèdre s'applique ,
C'est de vaincre ; & Guesclin ne doit pas l'ignorer.

Agent de Transamare, osez-vous déclarer,
 Que vous lui destinez la main de Léonore ?
 Léonore est ma femme. Apprenez plus encore ;
 Sachez que votre Roi , qui pense m'accabler ,
 Des secrets de mon lit ne doit point se mêler ;
 Que de l'hymen des Rois Rome n'est point le juge ;
 Je demeure surpris que , pour dernier refuge ,
 Au Tribunal de Rome on ose en appeler ,
 Et qu'un Guerrier Français s'abaisse à m'en parler.
 Oubliez-vous , Monsieur , qu'on vous a vu vous-
 même ,
 Vous qui me vantez Rome & son pouvoir su-
 prême ,
 Extorquer ses tributs , rançonner ses Etats ,
 Et forcer le Pontife à payer vos soldats ?

G U E S C L I N.

On dit qu'en tous les temps ma Cour a su com-
 naître
 Et séparer les droits du Monarque & du Prêtre ;
 Mais , peu fait pour toucher ces ressorts délicats ,
 Je combats pour mon Prince & je ne l'instruis pas.
 Qu'on ait lancé sur vous ce qu'on nomme ana-
 thème ,
 Que l'épouse d'un frère ou vous craigne ou vous
 aime ,
 Je n'examine point ces intrigues des Cours ,
 Ces abus des autels , encor moins vos amours.

68 MERCURE DE FRANCE.

Vous ne voyez en moi qu'un organe fidele
D'un Roi l'ami de Rome, & qui s'arme pour elle.
On va verser le sang, & l'on peut l'épargner :
Fléchissez, croyez-moi, si vous voulez régner.

D. P È D R E.

J'entends ; vous exigez ma prompte déférence
A ces rescrits de Rome émanés de la France.
Charles adore à genoux ces étonnans décrets,
Ou les foule à ses pieds suivant ses intérêts.
L'orgueil me les apporte au nom de la justice ;
Vous m'offrez un pardon , pourvu que j'obéisse.
Ecoutez : si j'allais , du même zele épris ,
Envoyer une armée aux remparts de Paris ;
Si l'un de mes soldats difait à votre Maître :
« Sire , cédez le Trône où Dieu vous a fait naître ;
» Cédez le digne objet pour qui seul vous vivez ;
» Et de tous ces trésors à vos mains enlevés ,
» Enrichissez un traître , un fils d'une étrangère ,
» Indigne de la France , indigne de son père.
» Gardez-vous de donner vos ordres absolus
» Pour former des soldats , pour lever des tributs ;
» Attendez humblement qu'un Pontife l'ordonne ;
» Remettez au Sénat les droits de la couronne ;
» Et mon Maître , à ce prix , veut bien vous pro-
» téger ».

Votre Maître , à ce point se sentant outrager ,
Pourrait-il écouter , sans un peu de colère ,

Ce discours insultant d'un soldat téméraire.

G U E S C L I N.

Je veux bien avouer que votre Ambassadeur
S'expliquerait fort mal avec tant de hauteur.
Rien ne justifierait l'orgueil & l'imprudence
De donner des leçons & des loix à la France.
Charles s'en tient, Seigneur, à la foi des traités;
Songez aux derniers mots par Alphonse dictés;
Ils ont rendu mon Roi le tuteur & le père
De celui que Dom Pèdre eût dû traiter en frère.

D. P È D R E.

Le tuteur d'un rebelle ! ah ! noble Chevalier,
Qu'il vous coûte en secret de le justifier !
J'en appelle à vous-même, à l'honneur, à la
gloire.
Votre Prince est-il juste ?

G U E S C L I N.

Un Sujet doit le croire.

Je suis son Général, & le fers contre tous,
Comme je servirais si j'étais né sous vous.
Je vous ai déclaré les arrêts qu'il prononce :
J'en'y veux rien changer, & j'attends la réponse.
Donnez-la sans réserve ; il faut vous consulter ;
Je viens pour vous combattre & non pour disputer.

70 **MERCURE DE FRANCE.**

**Vous m'appellez soldat , & je le suis , sans doute.
Ce n'est plus qu'en soldat que Guesclin vous
écoute.**

Cédez ou prononcez votre dernier refus.

D. P È D R E.

Je vous refuse tout excepté mon estime , &c.

Il donne à Guesclin son épée. Tout se dispose pour le combat. Transtamare , au cinquième acte , revient vainqueur , ou plutôt Guesclin a vaincu pour lui ; & Transtamare a souillé la victoire , en assassinant son frère désarmé , prisonnier , & blessé. Léonore se tue. Le généreux , Guesclin reproche à Transtamare sa lâcheté & sa barbarie , & le laisse dans les remords.

On sent qu'il ne nous conviendrait point de prononcer un jugement sur un Ouvrage de M. de Voltaire. Il est trop au-dessus de nos éloges & de nos critiques , & personne ne reprochera au disciple , de ne point juger son maître.

Mémoires littéraires , critiques , philosophiques , biographiques & bibliographiques , pour servir à l'histoire ancienne &

M A I. 1775. 71

& moderne de la médecine ; dédiés
à Monseigneur le Garde des Sceaux :
Louis XVI régnañt , année 1775. A
Paris , chez Pire , Libraire , rue St
Jacques & chez Bastien , Libraire , rue
du Petit Lion, Fauxbourg St Germain.
Avec approbation & privilège du Roi.

Ces Mémoires sont in-4. Il en paroît
exactement deux feuilles , tous les quinze
jours. Le prix de la souscription est de
12 liv. franc de port *pour Paris* , & de
15 liv. pour la Province.

Il paroît déjà 16 feuilles de cet Ou-
vrage , qui avoit commencé en 1769 ,
sous le titre de *Lettres à un Médecin de
Province* , lesquelles étoient déjà goûtées,
lorsqu'elles furent interrompues. L'Au-
teur , M. Goulin , en reprenant son tra-
vail , sous un autre titre , l'a annoncé
simplement , comme devant servir de
suite à l'histoire de l'art de guérir. Ce
projet nous semble mériter l'attention
des Médecins , des Chirurgiens , des
Pharmaciens. Tous se regardant comme
membres d'une famille ancienne , savante
& consacrée , pour ainsi dire , au service
de l'humanité souffrante , ils prendront
intérêt à une histoire qui est véritable-
ment & proprement la leur. Les noms

de ceux qui les ont précédés leur sont chers ; ils éprouveront donc un plaisir sensible, en lisant le récit des actes de leurs vies, de leurs succès, des honneurs qu'ils ont reçus, des découvertes qu'ils ont pu faire, des Ouvrages qu'ils ont composés. Tels sont les détails dans lesquels l'Auteur s'engage d'entrer successivement, tant à l'égard des anciens, que des modernes. Occupé, depuis 15 années, de ce projet également important & curieux, M. Goulin se montre préparé pour le remplir ; il n'écrit pas avant d'avoir lu, avant que de s'être instruit ; il a parcouru le vaste champ de la Médecine, dont il veut donner, pour ainsi dire, la Topographie. Il débute par une dissertation, dans laquelle il prouve que l'origine de l'art de guérir remonte presque à celle du monde ; que, dans toutes les Langues, celui qui l'exerce a été désigné par le terme de *Guérisseur* ; que la Diététique & la Chirurgie sont également nobles ; & que le Chirurgien, qui auroit conservé dix citoyens par les ressources qu'il a puisées dans son art, ne mérite pas moins la couronne civique, que le Médecin savant & expérimenté, qui en auroit rendu à la vie un pareil nombre

dévoués

dévoté à une mort inévitable ; que, durant une longue suite de siècles, la totalité de l'art fut exercée par un seul individu. L'impartialité avec laquelle M. Goulin parle des trois espèces d'hommes qui se sont partagé l'exercice de la Médecine, annonce un écrivain raisonnable, qui ne se laisse aveugler ni par les préjugés, ni par l'esprit de Corps.

Cette dissertation est suivie d'une notice sur la Vie & les Ouvrages de Pierre d'Abano, un des plus célèbres & des plus savans Médecins des treizième & quatorzième siècles. L'Auteur des Mémoires l'a traduite de l'Italien de M. Mazzuchelli ; elle est curieuse & a demandé beaucoup de recherches, auxquelles le Traducteur en a joint de nouvelles, accompagnées d'observations intéressantes & instructives. Un trait, peu adroitement lancé contre Pierre d'Abano que M. Goulin repousse, lui donne occasion d'expliquer avec sagacité un endroit d'Hippocrate, dont le texte est visiblement altéré ; & les corrections qu'il propose, en les soumettant au jugement des Savans, prouvent que la Langue Grecque lui est très-connue. Il de-

D

74 MERCURE DE FRANCE:

vroit bien s'imposer le pénible, mais utile travail de traduire tout Hippocrate en François; Ouvrage qui manque à notre littérature, & dont nous savons qu'il a déjà traduit différens traités.

Dans une autre dissertation, l'on examine si, peu après le déluge, il y avoit déjà des Anatomistes; si les Druides & les Juifs du premier âge doivent être regardés comme tels, ainsi que l'avoit annoncé un Ecrivain très-moderne. On démontre, par des preuves non équivoques, qu'on ne s'occupa guères de l'Anatomie (des brutes), avant le siècle de Thalès; & que l'étude de la Philosophie chez les Grecs, en inspirant du goût pour les sciences & pour les arts, fit naître le desir de rechercher les causes de divers phénomènes de la nature. Ceux qui les frappèrent dans l'homme & dans les animaux ne pouvoient s'expliquer sans connoître leur structure. Ils commencèrent à s'en instruire sur ces derniers, par la dissection, qui conduisit insensiblement à l'anatomie humaine, la seule qui soit véritablement nécessaire aux Médecins & aux Chirurgiens.

Les gens de Lettres qui aiment la critique, l'érudition, la philologie, la

biographie & la bibliographie, ont de quoi se satisfaire, en lisant ces nouveaux Mémoires. On ne sauroit douter qu'ils n'obtiennent principalement les suffrages de ceux pour lesquels ils sont destinés, si le zèle de l'Auteur ne se rallentit pas.

Observations critiques en faveur du Roi & de son peuple, sur l'Ouvrage de de M. Richard des Glannières, intitulé : Plan d'imposition économique & d'administration des Finances, présenté à Mgr. Turgot, Contrôleur-général, par M. D. G., Avocat au Parlement de Paris.

L'opposition des opinions en extrait la lumière, & du débat naît enfin le point qui fixe les jugemens. Voilà la devise de l'Auteur. Les bons patriotes ne peuvent rien faire de plus utile & de plus méritoire, que de rédiger leurs vues & leurs talents sur un objet aussi important au rétablissement de l'économie publique. Chacun est obligé d'y contribuer pour sa part. On n'a rien à craindre sous un gouvernement qui sait que le bien ne peut naître que de la réunion des lumières; que les fausses vues & les

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

erreurs ne peuvent être écartées que par la contradiction ; & que les vrais principes ne peuvent acquérir l'autorité qu'ils doivent avoir , que par la discussion publique , libre & impartiale.

Dans le langage de la science économique , il n'est point d'erreurs légères , ni de petites fautes. En dénaturant les expressions de cette doctrine invariable dans ses effets comme dans sa théorie , dit l'Auteur des observations , on risque de faire passer les finances dans un dédale aussi compliqué que celui d'où l'on voudroit sortir. La route qu'on cherche est bordée d'écueils qu'il n'est pas toujours aisé d'appercevoir. La droiture du cœur & l'amour de la patrie doivent diriger les talens , mais ne les supposent pas toujours. On ne sauroit donc réunir trop de lumières , pour traiter une matière aussi étendue & aussi délicate que celle des finances.

Code Ecclesiastique , ou questions importantes & observations sur l'Edit du mois d'Avril de 1655 , concernant la Jurisdiction Ecclesiastique ; sur l'Arrêt du Parlement du 26 Février 1768 , concernant les bulles & expéditions

de Cour de Rome ; sur l'Edit de Mars 1768 , concernant les Ordres Religieux ; sur l'Edit de Mai 1768 , concernant les portions congrues ; & sur plusieurs articles de l'Ordonnance du mois d'Avril 1667 , concernant les procédures : par M. Condest de Clozol, Avocat au Parlement. A Paris , chez Grangé, Libraire, pont Notre-Dame.

On trouve dans le Droit Ecclésiastique un grand nombre de matières mixtes , dans lesquelles la puissance temporelle concourt avec l'autorité spirituelle ; & où ces deux puissances , sans être subordonnées l'une à l'autre , doivent se prêter un secours mutuel : afin qu'étant également émanées de Dieu , elles agissent chacune dans leur genre , pour la gloire de leur Auteur & pour la félicité , non seulement temporelle , mais encore éternelle , de leurs sujets. Il y a donc doubles loix & des Jugemens de deux espèces différentes ; & , par conséquent , deux sortes d'études qu'il faut toujours réunir pour s'instruire pleinement du Droit Ecclésiastique. L'une est celle des règles établies par l'Eglise ; l'autre est celle des loix que les Princes y ont ajoutées. Parmi

78 MERCURE DE FRANCE.

celles-ci, le Clergé réclame l'Edit de 1695, concernant les droits de l'Eglise & les privilèges des Ecclésiastiques. Il prétend que cette loi ne fait qu'expliquer & confirmer le droit ancien, & n'établit point un droit nouveau. Plusieurs Canonistes célèbres ne pensent pas, à cet égard, sur tous les articles de cet Edit, comme le Commentateur. Son Ouvrage n'en est pas moins utile pour les Supérieurs Ecclésiastiques & pour tous les Jurisconsultes. Les Commentaires qui ont précédé celui-ci n'étoient pas assez étendus. On se propose, dans ce nouvel Ouvrage, de faire connoître quelles sont les bornes de la Jurisdiction Ecclésiastique, quel est le pouvoir dont jouissent à présent les Evêques & les Officiaux, & quels sont les privilèges du Clergé & de tous ceux qui le composent. On a joint au Commentaire de l'Edit de 1655, celui de plusieurs Edits nouveaux qui complètent le Code Ecclésiastique.

La consolation du Chrétien, ou motifs de confiance en Dieu, dans les diverses circonstances de la vie; par M. l'Abbé Roissard, en 2 vol. chez Humblot, rue Saint-Jacques.

On ne peut être tenté de découragement & de défiance au service de Dieu, que lorsqu'on n'a pas le bonheur de connoître l'Evangile, qui renferme les motifs les plus puissans de l'espérance Chrétienne. L'Auteur, en les réunissant, nous prouve que cette vertu, si nécessaire dans toutes les situations de la vie, a, tout à la fois, la propriété de procurer à l'homme les biens que son indigence lui rend nécessaires ; & de rendre à Dieu, une gloire parfaite pour ces mêmes biens, en confessant qu'ils viennent de Dieu & qu'il en est le maître : en sorte que celle enrichit l'homme, avec une parfaite dépendance de Dieu. Dans ce point de vue, toute la puissance que nous reconnoissons en Dieu, pour le salut des hommes, devient notre bien propre & le titre de notre bonheur futur. Toutes les merveilles de l'œuvre de J. C. ne sont plus pour nous un spectacle stérile ; mais un trésor dont on entre solidairement en possession, avec tous ceux qui ont été, dans tous les siècles, les objets des miséricordes de Dieu. Les divines écritures renferment le gage de la grandeur destinée à ceux qui se fient à Dieu. Quand on possède cette vertu, si bien

D iv

20 MERCURE DE FRANCE.

développée dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Roissard ; on a le glorieux avantage de lire les Ecritures ; dans le même esprit qu'un grand Seigneur parcourt ses archives, où il ne voit rien d'énoncé qu'il ne dise, en même temps : c'est mon bien ; cela m'appartient. Alors notre foiblesse ne nous effraye plus excessivement ; parce que nous espérons de n'y être pas abandonnés, & d'être soutenus par le Tout-Puissant. La longueur de la carrière que nous avons à courir, les difficultés, les vicissitudes que nous pouvons éprouver en nous mêmes, tout cela ne nous fait pas désespérer d'arriver au terme du salut ; puisque nous avons le bonheur de nous regarder comme étant du nombre de ces brebis que Dieu porte dans son sein & que personne ne peut lui ravir. Un cœur à qui Dieu fait connoître la vanité de biens périssables, peut-il trop se fier à celui dont il attend son bonheur. Que la religion est consolante, quand elle est présentée sous les caractères qui lui sont propres & qui saisissent le cœur ! Telle est la manière dont M. l'Abbé Roissard la fait envisager dans son Ouvrage.

Louis XII, surnommé le Père du peuple,

dont le présent règne nous rappelle le souvenir ; par M. Auffray , des Académies de Metz & de Marseille ; avec des Notes.

Toutes les actions sages , réfléchies & remplies d'équité , de notre auguste Monarque , ont déterminé l'Auteur à composer l'éloge historique de Louis XII. Marc Aurele fait penser à Trajan , Titus à Sévère , Louis XVI à Louis XII , à Henri IV. Ces parallèles se font tout naturellement , & servent à montrer qu'on n'aime rien tant à louer qu'un Souverain qui n'écoute que son devoir , sans se laisser éblouir par son autorité. Tous les traits remarquables de sa vie réveillent des sentimens qui font naître ou raniment dans les cœurs l'amour du bien , & donnent au bonheur national une consistance que rien ne peut ébranler. Le même rang qui donne les Rois en spectacle , a dit un célèbre Prédicateur , les propose pour modèle. Leurs mœurs forment bientôt les mœurs publiques. On suppose que ceux qui méritent nos hommages , ne sont pas indignes de notre imitation. La foule n'a point d'autres loix que les exemples de ceux qui

82 MERCURE DE FRANCE.

commandent. Leur vie se reproduit ; pour ainsi dire , dans le public. La nation Françoisse sur-tout , plus attachée à ses Maîtres & plus respectueuse envers les Grands , se fait une gloire de copier leurs mœurs , comme un devoir d'aimer leurs personnes. On est flatté d'une ressemblance , qui , nous rapprochant de leur conduite , semble nous rapprocher de leur rang. Tout devient honorable dans de grands modèles. Le Panégyriste de Louis XII, en rapprochant tous les traits de sa vie , nous inspire le plus fort intérêt pour un Prince dont la mémoire a toujours été en bénédiction parmi les François. Sa plus forte envie fut toujours de les rendre heureux , & de mériter , par son amour pour eux , d'en être surnommé le Père. Cet éloge prouvera que les fautes qu'on peut lui reprocher ont été moins les siennes que celles des circonstances. *Il ne courut oncques , dit S. Gelais , du règne de nul des autres , si bon temps , qu'il a fait durant le sien.*

Une nation , dit cet Auteur , ne pourra jamais avoir une Histoire générale digne d'attention , tant que son rédacteur n'aura point sous la main une biographie nombreuse & choisie de Rois , & d'hommes

illustres dans tous les exemples. L'Historien, emporté par une narration rapide, est souvent forcé de négliger des faits très-importants, que le Biographe, au contraire, a très-soin de rassembler. Le mérite du premier est de peindre à grands traits, de fondre habilement des faits souvent disparates, & de les enchaîner avec un art imperceptible. Le second, dont la marche est plus tranquille, ne perd jamais de vue son Héros, & choisit les circonstances les plus propres à faire connoître les vertus & les vices qui le caractérisent. Plutarque nous a laissé des modèles de ce genre d'écrire, qu'il n'est pas si aisé d'imiter. On doit désirer que ceux qui ont des talens se joignent à M. Auffray, pour nous donner un cours complet de biographie, & nous mettre sous les yeux des exemples propres à réveiller le goût de la vertu.

Code du faux, ou Commentaire sur l'Ordonnance du mois de Juillet 1737, avec des notes sur chaque article, une instruction pour les Experts, en matière de faux, & un recueil des Edits, Arrêts & Réglemens, concernant les peines contre les faussaires; par feu

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

M. Serpillon, Lieutenant-Général, criminel, honoraire & Conseiller-civil aux Baillage, Chancellerie, aux Contrats & Siège Présidial d'Autun.

M. Le Chancelier d'Aguesseau, à qui l'on doit cette Ordonnance, étoit intimement persuadé qu'il étoit aussi important de régler la forme de la procédure, que de fixer des maximes certaines & invariables, sur le fond des matières ; & avouoit que le premier point étoit d'un usage plus fréquent & plus général que le second. Les questions difficiles & problématiques ne se présentent pas dans toutes les affaires : mais il n'y en a aucune, ni civile, ni criminelle, où la régularité de la procédure ne soit nécessaire ; & la voie par laquelle on parvient à obtenir justice, exige une attention plus continuelle que le fond de la justice même.

Tel fut le principal objet que Louis XIV se proposa, dans les Codes, ou dans les Ordonnances générales de 1667, de 1669, de 1670 ; ou dans d'autres lois semblables qui regardent l'ordre judiciaire, & qui ne contribuent pas moins que les autres actions à immortaliser la gloire de son règne.

Mais il est attaché à la condition humaine de ne produire aucun Ouvrage où il ne se glisse quelque imperfection : il n'est point d'esprit, quelque vaste qu'il soit, qui puisse tout prévoir ; & les Législateurs les plus éclairés n'ont pas rougi d'avouer qu'ils devoient plus souvent au secours de l'usage & de l'expérience, qu'à leurs propres réflexions. C'est cet usage & cette expérience, plus sûre que les loix mêmes, qui ont montré qu'il manquoit encore quelque chose à l'entière perfection des Ordonnances qui ont établi les règles de la procédure ; & c'est par cette raison qu'on jugea à propos d'en faire une revision exacte, soit pour en bannir toute obscurité ou toute équivoque, soit pour suppléer ce qui y manque en quelques endroits, soit enfin pour essayer de simplifier encore plus le style judiciaire, d'abréger la longueur & de diminuer les frais de la procédure. Comme il étoit impossible d'embrasser, en même temps, toutes les parties d'un projet si étendu, & que les instructions criminelles sont les plus importantes & les plus privilégiées ; Louis XV crut qu'il falloit commencer cet Ouvrage par un nouvel examen de l'Ordonnance de 1670 ;

86 MERCURE DE FRANCE.

& , dans le grand nombre de matières que cette Ordonnance contenoit , on donna la préférence à ce qui regarde l'instruction du faux ; soit parce que la rédaction des deux titres qui s'y rapportent n'a pas été faite avec autant d'exactitude , de distinction & de détail qu'il auroit été à désirer ; soit parce que les Juges , obligés de suppléer , par leur attention , ce qui manquoit à ces deux titres de l'Ordonnance , l'ont expliquée si différemment , ou quelquefois même avec si peu de succès , qu'il se trouve peu d'instructions uniformes & régulières sur le faux. De là vient qu'il n'y en avoit presque point où l'on ne découvrit des défauts essentiels , qui obligent les Tribunaux supérieurs à la déclarer nulle. Ce fut donc pour prévenir tous ces Jugemens , que M. le Chancelier d'Aguesseau travailla , sous l'autorité du Souverain , à la rédaction de l'Ordonnance de 1637. M. Serpillon , qui avoit étudié , toute sa vie , les loix criminelles , s'étoit sur tout appliqué à éclaircir toutes les questions qui avoient rapport au crime de faux ; le seul contre lequel nous ayons conservé la voie d'inscription que le droit Romain exigeoit pour les plus grands crimes : c'est ce qu'on

a fait dire à Coquille, qu'en France nous n'avons pas reçu la peine du talion, pratiquée chez les Romains, sinon en cas de crime de faux, auquel l'inscription est requise ; & , par conséquent, qu'elle a lieu, dans ce cas, contre le calomniateur qui accuse.

Chymie Hydraulique, pour extraire les sels essentiels des végétaux, des animaux, par le moyen de l'eau pure ; par M. le Comte de la Garaye : nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de notes, par M. Parmentier, Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie, ancien Apoticaire Major de l'armée Saxone & de l'Hôtel des Invalides, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, &c. &c. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quay des Augustins.

La première édition de la Chymie Hydraulique parut en 1746. M. le Comte de la Garaye réandoit auparavant, dans le Royaume, les remèdes qui provenoient de sa nouvelle méthode : mais le Roi ayant désiré que ces remèdes, dis-

38 MERCURE DE FRANCE.

tribués dans le silence, fussent rendus publics, pour le bien de ses Sujets & de l'humanité, l'Auteur se rendit bientôt aux vœux de Sa Majesté, & publia ses expériences ; & l'on peut dire que jamais homme ne porta à un plus haut degré, l'amour de l'humanité, le zèle du bien public, la sensibilité pour les malheurs d'autrui, le desir de prévenir & de soulager l'infortuné souffrant. Aussi M. Parmentier compare-t-il ce vertueux citoyen à M. de Chamouffet ; & voici comme il termine le parallèle qu'il en fait :
» Ces deux amis des hommes laissent de
» grands exemples à suivre ; j'ose assurer
» que leurs imitateurs, quoiqu'en disent
» les détracteurs du genre humain, ne
» sont pas aussi rares qu'on voudroit le
» faire entendre. Le sentiment de bien-
» faisance nous est tellement naturel,
» qu'en France sur-tout, depuis notre
» jeune Monarque jusqu'au dernier de
» ses Sujets, l'humanité est sûre d'avoir
» ses partisans & ses protecteurs.

Cette nouvelle édition est considérablement augmentée de notes. Dans la multitude de celles qui nous ont paru les plus intéressantes, nous allons en citer une, que nous prenons au hasard, afin de faire juger du mérite des autres.

» Il en est, sans doute, des sels appli-
» qués à l'extérieur, dit M. Parmentier,
» comme de ceux que nous prenons inté-
» rieurement ; c'est-à-dire que dans le
» nombre il y en a plusieurs qui ont
» un effet plus efficace & plus marqué,
» que les plantes d'où on les a extraits ?
» par exemple, il est bien certain que le
» sel de Thymelea, pour parler le lan-
» gage de cette Chymie, ne produira
» jamais une action aussi prompte, ni
» aussi vive, que le végétal lui-même
» dont l'usage, comme topique ou exu-
» toire, est en vogue, depuis que M. le
» Roi nous en a si bien démontré les
» avantages, dans beaucoup de mala-
» dies rebelles & difficiles à guérir. A
» ce sujet, je dois faire part d'une ob-
» servation qui m'a été communiquée
» par une Dame aimable & aussi in-
» téressante par les charmes de la figure,
» que par les qualités du cœur & de
» l'esprit. Madame de B. qu'un tendre &
» solide attachement pour son époux,
» avoit condamnée, pendant plusieurs
» années, aux fonctions pénibles & dé-
» sagréables d'une garde malade assidue,
» a remarqué que quand on fait subir à
» l'écorce du Garou, ou Thymelea, une

96 MERCURE DE FRANCE.

» préparation avant de l'employer, ce qui
 » consiste à la mettre en macération dans
 » le vinaigre, il en résulte quelques in-
 » convéniens qu'on n'éprouve jamais,
 » lorsque, au lieu de vinaigre, c'est de
 » l'eau dont on s'est servi. Voici comme
 » Madame de B. explique l'action de ces
 » deux fluides sur l'exutoire en question:
 » l'eau, dit-elle, dispose & développe
 » le principe médicamenteux qui va agir,
 » tandis que le vinaigre, au contraire,
 » l'émousse & le bride, en occasionnant
 » de plus, sur la peau, une sorte de cris-
 » pation qui en resserre les pores. J'ai eu
 » occasion de vérifier sur le bras d'une
 » Dame, chère à sa famille & à ses amis,
 » qu'en effet cette explication étoit on
 » ne peut plus juste, & qu'il falloit, dans
 » ce cas, donner la préférence à l'eau;
 » & cette circonstance me rappelle que,
 » pendant la dernière guerre, j'ai vu
 » souvent que les cantharides que l'on
 » met ordinairement avec du levain
 » font agir avec moins d'énergie & de
 » célérité, que si l'on avoit pris pour
 » expédient une matière résineuse. J'ai
 » déjà dit combien les acides affoiblissent
 » soient les vertus des plantes purga-
 » tives ou vénéneuses. On fait que

» les accidens funestes, causés par le
 » *stramonium*, sont combattus par les
 » acides végétaux ; que le suc de citron
 » est une des substances les plus propres
 » à modérer l'activité de l'*Opium*, & à
 » remédier aux effets dangereux qui pro-
 » viennent de l'abus qu'on en fait ; que
 » l'oximel scillitique & colchique opère
 » différemment que ces racines bulbeu-
 » ses, prises en substance ou en décoc-
 » tion : mais, quoique les acides soient
 » les plus puissans correctifs de tous ces
 » végétaux, il faut cependant bien pren-
 » dre garde de ne les administrer qu'avec
 » les plus sages précautions & les plus
 » grands ménagemens.

La manière distinguée & éclairée, avec laquelle M. Parmentier parle des Savans, le ton simple & modeste qu'il emploie pour présenter ses judicieuses réflexions, manifestent l'homme honnête, le Pharmacien profond & le Chymiste instruit. Nous aurions désiré que M. Parmentier insérât dans la Chymie Hydraulique la dissertation de l'eau de la Seine, qu'il vient de publier, pour rassurer les habitans de la Capitale, sur la salubrité de leur boisson ordinaire ; car quel Ouvrage en étoit plus digne, que celui dans

92 MERCURE DE FRANCE.

lequel il est question d'extraire de tous les corps leurs principes les plus actifs, à la faveur de l'élément aqueux ?

On trouve chez le même Libraire : *Gaubii Institutiones Pathologiæ ; Lugd. Bat. 1774, in-12. Prix, 3 liv. relié.*

Le même délivre actuellement les tomes 2 & 3 de l'Histoire des Insectes de M. de Résumur, in-4. aux conditions du Prospectus.

La France Illustre, ou le Plutarque François ; contenant l'histoire des Généraux, des Ministres & des Magistrats ; par M. Turpin. Vol. in-8. A Paris, chez l'Auteur, porte Saint-Jacques ; & chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Un homme d'esprit interrogé lequel de tous les livres de l'antiquité il voudroit conserver, s'il ne pouvoit en obtenir qu'un seul : *les hommes illustres de Plutarque*, répondit-il. Il n'y a peut-être point, en effet, de livres plus propres à former les hommes, soit pour la vie publique, soit pour la vie privée. M. Turpin, en prenant

Plutarque pour modèle, s'est aussi proposé le même but. Il omettra plusieurs détails peu intéressans, pour s'occuper plus particulièrement des traits de caractère, de mœurs ou de passions, qui non seulement peignent l'homme, mais servent encore de leçons au lecteur. On doit, de plus, regarder l'Ouvrage que M. Turpin entreprend aujourd'hui, comme un monument élevé à la gloire de la Noblesse Française, & de tous ceux qui ont bien mérité de la nation, par leurs travaux publics ou privés. Un pareil monument ne pourroit-il pas remplacer les statues, ou les trophées que les anciens avoient coutume d'élever à la gloire de leurs grands hommes ?

Chaque cahier de *la France illustre* sera décoré du portrait du Guerrier, du Magistrat ou de l'Homme public, dont M. Turpin donnera l'histoire. La comparaison que le lecteur pourra faire des traits transmis par la gravure, avec le portrait tracé par l'Historien, fixera celui-ci dans la mémoire, tandis que l'autre se peindra dans l'imagination. Quel lecteur d'ailleurs ne prendra plaisir à contempler les traits de physionomie de celui dont l'Historien lui peindra l'ame & le

94 MERCURE DE FRANCE.

caractère. M. Turpin invite donc les Familles à lui confier les portraits de leurs ancêtres, pour en perpétuer les traits par le secours du burin. C'est un hommage qu'elles rendront à leur mémoire; c'est une complaisance pour le public, qui aime à contempler les traits des bienfaiteurs de la patrie, dont il lit les actions. Il seroit aussi à désirer que Messieurs des Etats-majors voulussent bien communiquer à l'Historien les traits qui peuvent relever la gloire de leurs Corps, afin qu'il en soit fait usage dans l'occasion. Les Ecrivains Grecs & Romains ont corrigé la sécheresse de leur sujet, en tirant de l'oubli une infinité d'actions héroïques, faites par de simples Légionnaires. Ces faits particuliers sont propres à entretenir la valeur nationale. Le Militaire, à qui l'on rappelle la gloire que son Régiment s'est acquise dans une action, se forme une plus haute idée de son métier. Cette collection renfermera plusieurs traits qu'il pourroit lire avec fruit.

Le degré de perfection que l'Auteur se propose de donner à cette entreprise, en rend l'exécution dispendieuse; mais étant faite pour occuper une place dans les cabinets de livres les mieux choisis,

il n'a été rien épargné pour assurer sa destinée. Le prix, pour chaque année, sera de 30 liv. franc de port, pour les abonnés; & de 36 liv. pour ceux qui ne le font point. L'Auteur s'oblige à donner pour étrennes, à ses abonnés, un treizième cahier qui contiendra la vie des Littérateurs & des Artistes contemporains des grands hommes dont il aura donné l'histoire pendant l'année. Les grands hommes, dont il fera mention cette année, formeront une histoire complète du règne de Louis XV.

Le premier cahier de cette importante collection vient de paroître; il nous offre le portrait & l'histoire du Maréchal de Saxe. « Quoique Maurice, Comte de
 » Saxe, soit né, nous dit l'Historien,
 » dans une terre étrangère, la France
 » qu'il adopta, & qu'il rendit triom-
 » phante, a droit de l'inscrire dans ses
 » Fastes & de le compter parmi ses Héros.
 » La patrie du grand homme est le pays
 » qui fut le théâtre de sa gloire,

» Maurice, né à Dresde, le 19 Octo-
 » bre 1696, fut l'unique fruit des amours
 » d'Auguste II, Electeur de Saxe, & de
 » la Comtesse de Conismarck, Suédoise,
 » qui comptoit des Ministres & des Hé-

36 MERCURE DE FRANCE.

„ ros parmi les ancêtres ; sa beauté fut le
 „ moindre des dons qu'elle reçut de la
 „ nature ; supérieure à son sexe , par l'as-
 „ semblage de tous les talens qui forment
 „ le grand homme , l'Europe l'eût com-
 „ tée parmi ses premiers Souverains , si
 „ la naissance l'eût appelée au gouver-
 „ nement d'un Empire : mais si elle n'eut
 „ point de Couronne , elle eut du moins
 „ la gloire d'asservir un grand Roi. Née
 „ tendre & sensible , ses foiblesses sem-
 „ blent avoir été anoblies & par celui
 „ qui en fut l'objet , & par celui qui en
 „ étoit le fruit. Auguste étoit le Prince le
 „ plus accompli de son siècle ; Maurice
 „ devint le Héros du sien. Les demi-
 „ Dieux de l'antiquité ont eu une tache
 „ originelle. La naissance d'Hercule n'a
 „ point flétri la mémoire d'Alcmène ; on
 „ respecta des erreurs & des fautes dont
 „ on retiroit le fruit , & le merveilleux
 „ les consacra.

„ Les premiers penchans de Maurice
 „ se manifestèrent pour la guerre. Les
 „ exercices militaires furent les seuls
 „ amusemens de son enfance ; un beau
 „ cheval excitoit ses transports , & son
 „ unique passion étoit de le dompter : à
 „ l'exemple d'Achille à Scyros , il s'élan-
 „ çoit

„ çoit avec enthousiasme sur des armes ,
 „ pour en examiner la forme & en essayer
 „ la trempe. Contempteur dédaigneux de
 „ toutes les frivolités qui captivent l'en-
 „ fance, il sembloit parvenu à la matu-
 „ rité, sans le secours du temps. L'édu-
 „ cation Allemande a quelque chose de
 „ plus viril que la nôtre ; nous abandon-
 „ nons l'enfance & la jeunesse à des His-
 „ trions plus propres à former des Héros
 „ de théâtre, qu'à donner des défenseurs
 „ à la patrie : pressés de jouir, nous dis-
 „ pensons les jeunes gens d'être essentiels ;
 „ il nous suffit qu'ils soient aimables.
 „ Mais heureusement nous commençons
 „ à nous appercevoir de nos erreurs.

Ce fut contre la France que Maurice fit
 son apprentissage de guerre, à l'école
 d'Eugène & de Malbouroug, Généraux
 bien dignes de former un pareil Elève.
 L'Historien fait, à ce sujet, une réflexion
 sur les jeux de la fortune, qui se plaît à
 tromper la prévoyance humaine. Eugène
 né en France, & dédaigné par elle, en
 devient la terreur. Maurice, né en Alle-
 magne, y apprend l'art de vaincre ; il fait
 l'essai de ses talens militaires contre la
 France, & en devient dans la suite le
 soutien.

E

L'Historien, sans entrer dans le détail des expéditions militaires du Comte de Saxe, n'omet cependant rien de ce qui peut assurer à ce Général la gloire d'avoir été le plus grand Capitaine de son siècle. La célèbre victoire de Fontenoi fut due principalement à sa vigilance & à sa capacité. Ce Général cependant étoit alors presque mourant. Il se fit traîner dans une voiture d'osier, pour visiter tous les postes. Pendant l'action, il monta à cheval ; son extrême foiblesse faisoit craindre, à tout moment, qu'il n'expirât : c'est ce qui fit dire au Roi de Prusse, dans une Lettre qu'il écrivit, long-temps après, » qu'agi-
 » tant, il y a quelques jours, la question
 » de savoir quelle étoit la bataille de ce
 » siècle qui avoit fait le plus d'honneur
 » au Général, les uns avoient proposé
 » celle d'Almanza, & les autres celle de
 » Turin ; mais qu'il étoit d'avis que c'étoit
 » celle qu'un Général, à l'agonie, rem-
 » porta sur les ennemis de la France.

Maurice a étendu les limites de l'art de la guerre, non seulement par ses travaux, mais encore par un Ouvrage instructif, qu'il appeloit modestement ses *rêveries*. C'est ce dont le lecteur pourra se convaincre, en lisant cette histoire ; & après



M A I. 1775. 99

avoir vu ce grand homme à la tête des armées, il prendra sans doute plaisir à le suivre avec l'Historien, presque dans l'intérieur de sa maison, à l'examiner dans son déshabillé, à prêter l'oreille à ses conversations les plus familières. Ce Général, habile à pénétrer dans les cœurs, recherchoit la valeur modeste, pour l'employer, & refusoit sa confiance à ces fanfarons, toujours empressés à demander ses ordres pour marcher à l'ennemi. » Ces » charlatans, disoit-il, ressembloient au » cheval de bronze, qui a toujours le pied » levé & qui ne marche jamais.

Quand on lui proposoit une attaque où il falloit sacrifier quelques soldats : » Dis- » férons, répondoit-il, de quelques jours ; » le plus beau succès est celui qui coûte le » moins de sang ; un Grenadier m'est » précieux, il faut vingt ans pour le remplacer.

La confiance dont l'honoroit le Monarque lui attiroit une foule d'importuns, qui sollicitoient des grâces. Incapable de tromper par de fausses promesses, il leur disoit avec ingénuité : » Messieurs, » je suis bien le maître de faire casser des » jambes & des bras ; je les épargne, » quand je puis : mais je ne dispose pas

E ij



„ des grâces du Roi ; je rendrai simple-
 „ ment témoignage des services que vous
 „ avez rendus “. Il est vrai que sa recom-
 mendation étoit rarement stérile.

Le Maréchal de Saxe pensoit que les spectacles & les fêtes étoient propres à distraire le soldat de la réflexion sur les dangers & les fatigues de son métier ; ainsi il eut soin de faire naître , dans son armée , la gaieté qui régnoit dans son cœur. La veille d'une bataille , il avoit toujours un spectacle à donner ; & à peine étoit-on sorti de la fête , qu'il falloit marcher à l'ennemi. Observateur rigide de la discipline , il vouloit qu'on en tempérât la rigueur par le ton de l'affabilité. Le Major d'un Régiment , qui ne savoit se faire obéir qu'en maltraitant le soldat , reçut un coup de balle à la cuisse , dans un exercice à feu. Ce crime excita une grande rumeur. Le Maréchal se rendit chez le blessé & dit , en présence de beaucoup d'Officiers : „ Voilà comme le soldat
 „ François paye les coups de canne qu'on
 „ lui donne par humeur.

Quoique le Maréchal de Saxe ne fût point infatué de la chimère de la naissance , & qu'il reconnût dans les hommes une égalité établie par la nature , & qui ne de-

voit être dérangée que par l'inégalité des talens, il ne pouvoit supporter ceux qui s'oublient ; il vouloit que tout fût en sa place. On lui reprocha souvent de prostituer sa confiance, à des personnes d'une réputation équivoque : » Que voulez-vous, répondoit il ; on les chasse par la porte, ils rentrent par les fenêtres ; tous les gens de ma sorte sont exposés à la séduction. D'ailleurs il est certaines personnes dont on peut exiger des services, que d'autres plus délicates refuseroient de rendre. Je les prends pour ce qu'ils sont ; il faut tirer parti des moindres atomes.

Il connoissoit parfaitement la mesure de ses talens. Convaincu qu'il étoit plutôt né pour conquérir que pour gouverner, il s'abstenoit de toute discussion sur les mystères de la politique. Il étoit encore plus réservé à parler de guerre avec ceux dont il ne pouvoit tirer aucune instruction. Une femme, qui jouissoit alors de la plus haute faveur, exigea son secret sur les opérations de la campagne qu'il alloit entamer. Il crut que cette complaisance seroit une foiblesse ; & , sur son refus, cette femme irritée jura d'être son éternelle ennemie. Le Maréchal en rendit

compte au Roi , qui fit éclater son mécontentement par de justes menaces. C'étoit le présage d'une disgrâce que la favorite crut devoir prévenir ; & , pour en dérober l'éclat au public , elle envoya prier le Maréchal de se rendre avec elle à l'Opéra. Il fut exact à l'invitation ; & , en l'abordant , il lui dit : » Oh ! Madame , pour » ces sortes de choses , je serai toujours à » vos ordres.

Le Comte de Saxe avoit un tempérament ardent qui le livroit aux femmes ; mais , peu constant dans ses goûts , il ne cherchoit qu'à les varier , & souvent sans beaucoup de délicatesse. Ses passions pouvoient même être regardées comme les faillies passagères d'un cœur facile à s'enflammer & à s'éteindre. Une aventure , rapportée par son Historien , le prouve assez. Mademoiselle Lecouvreur , célèbre Actrice du Théâtre François , qui aimoit le Comte de Saxe & en étoit aimée , instruite de la situation critique de son amant , lors du séjour qu'il fit en Courlande , pour faire valoir ses prétentions sur ce Duché , avoit , en sa faveur , fait le sacrifice de tout son mobilier. Lorsque le Comte revint à Paris , la reconnoissance , sous le nom de l'amour , le conduisit

chez Mademoiselle Lecouvreur. Il ne se donna pas le temps de défaire ses bottes, ni de réparer le désordre d'un long voyage. C'étoit, dit l'Historien, un Tartare qui sembloit revenir d'une course. L'Héroïne de théâtre étoit retenue dans son cabinet, pour des affaires pressées. Se trouvant seul dans l'appartement, il apperçoit sur la cheminée, une Lettre écrite par un amant favorisé, qui se lamentoit sur le retour d'un rival qui alloit le supplanter. Il y avoit ces mots, dans cette douloureuse complainte : » Comment ferons-nous pour » nous revoir ? Je laisse à l'amour & à » votre cœur le soin d'en ménager les » moyens«. Le Comte, moins affligé que surpris de sa défaite, voit entrer son amante infidelle qui se jette dans ses bras, avec un épanouissement de joie qui en eût imposé à un amant moins instruit. Le Comte, au lieu d'éclater en reproches vulgaires, recoit ses caresses avec transport ; mais craignant de lui laisser appercevoir un dépit secret, il lui dit : » Il faut » que je vous quitte, pour reparoître » dans un état plus décent ; dans un moment je suis à vous ». Il la quitte ; & , au lieu d'aller chez son baigneur, il se rend chez son rival, surpris d'une pareille

visite ; il lui propose de monter dans un fiacre avec lui. Cette invitation ressembloit à un appel sur l'arène : il fut accepté. La surprise fut encore plus grande, lorsqu'il vit qu'on le menoit chez Mademoiselle Lecouvreur , à qui le Comte dit , en l'abordant : » Ma Tourterelle , vous » ne serez plus embarrassée des moyens » de revoir Monsieur ; le voilà , c'est moi » qui vous l'amène ; c'est au vaincu à » couronner le vainqueur ». L'amante confondue pleure , gémit , & veut héroïquement se poignarder. On l'arrête , & on lui promet son pardon. Le Comte étoit lui-même coupable de trop d'infidélités , pour ne pas excuser les faiblesses des autres ; assuré de trouver partout des dédommagemens , il cessa d'être son amant , sans cesser d'être son ami.

Nous omettrons plusieurs autres traits, ou anecdotes propres à nous faire connoître le Maréchal de Saxe ; afin de mettre sous les yeux de nos lecteurs le portrait que l'Historien nous a tracé de sa personne. » Maurice , Comte de Saxe , étoit d'une » haute taille. Sa force semble justifier » tout ce que les Grecs exagérateurs ont » publié de Milon le Crotoniate. Il rom- » poit un fer à cheval , sans efforts : on l'a

» vu plusieurs fois tortiller de gros clous
» avec ses doigts, & en faire un tire-
» bouchon. Il fut insulté, dans les rues
» de Londres, par un boueur ; il le saisit
» par le chignon & le jeta sur son tombe-
» reau dégouttant d'une boue liquide. Son
» tein balané, ses sourcils noirs & épais
» lui donnoient un air dur, qu'il tempé-
» roit par un sourire gracieux. Il suffisoit
» de le voir, pour deviner qu'il étoit né
» pour la guerre. Alexandre envioit à
» Achille le bonheur d'avoir eu un hom-
» me pour transmettre ses actions héroï-
» ques à la postérité ; le Maréchal de
» Saxe, aussi grand & plus heureux que
» le Héros Macédonien, a eu M. Thomas
» pour panégyriste,

» L'hommage le plus glorieux, rendu à
» sa mémoire, est celui de ces Grena-
» diers, qui, passant à Strasbourg, aiguil-
» lèrent la lame de leur sabre sur son
» tombeau. Cet enthousiasme nous rap-
» pelle l'admiration dont les Turcs, à la
» prise de Croya, furent saisis pour Scan-
» derberg, autrefois leur vainqueur. Ils
» tirèrent son corps du tombeau, pour
» lui rendre des honneurs funèbres dignes
» d'un Héros. Les uns lui enlevèrent son
» casque, les autres son bouclier & son

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

» épée, dans la confiance d'être invinci-
 » bles en portant ces armes triomphantes.
 » Ils hachèrent tout son corps, pour en
 » faire des reliques : ceux qui lui coupè-
 » rent les parties naturelles furent per-
 » suadés que leurs enfans seroient aussi
 » braves & aussi vigoureux que lui. Les
 » Hymnes de la victoire, chantés par le
 » peuple & le soldat, sont le plus beau
 » Panégyrique d'un Général.

Cette Histoire, & celles du Maréchal
 de Choiseul & du grand Condé, que M.
 Turpin a ajoutées à la suite des *Vies des*
hommes illustres de France, publiées par
 l'Abbé Perau, sont un sûr garant de l'inté-
 rêt que l'on doit espérer de trouver dans
 la collection que nous venons d'annoncer.
 M. Turpin, qui a débuté dans la carrière
 de l'Histoire, de la manière la plus ho-
 norable, fait, par l'énergie & la dignité
 de son style, soutenir la noble fonction
 d'Historien.

* *Adonis*. Imitation du chant huitième
 de l'*Adoné* du Cavalier Marin : à Lon-
 dres ; & se trouve à Paris, chez Mufier

* Les deux articles suivans sont de M. de
 la Harpe.

» On a tâché, dit le Traducteur, dans
» son avertissement, de mettre dans cette
» imitation une suite & des liaisons qu'on
» chercherait vainement dans l'Original;
» on a même pris la liberté d'y ajouter
» plusieurs idées. Mais quelques change-
» mens, quelques transpositions qu'on ait
» été obligé de faire, les lecteurs y recon-
» noîtront sans peine le génie Italien. Si
» cet essai de traduction, ou plutôt d'imi-
» tation très-libre, a le bonheur de plaire,
» on pourra donner tous les chants de
» l'*Adoné*, par morceaux détachés, dans
» le même goût que celui-ci; c'est-à-dire
» qu'on ne saisira dans ce Poëme, que
» ce qu'il renferme de plus agréable, &
» qu'on laissera de côté toutes les lon-
» gueurs, tous les petits détails, tous les
» concetti qui déparent cette production
» trop ingénieuse, disons le mot, trop Ita-
» lienne. Par ces retranchemens indispen-
» sables, il pourra très bien arriver que
» de trois ou quatre chans du Cavalier
» Marin, on n'en fasse qu'un seul: ainsi
» le public n'a point à craindre qu'on le
» surcharge d'un Ouvrage volumineux.
» On ne consultera dans ce travail, que le

108 MERCURE DE FRANCE.

» génie de notre langue & le goût de notre
 » nation. Ces parties séparées seront im-
 » primées dans le même format, avec
 » les mêmes embellissemens & le même
 » caractère Typographique, que celle
 » qu'on fait paroître aujourd'hui.

L'*Adoné* est un Poème en 24 chants ; le plus considérable des Ouvrages de J. Baptiste Marini, célèbre poète Italien ; que nous appelons le Cavalier Marin. Son Poème d'Adonis pêche par le défaut d'action, par la prolixité & la monotonie des descriptions ; mais il est semé d'idées fines & délicates, & de peintures voluptueuses. Nous en citerons quelques morceaux, qui suffiront pour faire connaître le génie du poète Italien, le ton de l'Ouvrage & le style de l'imitateur.

Vénus, dans le huitième chant, se présente aux regards d'Adonis, au moment où il s'éveille. Elle l'enlève sur son char & le conduit à Paphos. Voici la description du Palais de la Déesse.

» Qui pourroit décrire ce Palais enchan-
 » teur ! La *Flatterie*, qui se tient sur le
 » seuil de la porte, attire les jeunes étran-
 » gers ; la *Vanité* leur fait un riant accueil ;
 » la *Confiance* encourage les plus timides ;
 » la *Richesse*, vêtue d'un habit de pourpre,

» étale devant eux tous les trésors ; la
 » *Promesse* engageante les prend par la
 » main ; & la *Gaieté*, au visage riant, les
 » accompagne. Les *Soupirs* y font des ha-
 » leines de feu ; le *Regard* est coquet ; le
 » *Sourire*, agaçant ; les *Jeux* courent
 » embrasser les *Plaisirs* ; les *Charmes* se
 » jettent dans les bras des *Amusemens* ; la
 » *Joie* chasse loin d'elle les soucis incom-
 » modes, & folâtre sans cesse ; l'*Amou-*
 » *reuse Pensée*, le front baissé, est toute
 » entière à l'objet qui l'occupe : la *Prière*,
 » à genoux, demande du relâche à la
 » *Douleur* ; & la *Paix*, à la *Guerre*. Le
 » *Geste*, messager muet du *Desir*, se fait
 » entendre ; le *Baiser* présente ses lèvres
 » & se fond dans un baiser ; la *Langueur*
 » se repose à chaque pas ; le *Sommeil* la
 » suit, avec un front appesanti, & se sou-
 » tenant à peine. La troupe des *Songes*
 » voltige autour de lui, les uns parés de
 » fleurs, les autres couverts de cyprés ; le
 » *Mystère* est enveloppé d'un voile presque
 » impénétrable. On ne peut l'apercevoir
 » que dans l'ombre de la nuit ou dans l'épais-
 » seur des forêts. Chaque jour il s'enrichit
 » des pertes de l'*Indiscrétion*. La *Complai-*
 » *sance* facile prévient ses goûts ; les *Soins*
 » obligeans composent son cortège ;

110 MERCURE DE FRANCE.

» la *Jeunesse* fait des couronnes de lys, &
 » tresse avec des roses les boucles de ses
 » cheveux. La *Beauté*, les *Grâces*, les
 » *Agrémens* & les *Charmes* se tiennent par
 » la main ; l'aimable *Folie* danse au milieu
 » d'eux ; l'*Espérance* flatteuse & perfide les
 » suit, avec le *Désir* plein d'agitation.
 » L'*Occasion* ne fait que se montrer &
 » disparaître ; elle a peur qu'on ne lui fai-
 » sisse le toupet de cheveux qu'elle a sur
 » le front. L'*Audace* tremble elle-même,
 » au premier larcin qu'elle fait. La *Li-*
 » *cence* porte ses mains téméraires sur tout
 » ce qui se présente ; l'adroite *Tromperie*
 » & l'ingénieux *Mensonge*, tous deux
 » masqués, se promènent ensemble. La
 » *Fraude* couvre de fleurs les serpens de
 » son horrible chevelure ; une voix douce,
 » un sourire agréable, cachent le venin
 » de sa langue. Les *Serments* faux, ou in-
 » fidèles, s'envolent avec des ailes légères,
 » sont répandus dans les airs. Les *Soupirs*,
 » les *Sanglots* entrecoupés, la *Crainte*,
 » au regard abbattu, marchent sur les
 » pas de la *Colère* ; si facile à apaiser.

Ce dernier trait de la colère facile à
 apaiser est peut-être le plus heureux de
 tous, parce qu'il est le plus vrai & le plus
 naturel. Il y en a quelques autres qui ont

de la finesse & de l'agrément. Mais d'ailleurs quel abus d'esprit ! Que cette profusion d'allégories est froide & de mauvais goût ! C'est bien là que les figures sont l'opposé de la Poésie. Combien le seul morceau de la ceinture de Vénus, dans Homère, est supérieur à tout ce clinquant du bel-esprit moderne ! Comme toute figure devient un défaut, dès- qu'elle ne présente pas un grand sens, ou une image vraie & frappante ! Qu'importe que les *Charmes* se jettent dans les bras des *Amusemens*, & que les *Jeux* embrassent les *Plaisirs* ? Et quelle idée de faire marcher les *Sanglots* sur les pas de la *Colère* ! Comparez à ce morceau, qui n'est guère qu'un amas de défauts brillants, le temple de l'amour dans la *Henriade* ; & voyez combien on retrouve le goût antique, le génie de la belle Poésie, dans ce Poëme, que l'envie & l'ignorance ont accusé si souvent de n'être qu'un monument de bel-esprit.

Le repentir les suit, détestant leurs fureurs ;
Et baissés, en soupirant, les yeux mouillés de
pleurs.

On croit revoir dans ce tableau celui

112 MERCURE DE FRANCE.

des prières qui suivent l'injure, dans le neuvième livre de l'Illiade. Opposons cependant à ces défauts de Marini quelques traits, dans lesquels il se rapproche plus des anciens, &, par conséquent, de la belle nature. Il peint Vénus irritant les desirs d'Adonis.

» Elle s'étoit un peu enfoncée dans le
 » bosquet, comme par modestie, de ma-
 » nière cependant qu'on pouvoit la voir à
 » travers le feuillage. Qui connaît mieux
 » que Vénus l'art d'irriter les yeux ! Elle
 » se montre & se cache tour-à-tour. On
 » s'apperçoit même qu'elle rougit. Tous
 » ses gestes, toutes ses attitudes, tous ses
 » mouvemens formés à dessein semblent
 » l'ouvrage de la timide retenue. Cette
 » pudeur enfantine, cet embarras qui
 » paraît ingénu, lui prêtent de nouveaux
 » charmes. Tous les arbrisseaux empressés
 » se disputent l'honneur de l'ombrager.
 » Ils étendent, ils penchent leurs ra-
 » meaux à l'envi, moins pour la parer
 » des rayons *curieux* du Soleil, que pour
 » s'en approcher eux-mêmes de plus près
 » pour l'embrasser & la caresser. Leur
 » sève, autrefois vagabonde, se préci-
 » pite aux extrémités des branches qui
 » touchent la Déesse. On vit même un

» jeune hêtre qui , ne pouvant renfermer
» le plaisir qu'il ressentait , poussa des
» boutons & devint plus touffu ».

Quelle différence de ce morceau , vraiment poétique , à celui que nous venons de blâmer ! c'est ici que l'imagination est heureusement employée. Ce n'est plus une foule d'êtres moraux & métaphysiques ridiculement personnifiés ; c'est Vénus , c'est la Déesse du plaisir animant tout ce qui l'approche. Les arbres , les eaux , tout ressent de l'amour pour elle. Non-seulement il y a de l'intérêt dans ces sortes de fictions , qui nous rappellent les idées qui plaisent le plus à notre sensibilité ; mais il y a même une sorte de vérité convenue. La mythologie , dont nous avons adopté les inventions aimables , peuplait tous les élémens d'êtres sensibles ; ainsi notre imagination ne se révolte point de voir les feuilles des arbres se pencher amoureusement vers la Déesse de l'Amour , de voir les flots la caresser & s'empressez autour d'elle. Cette image du jeune hêtre qui pousse des boutons & devient plus touffu , est charmante & dans le goût des Anciens. Comme en effet rien ne ressemble plus à la sensibilité physique que la végétation , les

114 MERCURE DE FRANCE.

fables qui unissaient une Dryade à un chêne, & faisaient habiter les Sylvains dans les forêts, avaient l'avantage d'amuser l'imagination sans trop blesser le bon sens.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable;

Il doit régner par-tout & même dans la fable.

On a bien souvent cité ces vers, parce qu'ils ont un grand sens; on les a plus souvent oubliés, parce que le bon goût est fort rare. Le Cavalier Marin a péché encore contre ce bon goût, même dans le morceau que nous venons de louer, en donnant aux rayons du Soleil l'épithète de *curieux*. Quelle idée froide & bizarre de personnifier un rayon! c'est cette comparaison du bon & du mauvais à côté l'un de l'autre, dans un même Auteur & dans un même morceau, qui peut servir à former le goût. Les bonnes traductions, qui nous font connaître la Littérature ancienne & étrangère, font, en ce sens, de très-grands services rendus à la nôtre. Quoique l'*Adoné* ne soit pas un bon Ouvrage, il n'est pas sans mérite, & la traduction qu'on nous an-

nonce peut être utile, & fera connaître de plus en plus le génie des Italiens, même en s'écartant un peu de l'original. Cette version est élégante en général; mais le Traducteur devrait faire attention à rejeter certains mots nécessairement exclus de la langue poétique, comme celui de *toupet*, que nous avons remarqué, comme lorsqu'il met des *draps* dans le lit de Vénus; ces sortes de fautes sont faciles à éviter.

Les Conversations d'Emilie. A Léipfic;
& se trouve à Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-cœur.

C'est une vérité qui n'a été reconnue qu'un peu tard, que les livres élémentaires ne peuvent être bien faits que par des personnes fort supérieures à ce genre de travail. Il faut posséder très-bien une manière pour n'en offrir que les résultats les plus intéressans; il faut beaucoup de justesse d'esprit pour les saisir, beaucoup de méthode pour les présenter, beaucoup de goût pour écarter l'inutile. C'est par toutes ces raisons (pour le dire en passant) qu'un bon Journal ne peut être

116 MERCURE DE FRANCE.

l'ouvrage que d'un homme de lettres très distingué par son esprit & ses talens. Chargé de former le goût de ses lecteurs, comment fera t-il, s'il n'en a pas lui-même, ce qui arrive le plus souvent ? Et quelle grâce aura t-il à parler d'esprit & de style, s'il écrit comme un pédant ennuyeux ou comme un satirique grossier ?

Les conversations d'Emilie sont un livre de morale élémentaire, à la portée d'un enfant ; mais il est composé de manière à être lu avec plaisir par des hommes instruits. Il y règne une simplicité aimable, qui inspire le goût de la vérité & de la vertu. La tendresse & la vigilance maternelle, jettent de l'intérêt dans les conversations d'Emilie avec sa mère. On aime à voir une femme, qui paraît d'un esprit très sage & très cultivé, descendre jusqu'à celui d'un enfant, pour l'élever, peu à peu, jusqu'au sien ; on suit les progrès de l'instruction dans une âme neuve & docile, à qui l'on fait concevoir & sentir successivement tous les principes de morale qui fondent la société & en établissent les rapports. Ces principes ne sont pas prolixement étalés, de manière à inspirer l'ennui. La mère, attentive &

sage, qui fait que les enfans ont communément l'esprit juste, & qu'il ne s'agit que de leur présenter un objet à propos pour le leur faire saisir de manière à n'être pas oublié, fait toujours naître une occasion pour enseigner une vérité, & même la rend si palpable, que c'est l'enfant qui a l'air de la découvrir. Tel est le louable artifice qui règne dans ces dialogues, & que quelques exemples cités feront mieux connaître.

La mère veut faire sentir le ridicule trop commun de mettre dans la tête des enfans des mots qu'ils ne comprennent pas, & dont l'explication tient à des connaissances trop élevées, au-dessus de leur âge & de leur raison. C'est le sujet de la cinquième conversation.

E M I L I E.

Maman, maman, embrassez-moi.

L A M È R E.

Très volontiers. Vous me direz sans doute pourquoi.

E M I L I E.

Oui, maman, c'est que je le mérite

118 MERCURE DE FRANCE.

bien. C'est que je suis bien savante à présent. Je fais trois choses de plus.

L A M E R E.

Trois choses ! mais vraiment c'est beaucoup de choses. Et sont-elles belles ? sont-elles utiles ?

E M I L I E.

Vous allez voir, maman. C'est que je fais qu'il y a quatre élémens, le feu, l'eau, la terre & l'air.

L A M E R E.

Bon !

E M I L I E.

Oui, maman, c'est très-vrai. Et puis, élément veut dire principe qui fait agir. Vous voyez que j'ai bien retenu. Mais ce n'est pas tout.

L A M E R E.

Eh bien !

E M I L I E.

Tenez, maman, écoutez. Il y a trois choses encore qu'on appelle les trois règnes ; le règne végétal, que vous avez

eu la bonté de m'expliquer l'autre jour : ce sont les fruits , les arbres , tout ce qui se sème ou se plante ; vous savez bien ? & puis le règne minéral , qui sont les pierres , l'or , l'argent , le fer , qu'on appelle mines , & qui se forment au fond de la terre ; & puis le règne animal , qui sont tous les animaux , les bêtes , les poissons , les oiseaux & les hommes : & voilà de quoi tout le monde est composé.

L A M E R E.

Et c'est pour cela qu'il a fallu vous embrasser ?

E M I L I E.

Oui , sûrement , ma chère maman ; est-ce que vous n'êtes pas bien aise , bien contente de moi ? Je fais tout ce qu'il y a dans le monde à présent.

L A M E R E.

Vous croyez cela ?

E M I L I E.

Mais , oui , maman. Est-ce qu'il y a encore autre chose ?

L A M E R E.

Et à qui avez-vous l'obligation de cette belle science ?

E M I L I E.

Maman, j'aurai l'honneur de vous le dire. Mais dites-moi donc, ma chère maman, si vous n'êtes pas bien contente de moi.

L A M E R E.

Je le suis de votre émulation & du plaisir que vous avez en croyant m'en avoir fait. Je vous en fais très-bon gré ; je vous en remercie même, parce que cela me prouve, que vous cherchez à me plaire. Mais, ma chère enfant, si vous voulez me faire un bien plus grand plaisir encore, il faut oublier tout cela.

E M I L I E.

Pourquoi donc, maman ?

L A M E R E.

C'est que vous ne comprenez pas un mot de ce que vous croyez si bien savoir ;
&

& que rien n'est si dangereux à votre âge que de parler des choses qu'on n'entend pas. Il en arrive toutes sortes d'inconvéniens.

E M I L I E.

Mais pardonnez moi, maman. J'entends très-bien tout ce que j'ai appris.

L A M E R E.

C'est ce que nous allons voir. Reprenons un peu ce que vous avez dit. Savez-vous qu'il y a de quoi causer huit jours avant de comprendre un seul des grands mots dont vous m'avez fait une si belle litanie.

E M I L I E.

Oh ! tant mieux, maman. J'aime tant à causer avec vous ! & puis il pleut depuis ce matin ; j'espère qu'il ne viendra personne. Nous aurons bien du temps.

L A M E R E.

Profitons-en. Eh bien ! vous dites donc qu'il y a quatre élémens ?

E M I L I E.

Oui, maman ; l'air , le feu...

E

L A M E R E.

Oh ! doucement. Je ne vais pas si vite , moi. Je dis comme M. Gobemouche , entendons-nous.

EMILIE riant de tout son cœur.

M. Gobemouche , c'est un drôle de nom. Quest-ce que c'est que M. Gobemouche ?

L A M E R E.

C'est un original qui n'a que faire à notre conversation. Nous en parlerons une autre fois. Nous disions qu'il y a quatre élémens. Et n'y en a-t-il que quatre ?

E M I L I E.

Je ne fais pas. On ne m'en a montré que quatre.

L A M E R E.

Et qu'est-ce qu'ils font ces quatre élémens que vous connaissez ?

E M I L I E.

Ah ! j'avais oublié. Il font aller le monde.

L A M E R E.

Mais, qu'est - ce que c'est que le monde?

E M I L I E.

Mais, maman, c'est tout cela, c'est Paris, c'est le Bois de Boulogne; c'est St Cloud... Voilà tout.

L A M E R E.

Voilà tout ce que vous en connaissez; Eh bien! vos quatre élémens font donc aller St Cloud & le Bois de Boulogne? Mais comment cela?

E M I L I E.

Ah! je ne fais pas.

L A M E R E.

Bon, voilà déjà votre science en défaut, &c.

La mère tâche ensuite de lui faire entendre successivement ce qu'est chacun de ces élémens par rapport à l'homme: mais elle ne va pas loin sans se servir

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

de termes que l'enfant n'entend plus & dont elle demande la signification. Alors la mère lui dit que cette explication entraînerait encore d'autres qu'elle n'entendrait pas davantage, Elle en prend occasion de lui persuader qu'elle doit s'en tenir à ce que sa mère lui apprendra, parce que sa mère seule peut savoir ce qui lui convient.

Dans un autre dialogue, la mère explique à Emilie les moyens qui procurent le bonheur. Elle l'amène, par degrés, à convenir que le plus grand bonheur est celui d'être content de soi, & on ne l'est que lorsqu'on a fait son devoir.

L A M È R E.

Quand vous étudiez mal, avec négligence, avec paresse, quelle est l'idée qui vous occupe alors ? quelle en est la cause ?

E M I L I E,

C'est que d'apprendre me donne de la peine,

L A M È R E.

Et que vous aimeriez mieux aller jouer, chanter, danser.

E M I L I E.

Cela est vrai.

L A M E R E.

C'est donc pour fuir la peine & pour avoir plutôt du plaisir que vous étudiez mal ? Eh bien ! qu'est-ce qui en arrive ?

E M I L I E.

Ah ! il en arrive tout le contraire. Quand j'ai mal étudié, j'étudie plus long-temps. L'humeur me prend, je fais tout de travers, & je ne joue pas.

L A M E R E.

Et quand vous êtes entêtée, & que vous suivez vos fantaisies, sans égards pour ce que j'exige de vous, quelle est votre idée ?

E M I L I E.

C'est que ce que je veux me fait plaisir, & que ce qu'on exige de moi ne m'en fait pas.

F iij

L A M E R E.

C'est donc pour fuir la peine & pour vous procurer du plaisir. Et qu'en arrive-t-il?

E M I L I E.

Que je m'attire une bonne pénitence ; que la peine dure tout le jour , & qu'il n'est plus question de jeu ni de plaisir.

L A M E R E.

Et quand vous étudiez bien , & que vous êtes docile , qu'en arrive-t-il ?

E M I L I E.

Oh ! que mes devoirs sont bientôt faits ! que je suis heureuse ! heureuse ! Tenez , ma petite maman , je sens là quelque chose dans mon cœur qui me rend si aise ! oh ! comme je suis gaie & contente !

L A M E R E.

Vous voyez donc bien que quand vous n'êtes pas raisonnable , vous vous trompez sur les moyens qui mènent au bon-

heur. Lorsque vous vous sentez le desir de contenter une fantaisie que je désapprouve, ou de faire quelque chose que je vous défends; si vous vous disiez: au lieu du bien que je cherche, il va m'arriver malheur; si je m'obstine; & si au contraire je cède, j'aurai un bonheur plus grand que celui auquel je renonce...

E M I L I E.

Et lequel donc?

L A M E R E.

Le plus grand de tous, celui qu'il n'est au pouvoir de personne de vous faire perdre, quand une fois vous l'avez.

E M I L I E.

Maman, dites-moi donc vite ce que c'est, je vous en prie.

L A M E R E.

Celui d'être contente de vous, de sentir là, au cœur, ce qui vous rend si aise.

E M I L I E.

Oh! c'est vrai; c'est le plus grand
Fiv

plaisir, quand j'ai là, au cœur, je ne fais quoi qui me fait rire toute seule. Comment cela s'appelle t-il, maman ?

L A M E R E.

Cela s'appelle la joie de la bonne conscience.

E M I L I E.

Qu'est ce que c'est que la conscience ?

L A M E R E.

C'est un sentiment intérieur qui nous avertit, malgré nous, de notre conduite.

E M I L I E.

Quoi ! est-ce que cela parle ?

L A M E R E.

Oui, cela crie au dedans de nous, & nous met mal à notre aise, quand nous avons fait une faute même ignorée, & cela nous fait rougir des louanges qu'on nous donne quand nous ne les méritons pas.

E M I L I E.

Et quand nous les méritons, qu'est-ce qu'elle dit, la conscience ?

L A M E R E.

Elle nous rend la louange agréable.

E M I L I E.

Je l'ai entendue quelquefois, je crois ;
mais je ne savais pas ce que c'était.

L A M E R E.

Vous ne sauriez trop l'écouter, ni trop
chercher à entendre ce qu'elle vous dit.
C'est un guide sûr. C'est un ami que
nous avons toujours en nous, & qu'on
ne saurait trop ménager. Il faut vous ac-
coutumer à questionner cet ami en vous-
même plusieurs fois le jour.

E M I L I E.

C'est drôle quelque chose qui parle
comme cela tout bas en nous mêmes. Je
vous promets, maman, que je lui par-
lerai tous les jours. Je lui dirai : ma
conscience, êtes vous contente ?

Il y a du charme dans cette naïveté
enfantine. En général ces dialogues sont
agréables à lire ; mais ils doivent avoir
un intérêt particulier pour les personnes

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

qui ont des enfans à élever. Je ne connais point pour cet âge de meilleur cours de morale. Ce livre ne peut être l'ouvrage que d'une excellente mère & d'une femme qui, née avec un esprit juste & une âme sensible, a voulu consacrer l'un & l'autre à l'éducation d'un enfant.

Les Etrennes de Santé, ou l'art de se bien porter, contenant des préceptes pour apprendre les choses qui donnent la vie la plus longue & exempte de maladies, avec différens préservatifs. Par M. de C***, D. M. P. A Epidaure; & se trouve à Paris chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis Saint Séverin; in-24 de 96 pag. Prix 12 f.

Ces Etrennes sont divisées en trois parties; les deux premières sont consacrées à l'hygiène, ou la manière de se conserver en santé. L'éducation physique des enfans y tient un rang distingué. La troisième partie contient : 1°. différens remèdes; 2°. les cas qui demandent un prompt secours. 3°. Des moyens préservatifs de nombre de maux; entre autres on y trouve le préservatif de M. de Cé-

zan, D. M. P. contre le mal vénérien.
 4°. Le dépôt à Paris des eaux minérales,
 & leur prix. 5°. Les secours gratuits, tels
 que ceux pour les noyés, &c. 6°. Enfin
 les adresses où l'on trouve différentes
 choses utiles à la santé, telles que celle
 du sieur Jacquet, rue de Vaugirard, qui
 vend la préparation antimoniale, approu-
 vée par la Faculté; celle de M. Martin,
 Apothicaire, rue & vis-à-vis la Croix
 des Petits-Champs, qui vend le chocolat
 anti-vénérien de M. le Febure, D. M. P.
 & de plusieurs Académies, &c. Le tout
 terminé par des traits anecdotiques aussi
 curieux qu'amusans.

Annales du règne de Marie-Thérèse ;
 Impératrice - Douairière, Reine de
 Hongrie & de Bohême, Archiduchesse
 d'Autriche, &c. &c. &c. dédiées à la
 Reine par M. Fromageot, Prieur-
 Commendataire, Seigneur de Gou-
 dargues, Uffel, &c. A Paris, chez l'Au-
 teur, rue Saint-Denis, vis-à-vis le
 Saint-Sépulchre; Prault fils, Libraire,
 quai des Augustins, à l'Immortalité;
 & Lacombe, Libraire, rue Christine.
 Cet Ouvrage est in-4. & in-8., avec
 plusieurs planches très-bien gravées ;

132 MERCURE DE FRANCE:

le prix de l'in-4. broché est de 12 liv.
& de l'in-8. 6 liv.

Les annales du règne de Marie Thérèse sont celles de toutes les vertus, de la grandeur d'âme & de la bienfaisance. Cette Impératrice Reine gouverne, depuis trente quatre ans, une des plus grandes parties de l'Eupore & n'a point, comme Titus, perdu un jour; elle les a tous consacrés au bonheur des différens peuples qui lui obéissent.

Lorsqu'en 1741, presque toutes les puissances de l'Europe, liguées contre la Maison d'Autriche, menaçoient Vienne, Marie Thérèse sortit de sa Capitale, emmenant avec elle l'Archiduc, aujourd'hui l'Empereur; elle alla en Hongrie; elle parut devant les Ordres de l'Etat, tenant entre ses bras un fils âgé de quelques mois, & leur adressa, en Latin, ces paroles touchantes : „ Abandonnée de mes
„ amis, persécutée par mes ennemis, at-
„ taquée par mes plus proches parens, je
„ n'ai de ressources que dans votre fidé-
„ lité, dans votre courage & dans ma
„ constance; je remets en vos mains la
„ fille & le fils de vos Rois, qui atten-
„ dent de vous leur salut “. A peine lui

donne-t on le temps de finir ce discours énergique. Les Hongrois, transportés de l'enthousiasme qu'elle avoit fait naître, tirent leurs sabres & s'écrient, d'une voix unanime : *Mourons-tous pour notre Roi Marie-Thérèse*. Les Hongrois exécutèrent ce qu'ils avoient promis. Des armées, sorties de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, & plusieurs grandes alliances terminèrent cette guerre. Dès que Marie-Thérèse n'eut plus d'ennemis à combattre, elle ne vit plus que des sujets à rendre heureux ; elle employa à ce grand objet tous les moyens qui sont entre les mains des Souverains. On vit cette Souveraine, toujours à la tête de son Conseil, guider elle-même les vues de ses Ministres ; on la vit veiller également aux besoins des particuliers & à la conduite générale des affaires ; on la vit quitter, de temps en temps, sa Capitale, & visiter tantôt une partie de ses Etats, tantôt une autre, pour y verser elle-même, sur ses sujets, les grâces & les récompenses ; on la vit faire la revue de ses armées, & présider aux exercices militaires ; enfin on sait avec quels soins elle dirigeoit l'éducation de ses augustes enfans. Elle s'affranchit de cette étiquette

134 MERCURE DE FRANCE.

qui gênoit son affabilité. Elle admit, deux fois par semaine, à sa table, vingt quatre personnes des principaux Seigneurs, & quelques-unes des Dames les plus qualifiées. Jamais l'Impératrice ne refusa d'audience, & jamais on n'en sortit mécontent d'elle. Elle établit un Ordre Militaire, auquel elle donna son nom, & qui devint la récompense des généreux défenseurs de l'Etat. L'Empereur & l'Impératrice, apprenant la victoire du Général Daun, contre les Prussiens, allèrent chez la Maréchale lui en donner la nouvelle & s'en féliciter avec elle. Quel exemple d'humanité, de bienfaisance & de bonté, cette auguste Souveraine ne donna-t-elle point, lorsqu'étant à Luxembourg, elle y reçut un messager de la part d'une femme âgée de cent huit ans, qui, pendant plusieurs années, n'avoit pas manqué de se présenter le jour du Jeudi-Saint, pour être du nombre de ces pauvres auxquels Sa Majesté Impériale & Royale lavoit les pieds ! Depuis deux ans, ses infirmités l'avoient empêchée de se rendre au Palais ; elle fit dire à l'Impératrice qu'elle avoit le plus vif regret de n'avoir pu se trouver à cette pieuse cérémonie, non à cause de l'honneur

qu'elle auroit reçu, mais parce qu'elle avoit été privée du bonheur de voir une Souveraine adorée. L'Impératrice Reine, touchée du message & des sentimens de cette bonne femme, se rendit dans le Village qu'elle habitoit ; elle ne dédaigna pas d'entrer dans une misérable cabane ; elle la trouva sur un grabat, où la retenoient ses infirmités, compagnes inséparables de l'âge. *Vous regrettez de ne m'avoir point vue*, lui dit, avec bonté, cette généreuse Princesse ; *consolez-vous, ma bonne, je viens vous voir*. Elle l'entretint pendant long-temps, & lui laissa une somme d'argent nécessaire pour lui procurer les secours dont elle avoit besoin.

Cette Histoire est écrite avec chaleur & avec intérêt : l'Auteur l'a enrichie des traits de bienfaisance & d'humanité de l'Empereur, & de la Reine de France, qui font le plus bel éloge de leur auguste mère, & qui, à son exemple, feront le bonheur & l'admiration de leurs peuples.

Le Médecin interprète de la nature, ou recueil de pronostics sur le caractère des maladies, leur guérison, leurs mé-

136 MERCURE DE FRANCE.

tales & leurs suites funestes ; trad. du Latin de M. le Docteur L. Geoffroy Klein , Conseiller-Médecin & Physicien , à Erbac ; par M. J. F. A. , Docteur en Médecine , de la Faculté de Montpellier. 2 vol. in-12. ; prix broché , 4 liv. 4 s. : à Paris , chez Mursier fils , Libraire , rue du Foin , près la rue St-Jacques.

Dison, d'après le témoignage de M. le Baron de Haller , que ce Livre , quoique peu volumineux , renferme des choses de la plus grande importance. M. Klein a puisé dans les Ouvrages des meilleurs Ecrivains , tant anciens que modernes , depuis Hippocrate & Gallien , jusqu'aux Auteurs de nos jours ; il a extrait , de cette multitude d'écrits , un petit nombre de sentences qui renferment , en peu de mots , tout ce qui concerne l'histoire des maladies , leurs signes & leurs pronostics. Les Médecins praticiens y apprendront à connoître les phénomènes d'un augure favorable & ceux qui annoncent le danger. La petitesse de ce volume a même son utilité. Le Médecin pourra le porter partout commodément , & le consulter jusqu'au-

près du lit du malade. Un praticien bien occupé peut aisément se passer de ces Ouvrages volumineux, auxquels on trouve une vaste érudition, de savantes discussions historiques & des hypothèses ingénieuses sur tous les cas particuliers. M. Klein n'a presque choisi que des phrases isolées, qui, semblables aux aphorismes d'Hippocrate, contiennent des corollaires déduits d'un grand nombre de résultats d'accord entre eux. Il est d'autant plus propre à un pareil travail, qu'il a appris auprès des malades, à distinguer ce qui est vraiment important, de ce qui n'est que savant. C'est principalement en faveur des jeunes Médecins que cet Ouvrage a été composé. On ne sauroit trop leur en recommander la lecture. Elle ne fera cependant pas tout-à-fait inutile aux praticiens les plus exercés ; elle leur épargnera bien de la peine, & ils n'y trouveront rien à rejeter.

On trouve, chez le même Libraire :

Entretiens Philosophiques & critiques, sur plusieurs points de morale & d'histoire, concernant des principes de la Philosophie moderne, dans les matières

138 MERCURE DE FRANCE.

de Religion & de critique ; par M.
M. P. P. C. 2 parties en 1 vol. in 12.
broché, 2 liv. 8 s.

On réfute, dans ces entretiens, tout ce que les libertins & les incrédules se permettent journellement de dire & d'écrire contre la Religion. Les Chrétiens instruits y retrouveront leurs principes. Ceux qui ne sont pas à portée de puiser dans des sources plus étendues ; y prendront du moins des notions sûres, & sentiront l'avantage de la vérité & d'une saine logique, sur la fausseté & la subtilité du bel-esprit.

La Religion est si intéressante, que l'homme raisonnable doit chercher, avec empressement, tout ce qui peut éclaircir sa divine origine, & dissiper les nuages que l'orgueil, l'ignorance & le libertinage du cœur & de l'esprit, veulent répandre. On a beau s'étourdir, on peut parvenir malheureusement à éluder, dans la chaleur des passions, la crainte & les remords : mais on ne peut ni reculer, ni changer le terme fatal ; & l'évidence, dont l'incrédule veut bien se flatter, est tout au plus celle de l'aveugle, qui nie tous les phénomènes lumineux qu'il ne peut ni voir, ni comprendre. La forme

de dialogue, que l'Auteur a choisie, lui a facilité les moyens de faire faire les questions, dans le style même qu'elles ont été publiées, & de les réfuter par des réponses vraies sages & solides: Cet Ouvrage peut servir infiniment aux Ecclésiastiques qui se destinent au ministère de la parole, & aux personnes qui sont chargées de l'éducation.

Propositions avantageuses à l'Etat, Mémoire imprimé. Par M. de Forge, ancien Ecuyer de main du Roi. A Paris chez les Libraires au Palais Royal & ailleurs.

On propose l'exécution de l'Ordonnance de 1773, & de former en conséquence une Compagnie pour faire signer & parapher à chaque feuille par l'un des Consuls, dans les Villes où il y a Jurisdiction Consulaire; & dans les autres, par le Maire, ou l'un des Echevins, ou par telles autres personnes commises par la Compagnie; les livres journaux des Négocians, Marchands, Banquiers & Agens de change, avec le droit qui sera perçu d'un sol par page. Le produit de cette taxe, estimée aux environs d'un million quatre cents vingt mille livres

140 MERCURE DE FRANCE.

par an , est demandé pour vingt ans , au moyen de quoi la Compagnie se charge :

1°. De tenir la main à l'exécution de l'Ordonnance du commerce , qui peut seule rétablir la confiance dans le Royaume.

2°. D'ouvrir le commerce du Nord avec un nombre suffisant de vaisseaux , & d'y établir le commerce nécessaire pour le bien de sa correspondance.

3°. De défricher une partie des terres incultes de la Guyanne , d'y envoyer un nombre suffisant de vaisseaux Négriers , ainsi que les cargaisons , vivres & ustensiles propres à faire fleurir cet établissement , &c.

On justifie très bien cette perception d'un droit sur les livres journaux des Commerçans , comme très propre à maintenir la bonne foi , qui fait l'âme du commerce , & à empêcher & prévenir le délit des banqueroutes frauduleuses.

On établit pareillement la facilité de la perception de cette taxe , qui se levra sans inquisition & sans contrainte arbitraire , & suivant le vœu du Marchand , qui enverra son registre en blanc au Bureau , le jour qu'il voudra.

On fait voir les grands avantages qui

résulteront pour la France des établissemens projetés.

Enfin , on répond avec solidité aux objections qui ont été faites dans quelques papiers publics contre la taxe & contre les entreprises proposées.

Peut-être qu'avant de songer à un commerce du Nord, & à un défrichement de terre à la Guyanne, pourroit-on proposer des objets plus importans pour nous & plus prochains, comme des défrichemens dans l'intérieur du Royaume, des desséchemens de marais, des cultures de landes abandonnées, des chemins de traverses, des canaux de communication de Province à Province, &c.

Précis d'un projet d'opération de finance par forme de lotterie ; par M. de la Fontaine, ancien Officier au Régiment des Gardes Suisses. Prix 12 f.

On doit, dit l'Auteur, dans une opération de finance de cette espèce, chercher à remplir deux objets; le premier est de présenter aux intéressés un tableau qui les flatte, & qui leur offre assez d'avantages pour les engager à y placer leurs fonds.

142 MERCURE DE FRANCE.

Le second est de procurer un bénéfice réel au Gouvernement , qui met en usage un tel moyen.

C'est ce qu'on s'est proposé dans ce plan , & ce qu'on prétend démontrer. Nous renvoyons à l'Ouvrage ceux qui sont curieux d'examiner les opérations de cette Lotterie de trois cents mille billets , à six cents livres chacun , faisant un fond de quatre vingt millions.

Prospectus.

La Gazette connue , depuis 1733 , sous le titre de *Courrier d'Avignon* , & suspendue par la réunion de cette Ville à la Couronne de France , va reprendre un nouveau cours. Les deux Puissances , dont l'une gouverne & l'autre protège ce pays , favorisent également cette Feuille périodique. Avignon & le Comtat sont rendus à leur ancien Maître ; & la France , qui les remplit de ses bienfaits , & les environne de sa puissance , n'y veut rien que de juste , rien qui blesse les droits des habitans , naguères ses Sujets , aujourd'hui ses Régnicoles. Ces droits , & l'ancienne possession de la Gazette intitulée *Courrier d'Avignon* , avoient

été ménagés & respectés , pour ainsi dire , dans le Privilége accordé pour la Feuille de Monaco , & dans les conventions faites à ce sujet. *Cette Gazette* , y est-il dit , *substituée* à celle d'Avignon , qui a été supprimée , pourra , tant que durera cette suppression , être introduite dans le Royaume. Cette suppression a été révoquée , & le temps n'est pas loin où le *Courrier d'Avignon* reverra la lumière. Nous fixons cette époque au Mardi , 4 du mois de Juillet prochain. Avancer ce terme , c'eût été manquer d'égards pour le Privilégié & pour les Souscripteurs de la Gazette de Monaco : nous n'avons pas voulu troubler leur jouissance au milieu d'un semestre.

Ce seroit peut-être ici l'occasion de rappeler ou d'apprendre au Lecteur combien notre Gazette a eu de vogue , dans tous les temps. Où est celle qui pourroit se vanter d'un pareil débit ? Cet avantage est dû au bonheur de la position où se trouve la ville d'Avignon ; à son voisinage de Marseille , de l'Italie & du Levant ; à sa correspondance intime avec la Cour de Rome ; & dans le cas où ces lieux seroient le théâtre d'événemens remarquables , quelle est la Gazette qui

144 MERCURE DE FRANCE.

pourroit se flatter de donner des nouvelles aussi fraîches, aussi sûres, aussi multipliées?

Il n'y a point de guerre au-delà des Alpes; il n'y en a point en Europe, dans cet heureux moment; & nous faisons, avec tous les amis de l'humanité, les vœux les plus sincères, pour que le ciel détourne ce fléau redoutable. Eh! qu'avons-nous besoin de sièges & de batailles? Loin de manquer de matériaux pour notre Feuille, nous serons embarrassés du choix. Les négociations, les traités & les alliances entre les Cours, les révolutions intérieures, les vicissitudes de l'administration, la variation des systèmes politiques, la diversité des plans économiques, les différens ressorts qui meuvent la machine des Etats, les événemens remarquables de la vie civile, les changemens de scène si fréquens sur le théâtre du monde, la navigation & ses courses, le commerce & toutes ses branches, l'agriculture florissante sous un Roi dont les jeunes mains ont conduit le soc, les impôts & leur diminution, la finance & ses ressources, les arts & leurs chefs-d'œuvre, les sciences & leurs progrès, la littérature & ses nouveautés; voilà
la

la matière féconde de notre Gazette.

Avec des correspondances nombreuses; exactes, sûres & promptes; avec l'intention de ne jamais tromper, à moins que nous ne soyons trompés les premiers; de ne nous exposer jamais à rougir d'un mensonge aux yeux du public, auquel nous aurons quelquefois à demander grâce pour des erreurs & des méprises; nous nous flattons d'obtenir l'indulgence & peut-être les suffrages de nos Lecteurs. Voilà ce que nous osons nous promettre; tant nous sommes sûrs de notre zèle & de notre droiture; également éloignés d'une modestie affectée, qui n'est qu'un raffinement d'orgueil, ou d'un mal-adroit charlatanisme, dont les promesses magnifiques ressemblent aux clameurs de la montagne :

C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort-il souvent?

Du vent.

La Fontaine.

CONDITIONS.

1°. On souscrit pour le Courrier d'Avignon, à Avignon, chez Jean-Joseph

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Niel, seul Imprimeur de Sa Sainteté, rue de la Balance.

2°. L'abonnement sera de 12 liv. par an, pour les personnes qui le prendront chez l'Imprimeur, & de 18 liv. pour celles à qui on l'enverra par la poste, franc de port pour toute la France, & jusqu'à ses frontières pour les pays étrangers.

3°. On pourra s'abonner dans tous les temps, à son choix, pour l'année entière, ou pour six mois.

4°. On remettra l'argent, franc de port, au Bureau de la poste le plus près du lieu où l'on voudra recevoir le Courrier; & l'on adressera au même Imprimeur la Lettre d'avis, où il y aura l'adresse exacte de la personne qui voudra s'abonner: cette Lettre sera affranchie, ainsi que les avis qu'on voudra faire insérer dans le Courrier, & qu'on aura soin de faire parvenir avec la rétribution d'usage.

5°. Le Courrier contiendra 4 pages d'impression in-4. Il sera imprimé avec des caractères & sur du papier conformes au *Prospectus*.

6°. Il paroîtra deux fois par semaine, le Mardi & le Vendredi; ce qui rend

notre Gazette beaucoup moins chère & bien plus intéressante que celles qui ne sont publiées qu'une fois par semaine.

*Gazette des Banquiers, des Marchands & des Négocians, par M. ***, Banquier.*

Cette Gazette contiendra le Cours des Changes de toutes les Places de l'Europe; le prix courant de toutes les Marchandises, dans toutes les Villes de Commerce de l'Europe; le Cours des Marchandises dans toutes les Isles Françaises & étrangères; le Cours du fret des Navires, & des assurances; l'arrivée & le départ des Vaisseaux, dans toutes les Villes maritimes de l'Europe, avec une notice de leur cargaison; le cours des matières d'or & d'argent dans toutes les Places de l'Europe; le nom des principaux Manufacturiers, avec une notice de leurs Ouvrages; le nom des principales Maisons, & leur genre de commerce; le droit ordinaire de commission des Banquiers, celui de l'achat & de la vente des marchandises; l'annonce & l'extrait de tous les nouveaux Ouvrages relatifs au commerce; une notice des usages du commerce de l'Europe.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

On parlera quelquefois de la combinaison des Changes & de la manière la plus simple de les calculer.

On se permettra aussi quelques réflexions sur les Jurisdictions Consulaires, dans toutes les Villes de Commerce de l'Europe, & sur les Jugemens intéressans qui y seront rendus.

Il paroîtra une feuille de cette Gazette, tous les huit jours. On a choisi le Jeudi, pour pouvoir y insérer les Cours des Changes qui arriveront le Mercredi, de tout le Midi, & pour que la Gazette soit distribuée dans tout le Nord, avant que les Lettres de France, d'Espagne & d'Italie y arrivent.

Ceux qui voudront faire insérer quelques articles dans cette Gazette, pourront les adresser, en affranchissant les Lettres, à M. Ducrocq, rue & en face du Carrousel : c'est chez lui qu'on en recevra les souscriptions ; elles seront de 24 liv. par an, franchises de port pour Paris & pour tout le Royaume.

On souscrira aussi chez les principaux Libraires de toutes les Villes de commerce de l'Europe.



A N N O N C E S.

De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports ; par M. l'Abbé Joannet, de la Société Royale des Sciences & Belles Lettres de Nancy.

Illi mors gravis incubat qui ignotus moritur sibi.

Sénec. Thyest. Act. II.

2. vol. grand in-8°. chacun d'environ 700 pages, avec des notes. Prix broc. 10 liv. A Paris, chez Lacombe, Libr. rue Christine.

Nous donnerons dans les Merveurs suivans des notices de cet Ouvrage, le plus profond peut-être qui ait été écrit sur la connoissance de l'homme dans son être & dans ses rapports.

Abrégé de l'Histoire Romaine de L. A. Florus. Traduction nouvelle, avec des notes ; par M. l'Abbé Paul, Professeur d'Eloquence au Collège d'Arles.

In brevi quasi tabella totam ejus (Populi
G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

*Rom.) imaginem amplectitur. Flor. lib. I, in
gram.*

Vol. in-12 rel. 3 liv. A Paris, chez
Barbou, Imprimeur-Libraire, rue &
vis-à-vis la grille des Mathurins.

M. l'Abbé Paul a pareillement traduit
Velleius Paterculus, v. in-12. & Justin,
2 vol. in-12. qui ont paru depuis peu
chez le même Libraire Imprimeur.

Histoire du bas Empire, en commençant
à Constantin le Grand; par M. le
Beau, Professeur Emérite en l'Univer-
sité de Paris, Professeur d'Eloquence
au Collège Royal, Secrétaire ordinaire
de Monseigneur le Duc d'Orléans,
& ancien Secrétaire perpétuel de l'A-
cademie Royale des Inscriptions &
Belles Lettres. Tomes XVII & XVIII.
in-12. A Paris, chez Saillant & Nyon,
rue St Jean de Beauvais; & veuve
Desaint, rue du Foin.

Lorenzo, Anecdote Sicilienne, avec fig.
C'est la troisième du Tome III^e des
Epreuves du Sentiment. Liebman &
Rosalie, deux autres Anecdotes, sont

M A I. 1775. 151

sous presse & completeront le volume.
A Paris chez Delalain, Libraire, rue
de la Comédie Française.

*Histoire des Souverains Pontifes qui ont
siégé dans Avignon. Vol. in-4°. A Avi-
gnon, chez Jean Aubert, Imprimeur-
Libraire, rue de l'Épicerie; & chez les
principaux Libraires de chaque Ville
de France.*

ACADÉMIES.

I.

LE 25 d'Avril l'*Académie des Inscryp-
tions & Belles-Lettres* tint sa séance pu-
blique au Louvre.

Le prix concernant l'Histoire de France
fut adjugé à M. Dumont, connu avanta-
geusement par plusieurs ouvrages.

Ensuite M. l'Abbé Barthélemi lut une
Dissertation sur plusieurs médailles du
Cabinet du Roi, sur lesquelles sont re-
présentés les signes du Zodiaque avec les
planètes.

M. de Guignes lut un Mémoire con-

C iv

252 MERCURE DE FRANCE:

cernant la Religion & la philosophie des Chinois, dans lequel il essaye de prouver que ces Peuples ont été instruits & policés par les Egyptiens.

M. l'Abbé Arnaud en lut un sur la prose grecque.

Et M. le Beau termina la séance par un Mémoire sur la légion. C'est une suite de ceux qu'il a lus sur le même sujet. Celui-ci a pour objet la paye du Soldat Romain.

I I.

*Assemblée publique de l'Académie Royale
des Sciences, du 26 Avril 1775.*

M. de Fouchi a annoncé la publication des Arts suivans, approuvés par l'Académie, savoir :

L'Ebénisterie, par M. Roubaut fils, Menuisier.

L'Art du Treillageur, par le même.

L'Art du Distillateur-Liquoriste, par M. de Machy.

L'Art du Savonnier, par M. Duhamel.

L'Art de l'Amidonier, par le même.

M. de Fouchi lut ensuite l'Eloge de M. Quesnay, premier Médecin ordinaire du Roi, homme célèbre par son

favoir, par ses écrits & par ses principes économiques.

Les Mémoires lus dans cette Assemblée sont 1°. des Recherches sur les causes de la mort certaine & de la mort apparente des noyés, par M. Tenon.

2°. Mémoire sur la nature du principe qui se combine avec les métaux pendant la calcination, & qui en augmente le poids. M. Lavoisier prouve dans ce Mémoire, par des expériences aussi ingénieuses que décisives, que la substance qui se joint aux métaux pendant leur calcination, & qui augmente considérablement le poids de leurs chaux, n'est autre chose que de l'air pur, & même d'un air beaucoup plus pur que celui de l'atmosphère; car M. Lavoisier a constaté par des épreuves certaines, que les animaux peuvent vivre plus long-temps dans cet air des chaux métalliques, & que la flamme des corps allumés y devient plus grande, plus lumineuse, & subsiste plus long-temps que dans l'air que nous respirons.

3°. Observations faites aux Indes sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée, par M. le Gentil.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences , pour l'année 1777.

L'Académie avoit proposé pour le sujet du prix de l'année 1775, la question suivante : *Quelle est la meilleure manière de fabriquer les aiguilles aimantées, de les suspendre, de s'assurer qu'elles sont dans le vrai méridien magnétique, enfin de rendre raison de leurs variations diurnes régulières ?*

Quelques unes des pièces qui ont concouru, ont paru contenir des vues ingénieuses & utiles même à certains égards; on a sur-tout distingué la pièce n°. 2, qui a pour devise :

*Etiam non affectis voluisse, abundè pulchrum
atque magnificum est,*

& qui suppose beaucoup de connoissances, de travail & d'observations : mais l'Académie auroit désiré plus d'exactitude & de précision dans les recherches, soit expérimentales, soit purement théoriques, que cet ouvrage renferme; &, en général, aucun des Auteurs n'a suffisamment rempli les différens objets énoncés dans le programme.

En conséquence l'Académie propose de nouveau le même sujet, pour l'année 1777.

Le prix sera double, c'est-à-dire de 4000 liv.

Les Savans & les Artistes de toutes les Nations, sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés-Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens régnicoles de prétendre aux prix.

Les Auteurs qui ont déjà concouru, peuvent envoyer de nouvelles pièces, ou des supplémens à celles que l'Académie a reçues.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des calculs d'algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE.

& leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la pièce ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix, adresseront leurs ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même temps à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} Septembre 1776, exclusivement.

L'Académie, à son assemblée publique d'après Pâques 1777, proclamera la pièce qui aura mérité ce prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la pièce qui aura remporté le prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connaître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

M A I. 1775. 157

Prix extraordinaire sur l'Art de la Teinture. Le sujet est l'analyse de l'indigo ; prix de 1200 livres pour Pâques 1777.

I I I.

Le 27 Avril l'Académie Françoisè tint une séance publique pour la réception de M. de Chastellux, à la place de feu M. de Châteaubrun.

Le nouvel Académicien prononça un beau Discours, plein de raison & de philosophie, dans lequel il examina les signes & les causes du goût dans la Littérature. Il honora la mémoire de son Prédecesseur, & fit le juste éloge des illustres Protecteurs de l'Académie & des plus célèbres Académiciens.

M. le Comte de Buffon, Directeur, répondit avec éloquence à ce Discours ; il fit quelques observations sur les éloges, releva l'éclat des titres littéraires du nouvel Académicien, répandit des fleurs sur la tombe de M. de Châteaubrun, & paya le tribut de justice & d'éloges dû au jeune Monarque qui fait le bonheur de ses Peuples. Nous rendrons un compte plus détaillé de ces Discours, lorsqu'ils seront imprimés.

158 MERCURE DE FRANCE.

M. d'Alembert, Secrétaire perpétuel de l'Académie, a fini la séance par la lecture de l'Eloge de la Mortte Houdart, dont il a parfaitement caractérisé l'esprit, les talens & les ouvrages. Cet Eloge, plein de faillies, de traits lumineux, & de vues fines & délicates, avec un parallèle brillant entre cet Auteur & Fontenelle, son ami, fit la plus vive sensation & le plus grand plaisir.

I V.

COPENHAGUE.

Le 10 Février 1775, la Société des Sciences à Copenhague fut assemblée pour examiner les écrits adressés à ladite Société, sur les sujets proposés pour l'année passée.

Le prix d'Histoire fut adjugé à une Dissertation sur la situation de Jomsborg, avec cette devise : *Tempus edax rerum, inque invidiosa vetustas omnia destruitis*, cette pièce étant écrite avec beaucoup de soin & d'érudition : mais comme l'Auteur n'a point assez consulté les anciens Ecrivains, dont divers passages, rapprochés & comparés ensemble, au-

M A I. 1775. 159

roient pu servir à la solution de la question proposée, la Société ne sauroit adopter l'hypothèse soutenue dans ce Mémoire. L'on ne manquera pas de publier le nom de l'Auteur, dès qu'il voudra se faire connoître à la Société.

N'ayant reçu aucun Mémoire satisfaisant sur les sujets mathématiques & physiques, la Société trouve bon de continuer pour l'année prochaine les problèmes suivans :

EN MATHÉMATIQUES.

Invenire machinam, aut mechanicum quoddam artificium, cujus ope lacus, stagna, aliaque, id genus aquilegia, commodè, & sine magno pretio repurgari, & à limo, immunditie, fructibusque aquaticis, quæ fundum elevant, interitumque lacuum accelerant liberari possint; eo imprimis casu, ubi effluxus aquarum ad exsiccandas & effodendas ejusmodi aquarum collectiones nimis starent impensis aliaque circumstantia aquas dulces urbi necessarias interea perdi, & inutiliter defluere haud permittunt.

EN PHYSIQUE.

Analysin metallorum in partes consti-

160 MERCURE DE FRANCE.

tutivas secundum sollicitè instituta experimenta tradere.

Outre ces deux problèmes , il fut résolu , dans la même assemblée , de proposer pour cette année les sujets suivans :

EN MATHÉMATIQUES.

Incurvationem basis carinæ aquæ diutius innatantis facili modo , ad calculum revocare , & demonstrare quænam structura navis huic vitio præ aliis sit obnoxia ?

EN PHYSIQUE.

Experientiâ docente , oculus hominis sanus objecta visa coloribus peregrinis à diversa refrangibilitate ortis , non inquinat quamdiu pupilla integra radios excipit ; hac verò ad dimidium tecta , objecta visa omnino coloribus peregrinis cinguntur. Desideratur itaque ratio hujus phænomeni , & disquisitio , numnè ad normam oculi , nova species vitrorum objectivorum achromaticorum componi queat ?

EN HISTOIRE.

Requiritur historia juris in homines

proprios glebæ additos quod in Dania viguit, ab origine hujus juris usque ad ejus abrogationem.

Les Savans , tant Etrangers que Danois, excepté les Membres de la Société, sont invités à concourir pour les prix , & voudront bien écrire leur Mémoire en danois , latin , françois ou allemand ; les Ouvrages composés en d'autres langues étant exclus du concours.

Le prix que la Société décernera à celui qui, à son jugement , aura le mieux traité chaque sujet , consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 écus (rixdaler) , argent de Dannemarck.

Les Concurrans adresseront leurs Mémoires , écrits d'un caractère lisible , & francs de ports , à M. de Hielmstierne , Chevalier de l'Ordre de Dannebrogue & Conseiller des conférences du Roi , Secrétaire de la Société. Aucun écrit ne sera reçu au Concours , passé le dernier Mars de l'année 1776.

La distribution des prix se fera vers la fin du mois d'Avril 1776 , & le jugement de la Société sera publié incontinent après.

Les Auteurs ne se feront point connoître ; ils mettront une devise à la tête

162 MERCURE DE FRANCE.

ou à la fin du Mémoire, & y joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise, avec leur nom & le lieu de leur résidence.

Ceux qui souhaiteront que leurs Ouvrages, qui ont concouru pour les prix de l'année 1774, leur soient rendus, sont priés de s'adresser, pour cet effet, à M. de Helmstierne, avant la fin de l'année courante.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LES Concerts donnés aux Tuileries, pendant la vacance des Spectacles, ont attiré un grand concours d'Amateurs, empressés d'applaudir à l'excellent choix de musique donné par les Directeurs, à la parfaite exécution de l'orchestre, & aux talens supérieurs des voix & des instrumens. On a exécuté dans ces Concerts plusieurs beaux motets, tels que l'*Offertoire de la Messe des Morts*, morceau pathétique de M. Gossec; le fameux *Stabat* de Pergolèse; le *De profundis*, compo-

fition savante & d'un grand effet, de M. Langlé; *Cantate*, superbe motet à grand chœur du même Maître; *Confitebor*, motet de M. l'Abbé Roze, Maître de Musique des Saints Innocens, qui a montré dans cette composition le goût de la musique en même temps agréable & expressive. L'oratoire d'*Esther* & le motet à trois voix de M. de Mereaux ont paru d'une mélodie élégante & d'une harmonie pittoresque. M. Cambini, célèbre Compositeur, a reçu les plus justes applaudissemens, pour ses belles symphonies, pour son *Miserere*, motet à grand chœur; pour ses oratoires françois, *Joad* & le *Sacrifice d'Isaac*, tous morceaux qui annoncent un génie heureux & facile. On revoit & l'on entend toujours avec plaisir les belles symphonies de M. Gossec, & celles de M. Davaux & de M. Ditters. Les voix récitantes dans ces Concerts sont Mesdames Larrivée, Charpentier, Duchâteau; MM. Legros, Guichard, Borel, Beauvalet, Roier & d'autres, dont le Public a admiré l'organe & l'expression. Les instrumens qui se sont distingués dans les symphonies concertantes sont MM. Bertheaume, Guénin, Laurent, le Jeune, Guerin, Leduc le jeune,

164 MERCURE DE FRANCE.

excellens violons; M. Monin, sur la quinte; M. Petit, sur le basson. M. Baer a exécuté avec un talent supérieur plusieurs excellens morceaux de clarinette. M. Schon a fait entendre un concerto de cor de chasse, dont il joue d'une manière très-distinguée. On a aussi beaucoup applaudi au jeu brillant & expressif de M. Duport le jeune, sur le violoncelle. M. Lebrun, premier hautbois de S. A. S. l'Electeur Palatin, a joué plusieurs concerto, & toujours avec le même succès & un talent prodigieux, qui ne laisse rien à désirer; il a trouvé l'art d'adoucir & d'animer le hautbois, de lui donner plus d'étendue dans les tons supérieurs, de varier son jeu, & de le rendre toujours aussi flatteur qu'il est admirable. Deux rivaux pour le violon, dignes de s'estimer l'un l'autre, ont paru dans la lice des talens, M. Jarnovick, célèbre par le beau fini, par l'élégance & par l'expression de son jeu; M. Lamotte, jeune virtuose, qui met dans son exécution beaucoup de feu, de variété & de hardiesse, ont joué alternativement des concerto, & se sont ensuite réunis dans le même Concert, où ils ont développé leurs talens & toutes les res-

M A I. 1775.

165

sources de leur art. Ils ont été l'un & l'autre applaudis avec transports; & , réciproquement vainqueurs & vaincus, ils ont partagé l'admiration sans l'affaiblir.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a fait l'ouverture de son Théâtre par *Orphée & Euridice*, Drame héroïque en trois actes, en attendant *Céphale & Procris*, Tragédie lyrique en trois actes, paroles de M. de Marmontel, musique de M. Grétry, dont la première représentation est annoncée pour le Mardi 2 Mai. L'Académie continue, pour les représentations des Jeudis, l'Acte *Turc*, *Hilas & Eglé* & *la Provençale*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi ont donné pour l'ouverture de leur Théâtre, la quatorzième représentation

166 MERCURE DE FRANCE.

d'*Adélaïde de Hongrie*, Tragédie nouvelle de M. Dorat *.

Le compliment d'usage a été débité par M. Désessart, dernier Acteur reçu. Il a été jugé d'une précision élégante.

M. Larrive, Acteur qui a déjà paru sur ce Théâtre avec succès, doit y débiter de nouveau dans le Tragique & dans le haut Comique. Il jouera le Mercredi 3 Mai le rôle d'*Œdipe*.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné, à l'ouverture, la sixième représentation des *Femmes vengées*, Comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. Sedaine, musique de M. Philidor **.

* Cette Tragédie est imprimée & se vend, prix 30 sols, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française.

** Cette Comédie est imprimée & se vend, avec des airs notés & une estampe nécessaire pour l'intelligence de la représentation, prix 30 s. à Paris chez Musier fils, Lib. rue du Foin. Nous avons rendu compte de cette Pièce dans le second volume d'Avril.

Le compliment a été débité par M. Michu, dernier Acteur reçu. Il a paru un peu long, par la dissertation qui lui étoit étrangère, sur le nouveau genre héroïque que M. de Rozoi prétend avoir introduit par son Drame lyrique de *Henri IV*, & qu'il annonce dans un nouveau Drame de *la Réduction de Paris*.

On attend à ce Théâtre le début de Mlle de Villeneuve, Actrice intéressante, qui a joué avec succès sur le Théâtre de Strasbourg & sur celui de la Ville de Versailles.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS.

Ouvrage périodique dans lequel on donnera l'analyse raisonnée des Romans anciens & modernes, François, ou traduits dans notre Langue; avec des anecdotes & des notices historiques & critiques, concernant les Auteurs ou leurs Ouvrages, ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières & relatives, & les personnages connus, déguisés ou emblés.

matiques : à Paris , chez Lacombe ,
Libraire , rue Christine.

Les Romans ont été les premiers Livres de toutes les nations. Ils renferment les plus fidèles notions de leurs mœurs , de leurs usages , de leurs vices & de leurs vertus. Ils sont comme autant de tableaux allégoriques qui présentent la vérité voilée , ou embellie par la fiction. Les Hordes sauvages , ainsi que les hommes policés , ont leurs Romans : mais c'est chez un peuple actif , noble & industrieux , qu'il faut chercher ces fruits heureux de l'imagination ; c'est en France sur-tout que les Romans deviennent intéressans & utiles pour quiconque veut aller au-delà du but que la frivolité paroît s'être proposé. Ils renferment la branche la plus ancienne , la plus étendue & la plus riche de notre littérature. La lecture de quelques Romans isolés amuse l'oisiveté , trompe l'ennui , peut donner de fausses idées & de plus faux sentimens. Mais cette même lecture , dirigée par la Philosophie & embrassant la généralité des fictions , devient l'étude la plus sûre & la plus suivie de l'Histoire la plus secrète & la plus fidelle , par les faits qu'elle rassemble.

rassemble & les mystères qu'elle dévoile. C'est une chaîne d'un nouveau genre, dont il faut saisir & suivre la progression : elle lie tous les temps, & marque, pour ainsi dire, les progrès de la Monarchie, par les progrès du génie & la peinture des passions.

Le Roman a cet avantage sur l'Histoire, qu'il peint les mœurs en décrivant les faits ; qu'il développe & nuance les caractères ; & qu'il représente toute une nation, dans le récit des aventures de quelques citoyens. Or, toutes les particularités, répandues dans les Romans, forment le véritable corps de l'Histoire. Il seroit sans doute impossible, & même absurde, de rassembler tous les volumes que le temps a accumulés : il suffit de les faire connoître, en les analysant ; d'en donner l'ame, l'esprit, &, pour ainsi dire, la *miniature*. C'est le plan que nous exécutons.

La difficulté étoit de retrouver tout ce qui a été produit, dans ce genre, depuis des siècles ; & de rassembler toutes les richesses, soit nationales, soit étrangères, que la traduction a naturalisées parmi nous. Cette difficulté a été levée par la générosité d'un homme de qualité, qui possède

H

la bibliothèqe la plus complètée dans tous les genres ; qui a réuni un nombre étonnant de manuscrits précieux ; & qui a recueilli lui-même , par un travail peut-être inconcevable, depuis plusieurs années, une infinité d'anecdotes, de notes historiques & critiques sur les Auteurs , les ouvrages , & sur les objets qui leur sont relatifs. Il veut bien présider à notre plan , en tracer lui-même le dessein , & procurer les matériaux nécessaires pour élever un des plus beaux monumens , & le seul , en ce genre , dont la littérature puisse se glorifier. La reconnoissance , ici , marqueroit un sentiment bien foible , si elle trouvoit une expression.

Il y avoit plusieurs formes propres à présenter la collection que nous proposons : savoir , 1°. l'ordre chronologique des Romans ; 2°. l'ordre systématique des genres ; 3°. l'ordre alphabétique ; 4°. la forme périodique. Les deux premières avoient un grand inconvénient. Il eût fallu arrêter trop long-temps le lecteur sur des productions d'une imagination gothique ; ou le fatiguer par une suite d'objets d'une même espèce. La troisième forme étoit trop assujettissante, sans procurer aucun avantage. Nous avons préféré la forme du journal , parce qu'elle

met le lecteur à portée de jouir promptement & successivement d'un travail déjà fait ; & d'acquérir , sans se fatiguer , les richesses , aussi variées qu'intéressantes , de l'imagination. Cependant , pour ne rien perdre des avantages qui peuvent résulter de tous ces plans , nous ferons , à la fin de chaque année , une table qui contiendra la chronologie des Romans analysés , & deux autres tables qui présenteront , dans un ordre méthodique & alphabétique , les genres & les espèces. Ce journal des Romans donnera , (comme nous l'avons dit) , la miniature de chaque Roman : le fond du tableau sera relevé par le piquant des anecdotes & par la lumière des recherches , de la critique & des traits historiques. Nous tâcherons que chaque volume de cette bibliothèque soit d'une lecture diversifiée , instructive & amusante , en nous attachant à faire contraster les genres , les temps , & l'intérêt des fictions dont nous rendrons compte. On sera bien étonné de voir dans ce Journal , combien les Romans de tout genre , ceux même de l'imagination la plus folle , sont historiques ; combien ils intéressent la nation , par les mœurs & par les personnes ; combien de fictions sont des vérités. *Cadit persona ,*

manet res : le masque ôté, on reconnoîtra le personnage, ou le fait, déguisé sous le voile de l'allégorie; & la fable deviendra le meilleur commentaire de l'Histoire.

Nous aurons l'avantage de faire connoître aussi beaucoup d'excellens Romans, qui sont d'anciens manuscrits, renfermés, comme des trésors, dans l'immense bibliothèque qui nous est ouverte; & de faire renaître beaucoup d'autres Romans, auxquels la rareté ou la vétusté avoient ravi les avantages de la publicité, en bornant, à un très petit nombre, les exemplaires en quelque sorte mystérieux, qu'on ne peut que très difficilement trouver. Les Romans trop connus ne seront point analysés. Notre travail, à leur égard, se bornera à de simples notices, pour en expliquer les circonstances, donner l'intelligence du dessein, & faire sentir leurs rapports avec l'Histoire. Cet exposé suffit, sans doute, pour justifier les avantages de cette entreprise, agréable à l'homme du monde qui veut s'amuser, utile à l'homme de Lettres qui veut s'instruire, féconde pour les Poètes qui cherchent des fictions heureuses propres au théâtre, nécessaire à l'Historien & à l'Observateur des mœurs,

des temps & des usages anciens & modernes.

La *Bibliothèque universelle des Romans* paroîtra périodiquement, le premier de chaque mois, à commencer au premier Juillet 1775. Le volume sera de neuf feuilles, au moins, d'impression, caractère de Cicero. On publiera seize volumes par année; savoir, outre les volumes du mois, un autre volume, le 15 des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre. Le prix des seize volumes, par année, sera de 24 liv. à Paris, & de 32 liv. en Province, rendus francs de port aux abonnés. Chaque volume sera de 36 s. chez le Libraire, pour ceux qui n'auront point souscrit.

On pourra s'abonner, en tout temps, chez Lacombe, Libraire, à Paris, rue Christine; au bureau des Journaux.

Messieurs les Souscripteurs sont priés d'affranchir le port de leurs Lettres d'avis & de leur argent.



*VERS à Mademoiselle D. L. B***, de
Versailles.*

CERTAIN soir, qu'il étoit grande fête à Cithère,
Et qu'on avoit chanté maint cantique à l'Amour,
Quelques Dieux, à l'envi, s'empresant de lui
plaire,

Lui vantoient tour-à-tour,
Les soins qu'ils prenoient tous pour embellir sa
Cour.

Je me donne, dit Terpsicore,
Une rivale; elle a mes divers mouvemens:
L'œil l'admire d'abord, bientôt le cœur l'adore;
Et ses pas sur les siens attirent mille Amans.
Pour moi, réplique Hébé, je peux citer les char-
mes

D'un bijou de treize ans, embelli de mes traits;

Son air naïf ajoute à ses attraits:

Elle sourit, & l'on lui rend les armes.

Fils de Cypris, poursuivit Apollon,

Tu fais que ta tendre harmonie

A peuplé de tout temps les bosquets d'Idalie?

Je m'occupe de toi, même sur l'Hélicon:

Je m'y plais à former une jeune Mortelle,

Dont la flexible voix

Rangera sous tes loix

Le cœur le plus rebelle :
Les accords que la harpe ou que son clavecin
Soupirent sous la main ,
Paroissent s'échapper de ma lyre immortelle.
Bon ! s'écria l'Amour de plaisir transporté !
Voyons ces trois merveilles.
Cellè qui charmera nos yeux ou nos oreilles ;
Recevra de ma main un prix bien mérité.
Il dit , Mercure part ; l'ordre est exécuté.
Mimi seule paroît : chacun des Dieux en elle
Voit applaudir l'Emule à ses leçons fidelle.
L'Amour lui fait présent d'un trait toujours vain-
queur ;
J'ai vu *Mimi*, le trait est dans mon cœur.

*Par M. C***.*

A Monseigneur le Maréchal DE DURAS

Vous venez donc de recevoir
Des Guerriers le sceptre héroïque ;
Vous allez de plus vous asseoir
Dans le fauteuil Académique :
Double gloire bien dûe à votre illustre nom !
La palme de Mars , avec grâce ,
Dans vos heureuses mains s'enlace
Avec les lauriers d'Apollon.

Par Madame Bouret.

H iv

A Monsieur le Marquis DE VERAC.

POLITIQUE , guerrier , digne représentant
 D'un jeune Roi qu'on idolâtre ,
 Cassel étoit pour vous un trop petit théâtre ;
 Allez où le Danois & le Nord vous attend.
 Hélas ! nous gémirons de vous savoir absent.
 Avec un cœur tel que le vôtre ,
 Et ce que votre esprit a par-tout de pouvoir ,
 D'un pays on n'est point l'espoir ,
 Sans être le regret d'un autre.

Par la même.

*ÉPIÎTRE du Prince de Belofelsky , Russe ,
 à M. de Voltaire.*

GRAND Voltaire , de qui la gloire ,
 Au sein de l'immortalité ,
 Ira , de mémoire en mémoire ,
 Intéresser l'humanité ,
 Servir de sujet à l'Histoire ,
 De phare à la Postérité ;
 Acceptez l'hommage sincère
 Que vous offre un enfant du Nord.

Qui n'a de titre littéraire
Qu'un brûlant desir de vous plaire :
Ou pardonnez lui son transport.

Etant si près de vous, Monsieur, pouvoit-il
résister plus long-temps à l'impérieuse déman-
geaison de vous marquer sa reconnoissance,
pour tant d'Ouvrages qui l'ont échauffé dans le
pays des frimats.

Mais quoique vous soyez le pere
De ces chants si pleins d'agrément,
Où le plaisant & le sévère,
Où le tour & le sentiment
Disputent à qui fait mieux plaire ;
Vous êtes bien peu conséquent,
Sauf votre respect liminaire,
D'avoir au bas mis votre nom :
Il falloit, sublime Voltaire,
Il falloit signer Apollon.

Je me suis mis au rang des rimeurs, comme
vous voyez, Monsieur, & dans une langue, si
vous n'y aviez écrit, absolument étrangère à moi,
mais tout cela moins par étude que par sentiment,
je me suis dit de bonne heure :

Comme un torrent impétueux
Le temps coule & se précipite :
Se plaire à le fixer est la gloire des Dieux ;

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

Pour nous un moindre espoir doit couronner nos
vœux ,

Apprenons à tromper sa fuite ;

Par nous mêmes soyons heureux ;

Et, sans porter envie au partage suprême ,

Recueillons notre esprit à l'aspect de ce temps ;

Et loin de tout fade système ,

Epluchons tous les traits , goûtons tous les ins-
tans.

Le plaisir le prolonge en dépit de lui-même.

LE PRINCE DE BELOSLSKI.

Réponse de M. de Voltaire.

A Ferney, 27 Mars 1775.

MONSIEUR,

Un Vieillard de quatre-vingt & un ans, acca-
blé de maladies cruelles, a senti quelques adou-
cissements à ses maux en recevant la Lettre char-
mante en prose & en vers dont vous l'avez
honoré, dans une langue qui n'est point la
vôtre. & dans laquelle vous écrivez mieux que
tous les jeunes gens de notre Cour. Je viendrais
vous en remercier à Genève, si mes souffrances
me le permettaient, & si elles ne me privaient
pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en relisant vos vers :

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée.
D'un beau feu leur âme échauffée,
Fit des chansons, des vers, & sur-tout fit l'amour.

Les Dieux bénirent leur tendresse,
Il en nâquit un fils orné de leurs talens ;
Vous en êtes issu ; connaissez vos parens,
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, Monsieur le Prince, le respect du
Vieillard de Ferney.

*LETTRE de M. de Voltaire à l'Auteur
des Ephémérides du Citoyen.*

Je ne puis assez vous remercier, Monsieur ,
de la bonté que vous avez de me faire envoyer
vos Ephémérides. Les vérités utiles y sont si
clairement énoncées , que j'y apprends toujours
quelque chose , quoiqu'à mon âge on soit d'or-
dinaire incapable d'apprendre. La liberté du
commerce des grains y est traitée comme elle
doit l'être , & cet avantage inestimable serait
encore plus grand , si l'Etat avait pu dépenser en
canaux de Province à Province la vingtième par-
tie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres ,
dont la première fut entièrement inutile & l'autre
funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prou-

H vj

vé , c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que Monsieur Turgot veut rendre à la France ; & en cela son administration sera très-supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile Ministre de Louis XIV , bien moins pour ce qu'il fit , que pour ce qu'il voulut faire ; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les Traitans. La guerre plus brillante que sage , de 1672 , détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV , au lieu de servir la France. Il fallut recourir aux emprunts onéreux , au lieu d'imposer un tribut égal & proportionné comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la Province de Limoges , & alors cette France sortant de ses ruines , sera le modèle du plus heureux Gouvernement.

Je suis bien content , Monsieur , de tout ce que vous dites sur les entraves des Artistes , sur les maîtrises , sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête & modérée en fait de commerce , aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avoit dans le plus bel aspect de l'Europe , après Constantinople , mais dans le sol le plus ingrat & le plus mal-sain , un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles & de pauvreté. Un homme avec un bien honnête , acheta ce territoire affreux , exprès pour le changer ; Il commença par faire dessécher des marais empestés. Il défricha. Il fit venir des Artistes étrangers de toute espèce , & surtout des Horlogers qui ne connurent ni maîtrise , ni jurande , ni compagnonage , mais qui travaillèrent avec

une industrie merveilleuse , & qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

Monsieur le Duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse & cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

Monsieur Dogni les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

Monsieur Turgot , voyant en eux des étrangers devenus François , & des gens de bien devenus utiles , leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les loix.

Enfin , en peu d'années , un repaire de quarante sauvages est devenu une petite Ville opulente , habitée par douze cens personnes utiles , par des Physiciens de pratique , par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avoit assujettis aux loix ridicules inventées pour opprimer les Arts , ce lieu serait encore un désert infect , habité par les ours des Alpes & du Mont-Jura.

Continuez , Monsieur , à nous éclairer , à nous encourager , à préparer les matériaux avec lesquels nos Ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être , avec une reconnaissance respectueuse , Monsieur ,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur VOLTAIRE.



*LETTRE de M. de Voltaire à M.
Parmentier.*

A Ferney, le 1 Avril 1775.

J'ai reçu, Monsieur, les deux excellens Mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les Pommes de terre, désiré du Gouvernement, l'autre sur les Végétaux nourrissans, couronné par l'Académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très-savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, & dont j'ai fait manger à mes Agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mais quatre-vingt & un ans, surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches, & au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.



COURS ET LEÇONS PUBLIQUES.

I.

M. Bouchaud, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Lecteur & Professeur Royal du Droit de la Nature & des Gens (Chaire nouvellement établie), Docteur-Régent de la Faculté de Droit, & Censeur Royal, a repris ses leçons au Collège Royal, le Lundi 24 de ce mois. Il les continuera les Lundis, Mercredis & Vendredis à huit heures & demie du matin, & donnera la première partie de ses *Institutions du Droit des Gens*. **M. Bouchaud** fera en outre, chez lui, un *Cours particulier de Droit Politique*, les Dimanches depuis dix heures jusqu'à midi, & les Jeudis depuis onze heures jusqu'à une. L'objet de ce Cours sera de développer la constitution politique & actuelle de tous les Etats de l'Europe, & de considérer, sous un point de vue général, les intérêts de chacun d'eux relativement aux autres Etats.

I I.

M. l'Abbé Aubert, Censeur Royal, Di-

184 MERCURE DE FRANCE.

recteur de la manutention économique de la Gazette de France, Lecteur & Professeur Royal en Littérature Française (Chaire nouvellement créée), a fait l'ouverture de ses leçons au Collège Royal, le Mardi 25, à onze heures du matin, par un *Discours sur l'origine de la Langue Française*, & il les continuera les Mardis, Jeudis & Samedis à la même heure. Il y reprendra la Langue à son berceau; & il en suivra les progrès dans nos vieux Poètes, en y joignant tout ce que pourra lui fournir d'utile & de curieux, l'Histoire littéraire des Troubadours, composée d'après les manuscrits de M. de Sainte-Palaye.

I I I.

M. Junker finira le 22 Mai prochain, son *Cours de Grammaire Allemande*, aussi bien que celui de *Science Politique*. Il recommencera l'un & l'autre le 24 du même mois, & les continuera pendant six mois, comme il a fait jusqu'ici, tous les Lundis, Mercredis & Vendredis, le premier depuis neuf heures du matin jusqu'à dix, & le second depuis dix heures jusqu'à midi. Le prix du Cours de Grammaire Allemande est de trois Louis, & celui du Cours

M A I. 1775. 185

de Science Politique, très utile & même nécessaire à ceux qui se destinent aux affaires, est de six Louis, qui se payent d'avance. Les personnes qui voudront venir à l'un ou à l'autre, sont priées de se faire inscrire quelques jours auparavant. M. Junker demeure rue Saint Benoît, Fauxbourg Saint Germain, maison du Bourrelier de Monsieur, au second.

I V.

M. Roberts, Professeur de Langue Angloise, & Anglois de nation, a l'honneur d'avertir le Public qu'il est de retour de Londres, qu'il continue de donner des leçons chez lui & en ville, à son ordinaire. Les personnes qui desiront apprendre l'Anglois, soit par goût ou par besoin, & qui veulent un peu s'y appliquer, peuvent s'assurer qu'elles sauront le lire avec un très-bon accent, & de manière à se faire bien entendre au milieu de Londres même, en très-peu de temps. On dit en général que la prononciation de cette Langue est d'une difficulté extrême, si non insurmontable ; pour détruire ce préjugé, il suffit de réfléchir que l'homme est né imitateur, & qu'entre les mains

186 MERCURE DE FRANCE:

d'un Maître qui fait tirer parti de ce penchant naturel, toutes les difficultés disparaissent dans un mois de temps, en n'étudiant même qu'une heure par jour. Les personnes qui éprouvent le contraire doivent croire, ou qu'elles suivent une méthode éloignée de celle de la nature, qui est toujours la plus simple & la plus facile, ou qu'elles sont mal enseignées.

Cours public de Langue Angloise.

M. Roberts, pour faire voir au Public qu'il ne lui en impose pas, & pour concourir à l'utilité publique autant qu'il est en lui, invite les personnes qui desiront cultiver l'Anglois, à suivre le Cours qu'il ouvrira le six Mars prochain à 11 heures $\frac{1}{2}$ du matin. Ce Cours durera quatre mois, il y aura leçon tous les jours, les Fêtes exceptées; en lisant quelques-uns des Historiens Anglois, on expliquera d'une manière nette & précise les règles de la Grammaire à mesure qu'elles se présenteront, & on réservera les six dernières semaines pour lire quelques morceaux choisis de nos Poètes les plus célèbres. Comme l'Auteur ne négligera aucun soin pour ren-

M A I. 1775. 187

dre ce Cours utile & intéressant, il se flatte de mériter les suffrages du Public & de pouvoir assurer que les personnes qui l'auront suivi régulièrement, seront en état de lire toute sorte de livres Anglois, & même de pouvoir s'exprimer dans cette Langue. Le bonheur d'être utile sera la seule & la plus flatteuse récompense qu'il peut recevoir. M. Roberts demeure rue Pavée Saint-André-des Arts, chez M. Tourillon, Tapissier, à Paris.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

COLLECTION de planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux, par M. Buc'hoz, Médecin Botaniste & Surnuméraire de Monsieur, Auteur de l'Histoire Universelle du Règne Végé-

188 MERCURE DE FRANCE.

tal, & des Dictionnaires des trois Règnes de la France.

CETTE COLLECTION, une des plus curieuses & des plus intéressantes en son genre, paroîtra par cahier régulièrement tous les trois mois. Le premier cahier qui a paru dès le commencement de Janvier, comprend le règne animal ; il renferme 12 feuilles de gravures tirées sur grand papier au Nom de Jésus, & 10 feuilles d'enluminures faisant en tout vingt-deux feuilles.

Le second cahier qui paroît actuellement, comprend le règne végétal ; on n'y a représenté que les plantes de la Chine, dont le plus grand nombre est encore actuellement inconnu dans l'Europe. Depuis longtemps on desiroit en Europe la représentation figurée des plantes de la Chine ; il falloit, pour pouvoir y parvenir, une circonstance aussi favorable que celle qui s'est présentée à l'Auteur ; on n'ignore pas que l'entrée de la Chine est interdite à tout étranger ; comment donc pouvoir la parcourir pour en reconnoître les plantes ? Un Missionnaire qui réunissoit à ses talens apostoliques un goût pour la Botanique & pour la Médecine, tâcha de réunir dans

un corps d'ouvrage tout ce qu'il y avoit de plus intéressant & de plus curieux à savoir sur les plantes, arbres & arbustes de la Chine; il puisa, pour cet effet, dans tous les livres de Botanique du Pays; il consulta les Médecins, les Botanistes & les Pharmaciens de la Cour; il s'associa pareillement des Peintres pour figurer ces mêmes plantes; l'ouvrage qu'il rédigea sur cet objet, est actuellement déposé dans la Bibliothèque de l'Empereur; & les figures des plantes qu'on publie dans ce recueil, sont copiées exactement d'après cet ouvrage; en sorte qu'elles seroient aussi rares, si on les publioit à la Chine, qu'elles le sont en France, puisqu'elles ne se trouvent que chez l'Empereur. C'est un avantage pour nous d'avoir une notion de ces plantes, telle que nous en avons de celles d'Europe du temps de Dioscoride & de Mathiole; peut-être un jour pourrons-nous mieux les connoître : du moins, par la connoissance que nous avons de leurs noms Chinois qui se trouvent gravés en caractères du pays dans la dernière planche de ce second cahier, pourra-t-on les demander en réalité dans le pays & les cultiver en France? Ce second cahier qui les représente, est, de même que le pre-

190 MERCURE DE FRANCE.

mier, de 12 feuilles gravées, & de 10 enluminées; il est tiré aussi sur même papier; il se trouve dans le cahier 30 plantes figurées; le recueil de ces plantes pourra se monter environ à 500.

Le troisième cahier, qui paroîtra en Juillet, ne sera pas moins intéressant que les deux autres, pour ne pas dire plus; il est actuellement gravé, & on peut dire que c'est un chef d'œuvre de gravures, même au dire des Amateurs; il est destiné au règne minéral; on y trouve des fossiles très-curieux, des crySTALLISATIONS, des accidens parmi les minéraux, qui sont rendus avec la dernière exactitude : il n'y a encore rien eu de si bien exécuté en ce genre; on ne craint pas de l'avancer.

Le quatrième cahier paroîtra en Octobre; il est déjà plus de moitié gravé; il recommencera le règne animal; & le cinquième qu'on publiera en Janvier 1776, sera la continuation du règne végétal, de même que le sixième sera celle du règne minéral, & ainsi de suite régulièrement de trois mois en trois mois; chaque cahier est broché en papier bleu, & entre chaque planche il y a des feuilles de papier serpente; il faudra réunir dix cahiers pour un volume.

On n'ouvrira aucune souscription pour cette Collection de planches; on aime mieux en offrir l'acquisition à mesure que chaque cahier paroîtra, sans rien payer d'avance; on n'en fera tirer que 300 Exemplaires; ceux qui voudront avoir les premières épreuves sont priés de se faire inscrire; la distribution s'en fera selon la date de leur inscription; le prix de chaque cahier est de 30 livres; on pourra se les procurer chez l'Auteur, rue Haute-Feuille, & chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

On invite les Curieux & les Amateurs qui auront quelques morceaux intéressans d'Histoire Naturelle, de vouloir bien en donner avis à l'Auteur; il les fera dessiner & graver à ses frais, & indiquera les endroits où on les trouve.

On souscrit chez le même Libraire pour un Ouvrage périodique sur l'Histoire Naturelle, intitulé : *la Nature considérée sous ses différens Aspects*. Il en paroît deux cahiers par mois, & chaque six mois, un de supplément; le prix de la souscription, pour toute l'année, est de 12 livres; on trouve rassemblé dans ce Journal tout ce qu'il y a de plus intéressant sur la Médecine, l'Art Vétérinaire, l'Agriculture, le

192 MERCURE DE FRANCE.

Jardinage, la Minéralogie, la Physique, l'Histoire des Animaux, &c.; enforte qu'on peut regarder ce Recueil autant comme Ouvrage de bibliothèque, que comme Journal.

On trouve aussi à la même adresse le *Traité économique des Oiseaux de basse-cour*, Ouvrage nouveau, in-12, prix 2 l. broché.

I I.

L'Agréable Désordre & la Promesse du Retour : deux Estampes faisant pendant, gravées par M. David; de 14 pouces de hauteur, sur dix de largeur.

Ces deux sujets n'offrent rien que d'agréable, & sont rendus avec toute la finesse & la précision que l'Auteur a su si bien répandre dans *le Marché aux herbes d'Amsterdam* : il semble même que le travail en est plus soigné.

Elles se trouvent à Paris, chez M. David, Rue des Noyers, au coin de celle des Anglois; prix, chacune, 2 l. 8 s.

I I I.

Le Sieur Thomas, jeune Graveur,
vient

M A I. 1775. 193

vient de mettre au jour le Portrait du Sieur des Essarts, Comédien du Roi, représenté dans le rôle de Francaleu, lisant la Tragédie de la mort de Bucéphale. Ce portrait est gravé d'après le dessein de M. Ingouf, l'ainé. M. Thomas, élève du Sieur le Mire, célèbre Graveur, annonce de grandes dispositions : Son burin a de la couleur & de la fermeté. On trouve ce portrait chez M. Le Mire, rue St-Etienne-des-Grès. Il se vend 1 liv. 4 s.

I V.

Portrait, en médaillon, du sieur Jean-Joseph Sue, Professeur & Démonstrateur aux Ecoles Royales de Chirurgie, de l'Académie Royale de peinture & sculpture, &c. Ce portrait est gravé avec beaucoup de soin & d'intelligence, d'après un dessein de M. Pujos, par M. Pruneau & se vend ; 1 liv. 4 s. chez l'Auteur, rue St Jacques, maison de Madame Duchesne, Libraire.

V.

Le grand tableau de Païlage de M. le Prince, qui a été exposé au

I.

194 MERCURE DE FRANCE.

dernier Sallon, sous le titre de *Vue des environs de Fontainebleau*, vient d'être gravé par M. Godefroy. Cette Estampe de 22 pouces sur 16, se distribuera, le 1^{er} Juin, chez l'Auteur, rue des Francs-Bourgeois, Place St-Michel, vis-à-vis la rue de Vaugirard : prix 12 liv.

V I

Jardins Anglois.

Les curieux, qui ont souscrit pour les huit planches faisant supplément des Jardins Anglois, sont priés de les faire retirer.

Le cahier est actuellement composé de 27 planches, compris le plan de Bellevue & la description ; prix 9 liv. broché : chez le Sieur le Rouge, Ingénieur-Géographe, rue des grands Augustins.

M U S I Q U E.

I.

TROISIEME Recueil d'airs d'Opéra-Comique & autres, avec accompane-

M A I. 1775. 195

ment de Guittarre, par M. Tiffier, de l'Académie Royale de Musique ; mis au jour par M. Bouin ; Œuvre septième : prix , 7 l. 4 s.

I I.

Trente-unième Recueil périodique d'ariettes d'Opéra-Comique, arrangées pour le Forté-Piano & le Clavecin : à Paris , chez M. Pouteau, Organiste à St-Martin-des Champs , & Maître de Clavecin ; prix , 1 liv. 16 s. à Paris , chez M. Bouin , Marchand de Musique, & de cordes d'instrumens ; rue St Honoré, au Gagne-petit, près St-Roch.

BAROMETRES ET THERMOMETRES.

LE SIEUR ASSIER PERICA , Ingénieur-Constructeur de Baromètres & Thermomètres, & autres instrumens de Physique expérimentale , est parvenu , après un long travail , à ôter le choc du mercure , si long temps désiré pour ces instrumens , qui ne pouvoient auparavant se transporter d'un lieu à l'autre,

I ij

196 **MERCURE DE FRANCE.**

sans être exposés à se casser & à se déranger par le choc.

Ces Baromètres préviennent les tempêtes & les ouragans ; & mettent , par conséquent , les Capitaines de vaisseaux , dans le cas de prévoir le danger.

Il a aussi inventé des Thermomètres , avec telle sensibilité , que dans un quart de minute , ils se dilatent de 50 degrés , tandis que les ordinaires n'ont encore pris aucuns degrés de température.

Au premier changement de la condensation ou dilatation , les amateurs & observateurs peuvent s'assurer de tous les changemens qui en résultent. Il construit aussi des pèse liqueurs de comparaison , pour mesurer toutes sortes de liqueurs.

On trouve ces pèse-liqueurs chez M. Baumé , Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris , rue Coquillière ; & une table d'explications. Le tout approuvé par ladite Académie.

L'Auteur fait toutes sortes de Baromètres , pour faire parallèle aux Pendules & Cartels.

Il demeure rue Geoffroy-l'Asnier , au coin de celle de St-Antoine , au Baromètre Royal , à Paris.

ACTE DE BIENFAISANCE.

LE jeune Robert attendoit sur le rivage, à Marseille, que quelqu'un entrât dans son batelet. Un inconnu s'y place, mais il alloit en sortir incontinent, en disant à Robert qui se présente, & qu'il ne soupçonne pas en être le Patron, que puisque le conducteur ne se montre point, il va passer dans un autre. — Celui-ci est le mien, Monsieur; voulez-vous sortir du port? — Non... Monsieur... Il n'y a plus qu'une heure de jour... Je voulois seulement faire quelques tours dans le bassin, pour profiter de la fraîcheur & de la beauté de la soirée... Mais vous n'avez pas l'air d'un marinier, ni le ton d'un homme de cet état. — Cela est vrai & je ne le suis pas en effet: ce n'est que pour gagner plus d'argent que je fais ce métier les sêres & les dimanches. — Fi! avare à votre âge! cela dépare votre jeunesse, & étouffe l'intérêt qu'inspire d'abord votre heureuse physiologie. — Hélas! si vous saviez pourquoi je desiré si fort de gagner de l'argent, si vous me connoissiez, vous n'ajouteriez pas à ma peine celle de me croire un caractère si bas. — J'ai pu vous faire tort: mais vous vous êtes mal exprimé. Faisons notre promenade; vous me conterez votre histoire... Eh bien! mon cher ami, dites-moi donc quels sont vos chagrins; vous m'avez disposé à y prendre part. — Je n'en ai qu'un, celui d'avoir mon pere dans les fers, sans pouvoir l'en tirer encore. Il étoit Courtier dans cette Ville; s'étant procuré de ses épargnes & de celles de ma mere, dans le commerce de modes, un intérêt

l nj

198 MERCURE DE FRANCE.

sur un vaisseau en charge pour Smyrne , il a voulu lui-même veiller à l'échange de sa pacotille & en faire le choix. Le vaisseau a été pris par un Corsaire & conduit à Tétuan , où mon malheureux pere est esclave avec le reste de l'équipage. Il faut deux mille écus pour sa rançon ; mais comme il s'étoit épuisé , afin de rendre plus importante son entreprise , nous sommes bien éloignés d'avoir encore cette somme. Cependant ma mere & mes sœurs travaillent jour & nuit ; j'en fais de même chez mon maître , dans l'état de joaillier que j'ai embrassé , & je cherche à mettre à profit , comme vous voyez , les Dimanches & les fêtes. Nous nous sommes retranchés jusques sur les besoins de premiere nécessité ; une seule petite chambre forme le logement de notre ménage infortuné. Je croyois d'abord qu'il m'étoit possible d'aller prendre la place de mon pere & de le délivrer en me chargeant de ses fers ; j'étois prêt à exécuter ce projet , lorsque ma mere , qui en fut informée , je ne sais comment , m'assura qu'il étoit aussi impraticable que chimérique , & fit défendre à tous les Capitaines pour le Levant de me prendre à leur bord. — Recevez-vous quelquefois des nouvelles de votre pere ; savez-vous quel est son Patron à Tétuan , & quels traitemens il y éprouve ? — Son Patron est Intendant des jardins du Roi ; on le traite avec humanité ; & les travaux auxquels on l'emploie ne sont pas au-dessus de ses forces. Mais nous ne sommes point avec lui pour le consoler , pour le soulager , il est éloigné de nous , d'une épouse chérie & de trois enfans qu'il aime toujours avec tendresse. — Et quel nom votre pere porte-t-il à Tétuan ? — Il n'en a pas

changé : il s'appelle Robert , comme à Marseille. — Ha ! ha ! Robert. . . chez l'Intendant des jardins. — Oui , Monsieur. — Votre malheur me touche ; mais , d'après vos sentimens qui le méritent , j'ose vous présager un meilleur sort , & je vous le souhaite bien sincèrement. . . En jouissant du frais , je voulois aussi me livrer à la solitude : ne trouvez donc pas mauvais , mon ami , que je sois tranquille un moment.

Lorsqu'il fut nuit , Robert eut ordre d'aborder. Sortant du bateau , sans lui donner le temps d'en descendre , ni de l'attacher , l'inconnu ne permit pas à Robert de le remercier de sa bourse qu'il lui laissa , en le quittant ainsi avec précipitation. Il y avoit dans cette bourse huit doubles louis en or , & dix écus en argent. Une générosité aussi considérable inspira au jeune homme la plus haute opinion de la sensibilité de l'inconnu : mais ce fut en vain qu'il faisoit des vœux pour le rencontrer & lui en rendre grâces.

Six semaines après cette époque , cette famille honnête , qui continuoît , sans relâche , à travailler , pour compléter la somme dont elle avoit besoin , étant à prendre un dîner frugal , composé de pain & d'amandes séchées , voit arriver le pere Robert , très-proprement vêtu , qui la surprend dans sa douleur & dans sa misère. — Ah ! ma femme ! ah ! mes chers enfans ! comment avez vous pu me délivrer aussi promptement , & de la manière dont vous l'avez fait ? Voyez un peu comment vous m'avez équipé ; & puis ces cinquante louis que l'on m'a compté en m'embarquant sur le vaisseau , où mon passage & ma nourriture étoient acquittés d'avance ! comment reconnoître tant d'amour , tant de zèle ! & ce dévouement

affreux où vous vous êtes mis pour moi ! — La surprise de la mere lui ôte d'abord la force de répondre ; elle ne peut qu'embrasser son mari , fondre en larmes , & ses filles de l'imiter. Pour le jeune Robert , il reste immobile sur sa chaise : toujours sans mouvement , il s'y évanouit enfin.

Les pleurs qu'il a répandus rendent la parole à la mere ; elle embrasse encore son mari , elle regarde son fils , & le montrant au pere : voilà votre libérateur. Il falloit six mille francs pour votre rançon : nous en avons un peu plus de moitié seulement , dont la meilleure partie est le prix du travail & de l'amour de votre fils. Ce respectable enfant aura trouvé des amis , qui , touchés de ses vertus , l'auront aidé ; & puisqu'il projettoit , en secret , dès le principe de votre esclavage , d'aller prendre votre place ; c'est sans doute à lui que nous devons notre bonheur : il a voulu de même nous en laisser la surprise. Voyez comme il le sent ! mais secourons le. La mere vole à lui ; ses sœurs en font de même. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on l'arrache de son évanouissement ; il jette alors ses regards languissans sur son pere : mais il n'a point assez de force pour parler encore.

De son côté , tout à-coup rêveur & taciturne , le pere paroît bientôt consterné ; puis s'adressant à son fils : malheureux ! qu'as-tu fait ? comment puis je te devoir ma délivrance sans la regretter ? comment pouvoit-elle rester un secret pour ta mere , sans être achetée au prix de ta vertu ? A ton âge , fils d'un infortuné , d'un esclave , on ne se procure point naturellement les ressources considérables qu'il te falloit. Je frémis de penser que

l'amour paternel t'ait rendu coupable ! Rassure-moi , sois vrai , & mourons tous , si tu as pu cesser d'être honnête. — Tranquillisez - vous , mon pere , répond-il en se levant avec effort : embrassez votre fils ; il n'est pas indigne de ce beau titre , ni assez heureux pour avoir pu vous prouver combien il lui est cher. Ce n'est point à moi , ce n'est point à nous que vous devez votre liberté. Je connois notre bienfaiteur ; ma mere ! cet inconnu qui me donna la bourse , m'a fait bien des questions. Je passerai ma vie à le chercher ; je le rencontrerai ; il viendra jouir de ses bienfaits , les partager , & verser avec nous de douces larmes. Le fils raconte à son pere l'anecdote de l'inconnu , & le rassure ainsi sur ses craintes.

Rendu à la tranquillité , Robert trouva des amis & des secours. Les succès les plus inattendus surpassant ses espérances , couronnent ses nouvelles entreprises. Au bout de deux ans , il se voit riche ; ses enfans établis & heureux , goûtent avec lui & sa femme une félicité qui seroit sans mélanges , si les recherches continuelles du fils avoient pu lui faire découvrir ce bienfaiteur caché , objet de leur reconnoissance & de leurs vœux.

Il le rencontre enfin un dimanche matin , se promenant seul sur le port. *Ah ! mon Dieu tuteur !* C'est tout ce qu'il put prononcer en se jetant à ses pieds , où il tombe sans connoissance. L'inconnu s'empresse de le secourir , & par quelque eau spiritueuse parvient à le faire revenir ; il n'est pas moins empressé à lui demander la cause de son état. — Ah ! Monsieur , pouvez - vous

l'ignorer? Avez-vous oublié Robert & sa famille infortunée, que vous rendîtes au bonheur en lui rendant son pere? — Vous vous méprenez, mon ami; je ne vous connois point, & vous ne sauriez me connoître; car, étranger à Marseille, je n'y suis que depuis peu de jours. — Tout cela peut être: mais rappelez-vous qu'il y a vingt-six mois vous y étiez déjà; cette promenade dans le port, l'intérêt que vous prîtes à mon malheur; les questions que vous me fîtes, seulement sur les circonstances qui pouvoient vous éclairer & vous donner les lumières nécessaires pour être mon bienfaiteur. Libérateur de mon pere, pouvez-vous oublier que vous êtes le sauveur d'une famille entière, qui ne desiré plus rien que votre présence? Ne vous refusez pas à ses vœux; partagez sa joie; venez confondre les larmes de votre attendrissement à celles de notre reconnoissance... Venez. — Doucement, mon ami; je vous l'ai déjà dit: vous vous méprenez. — Non, Monsieur, je ne me trompe point... Vos traits sont trop profondément gravés dans mon cœur pour que je puisse vous méconnoître: venez, de grâce!.. Et le jeune Robert de le prendre par le bras & de lui faire ainsi une douce violence pour l'entraîner, & le peuple de s'assembler autour de ces deux personnages.

L'inconnu alors, d'un ton plus grave & plus ferme: Monsieur, cette scene me fatigue sans vous soulager. Quelque ressemblance frappante occasionne votre erreur; rappelez votre raison, & dans le sein de votre famille, allez reprendre la tranquillité dont vous me paraissez avoir besoin. — Quelle barbarie! bienfaiteur de cette famille, pourquoi, par votre résistance, par votre refus

de m'accompagner , altérer le bonheur qu'elle ne doit qu'à vous ? Resterai-je en vain à vos pieds ? Et serez-vous assez cruel pour rebuter aujourd'hui le tribut touchant que nous réservons depuis si long-temps à votre sensibilité ? Et vous, ô mes Concitoyens ! vous tous que le désordre & le trouble où je suis doivent attendrir , joignez-vous à moi pour que l'auteur de mon salut vienne contempler lui-même son propre ouvrage.

Ici l'inconnu se tait. Mais réunissant toutes ses forces & rappelant son courage , pour résister à la séduction de la jouissance délicieuse qui lui est offerte , il échappe , dans la foule , aux yeux éteints & égarés du jeune Robert , & laisse au peuple étonné , l'exemple d'un héroïsme tel qu'il n'avoit point encore vu.

Le silence de la désolation , la suffocation du ressentiment succèdent à l'agitation dont l'honnête Robert est tourmenté : on est obligé de le porter chez lui , où enfin un torrent de larmes salutaires l'arrache au danger de sa situation.

L'inconnu dont il a été question jusqu'ici , le seroit encore maintenant , si des gens d'affaires ayant trouvé dans ses papiers , à la mort de leur maître , une note de 7500 liv. envoyées à Robert Mayn , de Cadix , ne lui en eussent pas demandé compte : mais seulement par curiosité , puisque la note étoit bâtonnée & le papier chiffonné , comme ceux qu'on destine au feu. Ce fameux Banquier Anglois répond qu'il en a fait usage pour délivrer un Marseillois nommé Robert , esclave à Tétuan , conformément aux ordres de

CHARLES DE SECONDAT, BARON DE MONTES-

QUIEU, PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE BORDEAUX *.

Lorsque cet Auteur, par ses écrits, tous également inspirés & dictés par l'amour des hommes & du vrai, éleva, lui même, à sa gloire, des monumens éternels, j'ai cru qu'en rapportant simplement ce fait, c'étoit la seule manière dont l'Humanité, pénétrée de sa perte, pouvoit, avec quelque dignité, faire fumer l'encens de la reconnaissance sur le tombeau de son immortel bienfaiteur.

Douce, précieuse, consolante philosophie, que de respect & de vénération n'imprimas-tu pas dans tous les cœurs, quand ceux dont le génie peut éclairer, rendre meilleurs & plus heureux leurs semblables, sont les premiers à donner l'exemple de la vertu !

Quel tableau touchant pour ceux qui le connoissoient ! quel spectacle attendrissant pour ses amis, que la vie de l'Auteur de l'*Esprit des Loix* ! elle fut sacrifiée toute entière à la bienfaisance : les lettres & le plaisir n'en furent que les accessoires. Quel dut être son bonheur de voir l'Épouse qu'il adoroit, une Épouse digne de lui, dédaigner, repousser les hommages dus aux grâces & à la beauté, pour ne s'occuper que du soulagement des misérables ; pour ne trouver, avec lui, de satisfaction & de jouissance qu'à faire des heureux !

* Dans sa vie, active, laborieuse & observatrice, M. de Montesquieu aimoit à voyager. Il visitoit fréquemment sa sœur, Madame d'Héricourt, mariée à Marseille.

Leur vie , si celle des êtres bienfaisans & délicats dans le partage de leurs dons , pouvoit être connue , serviroit de modèle & de consolation aux amis de l'Humanité.

O vous ! moderne Prométhée , dont l'ardent flambeau surprit la Nature dans ses projets , l'éclaira , l'embellit , vint l'agrandir à nos yeux & nous découvrir ses ressorts , jusqu'à vous imperceptibles à la foiblesse de notre vue , Buffon ! que de moyens n'offrez-vous pas à nos neveux pour faire de vos vertus le pendant de votre génie ! combien de traits brûlans de magnanimité , partis du brâsier de votre cœur ! Ainsi que l'astre lumineux qui vivifie & régénère la plante desséchée par accident , vous relevez l'opprimé , vous encouragez le malheureux , & essuyant ses larmes , vous savez lui faire oublier jusqu'au souvenir même de ses revers.

Arbitre & modèle du goût , mortel non moins universel qu'étonnant , toi qui , rendant hommage à mon Héros , a dit il y a deux jours :

De Londre à Pétersbourg on lit l'Esprit des Loix ;
C'est l'oracle du Peuple & la leçon des Rois.

Epître à M. le Comte de Tressan.

Toi de qui le nom seul est un bienfait , puisqu'il rappelle sans cesse au cœur & à l'esprit des actes de générosité , des traits de lumière , ou l'image des grâces & du plaisir , que ne puis-je anticiper sur les droits de la postérité ! mais la renommée se les est appropriés ; les noms de Calas , de Sirven , celui de la race du grand Corneille , & tant d'autres , volent à l'Immortalité avec ceux de Henri & de Jeanne d'Arc :

Et le même laurier couvre Horace & Titus ,

*M. le Chev. de Cubiere de Palmeseau ;
Epître sur l'Amour de la Gloire.*

à dit, voulant parler de toi & chantant l'union
du génie & de la vertu, l'un de tes plus dignes
admirateurs.

Que ne puis-je raconter quelque-une de ces
anecdotes qui distinguent ta délicatesse ! que ne
m'est-il permis sur-tout d'arracher de l'oubli où
tu l'as plongée, une des circonstances de ta vie ,
où tu ne fis pas moins d'efforts que Montesquieu
pour te cacher à tous les yeux , & rejeter le tri-
but que ta magnanimité venoit de t'assurer ! que
ne puis-je le citer ce fait que j'ignorerois, si celui
qui fut l'objet de ta bienfaisance ne me l'eût point
appris, en te reprochant le silence auquel tu l'as
condamné !

Pardonne, ô Voltaire ! si dans une carrière où
ta présence entretient, perpétue le printemps &
fait fleurir le myrthe à l'ombre du laurier, par-
donne si j'ai tenté de jeter des fleurs sur ta route
glorieuse ! ton génie & ton indulgence les firent
éclore : l'émulation & la reconnoissance t'en pré-
sentent l'hommage.

Par M. Mingard.



ANECDOTES.

I.

Trait de pitié filiale.

UNE femme du Japon étoit restée veuve & sans bien, avec trois garçons. Le travail de ses enfans ne suffisoit pas pour entretenir sa famille. Ils se communiquèrent leur chagrin, & ils prirent, pour mettre leur mère à son aise, une étrange résolution. On avoit publié, depuis peu, que quiconque livreroit un voleur à la Justice recevrait, pour récompense, une somme assez considérable. Les trois frères convinrent ensemble que l'un d'eux seroit livré à la Justice par les deux autres, comme voleur. On tira au sort, & il tomba sur le plus jeune. On le conduisit au Magistrat. Interrogé par le Juge, le prétendu coupable confessa le vol, & la somme promise fut délivrée à ses frères. Ces infortunés, attendris sur le sort de la victime, se glissèrent dans la prison, pour l'arroser de leurs larmes. Le Magistrat s'en apper-

208 MERCURE DE FRANCE.

çut & les fit suivre par un domestique : celui-ci les observa ; il s'insinua dans leur maison , & entendit l'aveu qu'ils firent à leur mère , de ce qui s'étoit passé. Cette femme , au désespoir , refusa de conserver sa vie , au prix de celle de son jeune enfant. Elle commanda aux deux autres d'aller promptement déclarer au Magistrat la vérité. Le Juge , informé par le domestique , interroge de nouveau le prisonnier , qui , par sa constance à soutenir sa première déclaration , sembloit vouloir le contraindre à le punir. Le Magistrat instruisit le Cubo , (le Souverain) , de cette action immortelle. Le Cubo combla les trois frères de caresses , & assigna au plus jeune , quinze cents écus de rente , & cinq cents à chacun des deux autres.

I I.

Un Prince Alide demandoit un jour à Moëz , premier Prince de la Dynastie des Fatimes Egyptiens , de quelle branche des Alides il sortoit. Voilà ma généalogie , lui dit Moëz , en tirant son épée ; il jeta ensuite de l'argent à ses soldats attroupés , en disant : Voilà ma race.

I I I.

Onnontagué , Chef des Irroquois , en guerre avec les Hurons & les François , ne voulut point chercher son salut par la fuite , à la vue d'un corps ennemi infiniment supérieur à son détachement , qui se dissipa sans être attaqué. Il tomba entre les mains des Hurons , qui , suivant leurs mœurs , s'acharnèrent contre ce Vieillard , âgé de cent ans. Celui-ci , bien loin de pousser un soupir , reprocha aux Hurons d'être les vils esclaves des François. Un de ses bourreaux , outré de ses insultes , lui donne trois coups de poignard. Tu as tort , lui dit fièrement Onnontagué , d'abrégér ma vie ; tu aurois eu plus de temps pour apprendre à mourir en homme.

I V.

Tristan , ayant pris un Fort dans l'Isle de Jocotora , trouva un aveugle qui s'étoit retiré au fond d'un puits ; il lui demanda comment il avoit pu y descendre : Les aveugles , répondit il , voyent le chemin de la liberté. La liberté fut le fruit de sa réponse.

A V I S.

I.

ROBIN, Libraire, passage du Saumon, au-dessus de l'Egout Mont-Maitre, a formé depuis deux ans un cabinet, où il a rassemblé & rassemble journellement tout ce qui lui paroît propre à la lecture.

Il a ramassé jusqu'à ce jour dix-huit cens articles, tant d'anciens Romans que de Romans modernes.

La partie du Théâtre est presque complète, indépendamment d'un très-grand nombre de Pièces détachées des différens Théâtres qu'il vend séparément & à juste prix, & qu'on peut se procurer pour la lecture seulement.

L'Histoire de France est une des parties à laquelle il paroît s'attacher spécialement, outre les Histoires générales. Il rassemble tout ce qu'il trouve de Mémoires ou Histoires particulières relatives à cet objet.

Il ne néglige rien néanmoins pour compléter autant qu'il lui est possible, les Histoires des autres Nations, tant anciennes que modernes.

Il a aussi un grand nombre de Voyageurs.

Enfin, s'il continue comme il a commencé, il y a apparence que dans quelques années il aura formé le cabinet le plus complet en ce genre.

Il vend son Catalogue douze sols, & donne gratis tous les ans le supplément.

Les conditions des différens abonnemens sont énoncés à la tête dudit Catalogue.

I I.

*Spectacle pyrique & hydraulique , ou
imitation des effets des feux d'artifices
& des eaux.*

Ce spectacle consiste en différentes exécutions d'artifices , sur des décorations variées d'Architecture , de cascades , &c. Il réunit tout ce que l'art de l'Artificier embrasse , soit dans la partie de l'illumination , soit dans celles des soleils fixes & tournans , des napes & jets d'eaux , des chiffres , des guirlandes & autres espèces d'ornement ; la vivacité des feux , leur mouvement & leur variété successive dans les couleurs concourent à faire l'illusion la plus parfaite.

Les Amateurs & les Artistes que l'Auteur a consultés , avant d'en faire part au public , l'ont assuré qu'il passoit de bien loin toutes les tentatives faites jusqu'à présent dans ce genre.

On pourra le voir tous les jours à six heures précises du soir , chez le sieur Le Bailly , qui en est l'Auteur , en sa demeure , rue des Lavandières , place Maubert , au bureau de la capitation , au deuxième.

Les représentations changeront plusieurs fois

par semaine; les billets seront de 24 sols par place.

Les personnes qui ne voudroient pas s'affujeter à l'heure ci dessus dite , pourront venir à tout autre instant , en faisant prévenir la veille le fleur Le Bailly.

I I I.

Cosmétique, Pâte de propreté.

Le moindre des secrets propres à conserver la beauté ou à lui porter un nouvel éclat , nous paroît digne d'être distingué parmi les recettes présentées aux Dames. Celui que nous leur offrons est dans les harems des Orientaux & des Levantins , très-recherché des femmes , sinon plus belles que les nôtres , au moins également jalouses de l'éclat de leurs attraits. La composition que nous leur avons annoncée déjà les années précédentes , s'appelle Guzellik , ou Ekmocq , nom arabe qui lui vient de l'usage que la propreté en fait au serail & dans toute l'Asie. Elle est fort au-dessus de la pâte d'amande , destinée seulement à se laver les mains. Le reste du corps méritoit bien l'attention du beau sexe , & par conséquent des Artisans du luxe. Ce n'est point assez de se nettoyer : blanchir , adoucir , raffermir les chairs & parfumer la peau , sont des soins importans qu'il seroit souvent dangereux de négliger , s'il est vrai qu'en quelque sorte ils puissent relever des charmes séduisans que la nature donne avant l'art à cette moitié chérie de l'espèce humaine. L'Ekmecq a toutes les pro-

priétés les plus désirées : il suffit pour s'en froter , de l'avoir fait tremper un instant dans l'eau , laquelle sert ensuite à se laver. Lors qu'elle est tiède , l'effet en devient plus prompt. C'est le sieur Fagonde , Marchand de parfums , qui la débite seul. Il demeure rue Saint-Denis , près de la rue des Lombards , à la Toilette. Tout ce qui s'achette ailleurs est absolument contre-fait. Les pains valent 24 sols pièce. Ils ont une odeur très-agréable & qui s'évapore peu ; mais pour la conserver toujours , il faut les serrer dans un petit coffret , doublé d'étain ; ce qui se trouve aussi chez le même Marchand.

Un pain dure trois mois , si l'on n'en fait usage que pour les mains ; & le pain & le coffret ne coûtent ensemble que 48 sols.

Nota. Des personnes dignes de foi qui avoient le tein échauffé & plein de boutons , après s'être servi de diverses pommades indiquées & sans succès , ont fait usage de cette pâte , en en faisant fondre dans de l'eau de rivière , jusqu'à ce que l'eau soit un peu épaisse , & s'en sont humectés le visage tous les soirs ; cela a produit le meilleur effet , & a supprimé entièrement les boutons.

LETTRES PATENTES, ARRÊTS, ORDONNANCES, &c.

I.

LE Parlement a enregistré le 16 Mars dernier, des Lettres-Patentes du Roi , en date du 12 Jan-

214 MERCURE DE FRANCE.

vier précédent, données en faveur de la Ville Impériale de Reutlingen pour l'exemption du Droit d'Aubaine, & la liberté du Commerce.

I I.

Il paroît deux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi : le premier en date du 5 Janvier dernier, avec Lettres-Patentes sur icelui, qui ordonnent que le franc-salé des Officiers de la Chambre des Comptes de cette Ville leur sera délivré suivant l'ancien usage & comme auparavant les Arrêts des 24 Février & 18 Juillet 1773. Le second, en date du 2 de ce mois, supprime un ouvrage ayant pour titre : *Théorie du Libelle, ou l'Art de calomnier avec fruit, Dialogue Philosophique pour servir de Supplément à la Théorie du Paradoxe.*

I I I.

La Chambre des Comptes a rendu un Arrêt en date du 22 Février dernier, concernant les contrats d'échange faits entre le Roi & divers particuliers, & acquisitions faites par Sa Majesté pour être réunies à son Domaine, depuis le 19 Décembre 1735, jusqu'au premier Janvier 1771; ensemble des contrats d'échange faits entre le Duc d'Orléans, en qualité de Prince Apanagiste, & divers particuliers, depuis le 16 Août 1748, jusqu'au premier Janvier 1773.

I V.

L'Intendant de la Généralité de Poitou, informé

que la maladie des bêtes à cornes pénétroit dans le Périgord & la Saintonge, vient de publier une Ordonnance par laquelle il prend toutes les mesures convenables pour prévenir ce mal, en interdisant les moyens de communication. Il défend même, par une seconde Ordonnance, le débarquement de tous cuirs dans les Ports ou sur les Côtes de sa Généralité, de quelques lieux qu'ils puissent venir.

V.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 13 de ce mois, qui ordonne que les droits sur le poisson de mer frais, ne seront perçus pour l'avenir que sur le pied de la moitié à laquelle ils avoient été réduits par la Déclaration du 8 Janvier dernier, & que la perception des droits sur le poisson salé sera & demeurera supprimée par la suite, ainsi qu'elle l'étoit par la même Déclaration. N'entendant néanmoins Sa Majesté comprendre dans la réduction & suppression, les droits irréductibles de Domaine & Barage.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Moscou, le 5 Mars 1775.

LES Troupes irrégulières employées contre les Turcs, sont déjà renvoyées, en grande partie, dans leurs Provinces : les seuls Régimens de

216 MERCURE DE FRANCE.

la division de Livonie & d'Estonie restent encore dans leurs quartiers jusqu'à ce que les affaires de la Pologne soient terminées.

De Warsovie, le 24 Mars 1775.

On assure qu'actuellement il y a dans le Grand-Duché de Lithuanie à peu près vingt mille Russes.

Le Corps d'armée que Sa Majesté Prussienne a dans les Provinces de la Prusse, & qu'on fait monter à trente-six mille cinq cents hommes, doit, à l'exception du Régiment qui est auprès de Dantzick, se trouver le 6 Juin près de Graudentz (Ville du Palatinat de Culm, dans la Prusse Polonoise), pour y passer la revue du Roi.

Des lettres récentes des Frontières de Podolie, portent que la garnison Russe de Choczim en étoit sortie le 10 de ce mois, & avoit remis cette place aux Turcs, qui y étoient entrés au nombre de deux cents soixante-dix hommes seulement, commandés par un Aga. De leur côté, les Turcs ont remis Kinburn aux Troupes Russes.

Un Major François, nommé le Baron de Renillecourt, a obtenu le commandement d'une Légion de douze cents hommes qu'il leve aux dépens de la République.

Les dernières lettres de la Podolie annoncent le départ du Général Romanzow pour Moscow. Quant à l'armée Russe, elle paroît faire quelques dispositions pour la sortie de la Pologne.

De

De Copenhague , le 4 Avril 1775.

Le Baron de Blome , Envoyé extraordinaire à la Cour de France , ayant obtenu un congé pour passer quelques mois dans le Holstein , le Conseiller de Légation Schutz est chargé à la même Cour , pendant l'absence de cet Envoyé , des affaires de Sa Majesté.

De Berlin , le 25 Mars 1775.

Par le Traité de Commerce conclu entre le Roi de Prusse & la République de Pologne , on a stipulé la diminution de moitié des droits d'entrée & de sortie en Pologne , qui sont réduits à 2 pour 100. Celui de transit a été aussi modifié à la même taxe , pour les objets fabriqués dans les deux Etats respectifs. Une clause assujettit aux anciennes fixations tous les objets nécessaires aux fabrications des Etats du Roi de Prusse.

De Madrid , le 4 Avril 1775.

Les Maures étant sortis de leur camp devant Melille , & ayant arboré le drapeau blanc le 16 Mars à deux heures après-midi , on laissa en conséquence approcher des murs de la place un Alcaïde qui annonça la levée du siège , & qui demanda que Sidi Hamer Elgazel , Ambassadeur à la Cour d'Espagne , lors de la conclusion de la dernière paix , pût conférer avec le Commandant-Général.

Don Juan de Sherlock répondit qu'Elgazel devoit venir , & bientôt il parut , accompagné de deux autres Officiers Maures , qui donneroient

K

218 MERCURE DE FRANCE.

comme lui , en approchant , les marques d'un respect & d'une soumission peu ordinaires à cette Nation.

Le Gouverneur du Préside du Pennon a aussi donné avis que les Maures qui l'assiégeoient , avoient arboré l'étendart de la paix le 18 Mars au soir , & que la place y ayant répondu , ils firent en substance les mêmes protestations qu'à Mèlille , demandant la paix & se retirant avec leur artillerie.

De Naples , le 1 Avril 1775.

Le Roi ayant été informé par son Ministre à Constantinople , que les sommes destinées à l'entretien des Lieux Saints n'étoient point appliquées à leur objet , & que les Religieux qui résident à Jérusalem , privés de ce secours , y subsistoient avec peine , Sa Majesté a ordonné au sieur Leone , Président de la Chambre des Comptes , de se rendre au Couvent des Cordeliers de Sainte-Marie la Neuve de cette Ville , où se reçoivent les quêtes relatives à cet entretien qui se font dans tout le Royaume. Ce Magistrat s'est fait remettre la clef du trésor , & il y a trouvé plus de cent mille ducats d'argent comptant ; dont il s'est saisi. Deux jours après , il a paru un Edit portant défenses de faire à l'avenir de pareilles quêtes , Sa Majesté voulant se charger Elle même de pourvoir à l'entretien des Saints Lieux de la manière qu'elle jugera convenable.

De la Haye , le 31 Mars 1775.

Les États Généraux ont publié le 20 , un placard portant défense provisionnelle , pour le terme de

six mois, d'exporter aucune munition de guerre, poudre, canons, balles sur les Vaisseaux expédiés vers les Domaines de la Grande-Bretagne, sous peine de confiscation des objets prohibés qu'on y trouveroit & d'une amende de mille florins dont le Capitaine seroit responsable & pour lesquels son Vaisseau pourroit être exécuté. Les mêmes peines & saisies sont prononcées par cette Ordonnance contre tous autres Vaisseaux, soit étrangers, soit nationaux, s'ils ne sont munis d'une permission expresse de sortir avec les chargemens ci dessus désignés; on a pourvu à ce que cette permission ne pût leur être expédiée que par le Département de l'Amirauté, sous l'inspection duquel se feront les embarquemens.

De Livourne, le 15 Mars 1775.

Selon les nouvelles d'Alger, les Sujets de cette Régence voient avec inquiétude les mesures que prend le Bey pour rendre héréditaire cette dignité dans sa famille. La fermentation des esprits excite des soulèvemens dans la Ville, & donne quelques alarmes aux Négocians Eutopéens.

*Extrait d'une Lettre de Philadelphie en date du
15 Février 1775.*

Il regne ici une grande maladie, & particulièrement dans les Troupes. Le dixieme Régiment s'est révolté il y a quelques jours, & il a été désarmé pour avoir refusé de casser la tête à trois soldats qui avoient déserté. Les amis de l'administration ont eu grand soin d'étouffer cette affaire.

De Boston, le 7 Avril 1775.

Le Congrès Provincial assemblé le 15 Février
K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

dernier à Cambridge, a décidé que la grande loi de la conservation de soi-même obligeoit les habitans de cette Colonie à se préparer, sans délai, contre toute entreprise qui pourroit être formée de les attaquer par surprise. En conséquence il est ordonné à tout Corps de Milice de se perfectionner dans la discipline militaire. Il est recommandé aux Villes & Districts de la Colonie d'encourager les Fabriquans d'armes & d'en pourvoir les Habitans qui n'en ont point encore : cette résolution est signée John Hancock, Président du Congrès Provincial.

De Londres, le 2 Avril 1775.

Les Généraux Howe, Clinton & Burgoyne, qui commanderont les Troupes en Amérique, doivent s'embarquer à Portsmouth; mais l'idée qu'on s'est faite de leurs caractères patriotiques, fait présumer, qu'autant que l'honneur le leur permettra, ils emploieront les voies de la persuasion & de la douceur, pour ramener ces Pays à la Mère Patrie avant de recourir aux moyens de rigueur.

On annonce avec quelques inquiétudes qu'un Vaisseau est parti de Stetin, au mois de Mars dernier, avec un chargement d'armes à feu, de poudre à canon, de boulets, d'habits d'ordonnance & de trente pièces de campagnes légères; que les armes & les munitions ont été payées par un Agent de l'Amérique à Berlin; que ce Vaisseau porte huit Officiers Généraux qui ont servi longtemps en Allemagne, & du nombre desquels sont les sieurs Roberveils, Larafont & Gurgenstein.

De Paris , le 28 Avril 1775.

Les Habitans de Saint-Domingue & les Chambres du commerce du Royaume, ayant fait des représentations sur le bas prix du café, Sa Majesté, pour encourager ce genre de culture, a ordonné que le droit de 14 den. pour liv. qui se perçoit à St-Domingue sur cette denrée, sera réduit à 4 pour 100 du prix vénal.

NOMINATIONS.

Le 19 Mars, la Marquise de Caumont de la Force prêta serment entre les mains de Monseigneur le Comte d'Artois, pour la place de Gouvernante des Enfans de ce Prince.

Le Roi a accordé l'Evêché de Nantes à l'Evêque de Tréguier; & celui de Tréguier à l'Abbé de Luherfac, Vicaire-Général d'Arles & Aumônier de Sa Majesté.

PRÉSENTATIONS.

Le 6 Avril, le sieur Bertrand de Boucheperne, nommé à l'Intendance de Corse, sur la démission du sieur de Pradine, a eu l'honneur de faire ses remerciemens au Roi, auquel il a été présenté par le sieur Turgot, Contrôleur-Général des Finances.

Le 12 Mars, le sieur de Courtilloles, Lieute-

K iij

222 MERCURE DE FRANCE.

nant-Général au Baillage. & Siège Présidial d'Alençon, ainsi que les sieurs Dumellanger, Boullay & de Badoire, Députés de cette Jurisdiction, eurent l'honneur d'être présentés à Monsieur, & de lui faire leurs remerciemens, au nom de leur Compagnie, pour laquelle ils ont obtenu la distinction de porter la robe rouge.

Le 28 Mars, le sieur d'Albertas fils, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Sr de Miromesnil, Garde des Sceaux, & de faire ses remerciemens à Sa Majesté de l'agrément qu'elle lui a accordé pour la place de Premier Président à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Le 17 Avril, la Marquise de Lomèsnil eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Comtesse de Brienne.

M. le Vicomte de Villerau, Officier au Régiment des Gardes Françaises, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale le 18 d'Avril. Le même jour Monsieur le Marquis de Baroncelly, Officier au Régiment des Gardes Françaises a aussi eu l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine & à la Famille Royale.

N A I S S A N C E S.

Le 10 Avril, la nommée Madeleine Vilguenne, âgée de quarante-deux ans, Femme de Claude Nigue, Tisserand, de la Paroisse de Saint-Gobain, Diocèse de Laon, est accouchée d'un garçon & de deux filles qui se portent très-bien. Cette femme avoit déjà eu onze enfans, dont les huit premiers étoient des garçons. Il en reste sept vivans au père & à la mère qui sont fort pauvres.

Le 8 de Mars, la Comtesse héréditaire de Wied-Neuwied, née Comtesse de Berlebourg, accoucha heureusement au Château de Neuwied, de son second fils, qui a été nommé Chrétien-Frédéric.

M A R I A G E S.

Le 17 Avril le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Baron de la Houze, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, Chevalier Honoraire de l'Ordre de Malte, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Parme, & actuellement résidant avec le même titre près les Princes & Etats du Cercle de la Basse-Saxe, avec Demoiselle Favre de Schalens.

Le 18 Avril, le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de Mariage du Comte d'Ecquevilli, Mestre-de-Camp du Régiment Royal, Cavalerie, avec Demoiselle de Dursfort de Civrac; celui du Marquis de Bouzols, Colonel du Régiment de Lyonnais, Infanterie, avec Demoiselle d'Argout; & celui du Comte de Pusignieu, Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons, avec Demoiselle de Santo-Domingue.

Le 9 Avril, le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Fleurigny, avec Demoiselle Desreaulx; & le 23, celui du sieur de Chapt de Rastignac, Comte de Chapt, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, avec Demoiselle de Forbin de Janson.

Le 12 Avril, le Comte régnant de Sayn-Witte;

224 MERCURE DE FRANCE.

genstein-Berlebourg, épousa, à Grünstatt, la Comtesse Charlotte-Frédérique de Linange-Westerbourg.

M O R T S.

Pierre Mauclerc de la Musanchère, Evêque de Nantes en Bretagne, Conseiller du Roi, en tous ses Conseils, est mort dans son Palais Episcopal, le 1 Avril.

Michel-Armand, Marquis de Broc, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Commandant en Bretagne, & depuis en Basse-Alsace, est mort dans ses Terres, au pays du Maine, le 4 Avril.

On apprend de la Côte d'Or, en Afrique, que Dahomay, Roi de Juda, y est mort le 12 Mai 1774. Ce Prince étoit fils de Dahomay, un des plus grands Conquérans de cette partie du monde ; & qui en 1727, du fond des déserts & des terres, à la tête de quelques hordes errantes, se rendit maître des Royaumes d'Ardes, de Jaquin & de Juda, qu'il réduisit au point que l'ancienne race des Judaïques n'existe plus. Adamoufou est aujourd'hui sur le Trône qu'a fondé son Ayeul par le droit de la dévastation.

On mande de Caën en Normandie, que le 17 Mars dernier il y est mort un particulier nommé Thomas, âgé de 102 ans, natif de Chinon en Touraine. Il n'a jamais eu de maladie, & n'a été alité que six à sept jours avant sa mort.

Nicolas de Frémont, Président honoraire au

Parlement; est mort le 6 Avril, dans sa 66^e année.

Etienne, Chevalier d'Esparbès de Luffan, Bailli de Manosque, Commandeur de Renneville, est mort à Toulouse, le 13 Avril, dans sa 88^e année; il étoit le treizième Chevalier de Malte de sa maison.

Au mois de Mars mourut au Château de Berlebourg Esther-Polyxène-Marie, Comtesse Douairière de Berlebourg, née Comtesse de Wurmbbrand, âgée de 79 ans.

LOTÉRIE.

Le cent soixante-douzième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois d'Avril, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 83793. Celui de vingt mille livres au N^o. 82532, & les deux de dix mille, aux numéros 90103 & 95262.

ERRATA du Mercure d'Avril 2 vol. 1775.

Page 14, après le vers :

Ce mot ou cet écueil de l'amour conjugal.

Ajoutez le vers omis :

Où quelquefois l'Amant devient faux & parjure.

Page 196, lig. 17, choses finales,

lisez causes finales.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 4	
Sentimens de repentir,	<i>ibid.</i>
Vers adressés à un jeune Epicurien,	9
Le Chêne & le Pourceau, <i>fable.</i>	11
A M. Perronnet,	12
Vers à M. Trinquesse,	13
L'Epreuve, Comédie de Société,	15
Couplets,	31
Vers adressés à Mde la D. de Gr.	33
Ode sur le retour du Printemps,	35
Explication des Enigmes & Logogryphes,	36
ENIGMES,	37.
LOGOGRYPHES,	39
Vaudeville des Femmes vengées,	43
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	46
Don Pèdre, Tragédie,	<i>ibid.</i>
Mémoires littéraires, critiques, &c.	70
Observations critiques en faveur du Roi & de son Peuple,	75
Code Ecclésiastique,	76
La consolation du chrétien,	78
Louis XII, surnommé le Père du Peuple, dont le présent règne nous rappelle le souvenir,	81
Code du faux,	83
Chimie hydraulique,	87
La France illustre,	92
Adonis,	106
Les conversations d'Emilie;	115
Les Etrennes de santé,	130

Annales du regne de Marie-Thérèse,	131
Le Médecin interprète de la Nature,	135
Entretiens philosophiques & critiques,	137
Propositions avantageuses à l'Etat,	139
Précis d'un projet d'opérations de finance par forme de Loterie,	141
Prospectus de la Gazette du Courrier d'Avi- gnon,	142
Gazette des Banquiers, &c.	147
Annonces,	149
ACADÉMIES.	151
———— des Inscriptions & Belles-Lettres,	<i>ibid.</i>
———— Royale des Sciences,	152
———— Française,	157
———— de Copenhague,	158
SPECTACLES.	162
Concert Spirituel,	<i>ibid.</i>
Opéra,	165
Comédie Française	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne,	166
Bibliothèque universelle des Romans, avec des notes, Ouvrage périodique,	167
Vers à Mlle D. L. B. de Versailles,	174
A Mgr le Maréchal de Duras,	175
A M. le Marquis de Vérac,	176
Epître du Prince de Belofelsky, Russe, à M. de Voltaire,	<i>ibid.</i>
Réponse de M. de Voltaire,	178
Lettre de Voltaire à l'Auteur des Ephémérides du Citoyen,	179
Lettre de M. de Voltaire à M. Parmentier,	182
Cours & Leçons publiques,	183
ARTS.	187
Gravures,	<i>ibid.</i>

228 MERCURE DE FRANCE.

Musique.	194
Baromètre & Thermomètre.	195
Acte de Bienfaisance,	197
Anecdotes.	207
Avis,	210
Lettres-Patentes, &c.	213
Nouvelles politiques,	215
Nominations,	221
Présentations,	<i>ibid.</i>
Naissances,	222
Mariages,	223
Morts,	224
Loterie,	252

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le Volume du Mercure du mois de Mai 1775, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir ca empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Avril 1775.

LOUVET.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe
près Saint Côme.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

J U I N, 1775.

Mobilitate viget. VIRGILE.



À PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux
suivans, port franc par la Poste.*

JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 16 vol. petit in-12. par an, à Paris,	13 l. 8 s.
En Province,	18 l.
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris,	24 l.
En Province,	32 l.
LA FRANCE ILLUSTRÉE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS, 13 cahiers in-4°. avec des Portraits, par M. Turpin, prix,	30 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste,	18 l.
JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris,	9 l. 16 s.
Et pour la Province, port franc par la poste,	14 l.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris,	18 l.
Et pour la Province,	24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, 14 vol.	33 l. 12 s.
JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE, 36 cahiers par an, à Paris & en Province,	18 l.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 75 cah. par an, à Paris,	9 l.
Et pour la Province,	12 l.
LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province,	12 l.
SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES ET NON ENLUMINÉES, des trois règnes de l'Histoire Naturelle, avec l'explication, chaque cahier orné, prix,	30 l.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers, de chacun 5 feuilles, par an, pour Paris,	12 l.
Et pour la Province,	15 l.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, à Paris,	18 l.
En Province,	24 l.

A ij

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire,

De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br.	2 l.
Esprit du Grand Corneille, 2 vol. in-8°. br.	4 l.
Recueil des Découvertes & Inventions, br.	2 l.
Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Dict. Héraldique, fig. in-8°. br.	3 l. 15 f.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés,	6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br.	2 l. 10 f.
Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12 br.	2 l. 10 f.
Les mêmes, pet. format,	1 l. 16 f.
Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 l.
III ^e Livre des Odes d'Horace, en vers, in-12 br.	2 l.
Vie du Dante, par M. Chabanon, in-8°. br.	1 l. 10 f.
Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-8°. br.	9 l.
Diogène moderne, 2 vol. in-8°. br.	5 liv.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig.	4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br.	1 l. 4 f.
Les Muses Grecques, in-8°. br.	1 l. 16 f.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br.	5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoire sur les objets les plus importants de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton,	12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br.	3 l.
Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in-4°. br.	7 l.
Lettre sur la division du Zodiaque, in-12 br.	12 f.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br.	5 l.
Institutions Militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br.	9 l.
L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché,	2 l.



M E R C U R E

D E F R A N C E

J U I N , 1775.



P I È C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

*E P I T R E d'une jeune Religieuse à la
Marquise de * * * , sa Sœur.*

C'EN est donc fait , ma Sœur , & d'une infortunée

Un mot a , pour jamais , réglé la destinée :
Quand sur mes tristes jours l'arrêt est prononcé ,
Je dois chérir encor la main qui l'a tracé ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Bénir, dans ma misère, un joug insupportable,
Et moi-même ajouter au tourment qui m'accable.

Il est des malheureux par le crime égarés,
Qui, pliés sous les fers qu'ils se sont préparés,
Dans les cachots obscurs infectés par le vice,
Des loix qu'ils ont enfreint satisfont la justice.
Maudissant à la fois & prisons & bourreaux,
Par leurs emportemens ils soulagent leurs maux.
A l'aspect menaçant du trépas qui s'avance,
Les restes abrégés d'une foible existence,
Leur paroissent plus doux, sont plus chers à leurs
yeux,

Et des momens si courts en sont plus précieux.
Souvent dans leur erreur embrassant de vains songes,

Ils conservent l'espoir & ses heureux mensonges;
Ou bien de l'échafaud méprisant les horreurs,
Ils attendent la paix après de longs malheurs,
Et regardent la mort sous la plus douce image,
Ainsi qu'un jour serain qui brille après l'orage.

Pour moi, j'appelle en vain ce fortuné moment
Qui doit briser ma chaîne & finir mon tourment:
Je l'aperçois toujours dans un lointain horrible;
A mes vœux, à mes cris il se montre insensible;
Dans l'ombre de la nuit un effrayant réveil
Vient me réaliser les horreurs du sommeil;
Devant moi tout se change en images funèbres,

Je crains également le jour & les ténèbres.
 Sans espoir , sans relâche , en proie à mes douleurs ,

Il ne me reste plus que de stériles pleurs ;
 Pour combattre mes maux , voilà mes seules armes :

Que dis-je ? le devoir s'offense de mes larmes !
 Tyran barbare & vain qui , dans sa cruauté ,
 Des malheureux qu'il fait veut être respecté !

O mon unique appui ! Sœur aimable & chérie ,
 Viens consoler ta Sœur , viens pleurer ton amie ,
 De tes bras caressans entrelacer les siens ,
 Sur ses yeux abattus viens appuyer les tiens.
 Oh ! quand tu la verras pâle , défigurée ,
 Plaintive , languissante & d'ennuis dévorée ,
 Tu te rappelleras ces temps , ces heureux temps
 Où la plus tendre joie animoit son printemps.
 Sans peines , sans chagrins , au sein de la sagesse ,
 Je coulois en repos ma première jeunesse :
 Je levois vers le ciel mes regards innocens ;
 Sa grandeur occupoit mes organes naissans ;
 Tout j'étoit dans mon cœur un aimable délire ,
 Et quand je regardois tout sembloit me sourire :
 Mes jours doux & brillans rayonnoient de gaieté ,
 Et mes yeux se fermoient avec tranquillité.
 Ah ! d'un bonheur si pur quelle fut la durée !
 Je les sens retentir dans mon âme égarée ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Je les entends encor ces lugubres accens :

« Je succombe , ma fille , au fardeau de mes ans :
« Un sommeil éternel va fermer ma paupière ;
« Vos yeux autour de vous ne verront plus de
 » pere.

« Foible & timide encor , des regrets superflus
« Soutiendront-ils vos jours quand vous ne m'au-
 » rez plus ?

« Figurez-vous ici , tremblante , désolée ,
« Dans de vains tourbillons en naissant isolée ,
« Près d'un monde attrayant qui , plein d'appas
 » trompeurs ,

« Trahira votre enfance ou rira de vos pleurs.
« Mais il est des maisons , respectables asyles ,
« Des vertus , de la paix , séjours purs & tran-
 » quilles ,

« Où , dans un doux loisir , sans périls & sans
 » soins ,

« Une juste abondance exauce les besoins.

« L'innocence à l'abri n'y craint point les orages ;
« Sans cesse à l'Eternel présente ses hommages ,
« D'un luxe séduisant méprise les attraits ,
« Et bénit une vie exempte de regrets.

« C'est dans ce lieu sacré que , cher à ma tendresse ,
« Le bonheur de vos jours charmera ma vieillesse :
« Trop heureux de descendre au tombeau qui
 » m'attend ,

« Si l'âge me permet d'y survivre un instant ! »

Que devins-je à ces mots ? l'effroi m'avoit glacée
 Je sentoïis sur ma langue expirer ma pensée ;
 Je n'osois à mon pere exprimer mes transports :
 Je redoutois sa voix ; il m'effrayoit alors.
 Sans force à ses genoux , dans un affreux silence ,
 Mes bras , vers lui tendus , imploroient la clémence ,

Et mes regards tremblans interrogeoient les siens.
 En vain de l'attendrir je cherchois les moyens ,
 Il oppose à mes pleurs un front toujours sévère ,
 Je vois ses yeux s'armer du feu de la colere ,
 Et sa main , autrefois prompte à me caresser ,
 Dans ce moment fatal sert à me repousser.
 Hélas ! c'en étoit trop pour un cœur foible &
 rendre ,

De ce spectacle affreux je ne pus me défendre :
 Ma bouche promit tout & prononça des mots
 Que démentoient assez mes pleurs & mes sanglots.
 Je me flattai long temps de l'espérance vaine
 Que mon pere attendri mettroit fin à ma peine :
 Mais le jour est venu ; vain espoir qui séduit !
 On scelle mon malheur , & le songe est détruit.

O douleur sans remède ! ô mortelle journée !
 Quand près des saints autels je me vis entraînée ,
 Quand ma bouche tremblante articula des vœux ,
 Quand le ciseau fatal abattit mes cheveux !
 Dans ce terrible instant de deuil & de tristesse ,

A. v

10 MERCURE DE FRANCE.

Le crois-tu, ma Sœur ? connois-tu ma foiblesse ?

Je regrettois encor les simples agrémens,
Tréfors de la nature, aimables ornemens,
Dont un Dieu créateur décora son ouvrage,
Et que la créature indignement outrage.
Le peuple autour de moi, rangé de toutes parts,
Attira quelque temps mes timides regards ;
De mon âge innocent la foiblesse & les charmes,
De leurs yeux agités faisoient couler des larmes.
Du sort qui m'attendoit, présage malheureux !
Il s'attendrissent tous dans ces momens affreux.

La douleur épuisant mon âme toute entière,
Je succombai bientôt & perdis la lumière ;
Sur tant de maux préens, sur un triste avenir,
Cet instant fortuné trompa mon souvenir ;
Mais, à force de soins, quand ma paupière ouverte,

Me laissa découvrir l'appareil de ma perte ,
« Grand Dieu ! me dis-je alors, dans mon cœur
» alarmé ,

» Je vis encor, je vis... & tout est consommé !..
» Sacrifice inoui, plus affreux que le crime,
» Qui laisse après le coup expirer la victime !

S'il revenoit ce jour, le plus étuel des jours,
Si le soleil pour moi vouloit changer son cours,
Ah ! loin de prononcer ce serment redoutable,

Ma bouche à mes bourreaux seroit moins favorable ;

Tu me verrois, ma Sœur, de tous les assistans
Implorer le secours dans mes gémissemens ,
Les prier, m'élancer dans leurs bras éperdue :
Ils pleuroient tous alors, ils m'auroient défendue.
Mais pourquoi m'abuser ? quelle flatteuse erreur
De mes maux trop réels vient redoubler l'horreur ?
Ces fers entrelacés, ces murailles antiques,
Ces cloîtres, ces caveaux, ces immenses portiques ,

Ces tombeaux effrayans, images du trépas,
Qui rappellent la mort & ne la donnent pas ;
De verroux, de cachots le hideux assemblage,
Tout retrace à mes yeux un indigne esclavage,
Et lorsque de mes maux tout aigrit le venin,
Je dois, sans l'avancer, en attendre la fin.

O Dieu juste & puissant qui m'as donné la vie !
Dès cet instant fais donc qu'elle me soit ravie :
C'est toi qui fis briller la lumière à mes yeux ;
Retire ton présent, il m'est trop odieux...
Ce vœu t'offense-t-il ? te paroît-il coupable ?
De la nature, hélas ! c'est le cri misérable.
Arbitre de mon sort, qui vis, en me créant,
Ce que je souffrirois au sortir du néant,
A présent, ô mon Dieu ! sois-moi plus favorable,
Permetts-moi d'y rentrer : que ta main secourable

A vj

12 **MERCURE DE FRANCE.**

Le rouvre sous mes pas , m'y plonge pour ja-
mais ,

Et que mon être au moins ait part à tes bienfaits.

O ma Sœur ! qu'ai-je dit , & quel affreux blas-
phème

Sur ma tête imprudente a porté l'anathème ?

Eh ! n'est-ce pas assez des maux les plus cruels

Sans les justifier par des vœux criminels ;

Dieu de paix & d'amour ! quand ma bouche t'of-
fense ,

Ah ! mon cœur ulcéré recourt à ta clémence ,

Oui , sbr moi , je le fais , tes desseins sont secrets ;

J'adore , en soupirant , tes sublimes décrets ;

Mais par quel attentat , mon créateur , mon pere ,

Ta fille a-t-elle pu s'attirer ta colere ?

Où sont donc , montre lui , les crimes qu'elle a
faits ;

Hélas ! elle n'est point dans l'âge des forfaits :

Daigne la rassurer de tes regards propices.

Non , non , tu n'aimes point ces cruels sacrifices

Qui t'enlevant des cœurs justement combattus ,

Sous un vain fanatisme étouffent les vertus ;

C'est nuire à tes desseins ; sur ce globe où nous
sommes ,

Pour la société , ta main plaça les hommes ,

Et non pour y languir , isolés dans les fers.

Ce penser me console : oui , le Dieu que je sers

J U I N. 1779.

13

Dans des hommages feints ne voyant que des
crimes,

Veut des adorateurs & non pas des victimes.

Par M. Rangier.

LE RETOUR DU PRINTEMPS.

*A Madame la Présidente d'Her***.*

DE nos hameaux Borée avoit chassé les ris,
Déjà de nouveaux feux l'horison étincelle,
Quittez, *Lise*, quittez vos superbes lambris,
Sous de rustiques toits Vertumne vous appelle.

Au fracas de la ville, à ses brillans plaisirs,
N'osez-vous dérober vos charmes ?
Vous faites naître ses desirs,
Il ne vous reste plus qu'à lui coûter des larmes.

Tandis que vos regards vainqueurs
Changeront en Bergers les Dieux du voisinage,
Philomele oubliant ses antiques malheurs
Des accens de l'amour remplira ce bocage,

Brogné, pour vous revoir, a traversé les mers,
Et de retour sous vos fenêtres,
Pour charmer vos loisirs champêtres,
Elle reprendra les concerts.

14 MERCURE DE FRANCE.

Zéphire, de sa douce haleine,
Caresse les bois reverdis :
Des Nourrissons du Pinde il ranime la veine,
Venez-en recueillir les fruits.

Par M. de la Louptière.

LES OISEAUX,

Apologue traduit de l'Allemand.

LA République des Oiseaux, ainsi que celle de Rome & d'Athènes, eut des temps d'orages & de dissensions. Dans le règne animal, tout est mu par les passions, depuis l'homme jusqu'au quadrupède, & depuis celui-ci jusqu'au reptile. O Prométhée! le feu sacré que tu dérobas, servit moins à nous éclairer qu'à allumer toutes les parties combustibles de notre être. Les étincelles s'en répandirent : dès lors la guerre naquit. Toutes les espèces & tous les individus devinrent ennemis. Funeste tableau ! l'amour seul eût pu le corriger, si son bandeau, attribut inséparable, ne l'eût aveuglé sur son ouvrage.

Une vaste forêt servoit de retraite aux

êtres emplumés qui peuplent l'empire des aîrs. Les chœurs harmonieux du printemps y étoient en petit nombre. L'espèce criade & solitaire couvroit leurs doux concerts. Quelques oiseaux de proie, attirés par leurs sons indiscrets, vinrent habiter le même ombrage, épiant le doux moment de fondre sur eux & de s'en repaître.

L'Epervier vorace fut assez adroit pour subjuguier une gentille Perruche, dont le plumage le charma, & dont le bec & les serres lui parurent propres à seconder ses projets. L'un & l'autre se rapprochèrent d'un Rossignol, dont les accens tendres & joyeux attiroient presque tous les autres oiseaux dans son bocage. Quel étrange duo pour l'heureuse Philomèle ! Elle espéra que sa voix adouciroit leurs caractères ; que, semblable à cette lyre harmonieuse dont le Prophète se servoit pour calmer les fureurs d'un Tyran, elle feroit entrer la paix avec la joie dans leur cœur. Vaine espérance ! Le naturel ne change point. Philomèle n'étoit pas Philosophe.

Depuis long-temps l'Aigle bleffoit les regards de la foule emplumée. Elle étoit belle & puissante : en faut-il plus pour

16 MERCURE DE FRANCE:

exciter l'envie ? Dans son vol , elle avoit heurté inconsidérément tout ce qui s'étoit trouvé sur son passage. Le mécontentement se joignit à l'envie ; elle s'étoit associée une compagne ; de jolis Pastreaux se fixèrent auprès d'elle. Les clameurs suivirent ce triomphe. L'espèce criade se déchaîna ; la Perruche se mit à la tête , les Pies médisantes firent un vacarme universel , les Chouettes envieuses les imitèrent dans leurs conversations nocturnes. Le doux Rossignol répéta confidemment quelques-uns de leurs accens à l'Epervier , & la souplesse de son gosier fut les adoucir.

Quelques temps après , celui-ci se livrant à la férocity de son caractère , fit dans la forêt un dégât horrible. A la faveur des ténèbres , il pénétra dans tous les réduits , & déchira les habitans de la façon la plus sanglante.

L'alarme & le deuil furent universels. On voulut connoître l'auteur de cette barbarie ; chacun soupçonna & nomma l'Epervier. Le Rossignol fut appelé comme ayant eu des liaisons avec ce perfide. Il ne put dissimuler ; il avoua ingénument ce qu'il pensoit du destructeur.

Celui-ci , furieux de se voir exclu de

la forêt & convaincu du forfait social, voulut jeter cette atrocité sur le Rossignol, dont le foible bec ne s'étoit jamais ouvert que pour becqueter les fleurs du Parnasse & rendre les sons de la tendresse. Il le dénonça comme ayant, dans ses chants, insulté l'Aigle & son amie. L'espèce légère prend aussi-tôt le change, les Pies revêches, les Merles au sifflet aigu, les Grives insensées, les Geais imitateurs, secrètement envieux de la voix du Rossignol, se déchaînent contre lui, entraînent la volatille incertaine, & font un tel bruit, que personne ne s'entend plus dans la forêt.

L'Aigle même & sa compagne oublient leurs plaies récentes. La Perruche les anime; l'Epervier leur communique sa fureur; il les outrage, & cependant les guide, les méprise & les fait mouvoir. Il se dérobe enfin, riant du piège grossier dans lequel il a fait tomber tous les objets de sa haine.

La tendre Philomèle, d'abord étourdie, gémit & se tait. Elle regrette les liens de bienveillance qui l'attachoient à tous, les plaisirs qu'elle leur procuroit, & déplore leur erreur : mais enfin, revenue à elle, elle se console avec l'ami

18 MERCURE DE FRANCE.

fidèle dont le cœur est son empire. Elle retrouve de tendres Colombes, de brillans Sereins, de joyeux Pinçons, d'agréables Linottes, de mélodieuses Fauvettes. Elle se cantonne, avec ce cercle heureux, dans le plus joli bocage. Il devient un Elisée, où les grâces & l'amour, les ris & les jeux folâtrant sans cesse, sans craindre les passions funestes qui ont envahi la forêt.

L'Aigle s'envola de ce triste séjour ; l'Epervier alla dévaster d'autres cantons ; la Perruche, sa compagne, fut étalée ailleurs la beauté de son plumage ; &, hors le bosquet du Rossignol, la forêt devint inhabitable.

Humains ! Humains ! que ceci vous serve de leçon. Fuyez les méchans, fuyez aussi l'œil de l'envie, il blesse & attire ses serpens.

Le Rossignol devenu plus sage, ne chante plus que la nuit : il attend que le sommeil ait assoupi ses envieux ; sa voix n'est entendue que de ce qu'il aime.



*VERS de Claudien sur le mariage de
l'Empereur Honorius , appliqués au
mariage de Madame Clotilde avec le
Prince de Piémont.*

Exemple d'apostrophe *Ad res inanimas &
sensu carentes*, qui s'est trouvé dans sa leçon ,
en expliquant la Rhétorique de Colonia.

*Ligures ¹ favete campi !
Veneti favete montes !
Subitisque se rosetis
Festiat Alpinus apex
Rubeantque pruina !*



Champs fertiles de Ligurie ,
Présagez les douceurs de cet auguste hymen !
Abaissez vos sommets , montagnes d'Italie !
Ou si toujours des cieux , jaloux d'être voisins ,
Mont ² Cénis ! tu te plais à surpasser la nue ,

¹ La Ligurie comprenoit le Montferrat , & une
partie du Piémont , qui appartient au Roi de
Sardaigne.

² Madame doit y passer.

20 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! que ta cime , toujours nue ,
Jalouse en ce beau jour des beautés des vallons ;
Soit couverte de roses
Subitement écloses ,
Et qu'un pourpre brillant succède à tes glaçons.

*Par M. l'Abbé de Luzines , Cûrè & Chan.
réuni de Vivône , ci-devant Instituteur
en survivance des Enfans de France.*

I M P R O M P T U

*A Madame la Comtesse de Clary (Princesse
de Ligne) en recevant d'elle un nœud
d'épée , brodé de sa main.*

J'AI dit que je rajeunirois ,
Si de la jeune Cythérée ,
En se mariant , j'obtenois
L'honneur de porter sa livrée. . .
Mais si déjà ce don charmant
D'un beau jour m'annonçoit l'aurore ;
Belle Comtesse , en vous voyant ,
Je sens que ce jour vient d'éclorre.

Par M. D. L. P.



E P I G R A M M E.

LISE, en expirant, souhaitoit,
 Si *Cléon* se remarioit,
 Qu'il ne trouvât qu'une *Mégère*.
 L'Epoux, riant de ses fureurs:
 Vous oubliez, dit-il, ma chere,
 Qu'on n'épouse pas les deux sœurs.

Par le même.

L'AMOUR TEL QU'IL EST.

DANS l'Enfant qui regne à Cythere,
 Je trouve un double caractère,
 Qui ne connoît pas de milieu.
 Consultez l'Histoire & la Fable;
 S'il ne voit pas trop, c'est un Dieu,
 Mais s'il veut trop voir... c'est un Diable!

Par le même.



L'AMOUR CHEZ LES DEUX SEXES.

Vous croyez , me dit une femme ,
 Quand vous nous vantez votre flamme ,
 Avoir droit à quelque retour ?
 Sachez un peu mieux nous connoître ;
 Des desirs chez vous naît l'Amour ,
 Et chez nous l'Amour les fait naître.

Par le même.

GRANDE VÉRITÉ.

Tu demandes par quel caprice ,
 Long-temps ami de *Cléonise* ,
 Tu t'en vois quitté sans retour ?
 J'ai lu dans un Auteur très-sage
 Que d'un cœur où loge l'Amour ,
 L'Amitié bientôt déménage.

Par le même.



*SUR Monsieur * * *.*

IL a de la gloire en partage ,
Non pas tout ce qu'il en prétend.
Mais s'il n'en prétendoit pas tant ,
Il en auroit bien davantage.

Par le même.

QUELS SENTIMENS !

AH ! que cette étoile m'enchanter !
Qu'elle est belle ! qu'elle est brillante !
(Disoit , avec ravissement ,
Minette , un soir , à son Amant).
— Ne m'en parlez plus , chere Amie ,
Ou vous allez me chagriner. —
Eh ! pourquoi , *Lindor* , je vous prie ? —
Je ne saurois vous la donner.

Par le même.



 GRAND PRINCIPLE.

Si j'avois offensé *Nina*,
 Je pourrois appaiser la Belle ;
 Mais c'est *Nina* qui m'offensa ,
 Pour moi sa haine est éternelle.

Par le même.

ÉPÎTRE SUR LE BONHEUR.

A mon Ami.

Toi qui fais dans les champs une paisible étude
 De chercher un objet que fuit l'inquiétude ,
 Un être de raison pour qui tous les mortels ,
 Jouets d'un vain espoir , font fumer les autels ;
 Le Bonheur , en un mot , Divinité cruelle ,
 Qui toujours nous évite & toujours nous appelle :
 Dans ce juste dessein , loin de t'intimider ,
 Ton Ami , qui l'approuve , aspire à te guider.

Le Berger indigent , dès qu'il voit la lumière ,
 Remplit d'accens plaintifs son étroite chaumière ;
 Ou le long des vallons conduisant ses troupeaux ,
 De

De ses cris imposteurs fatigue les échos.
La Nature, à ses yeux, criminelle marâtre,
Prodigue à la grandeur, dont elle est idolâtre,
Ses présens les plus doux, les plus rares faveurs;
Et sur son toit obscur rassemble ses rigueurs.
Pourquoi des cieux, dit-il, la bizarre influence
Répand elle à la Cour une injuste abondance?
Le sort, dans ses faveurs, doit il choisir les
rangs?

Sont-ce donc des vertus que les titres des Grands?
L'éclat de leur bonheur augmente ma misère,
Et redouble à la fois ma honte & ma colère.
Les plaisirs chaque jour renaissent sous leurs pas;
Une route de fleurs les conduit au trépas.
La douleur & l'oubli, voilà tout mon partage;
Un travail assidu, secondé du courage,
Combat en vain l'horreur d'un sort si rigoureux;
Le dernier de mes jours est le moins malheureux.

Tandis que le Berger, couché sur la fougère,
Permet un libre cours à sa douleur amère,
Etendu sur la pourpre, un Roi victorieux,
Dans ce rang si superbe & si voisin des cieux,
Ne trouve que l'ennui, le néant de lui-même.
Accablé sous le poids de sa grandeur suprême,
Il puise la tristesse aux sources des plaisirs;
Son cœur est dévoré par d'immortels desirs;
Et la grandeur, ce monstre orgueilleux & sauvage;

B

16 MERCURE DE FRANCE.

Qui n'est rien dans les cieux , rien aux regards
du Sage ,
Lui montre en vain l'appât d'une fausse beauté :
Et n'y voit que l'ennui de l'uniformité.

Le Berger quelquefois , tout entier à lui-même ,
Oublie , au fond des bois , qu'il est un diadème ,
Qu'il est d'autres plaisirs que de voir des vœux ,
Ou d'accorder sa voix au murmure des eaux.
La volupté , mêlée au mal qui le consume ,
Quelquefois de son cœur a calmé l'amertume.
J'ose à peine le dire , alors il fut content ;
Si c'est l'être en effet que de l'être un instant.
Sur-tout , quand aux genoux de celle qu'il adore ,
Il verse dans son cœur le feu qui le dévore ,
Quand cet heureux captif lui dérobe un regard ,
Qu'il doit à sa tendresse & non pas au hasard :
Des Monarques alors le plus haut apanage
N'est , au prix de ses fers , qu'un pénible esclavage.

La chaumière d'Iris est le séjour des Dieux ,
Et son lit de fougère est un trône à ses yeux.
Un bouquet assorti des mains de sa Bergère ,
Un ruban qu'a tissé son éguille légère ,
Voilà tous les présents dont son cœur est épris ;
Les autres ont perdu leur éclat & leur prix.

Le bonheur quelquefois habite au rang suprême ;

Et le chagrin s'endort auprès du diadème:
 Quel Roi n'a pas senti couler quelque doux œur
 De ces mêmes plaisirs, sans sel & sans faveur,
 Que jamais chez les Grands le besoin n'affaïsonne,
 Que par mille dégoûts l'habitude empoisonne ?
 Quand il voit la fortune, au gré de ses dessein,
 Effacer ou changer les arrêts des destins;
 Quand il voit sous ses pieds tremblor un peuple
 esclave,

Il se compare aux Dieux, & peut être les brave !
 Il croit, en l'oubliant, s'affranchir du trépas,
 Et du Trône à l'Olympe il n'apperçoit qu'un pas:
 Enfin son cœur altier compte dans son partage
 Le rang même des Dieux dont il n'est que l'image.

De plaisirs & de misères ce mélange éternel
 Te montre que le sort se fait un jeu cruel
 De semer sous nos pas des fleurs & des épines;
 Que ce bonheur parfait, vers qui tu t'achemines,
 Fuit les Rois, les Bergers, & même les Amours;
 Le bonheur véritable est d'en jouir toujours.

Que l'homme est pour le ciel un spectacle bizarre !
 Peux-tu le voir, ô ciel ! & n'être point barbare !
 Cet être qui, par-tout, croit voler au plaisir,
 Est libre de vouloir, & jamais de sentir.
 Il peut s'affujettir aux loix de la sagesse,
 Et ne peut de ses sens entretenir l'ivresse.

B-ij

28. MERCURE DE FRANCE.

Jouet infortuné de ses sensations ,
Tantôt de la raison , tantôt des passions ;
Il écoute la voix , il reconnoît l'empire :
Et , sous tant de Tyrans cet Esclave respire.
Grâces au sort cruel , jusques dans ses bienfaits ,
Rarement on nous voit expirer sous le faix :
Le trépas inflexible , & lent par barbarie ,
Nous laisse tout le temps de détester la vie ,

Le Sage pourroit seul s'asservir à son gré
Les caprices du sort contre lui conjuré ;
Dans un bonheur constant voir couler tous ses
âges ;

Mais il n'est point d'heureux puisqu'il n'est point
de Sages.

Tout est fou , vicieux , misérable , méchant.
L'Artiste infatigable & l'avidé Marchand ,
L'orgueilleuse opulence & l'altière noblesse ,
De leurs plaisirs bruyans ont banni la sagesse ,

Toi , qui fais du bonheur l'objet de tes travaux ,
Evite leur misère en fuyant leurs défauts ;
Plains les sans les haïr ; de la misanthropie
Fuis les sombres chagrins & la maligne envie ;
Sache affermir ton cœur dans cette égalité
Qui fait tout le ressort de la félicité.
Pour dominer ton âme , apprends à la connoître ,
Sans être ton tyran , sois , si tu peux , ton maître.

Cherche-tu les plaisirs? Que ta loi soit ton goût;
 Qu'il régle tes travaux & qu'il te guide en tout.
 Content de ton partage, à l'abri de l'envie,
 Qu'un tissu de beaux jours soit celui de ta vie.

Par M. de Sacy.

**L'OFFICIER PRÉVOYANT, OU LA
 SAGE PRÉCAUTION.**

Tu vas donc t'éloigner de moi,
 Disoit à son Amant la sensible Isabelle!
 Lindor, je trains, hélas! qu'une flamme nouvelle
 Ne te fasse oublier une Amante fidelle,
 Qui ne pourroit survivre à ton manque de foi.—
 Calme tes frayeurs indiscrettes,
 Lui répond aussi-tôt le galant Officier;
 Car, pour ne jamais t'oublier,
 J'ai mis ton nom sur mes tablettes.

A Roxen.



R O S É L I E.

CÉLICOUR, après avoir fait une fortune considérable, venoit de se fixer à Paris. L'homme qui est en état d'offrir à ceux qui l'entourent, une bonne maison ; qui, jouissant de tous les agrémens que donnent les richesses, peut les faire partager à ses amis, ne manque jamais d'en avoir un grand nombre. Célicour vouloit faire un choix, & il ne tarda pas à reconnoître que parmi tous ceux qui l'environnoient, à peine trouveroit il deux ou trois amis ; c'étoit beaucoup ; il avoit passé cet âge où l'impétuosité avec laquelle nous nous livrons à ceux qui nous plaisent, est souvent le principe des amitiés les plus constantes. Cependant la première jeunesse n'en voit point former de plus tendres que celle qui l'unissoit au Chevalier de C. Personne ne la méritoit à tant de titres. Consacré par état au service militaire, aussi brave que ceux qui n'ont pour tout mérite que leur bravoure, le Chevalier de C. joignoit à cette qualité celles de citoyen zélé, d'homme instruit, d'ami généreux. Désiré dans toutes les sociétés, il en faisoit & l'agrément, par un esprit

fin & agréable , qui lui attiroit beaucoup d'amis ; & les délices, par un cœur excellent qui savoit les lui conserver. Une Terre près de Paris , décorée avec goût & d'un assez gros revenu , étoit tout son bien. C'est - là qu'il alloit quelquefois avec Célicour jouir de la nature & de lui-même ; mais un motif plus puissant encore l'y retenoit depuis quelque temps. Il n'avoit pu se défendre des charmes d'une jeune personne , privée , par des circonstances malheureuses , d'une fortune brillante , & dont il avoit su se faire aimer , malgré la disproportion de leurs âges. Le sort avoit sans doute voulu réparer une partie des malheurs qu'il avoit causés à cette belle fille , en lui marquant sa retraite auprès d'un mortel aussi vertueux.

Le Chevalier n'avoit fait à Célicour aucun mystère de sa passion. Cependant celui-ci , soit dans la crainte de renouveler sa propre douleur , en rappelant de tristes souvenirs , soit pour ne pas affliger son ami en la lui faisant partager , n'avoit point répondu à cette confidence. Je sens , lui disoit un jour le Chevalier , qui cherchoit une occasion de le faire expliquer , que je ferois de

31 MERCURE DE FRANCE.

vains efforts pour résister au penchant secret qui me force à vous aimer... que je serois heureux si de votre côté... Célicour ne le laissa pas achever, & ses embrassemens furent sa seule réponse. Vous voul- z donc bien être mon ami? lui dit le Chevalier après quelques instans : mais pouvez-vous douter qu'un des premiers devoirs de l'amitié ne soit la confiance la plus entière? Mon nom, ma fortune, ma vie passée, mes projets, mon amour, jusqu'à mes espérances, rien ne vous est caché. Pour vous, je ne connois de vous que vous-même. Mettrais-je vous encore long temps ce qui me touche de si près, & votre ami n'a-t-il pas encore le droit d'être instruit des premières circonstances de votre vie?... Vous pleurez, ajouta-t-il, & au souvenir de votre jeunesse vos yeux se remplissent de larmes? Ah! de grâce, ne m'en laissez point ignorer la cause, & tirez-moi d'une incertitude qui est pour moi le plus cruel des supplices. Eh bien! lui dit Célicour, je ne veux pas vous refuser la triste consolation d'apprendre mes malheurs. Vous allez me connoître... pour le plus infortuné des hommes.

Alors s'étant assis auprès du Chevalier,

il commença ainsi. Je suis né dans une des Provinces maritimes de la France ; mon véritable nom est de P. : mais les malheurs que j'ai éprouvés en le portant me l'ont fait quitter pour jamais. A ce nom de P. le Chevalier fut sur le point de l'interrompre ; mais réfléchissant au peu de rapport qui se trouve souvent entre des personnes de même nom , il se résolut à donner toute son attention au récit qui devoit éclaircir ses doutes.

Des biens immenses, continua Célicour, dissipés par mon aïeul , ne s'étoient point augmentés entre les mains de mon père , & ne pouvoit donner à mon aîné qu'une aisance assez bornée. Pour moi qui réduit, par les loix , à une bien petite partie de ces débris, ne pouvois en faire le fondement de mes espérances ; je ne tardai pas à jeter les yeux sur ce qui devoit m'avancer sans ce secours. Le hasard & le malheur m'ont mieux servi que n'auroit fait la prudence la plus consommée. Ma mère mourut ; & dépendant uniquement d'un père qui m'aimoit , mais qui , malheureusement , se laissoit gouverner par mon frère , je ressentis bientôt les effets de cette influence. J'entrais dans ma seizième année , & les facultés de mon âme , plus développées

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

qu'elles ne le sont ordinairement à cet âge, demandoient déjà l'aliment qui devoit les nourrir. J'ignorois ce qui devoit remplir le vuide immense de mon cœur; seulement une légère émotion que me caufoit l'approche d'une belle personne, sembloit m'avertir que l'heure d'aimer étoit venue pour moi: mais ces impressions étoient trop légères pour ne pas s'effacer bientôt d'elles-mêmes; ce que je ressentis en voyant Mlle de D. étoit bien différent des sentimens qui m'avoient agité jusqu'alors.

J'étois allé me promener hors de la Ville avec quelques amis, & nous fûmes à temps d'offrir notre secours à des Dames, qu'un accident arrivé à leur voiture avoit fort effrayées. Heureusement le chemin étoit creux, & elles en furent quittes pour la peur. Je m'informai avec soin de leur condition & de ce qui les conduisoit dans ma patrie; j'appris que Madame de D., veuve d'un Gentilhomme très riche, contrainte, par des affaires importantes, à se séparer de sa fille qu'elle aimoit avec tendresse, venoit la remettre dans une Maison destinée à l'éducation des jeunes Démonelles. J'eus quelque joie d'apprendre qu'elle alloit demeurer dans le même

lieu que j'habitois ; mais j'étois bien loin de soupçonner tout l'intérêt que j'y prenois. Je la quittai sans espérance de la revoir : car à peine lui avois je dit quelque mots, qu'elle n'avoit peur être pas remarqués, & elle entroit le lendemain dans la retraite qui lui étoit destinée ; mais ton image, ô Rosélie ! (c'est ainsi qu'on appeloit Mlle de D.) étoit profondément gravée dans mon cœur, & durant quatre jours que je passai sans la voir, je ne pus m'empêcher d'y rêver continuellement. Le caractère de sa beauté noble & régulière, devoit produire sur moi des effets aussi marqués. C'est en vain que je me la représentois comme un des premiers partis de la Province ; tous les obstacles me sembloient levés si je parvenois à lui plaire ; & les plus grands sacrifices que mon amour m'auroit rendus faciles me répondoient du succès, si le cœur de Rosélie étoit aussi tendre que le mien.

Enfin, après quatre jours de combats & d'incertitudes, je me résolus à me présenter chez elle : Mademoiselle, lui dis je lorsqu'elle parut, il n'est pas surprenant que quelqu'un qui vous a vu une fois cherche l'occasion de vous revoir

36 MERCURE DE FRANCE.

encore : mais ce qui vous étonnera sans doute , c'est que j'ose le faire sans votre ordre. — Tous ceux qui nous ont rendu quelque service , me répondit elle , acquièrent de nouveaux droits à notre reconnaissance , en nous mettant à portée de la leur témoigner ; ainsi vous n'aviez pas besoin d'ordre pour vous présenter devant moi. Cet accueil me fit d'autant plus de plaisir que je m'y attendois moins ; & je lui témoignai combien je me savois gré d'une rencontre dont elle avoit bien voulu garder le souvenir , & qui l'empêchoit d'être offensée de ma témérité. Elle plaisanta beaucoup sur ce que je faisois tant valoir la connoissance d'une pauvre recluse , & me laissa aussi charmé de son esprit que je l'avois été de sa beauté. Je ne fus presque point de jour sans passer avec elle des heures entières , jusqu'à ce que les Surveillantes de la Maison , alarmées de ces assiduités , lui ordonnèrent de me faire entendre qu'il falloit y renoncer entièrement.

Ce contre-temps , qui sembloit ruiner toutes mes espérances , ne hâta pas peu mon bonheur. Belle Rosélie , lui dis-je , lorsqu'elle m'apprit cette nouvelle , souffrirez-vous que le caprice de quelques femmes me rende mal-

heureux, & ne me permettez-vous pas de confier au papier ce que je ne pourrai plus vous dire moi-même. Elle fut long-temps sans me répondre, mais elle ne put refuser à mes instances cette précieuse faveur, & nous prîmes ensemble des mesures pour la sûreté de notre correspondance; ainsi je me vis en liberté d'écrire à Rosélie, de lui parler de mon amour dans des termes que je n'aurois peut être osé avancer de long-temps en sa présence; elle me répondit sur le même ton, par plaisanterie, à ce qu'elle croyoit; mais son imagination échauffée ne put se faire un jeu d'une chose que j'avois regardée comme très-sérieuse dès le commencement de notre intelligence.

● Mes importunités & son inclination la déterminèrent à me voir en secret. Je me dérobois la nuit, à l'aide d'un domestique qui m'étoit dévoué, & j'entretenois Rosélie dans le jardin du Couvent, que j'avois su me rendre accessible. Je ne vous dirai pas ce qui se passa entre nous pendant quatre mois que durèrent ces entrevues. J'avois seize ans; Rosélie en avoit quinze. D'abord réservée jusqu'au scrupule, ne consentant qu'avec peine à des rendez-vous, que sa timidité naturelle

38 MERCURE DE FRANCE.

lui faisoit en visager avec frayeur ; peu-à-peu mes soins & mes empressemens la rendirent plus tendre. Livrés l'un & l'autre à l'impétuosité de nos passions , nous n'en connoissons pas les conséquences : en faut-il davantage pour tomber dans une foiblesse à laquelle notre âge , la nature & l'amour sembloient nous livrer de concert. Rosélie s'aperçut bientôt d'une altération marquée dans sa santé , qui , avec le peu d'expérience que j'avois , ne m'en fit que trop connoître la cause. Je lui communiquai mes soupçons ; elle fut effrayée de son état : mais les bontés de sa mère la rassuroit. Pour moi qui ne pouvois , sans frémir , remettre au sacrifice d'une femme que je ne connoissois pas , la possession de ma chère Rosélie , je ne voulus point consentir à instruire Madame de D. de notre intelligence , sans nous être unis secrètement. Je fis agréer mon projet à Rosélie , quoique avec assez de peine : & m'étant assuré d'un Ministre pour la cérémonie & d'une maison à quelque distance de la Ville , nous convinmes que le sur-lendemain , suivi seulement du domestique qui m'avoit toujours secondé , j'irois la recevoir elle & sa femme-de-chambre , qui étoit dans nos intérêts.

Je touchois au moment de m'unir avec ma Rosélie; cette démarche m'assuroit sa possession; point d'obstacle à prévoir du côté de ma famille. Déjà j'étois chargé de tout ce qui pouvoit m'être nécessaire; j'allois sortir, lorsque quatre hommes entrèrent dans ma chambre & me commandèrent, au nom du Roi, de les suivre. Il ne me fut pas permis de voir mon père. Je fus mis dans une chaise de poste & conduit au premier port de mer, où je m'embarquai le lendemain. Le Capitaine, qui me témoigna beaucoup de bienveillance, ne put rien m'apprendre de l'ordre qui me faisoit passer en Amérique, sinon qu'il avoit été sollicité par mon père sur des raisons secrètes qu'il ignoroit lui-même. Il ne me fut pas difficile de voir d'où le coup partoit, & je me serois aisément consolé de ce dernier malheur, si l'état de ma chère Rosélie ne m'avoit causé les plus mortelles inquiétudes. J'arrivai ainsi à ma destination, après un voyage heureux.

Le Capitaine me présenta au Gouverneur des établissemens que j'allois habiter, qui me promit son appui pour avancer ma fortune, avec une seule condition, qui fut la défense absolue d'écrire en Europe.

46 MERCURE DE FRANCE.

Les mesures les plus exactes rendirent inutiles tous les moyens que j'employai pour éluder cette loi , & je fus forcé de renoncer à des tentatives qui me donnoient , par leur mauvais succès , des désagrémens infinis. Ainsi livré à la seule occupation d'amaasser des richesses que j'estimois peu , j'ai fait , dans quinze ans que j'y ai passés , une fortune brillante. Mon premier soin après mon retour , auquel je n'ai point alors trouvé d'obstacle , est de revoir les lieux de ma naissance. J'arrive , je m'informe , je demande à tout le monde des nouvelles de ma chère Rosélie. Quelle est ma surprise à la nouvelle de son mariage avec le même frère que j'avois regardé comme l'auteur de mon exil ! Mon étonnement redouble lorsque j'apprends que peu de temps après elle est accouchée d'une fille ; que sa mère & mon père étant morts , elle a disparu avec son mari , après avoir vendu tous ses biens. Je ne puis même avoir de nouvelles de la femme-de-chambre , ni du domestique qui s'avoit servi dans mes entreprises. Enfin fatigué de mes recherches , toujours inutiles , pour découvrir le lieu de leur retraite , je suis venu me fixer à Paris , résolu de fuir toute inclina-

tion, après en avoir eu une aussi malheureuse.

Le Chevalier, qui avoit eu bien de la peine à ne pas l'interrompre, voyant que son récit étoit achevé : Ah ! mon cher Célicour, dit-il en l'embrassant, si je ne puis vous rendre une amante aussi tendre que Rosélie, du moins puis-je vous faire connoître des événemens qui vous la rendront, s'il est possible, encore plus chère. du moins puis-je remettre dans vos bras une fille digne de vous & de sa mère. Que me dites-vous, s'écria Célicour, seroit-il possible. . . Oui, lui répondit le Chevalier, votre nom, celui de Rosélie, les dernières circonstances de votre recherche, les sentimens que vous m'avez inspirés, plus vifs, plus tendrés encore que ceux de la simple amitié, tout m'assure que vous êtes le père de celle que j'adore. Vous pourrez savoir de la femme-de chambre, qui lui a servi de mère, tout ce qui suivit votre départ, & les causes de ce mariage qui vous surprend avec raison. Le premier mouvement de Célicour fut de voler dans les bras de sa fille, d'aller porter toute sa tendresse à ce qui lui restoit d'une personne qu'il avoit tant aimée. Mais il doutoit encore de son bonheur, & il voulut auparavant,

42 MERCURE DE FRANCE.

comme son ami le lui conseilloit, apprendre le détail d'une si étrange aventure.

Le Chevalier envoya chercher celle qui avoit élevé son amante, & dès qu'elle fut arrivée, reconnoissant Célicour, malgré l'altération de ses traits, elle se jeta à ses pieds, sans pouvoir faire autre chose que de répandre des larmes qu'elle donnoit au souvenir d'une Maîtresse à laquelle elle avoit été tendrement attachée. Célicour la releva avec les plus grandes marques d'affection, & lui ayant témoigné l'empressement où il étoit d'entendre le récit qu'elle avoit à lui faire : Vous vous rappelez sans doute, Monsieur, lui dit-elle, que pour écarter les soupçons, dans le temps qu'il vous importoit le plus de n'être point traversé dans votre entreprise, vous ne deviez point voir ma Maîtresse les deux jours qui précédèrent votre départ. Cette précaution, qui paroissoit nécessaire à la réussite de votre dessein, fut précisément le moyen qu'on employa pour nous tromper, & la cause de tous nos malheurs. Le jour de l'exécution, le traître, auquel vous vous livriez de si bonne foi, vint m'avertir que tout étoit prêt pour minuit ; qu'il viendrait nous prendre seules, parce que celui qui devoit

vous unir l'avoit désiré ainsi ; qu'il exigeoit même, pour plus grand secret, que la cérémonie fût faite sans lumières, dès que nous serions arrivées.

Je rapportai toutes ces circonstances à ma Maîtresse, qui fut sur-tout étonnée que dans le moment qu'elle faisoit en votre faveur la démarche la plus délicate, vous la remissiez entre les mains d'un autre. Mais réfléchissant à ce qu'il vous en coûteroit à vous-même pour vous empêcher de la voir, elle m'assura qu'elle seroit prête à partir. A l'heure marquée, nous sortîmes aidées du domestique qui devoit nous conduire ; & étant montées dans une chaise, nous arrivâmes, avant le jour, dans une maison où nous étions attendues impatiemment. Celui qui nous reçut nous mena droit à la Chapelle

Rosélie, qui étoit bien éloignée de soupçonner la moindre trahison, se hâta d'y entrer, & se trouvant entre les bras d'un homme qui fit éclater, en l'y recevant, les plus vifs transports, pouvoit-elle croire qu'un autre que vous recevoit ses caresses ? Cependant tout se passoit dans le plus profond silence. La cérémonie fut bientôt achevée. Nous conduisîmes les époux dans l'appartement qui leur étoit destiné. Le jour commençoit à paroître ; & la chambre

44 MERCURE DE FRANCE.

où étoit le lit nuptial , recevant les premiers rayons du soleil levant , étoit déjà éclairée lorsque nous y entrâmes.

Jugez quelle dut être ma surprise & la douleur de ma Maîtresse, lorsqu'elle se vit entre les bras d'un homme qu'elle ne connoissoit pas. Son premier mouvement est de se jeter dans les miens. Elle pleure, elle crie, elle vous appelle à son secours, elle veut s'arracher de ce lieu funeste ; quelquefois elle ne peut croire ce qu'elle voit ; un moment après elle accable celui qui vient de la tromper si cruellement, des noms les plus odieux. Pour lui, profitant d'un moment où Rosélie, épuisée par ses efforts, étoit obligée de céder à sa faiblesse, il se jette à ses genoux ; il essaye de l'adoucir par toutes sortes de soumissions ; il lui représente la faute qu'elle alloit faire en se livrant à vous ; il vous peint avec les couleurs les plus noires ; il lui fait entendre qu'elle doit renoncer à l'espérance de vous revoir, puisque l'on ne sait où vous avez été conduit, & lui avoue enfin qu'il est votre frère.

Tu es son frère, s'écrie Rosélie en reculant d'horreur ! montre, ce seul mot me feroit ajouter foi à toutes les horreurs que tu viens de vomir, si je pouvois for-

mer quelque soupçons contre mon époux : car il l'est, n'en doute point. La loi de la nature, plus forte qu'une cérémonie trompeuse, me donne à lui, & l'enfant que je porte dans mon sein le réclame pour son père. A ces derniers mots, votre frère pâlit ; mais les grands biens de Rosélie ayant été le seul motif de sa perfidie, il se remit bientôt. Madame, lui dit-il un moment après, j'avoue que je suis le plus imprudent des hommes ; mais le mal est sans remède ; mon frère absent, vous ne pouvez vous mettre à couvert du déshonneur qu'en soutenant une démarche qui ne peut être ignorée.

Rosélie fut long-temps sans pouvoit répondre ; enfin, la crainte de l'infamie la plus honteuse, & le peu d'espérance qu'elle avoit de vous revoir, la déterminèrent à tenir cette aventure secrète, après que votre frère lui eut promis de ne la traiter jamais que comme sa sœur. Elle écrivit le jour même à sa mère, pour lui demander pardon de sa faute & la prier d'approuver son mariage. Madame de D. y consentit, ainsi que votre père ; elle se plaignit seulement à sa fille du mystère qu'elle lui avoit fait de son inclination.

46 MERCURE DE FRANCE.

Ce mariage & votre absence firent beaucoup de bruit : mais personne ne pénétra la vérité. Les deux époux vivoient au dehors en assez bonne intelligence. Tout le monde attribuoit la retraite de Rosélie au plaisir qu'elle avoit de vivre auprès de son mari. Seule confidente de ses peines, je la voyois sans cesse baignée de larmes. C'est en vain qu'elle voulut quelquefois s'informer de ce que vous étiez devenu : un voile impénétrable avoit couvert ce tissu d'horreurs.

Cependant Madame de D. ne savoit comment expliquer la douleur de sa fille ; elle la pressa si fort de lui en découvrir la cause, que celle-ci ne put s'empêcher de le faire. Cette bonne mère fut si touchée de ce malheur, qu'elle en mourut peu de jours après. Enfin le terme de la grossesse de Rosélie étant venu, elle mit au monde une fille, qui fut nommée Agathe ; ce fruit de vos amours sembla la rappeler à la vie. Toujours occupée de vous, elle retrouvoit vos traits dans ceux de sa fille : mais les caresses qu'elle lui prodiguoit étoient autant de coups de poignard pour votre frère. Il n'avoit pas été insensible aux charmes de sa femme, & soit pour ne plus voir un objet qui lui

étoit odieux , soit qu'il espérât qu'éloignée de sa fille , Rosélie perdrait peu-à-peu le souvenir du père & se rendrait enfin à ses desirs ; il se résolut à lui ôter la seule consolation qui lui restoit. Rosélie me remit sa fille & une somme considérable , avec laquelle je l'ai élevée dans cette Terre , qui est le lieu de ma naissance. Quelque temps auparavant , votre père étoit mort , accablé des mauvais procédés de son fils : je ne doute pas que dans les derniers momens de sa vie , il n'ait fait tout ce qu'il a pu pour vous rappeler ; mais votre frère , qui l'obséda jusqu'à son dernier soupir , empêcha sans doute l'effet de ses bonnes intentions.

* Rosélie , qui étoit observée avec le plus grand soin , trouva le moyen de me faire dire que toujours résolue à ne point céder aux desirs de son mari , mais tyrannisée par ce maître brutal , elle étoit obligée de vendre tous ses biens & de le suivre. Elle m'assuroit que j'aurois de ses nouvelles en quelque lieu qu'il la conduisît. Cependant on n'a pas entendu parler de l'un ni de l'autre depuis leur départ ; & j'avois moi-même conservé si peu de liaisons dans la Ville que nous habitions , que je n'ai appris vos recherches que lorsque je ne pouvois plus en profiter.

48 MERCURE DE FRANCE.

Célicour ne put s'empêcher d'être frappé de ce long silence, & de craindre que la mort n'eût enlevé sa chère Rosélie; mais l'arrivée d'Agathe, que le Chevalier avoit fait prier de venir au Château, suspendit ses inquiétudes. Il vola dans ses bras avec les transports d'un père qui voit sa fille pour la première fois. Elle y répondit par les démonstrations de la joie la plus vive.

Au milieu de ces tendres caresses, Célicourne songeoit qu'à assurer tout son bien à sa fille, en lui donnant au plutôt pour époux le Chevalier, qu'elle aimoit véritablement, lorsqu'on vint annoncer à celui-ci qu'une Dame vouloit lui parler en particulier. Un mouvement involontaire fit palpiter le cœur de Célicour & de sa fille. Quel fut leur étonnement, lorsque le Chevalier étant rentré quelques instans après, donnant la main à une femme, Célicour la reconnut pour sa chère Rosélie; son cœur l'avoit devinée avant de la voir. Il se précipite vers elle: mais le plaisir de revoir son amant & sa fille après une si longue absence, étoit trop violent pour un cœur comme celui de Rosélie, elle tombe évanouie dans un fauteuil: Agathe & Célicour à ses pieds, le Chevalier & la femme de chambre s'empressant
autour

autour d'elle, offroient le tableau touchant & varié de l'amour le plus vif, du respect le plus tendre, de la fidélité la plus éprouvée, de l'amitié la plus compatissante. Enfin elle reprend ses sens; on l'instruit de ce qui s'est passé pendant son absence, & du mariage dont elle vient augmenter la joie. De son côté, elle leur apprend que son mari, après l'avoir tyrannisée pendant si long-temps sans pouvoir triompher de sa résolution, est mort en Italie où il s'étoit retiré; qu'alors libre pour la première fois, elle venoit, avec les débris de sa fortune, chercher sa fille, espérant même y savoir quelque nouvelle du père. Rien ne manqueroit au bonheur de ces quatre personnes, si Célicour pouvoit remplir ses premiers engagements avec Rosélie; mais la publicité du mariage de son frère, la naissance d'Agathe, la difficulté de prouver des faits ensevelis dans le profond secret, tout s'oppose à leur union. Aussi ces deux amans ont-ils renoncé à cet espoir, & résolus de vivre ensemble comme un frère & une sœur, ils ne forment qu'une même famille avec Agathe & le Chevalier.

*Par M. R***.*

C

*VERS pour mettre au bas du Portrait de
M. Rigoley de Juvigny , Conseiller
Honoraire au Parlement de Metz.*

DE nos anciens Auteurs il ranima la cendre,
Et rappela leur nom à la Postérité :
Par ses savans écrits il a droit de prétendre
A jouir , avec eux , de l'immortalité.

*Par M. Dareau , de la Société littéraire
de Clermont-Ferrand.*

LE VER LUISANT & LE ROSSIGNOL.

Fable imitée de l'Anglois.

REMPLI d'orgueil & plein de suffisance ;
Un Ver luisant , dans une nuit d'été ,
Admiroit de son corps l'éclat & la beauté.
Non , disoit-il , on ne peut voir , je pense ,
D'être aussi beau que moi dans l'Univers.
Le Papillon léger , l'Abeille industrieuse ,
L'Araignée attentive ou la Fourmi soigneuse ,
L'Escargot paresseux , ce vil amas de vers ,

Ces insectes rampans, créatures abjectes ;
Végèrent tristement , au fond de leurs retraites.
Né seul pour la grandeur , mon sort est bien plus
beau :

Ma race est au-dessus de leur race vulgaire ;
Les Dieux m'ont placé sur la terre
Pour vivre & servir de flambeau.

Ces astres lumineux , ces étoiles brillantes
Que j'apperçois au ciel , en sont les Vers luisans ;
Si l'on fait cas des diamans ,
C'est qu'ils ont de mon corps les flammes écla-
tantes.

Un Rossignol , qui chantoit ses amours ,
S'arrête , écoute : il entend ce discours.
Guidé par la lueur de l'insecte superbe ,
Il fond , s'abat sur lui ; le vermisseau tremblant
Reconnut son erreur. Hélas ! dit-il , sous l'herbe
J'eusse pu vivre heureux , ignoré , moins brillant.

Cet orgueil qu'à nos yeux les hommes font pa-
roître ,

Cause souvent leur perte en dégradant leur être :

Par M. Bourlin , de Clermont-Ferrand,



ÉPITAPHE du Marquis de L...

CRÎT, hélas ! ci gît du beau Sexe l'idole,
 Un nouvel Adonis, formé pour les plaisirs,
 Dont la dépense & les brûlans desirs
 Auroient tari la source du Pactole.
 Les Parques n'osoient le ravir
 De peur d'outrager la Nature ;
 Mais Vénus & l'Amour, frappés de sa figure,
 Le trouvèrent trop beau pour le laisser vieillir.

Par M. C...

LE mot de la première Enigme du volume précédent est *Buche* ; celui de la seconde est *le Pied-de-Roi* ; celui de la troisième est *Rabat* ; celui de la quatrième est *Talon de souliers*. Le mot du premier Logogryphe est *Pays*, où se trouvent *Aï*, *Spa*, *pas* de Calais, *pas* ordinaire, qu'on fait en marchant ; *pas*, conjonction ; *pas* géométrique ; *as* ; celui du second est *Forge*, où l'on trouve *orge* ; celui du troisième est *Hachette*, où se trouvent *hache*, *chate* & *tête* ; celui du

J U I N. 1775. 53.
quatrième est *Potage*, où l'on trouve *Pô*
& *Tage*.

É N I G M E.

Nous faisons, mes freres & moi,
Une assez nombreuse famille.
Quelques-uns d'entre nous s'en vont semant
l'effroi;
D'autres, plus modérés; ont l'allure gentille.
Celui-ci, turbulent, vous prend & vous houe-
pille;
Et autre vous étouffe; un autre se tient coi;
Et celui-là se plaît à fomentier l'orage.
Pour moi, je suis un franc vaurien.
Au printemps, quelquefois, je fais pourtant du
bien:
Mais, le plus souvent je fais rage,
Cherchant de tous côtés à répandre l'horreur.
Souvent, dans une nuit, sans faire de tapage,
Je détruis tout d'un coup l'espoir du Laboureur;
C'est en vain qu'il gémit: le mal est sans remède.
Dans une autre saison, la fureur me possède,
Et, sans pitié, j'exerce ma rigueur
Sur l'imbécille & sur le sage.
Je ne ferois pas grâce au plus grand personnage.
Le Roi, malgré l'éclat de sa grandeur.

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Le Prince le plus fier , le plus riche Seigneur ,
Le Payfan , qu'accable la misere ,
La mere avec la fille , le fils avec le pere ,
Tous , en un mot , sont saisis de frayeur ,
Et m'évirent comme un voleur.
Vainement , pour me faire piece ,
On s'enferme à regret dans son appartement ,
Je m'y glisse bientôt , & même impunément.
C'est encor sans succès qu'au fort de la détresse ,
Croyant se venger pleinement ,
On se rejette , avec empressement ,
Dans le sein , toujours redoutable ,
D'un furieux & perfide élément ,
Mon ennemi le plus impitoyable.
Quoi qu'on puisse inventer , je reste obstinément :
Et lorsque par devant on me rompt en visière ,
Je me fais sentir par derrière.
Je vous l'ai déjà dit ; je suis un garnement.
Aussi l'aimable & sage Hortense * ,
Que décourage ma constance ,
Soupirant après mon absence ,
M'abhorre-t-elle horriblement.

Par M. Vincent , Curé de Quincey.

* Madame la Marquise de la R. B.



A U T R E.

MON existence est frivole & légère ;
Du papillon je rassemble les traits.
La rose aux plus brillans attraits ,
Ne m'inspira jamais qu'une ardeur passagère ;
J'effleure tout & n'approfondis rien ,
Et chez moi le souverain bien
N'en est tout au plus que l'image.
Lecteur , t'en faut-il davantage ?
Je suis méditant par état ;
J'aime le tumulte & l'éclat ;
A bien mentir je mets ma gloire.
Faut-il vanter une victoire ,
Que je remportai par hasard ?
Oh ! pour cela je suis habile.
Je ne suis connu qu'à la ville :
Mais dans Paris plus qu'autre part.

A U T R E.

MA taille est fine , élégante & légère ,
Un peu d'une venue : il faut être sincère ;
Pour être franche & douce un chacun me connoît ;
Mais je serois piquante envers un mal-adroit.

Civ

56 **MERCURE DE FRANCE.**

A l'un des bouts du corps j'ai certaine ouverture
Qui me fait rechercher sans cesse , je le jure ;
 Comptez , si je ne l'avois pas ,
 Qu'on ne feroit de moi nul cas.
Combien j'enfante aussi d'admirables chef-d'œu-
vres !

Plus d'un Auteur en parle dans ses Œuvres.
 Mais c'est assez parler de toi ,
 Je vais me renfermer chez moi.

A Rennes. Par M. de L. G.

A U T R E.

PETIT meuble de propreté ,
Je sers aux Prudes , aux Coquettes :
Je repose sur leurs toilettes ;
Et je suis d'une utilité
Dont , pour bien des gens , rien n'approche ;
Pour plus grande commodité ,
On me porte souvent , l'hiver comme l'été ;
Lecteur , devine où ? Dans la poche.

*Par M. Houllier de Saint-Remy ,
de Sezanne.*



L O G O G R Y P H E.

Il est un animal petit & malfaisant,
 Qu'on voit presque toujours en grande compa-
 gnie :
 Toutefois je le trouve utile, en combinant.
 Pris par devant il sert à la boulangerie,
 Et par derrière à l'harmonie.

*Par M. l'Abbé R... Ch...
 à Châteaudun.*

A U T R E.

ENTIER, je suis une saison.
 Ami Lecteur, si de mon nom
 Une seule lettre est ôtée,
 Je ne suis plus qu'une journée.

Par M. Bouvet, à Gisors.

A U T R E.

DÉjà le temps est près où, décorant la table,
 Tu jetteras sur moi un coup d'œil favorable ;
 Ma robe éclatera des plus vives couleurs ;

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

Tu ne peux me toucher sans voir couler mes pleurs;

Veux-tu, pour me connoître,

Décomposer mon être ?

J'offre à tes regards curieux

Ce qui cache à tes yeux,

Dans certains jours, l'Astre qui nous éclaire;

L'effet, sur bien des gens, causé par le tonnerre :

Cherche deux unités; de la musique un ton,

L'endroit où tu seras, sortant de ta maison ;

En prononçant ses vœux ce que promet un Moine,

Et, sans les prononcer, ce que doit un Chanoine.

J'en ai, je crois, trop dit, ton esprit pénétrant

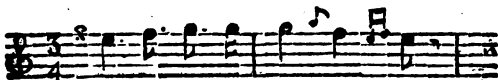
Peut-être... me connoît : j'ajoute, en finissant,

Ce qui, chez les Romains, du temps des Aruspices,

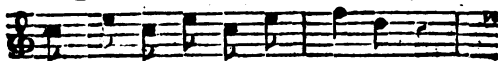
Aux obseques servoit, ainsi qu'aux sacrifices.

Par M. Verkaven, fils.

Menuet des Nymphes de Diane.*



FIERE indiffé- ren- ce,



Sois l'appui de l'inno- cence,

* Paroles de M. Marmontel ; musique de M. Grétry.



Fie- re in-diffé- ren- ce,
 Dé- fends nos cœurs. *Fin.* L'A-mour
 en vain soupi- re, Re- siste à son em-
 pire ; A ses attraits vain- queurs
 Oppo- se tes ri- gueurs : Romps
 ses nœuds dange-reux , E- teints ses
 feux : Sou-ri-re & lar- mes , Tout
 dans ses char- mes, Tout dans ses char- mes
 Est dange-reux. *Al se^{no}.*

C vj

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports ; par M. l'Abbé Joannet, de la Société Royale des Sciences & Belles Lettres de Nancy. 2 volumes in-8°. brochés 10 liv. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue-Christine.

LE vrai en métaphysique, dit un Philosophe célèbre *, ressemble au vrai en matière de goût ; c'est un vrai dont tous les esprits ont le germe en eux-mêmes, auquel la plupart ne font point d'attention, mais qu'ils reconnoissent dès qu'on le leur montre. Il semble que tout ce qu'on apprend dans un bon livre de métaphysique ne soit qu'une espèce de reminiscence de ce que notre ame a déjà su ; l'obscurité, quand il y en a, vient toujours de la faute de l'Auteur, parce que la science qu'il se propose d'ensei-

* *Eléments de Philosophie.*

gher n'a point d'autre langue, que la langue commune. Aussi peut-on appliquer aux bons Auteurs de métaphysique ce qu'on a dit des bons Ecrivains, qu'il n'y a personne qui, en les lisant, ne croie pouvoir en dire autant qu'eux.

Mais si dans ce genre, continue le même Auteur, tous sont faits pour entendre, tous ne sont pas faits pour instruire. Le mérite de faire entrer avec facilité dans les esprits des notions vraies & simples, est beaucoup plus grand qu'on ne pense, puisque l'expérience nous prouve combien il est rare; les saines idées métaphysiques sont des vérités communes que chacun saisit, mais que peu d'hommes ont le talent de développer; tant il est difficile, dans quelque sujet que ce puisse être, de se rendre propre ce qui appartient à tout le monde.

L'Ouvrage que nous annonçons renferme non seulement cette saine métaphysique, dont tous les bons esprits ont le germe en eux-mêmes; mais il réunit encore cet heureux choix de pensées & d'expressions qui rend sensibles & intéressantes les vérités les plus abstraites, & cette méthode qui les présente dans leur

62 MERCURE DE FRANCE.

Vrai jour, & les met par ce moyen à la portée de tous les Lecteurs tant soit peu attentifs. On ne trouvera point dans cet Ouvrage, également profond & solide, toutes ces questions frivoles & insolubles, qui ne servent qu'à égarer l'esprit dans la région des chimères, & à le rendre faux & contentieux, sous prétexte de le rendre subtil & pénétrant. L'Auteur, en écartant tout ce qui est inutile & étranger à l'objet qu'il traite, fait se contenir dans de justes bornes, & nous montre tous les dangers de cette licence qui a enfanté tant de sophismes caprieux sur l'origine, l'excellence & la destination de l'esprit humain. En philosophie, il est aussi essentiel de savoir où l'on doit s'arrêter, que de savoir jusqu'où on peut s'avancer. La raison humaine, habile à contredire & à multiplier les difficultés sur certains objets, est infiniment foible pour les résoudre & pour se fixer immobilement au vrai. *De quoi se fait, dit Montagne, la plus subtile folie, que de la plus subtile sagesse ? Il n'y a qu'un tour de cheville à passer de l'une à l'autre.*

L'Auteur de la Connoissance de l'Homme, sans rien oublier de tout ce qui peut faire connoître les facultés de l'esprit hu-

main, & les moyens de les étendre & de les perfectionner, ne prétend point tout expliquer avec évidence & tout ramener à la décision d'une raison présomptueuse, qui regarde comme absurde tout ce qu'elle ne comprend pas. Persuadé que la religion & la philosophie s'entr'aident mutuellement & sont faites pour aller ensemble, il les présente comme deux flambeaux qui peuvent nous éclairer dans l'examen des questions les plus difficiles sur l'origine, la nature & la destination des facultés intellectuelles.

On trouve à la tête de ce Traité un Discours préliminaire où l'éloquence de l'Orateur est jointe à la clarté du style philosophique. Les vérités les plus sublimes & les plus abstraites y sont présentées d'une manière simple & aisée, & forment une chaîne dont toutes les parties sont liées & assorties immédiatement l'une à l'autre. Les ornemens n'accablent pas les preuves qui y sont développées; & ne servent qu'à les faire entrer avec plus de facilité dans l'esprit. Un exemple pris au hasard dans ce discours suffira pour donner une juste idée du style de cet Auteur. « L'objet de nos recherches, dit-il, est continuellement sous nos yeux, »

64 MERCURE DE FRANCE.

» affecte sans cesse notre sentiment , nous
» est toujours présent , & en nous-mêmes
» & par ses relations hors de nous ; en-
» sorte que quand même le spectacle de
» la nature cesseroit entièrement d'exister
» pour l'homme , l'être de l'homme le
» rempliroit encore , suffiroit seul pour
» fixer toute son attention , pour occuper
» tous les momens , & pour fournir un
» aliment continuel à toute son activité.
» A la facilité que lui offre l'objet de
» ses recherches pour l'avoir continuel-
» lement sous ses yeux & pouvoir l'étu-
» dier à loisir , se joint l'intérêt le plus
» essentiel pour l'approfondir. Nulle con-
» noissance dans l'homme ne peut rem-
» placer la connoissance de lui-même.
» Qu'il ait mesuré la vaste étendue des
» cieux & calculé les révolutions des
» sphères qui en parcourent l'espace ;
» qu'il ait décomposé notre globe & dé-
» mêlé ces différentes combinaisons de la
» matière dont il est le résultat ; qu'il ait
» décrit la forme , déterminé la masse ,
» développé les mouvemens , décidé les
» genres , fixé les espèces de tous les êtres
» animés qui planent dans les airs , qui
» nagent dans les eaux , qui rampent sur
» la surface de la terre ; que par l'obser-

» vation scrupuleuse de leurs fibres & de
» leur contextures , par l'analyse savante
» de leurs accessoires & de leurs premiers
» composans , par la combinaison exacte
» de leurs différences & de leurs rap-
» ports , il ait su assigner la classe propre
» à chacun des végétaux , des pierres &
» des minéraux , qui forment l'intervalle
» de l'humble hyssope au cèdre altier ,
» du fer grossier à l'or pur , du grain de
» sable brut au diamant éclatant ; qu'il
» connoisse tous les lieux que les hom-
» mes ont rendus remarquables par les
» sociétés qu'ils y ont formées ; qu'il sa-
» che l'histoire des Empires , leur nais-
» sance & leurs progrès , leurs révolutions
» & leurs chûtes ; qu'il ait présens les
» faits mémorables qui signalèrent les
» passions nobles & grossières , utiles ou
» funestes des humains , & qu'il en ait
» fixé les époques qui les rapprochent &
» qui les lient ; qu'il soit au fait du mé-
» canisme sur lequel jouent tous les arts
» qu'a fait éclore la nécessité , qu'a ima-
» ginés le luxe , & que la cupidité fait
» exécuter à l'industrie ; qu'il possède en
» un mot toutes les sciences qui sont du
» ressort de l'esprit humain ; & que
» l'homme lui soit inconnu , qu'il s'ignore

66 MERCURE DE FRANCE.

» lui-même ; la connoissance la plus es-
 » sentielle lui manque , celle qui peut
 » seule le conduire à la jouissance la plus
 » pleine & la plus constante de sa nature ,
 » en lui développant son être & ses rap-
 » ports , ses puissances & sa fin , la voie
 » par laquelle les uns peuvent le faire
 » parvenir à l'autre , & assurer même
 » son bonheur présent , au milieu des
 » difficultés qu'il lui faut vaincre , & des
 » combats qu'il doit livrer pour arriver
 » à son terme.

» Et n'est ce pas faute de se connoître
 » que l'homme ne sait ni conserver ses
 » facultés corporelles , ni en réparer les
 » pertes ; que ses sens , qui devroient
 » l'éclairer & le diriger , deviennent
 » pour lui des guides trompeurs & des
 » conseillers perfides ; que son intelli-
 » gence croupit dans les ténèbres de l'aveu-
 » glement , ou n'en sort que pour se jeter
 » dans les vices de l'erreur ; que ses affect-
 » tions , bien plus décidées par l'instinct
 » que par la raison , n'ont ni règle , ni
 » mesure ; que l'ignorance de ses rapports ,
 » & conséquemment de ses devoirs , que
 » le faux préjugé de l'opposition de ceux-
 » ci avec ses avantages réels , le mettent
 » continuellement en opposition avec le

» bonheur de ses semblables & avec son
» propre bonheur ».

C'est une chose étrange que l'homme qui s'aime soi-même plus que toute chose, veuille connoître toute chose plutôt que soi-même. Par quelle fatalité l'homme, qui desire naturellement d'apprendre, qui cherche & aime la vérité, semble fuir, par une sorte d'aversion, toutes les études qui ont pour objet la mécanique intérieure de son âme, & même celle de son corps, qu'il idolâtre. Comment arrive-t-il que l'esprit humain, qui se fortifie, s'étend, se nourrit par cette variété d'objets dont l'évidence le frappe, ne cherche pas à faire des connoissances acquises, un degré pour monter à de plus hautes, & à jouir du plaisir délicieux de les voir s'enchaîner & s'affermir mutuellement ? Ce seroit une erreur de s'imaginer que la vanité que le Savant tire de sa science, soit l'unique charme de l'étude. La vraie science a des plaisirs purs, où nulle autre passion n'est mêlée ; & celui qui dans le transport, causé par une découverte qu'il venoit de faire, s'écria : *je l'ai trouvée, je l'ai trouvée*, ne pensoit guère en ce moment aux louanges qu'elle lui attireroit. Comment

68 MERCURE DE FRANCE.

démêler cette contradiction de l'esprit humain, & concilier notre goût pour la vérité & notre aversion pour les études sérieuses? Quelles sont les causes de ce dégoût général pour tous les Ouvrages métaphysiques? Ce sont sans doute les épines dont on a hérissé dans tous les temps cette science sublime; c'est l'obscurité, le défaut de méthode & la multitude de questions futiles qu'on remarque dans la plupart de ces Ouvrages. C'est aussi cette aversion de tout travail, qui exige une tention soutenue & qui nous dérobe aux folles passions.

L'Ouvrage de M. l'Abbé Joanner, en ôtant, par la clarté du style & par une méthode lumineuse, toutes les épines de l'étude la plus importante, & en diminuant les peines qu'elle coûte, nous invite à rentrer en nous-mêmes pour y démêler l'origine & les progrès des facultés de l'esprit humain. On doit l'avouer; en fait de métaphysique & de morale, la méditation doit être jointe à la lecture. C'est au dedans de soi-même qu'il faut lire en se livrant à cette étude; c'est là que notre Auteur est allé chercher les matériaux qu'il a su si bien mettre en œuvre, sans négliger en aucune manière les

ressources précieuses qu'il a trouvées dans plusieurs Ouvrages philosophiques, dont il fait si bien connoître tout le prix.

Dans les livres faits pour l'amusement, il suffit d'extraire quelques passages pour donner une juste idée de la bonté du style & des agrémens de l'Ouvrage. Il n'en est pas de même des Ouvrages philosophiques, où l'on traite avec méthode des matières compliquées, & où l'on trouve la liaison des principes & la fécondité des conséquences; dans ces sortes d'Ouvrages on ne tient rien, comme on l'a si souvent répété, si on ne tient toute la chaîne. Nous ne ferons donc qu'indiquer les questions intéressantes du premier volume de la Connoissance de l'homme, où la matière la plus importante est dépouillée de toutes les chimères scolastiques, & se trouve traitée d'une manière neuve & même agréable.

Il est question dans le Discours préliminaire de la nécessité de connoître l'homme & ses facultés, des secours pour parvenir à cette connoissance, des liens, de la certitude, des bornes de nos connoissances, des devoirs & du bonheur de l'homme, de ses rapports avec lui-même, avec Dieu,

70 MERCURE DE FRANCE.

avec les autres hommes, de la base des loix sociales, du bon & mauvais usage de la raison, de la fin naturelle & morale de l'homme, de ses rapports en société civile & religieuse; en un mot, de l'âme sous ses differens aspects. C'est dans le corps de l'Ouvrage que l'Auteur considère l'âme comme sensible, comme intelligente & comme affective. Dans le premier volume il développe avec sagacité & avec profondeur tout ce qui a rapport aux sensations & aux connoissances humaines. On doit desirer que les Colléges & tous les Instituteurs adoptent cet Ouvrage, & se débarrassent enfin de la méthode des cahiers, qui fait perdre un temps considérable aux Maîtres & aux Disciples.

Sagesse de Louis XVI, manifestée de jour en jour, enseignée à ses Peuples, fondée sur les premiers principes de toute vérité; ouvrage moral & politique sur les vertus & les vices de l'homme, en 2 Vol. in-8°. A Paris, chez Gueffier, rue de la Harpe; & Dehanfy, Pont au Change.

Les hommes n'aspirent qu'à devenir heureux : le bonheur parfait est l'objet éternel de leurs desirs, de leurs travaux & de leurs espérances : l'homme ne peut attendre ce bonheur que de l'accomplissement de ses devoirs ; ces devoirs peuvent être considérés, à l'égard de Dieu, à l'égard de l'homme même, à l'égard de la société, & à l'égard de l'homme du siècle. Voilà tout le plan de cet Ouvrage, orné d'une belle estampe allégorique, expliquée fort au long par l'Auteur.

L'homme n'est point ici bas un être isolé & indépendant, une espèce de hors d'œuvre dans l'Univers. Par cette portion de matière, qu'il a de commun avec les êtres qui l'environnent, il tient à toute la nature ; par l'esprit qui anime son corps, mais qui, plus vaste que l'Univers, en franchit, quand il veut, l'espace & les limites, il tient d'une manière infiniment plus étroite à l'Être immense qui renferme tout ; & la loi de cette double dépendance est si visible, qu'on ne peut la méconnoître sans renoncer à l'usage de la raison. Une attention légère sur l'action réciproque des corps, sur leurs rapports & leur liaison,

ne conduit-elle pas à la loi qui les dirige ? Mais si la matière est soumise invinciblement à cette loi, l'esprit de l'homme n'auroit-il pas la sienne ? Tout nous montre cette vérité : les rapports de nos esprits avec Dieu sont aussi constans, aussi palpables que ceux des corps entre eux ; & la loi qui les produit doit donc être aussi certaine & aussi invariable que celle qui fait tout exister.

Mais s'il n'est pas nécessaire que l'homme connoisse la loi fondamentale de la matière, n'étant pas chargé de la gouverner, il ne peut ignorer celle qui doit conduire sa volonté ; elle doit être même d'autant plus facile à découvrir, que l'homme étant essentiellement libre, sa volonté peut se détourner de la voie qu'il doit suivre, rompre ainsi l'union qu'elle devoit entretenir, & mériter à l'homme la juste punition du désordre qu'elle auroit causé.

L'Auteur de cet Ouvrage de morale remonte à l'unique source de cette loi, qui renferme ce qu'il nous est essentiel de savoir sur nos devoirs & sur notre destination. Il montre que Dieu n'a exigé nos hommages & ne nous a prescrit un culte & des devoirs, qu'en
donnant

donnant à sa parole la clarté & l'immobilité nécessaire pour la faire connoître aux esprits attentifs. Comme on a démontré fort au long que cette divine parole réunissoit tous les caractères de crédibilité, on se hâte, dans cet Ouvrage, de traiter la matière importante des devoirs que l'homme est obligé de remplir dans le cours de sa vie. L'Auteur préfère à cette raison bornée & souvent corrompue par les passions, la foi chrétienne, cette ancre ferme qui fixe l'esprit, qui l'attache constamment à la vérité, sans lui permettre d'errer au gré des flots & de se laisser emporter à tous les vents des opinions humaines. C'est à cette foi seule qu'il est réservé de calmer nos incertitudes, & de placer l'esprit dans le point précis de la vérité sans qu'il ait besoin, pour l'instruire de ses devoirs, ni d'étude pénible, ni de recherches curieuses. Tant d'écarts sur la morale & sur la règle des devoirs, sont une preuve complète, qu'on mérite d'être livré aux ténèbres de son esprit, lorsqu'on veut être à soi-même sa propre lumière. La raison a ses droits; on ne peut le nier sans tomber dans le plus honteux fanatisme; mais elle a ses bornes. On ne veut

D

74 MERCURE DE FRANCE.

pas distinguer ces deux choses dans la Religion. Pourquoi faut-il croire ? Que faut-il croire ? La raison humaine doit employer toutes ses forces à approfondir la première question ; mais elle est obligée de respecter la seconde , & ne peut la soumettre à ses lumières sans méconnoître les bornes de l'esprit humain. L'Ouvrage de notre Moraliste ne renferme des leçons si pures que parce qu'il a puisé dans la véritable source ces règles sublimes auxquelles l'homme doit nécessairement se conformer , s'il veut vivre heureux ici bas , & jouir de la félicité sans mélange qui nous est destinée dans l'autre vie.

Comme la Nation Françoisse , plus attachée à ses Maîtres & plus respectueuse envers les Grands , se fait une gloire de copier leurs mœurs comme un devoir d'aimer leur personne , l'Auteur nous offre le modèle touchant des vertus du Souverain qui nous gouverne. « Quand
 » l'exemple des Grands, dit un Prédica-
 » teur célèbre , ne serviroit qu'à autori-
 » ser la vertu , qu'à la rendre respectable
 » sur la terre , qu'à lui ôter ce ridicule
 » impie & insensé que le monde lui
 » donne ; qu'à mettre les justes à couvert
 » de la tentation , des dérisions & des

» censures ; qu'à établir qu'il n'est pas
 » honteux à l'homme de servir le Dieu
 » qui l'a fait naître & qui le conserve ,
 » que le culte qu'on lui rend est le devoir
 » le plus glorieux & le plus honorable à
 » la créature , & que le titre de serviteur
 » du Très-Haut est mille fois plus grand
 » & plus réel que tous les titres vains &
 » pompeux qui entourent le diadème
 » des Souverains : quand l'exemple des
 » Grands n'auroit que cet avantage ,
 » quel honneur pour la Religion , &
 » quelle abondance de bénédictions pour
 » un Empire !

» C'est une maxime assurée , dit l'Au-
 » teur de ce traité de morale , que l'État
 » ressemble à son Prince , que ses do-
 » mestiques se forment sur lui , & que ,
 » comme ceux qui sont exposés au soleil
 » ne peuvent se garantir de sa chaleur ,
 » ceux qui approchent le Souverain ne
 » peuvent se défendre de ses vertus ni de
 » ses vices. Ses loix n'ont pas tant de
 » forces sur eux que ses actions. Il sem-
 » ble qu'il leur commande tout ce qu'il
 » fait en leur présence , & que ce seroit
 » une espèce de rébellion que de s'oppo-
 » ser à ses exemples. *Hæc conditio prin-*
 » *cipium , ut quidquid faciant præcipere*

Dij

» *videantur*. Quintilian. 4. *Dictum*.

On trouve à la fin de chaque volume une Table raisonnée des Auteurs moralistes, qui forme une bibliothèque pour les personnes jalouses de s'instruire de leurs devoirs.

Les Confidences d'une jolie Femme ; quatre parties in-12. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue St Jacques ; & Guillyn, Libraire, quai des Augustins.

« M. de Tournemont, né dans la
 » haute finance, entra au service dès sa
 » plus tendre jeunesse. La nature même
 » l'avoit si bien destiné pour cet état,
 » qu'il parvint aux grades les plus hono-
 » rables, sans qu'on pût attribuer son
 » avancement à la faveur. Aussi tôt qu'il
 » s'y fut fait un nom, son père, dont il
 » étoit l'unique héritier, désira de lui
 » procurer une grande alliance. Mlle de
 » Balzine, accordée au prix de l'or, ap-
 » porta en dot une âme de glace, un
 » esprit de feu, beaucoup d'orgueil, au-
 » tant de beauté, joint à une passion si
 » forte de dominer, qu'elle la rendoit
 » capable d'y sacrifier toutes les autres.

» Premier fruit de ce mariage , ajoute là
 » jolie femme , que l'on fait ici parler ,
 » je fus d'abord regardée par ma mère
 » comme une poupée dont elle s'amu-
 » soit ; mais une poupée n'étoit pas faite
 » pour captiver l'attention d'une jeune
 » femme avide de plaisir , & livrée à la
 » dissipation. Abandonnée , selon l'usage ,
 » aux soins des domestiques , je reçus
 » dans cette école les germes des défauts
 » qui se développèrent successivement
 » en moi. On avoit décoré du titre de
 » ma Gouvernante une fille à qui M^{de}
 » de Tournemont n'avoit pas jugé la ca-
 » pacité nécessaire pour la servir : j'appris
 » d'elle à n'articuler des mots que d'après
 » les idées des autres , à déguiser soigneu-
 » sement les miennes , à ne considérer
 » tous les objets que dans un faux jour.
 » Du reste , j'eus des Maîtres ; j'acquis
 » des talens agréables ; on orna mon es-
 » prit sans le former , & mon cœur de-
 » meura vuide de principes ».

Les suites funestes d'une éducation
 aussi mal dirigée , sont exposées dans le
 cours de ce roman ; & c'est ce qui en
 forme la partie morale. La jeune femme
 qui nous fait par écrit ses confidences ,
 avoue qu'après avoir donné son cœur au

78 MERCURE DE FRANCE.

jeune Comte de Rozanne, elle eut néanmoins la foiblesse d'épouser le Baron de Murville, dont elle ne pouvoit faire le bonheur; & cette conduite seule annonce une femme sans caractère & sans délicatesse. En effet, il faut qu'une jeune personne en manque absolument pour aller, au gré d'autrui, former des nœuds détestés; pour jurer une foi qu'elle est sûre de ne pas garder; pour se charger du bonheur d'un mari, quand elle a la foiblesse de renoncer au sien propre.

Les désagréemens & les malheurs que peut entraîner une pareille union, sont aisés à pressentir. La Baronne de Murville, au milieu même de ses chagrins, conservoit toujours cet esprit de légèreté & d'inconséquence, qui faisoit le fond de son caractère. Elle avoit besoin d'un confident, & elle donna sa confiance à celui qui avoit eu les premiers droits sur son cœur, au Comte de Rozanne. Le Baron de Murville, qui n'avoit eu que des vues d'intérêt en épousant Mlle de Tournemont, pouvoit voir avec indifférence la conduite de sa femme: mais, jaloux de sauver les apparences, il ne cessoit de lui recommander de ne point

se donner en spectacle. « Vous avez une
» passion , lui disoit-il ; l'objet ne m'en
» est pas agréable ; malgré cela , je vous
» promets de l'indulgence , à condition
» que vous n'en abuserez point. Gardez
» les décences , ce sera toujours mon re-
» frain. . . Je sens bien qu'il faut passer
» quelques dédommagemens à une fem-
» me de votre âge , de votre vivacité ;
» mais je ne porterois pas la bonté jus-
» qu'à souffrir quelle déshonorât mon
» nom par une conduite éclatante. . .

Cette espèce de menace mit M^{de} de Murville hors d'elle même , & ne contribua qu'à en faire une femme fausse. Elle ne tarda point à se précipiter dans de nouvelles étourderies , qui obligèrent enfin son mari à rompre publiquement avec le Comte de Rozanne. La mort du Baron , qui suivit de près cette rupture , fit d'abord soupçonner que les deux rivaux s'étoient battus en duel ; mais plusieurs circonstances , rapportées dans ces Mémoires , éloignent tout soupçon , & font connoître que le Baron de Murville , qui s'étoit appuyé à la chasse sur son fusil chargé à balles , avoit été la victime de son imprudence.

La Baronne de Murville , veuve avant

Div

30 MERCURE DE FRANCE.

vingt-deux ans, possédant de grandes richesses, & douée de tous les charmes de la beauté, put, après son deuil fini, couronner la tendresse du Comte de Rozanne, qui avoit toujours conservé des droits sur son cœur. Quelle chaîne de félicités ne devoit-elle pas se promettre ! mais ce n'est pas assez que le bonheur se présente à nous, il faut savoir en faire usage ; & c'est un talent précieux qu'assurément la Baronne de Murville ne possédoit pas. Elle venoit de légitimer avec le Comte de Rozanne un amour qui, depuis tant d'années, avoit fait le charme, le tourment & le reproche de leur vie. Le lendemain de leur mariage, dans un de ces momens paisibles, où le cœur seul atteste l'existence, la Comtesse de Rozanne demanda à son mari s'il lui restoit quelques vœux à former ? « Oui, répondit-il, » celui d'assurer la durée de notre bonheur. Qu'entendez-vous par l'assurer, » demanda encore la Comtesse ? Je ne » vois que la mort capable de la détruire, » puisqu'elle seule désormais peut nous » arracher l'un à l'autre. Il est vrai, » prit-il, qu'aucun pouvoir humain ne » sauroit rompre les nœuds charmans » que nous avons formés ; mais c'est par

» la raison même qu'ils sont indissolu-
» bles, que nous devons nous appliquer
» sans cesse, à les embellir... Il faut que
» ce soit toujours pour nous des chaînes
» de fleurs, & non un joug, dont la pe-
» santeur feroit gémir notre foiblesse ».
Ce début surprit la Comtesse, elle alloit
interrompre Rozanne : il s'en apperçut,
& la prévint. « De grâce, lui dit-il, sus-
» pendez votre jugement, soyez sûre
» que je n'aspire qu'à vous rendre la plus
» heureuse des femmes, comme vous en
» êtes la plus aimée. En recevant au pied
» de l'autel cette main que je serre avec
» tant de satisfaction, j'ai acquis des
» droits sur votre personne : des droits !
» quelle rebutante expression ! Eh ! je
» pourrois en faire usage avec mon
» épouse, avec mon amie, comme un
» impérieux Sulran avec sa vile esclave ?
» Ah ! garde-toi de le penser... Maîtresse
» absolue de tes faveurs, ton amant, ton
» tendre amant les sollicitera avec viva-
» cité, mais ton mari ne les exigera ja-
» mais. Quiconque réduit en dettes exi-
» gibles les marques touchantes de la
» tendresse d'une femme, la dégrade &
» se trahit lui-même ; il détruit l'illusion
» enchanteresse des desirs ; ravit à sa

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» compagne le pouvoir d'y ajouter, en
» les réprimant; il déssèche les roses &
» le myrthe, dont l'amour se plaît à
» couronner les âmes délicates.... Ma
» bien aimée, continua Rozanne, nos
» sentimens, sont nos trésors, c'est entre
» tes mains que je les dépose, ménage-
» les avec prudence; défends-moi contre
» l'effet impérieux de tes charmes; mo-
» dère, arrête mes transports, quand tu
» le jugeras nécessaire. Encore un coup,
» je t'en abandonne le pouvoir, & je te
» commets d'en faire usage, sans crain-
» dre que jamais j'aie l'injustice d'en
» murmurer. Traite ton mari comme
» un amant heureux, à qui tu ferois ache-
» ter tes bontés, pour le ramener toujours
» à sentir combien elles lui doivent être
» chères. Ton cœur aura sûrement quel-
» ques efforts à se faire: je les verrai
» tous: ils pénétreront dans le mien, qui
» enchérira sur tes sacrifices; mais nous
» en serons dédommagés par l'augmen-
» tation, par la constance de notre féli-
» cité. Usons de la même économie dans
» les témoignages publics de notre ten-
» dresse; ne dédaignons point de montrer
» les égards, les préférences, la politesse
» la plus attentive; soyons & paroissions

» être ce que nous estimons , ce que nous
» respectons le plus. Quant aux démonf-
» trations , aux propos caressans , à cette
» douce familiarité dont j'use en ce mo-
» ment avec toi , ne les prodiguons pas
» devant un monde qui n'en est pas
» digne , & qui répandroit dessus le ver-
» nis du ridicule. Je te propose encore
» l'exemple des amans heureux : on les
» devine ; mais ils ne se dévoilent pas :
» de cela même , la plus petite bagatelle
» est d'un prix infini pour eux. Un mot ,
» un rien , donne naissance au plaisir ,
» quand c'est l'expression du cœur & non
» l'effet de l'habitude. Que celle de vivre
» ensemble n'éteigne point en nous le
» desir de plaire , & ne nous en fasse
» point négliger les moyens : ils sont de
» tous les temps , de tous les âges ; ils
» doivent entrer dans toute la conduite de
» notre vie. Rien , dans ce soin flatteur ,
» ne sauroit nous être pénible. Quoi de
» plus délicieux que de pouvoir nous
» dire chaque jour , c'est pour lui , c'est
» pour elle que je conserve précieuse-
» ment les avantages qui m'en ont fait
» aimer ; que je combats tel défaut ,
» que je m'enrichis d'une qualité nou-
» velle. J'ajoute à notre commun bonheur

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» en ajoutant à la somme de mes perfec-
» tions. Loin de dérober aux regards du
» monde ce qui peut m'attirer son suf-
» frage, je m'en glorifierai auprès de ce
» que j'aime, parce qu'il y trouvera la
» justification de son choix ; mais de
» quelque poids que me paroisse cette
» approbation étrangère, ce sera toujours
» à la plus chère moitié de moi-même
» que j'en destinerai le premier tribut.
» Voilà, ma divine amie, quelles sont
» mes dispositions, & je me flatte que ce
» seront aussi les tiennes ». Il s'en falloit
beaucoup que Rozanne eût deviné juste.
Son épouse, persuadée que sa seule pos-
session devoit le rendre parfaitement heu-
reux, ne supposoit pas qu'elle eût quel-
ques frais à faire pour en être constam-
ment adorée. Elle commit même des
imprudences, qui lui firent perdre la
confiance de son mari. Le Comte de
Rozanne ne consultant que ses chagrins,
se refugia dans une de ses Terres pour
vivre éloigné d'une femme, qui, par son
indifférence marquée, ne cessoit de rem-
plir le cœur de son mari d'amertume,
& venoit encore de lui donner, par une
conduite imprudente, de nouveaux sujets
de plainte. La Comtesse de Rozanne

étonnée, humiliée même de cette résolution, n'étoit cependant point sans ressource. Sa conduite, quelque reprehensible qu'elle pût être, pouvoit seulement être accusée d'inconséquence, d'étourderie. Si, dans les premiers momens de cette rupture, elle eût été se jeter aux pieds du Comte de Rozanne, lui avouer ses fautes, celle sur-tout de lui avoir marqué moins de confiance que d'amour; elle auroit pu ramener à elle cet homme sensible, & jaloux de posséder tous les sentimens de celle qu'il s'étoit choisie pour compagne. Mais loin de prendre ce parti, elle se retire dans une Ville de Bourgogne, lorsque son mari étoit en Périgord & qu'elle étoit libre de l'y suivre. Elle cherche à briller & à jouir de tous les amusemens dont la Province est susceptible. Elle se fait entourer de flatteurs, de parasites, & ne s'occupe qu'à remplir toute une Ville de son fracas. Est-ce là le rôle d'une femme désolée? Aussi le Comte de Rozanne ne prit point le change; & lorsqu'accablé d'ennuis, il vit sa femme venir embrasser ses genoux, & lui avouer ses fautes, il ne la rejeta pas loin de lui, il lui donna même des conseils qui pouvoient servir

86 MERCURE DE FRANCE.

à régler sa conduite , & à diriger l'éducation d'une fille qu'il lui laissoit ; mais ses réflexions firent assez connoître qu'il attendoit plus de bonheur pour lui sur la terre , puisqu'il s'étoit trompé dans le choix qu'il avoit fait de son épouse. Depuis cette époque la vie du Comte de Rozannes s'éteignit sensiblement. Sa mort, dont on nous fait ici le tableau , laissa sa veuve dans les larmes : mais ces larmes si justes , que la Comtesse de Rozanne croyoit intarissables , s'arrêtoient dans ses yeux , quand elle les tournoit vers la carrière fleurie où elle pouvoit rentrer.

« Jeune encore , dit-elle à la fin de ses
 » Mémoires , riche , parfaitement indépendante , j'abjurai le mariage , qui
 » m'avoit mal réussi. Des goûts passagers ,
 » que j'honorai du nom de passions ,
 » me procurèrent de l'amusement , des
 » chagrins , quelques plaisirs , jamais le
 » bonheur. Cependant les années s'écoulèrent assez rapidement : je ne m'avisai
 » pas d'en faire le calcul , & je parvins à
 » mon automne avec toutes les prétentions de la jeunesse. En vain les hommes & les femmes semblèrent se liguier
 » pour m'en faire sentir le ridicule ; je ne
 » voulus rien voir , rien entendre de leur

» patt. C'étoit à ma fille qu'étoient ré-
» servés les premiers retours de ma rai-
» son. Elle avoit accompagné son mari
» dans son ambassade, & s'étoit attiré
» l'estime d'une Nation, qui n'en est pas
» prodigue, sur tout envers la nôtre. Les
» vertus de son père, cultivées par
» Mademoiselle des Sallés, & dévelop-
» pées par cinq ans de mariage, me la
» firent paroître toute nouvelle quand elle
» revint en France. Heureuse femme,
» heureuse mère, sachant inspirer l'ami-
» tie, la confiance, dans l'âge où l'on
» n'inspire que l'amour & les desirs. . . .
» J'admirai. . . . Je m'humiliai. . . . Peut-
» être j'en serois restée là, sans un ami
» qui fut mettre à profit la circonstance,
» pour me ranger enfin sous les loix du
» sens commun; & cet inestimable ami,
» c'est vous, à qui il ne me reste plus
» rien à dire, puisque ma vie est & doit
» être désormais de la plus parfaite uni-
» formité ».

La lecture de ces Mémoires peut être utile, à cause de plusieurs détails de conduite. Ces détails, qui présentent des exemples à suivre ou des imprudences à éviter, serviront de leçon aux jeunes personnes qui entrent dans le monde. Ils

88 MERCURE DE FRANCE.

attachent d'ailleurs par quelques situations que nous n'avons pu faire connoître, mais qui jettent de l'intérêt sur différentes parties de ces Mémoires, dictés en général avec assez de naturel & d'élégance. Il se trouve néanmoins quelques expressions que l'Auteur fera bien de corriger, celle ci, par exemple : « J'eus » *beau me raisonner*, il me fut impossible » de, &c.

Recherches critiques, historiques & topographiques sur la Ville de Paris, depuis ses commencemens connus jusqu'à présent ; avec le plan de chaque quartier. Par le sieur Jaillot, Géographe ordinaire du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers.

Quid verum:.. curo & rogo & omnis in hoc sum.

Hor. Lib. I. Epist. I.

Brochure in 8°. qui comprend le dix-neuvième quartier : le Luxembourg. A Paris, chez l'Auteur, quai & à côté des grands Augustins ; & chez Lottin aîné, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques.

Ce nouveau cahier présente le plan du quartier du Luxembourg, séparé en deux planches, dont l'une renferme la partie septentrionale & l'autre la partie méridionale. Les recherches du Topographe sur ce quartier ne se sont point ralenties ; elles serviront à corriger plusieurs erreurs dans lesquelles sont tombés les Historiens de Paris. Ceux qui s'adonnent à l'étude de l'Histoire y trouveront de plus des notices utiles sur l'Abbaye de Port Royal, les Filles du Saint-Sacrement, le Prieuré de Notre-Dame de Consolation, dit du Chasse-Midi, les Filles du Bon Pasteur, l'Eglise de Saint-Sulpice, le Séminaire de cette Eglise, les Religieuses de Notre-Dame de Miséricorde, le Séminaire de Saint Pierre & de Saint Louis, les Chartreux, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Prémontrés Réformés, l'Abbaye de Notre-Dame aux Bois, les Filles de Saint Thomas, les Bénédictines de Notre-Dame de Liesse, les Religieuses du Calvaire, celles du Précieux-Sang, les Carmes Déchaussés, les Religieuses de Notre-Dame des-Prés, l'Hôpital des Incurables, les Petites-Maisons, la Foire St Germain, le Palais d'Orléans, &c.

90 **MERCURE DE FRANCE.**

L'Ame d'un bon Roi, ou choix d'anecdotes & de pensées de Henri IV, les plus propres à caractériser le cœur & le génie de ce Prince; précédé de son Eloge historique & des portraits qu'en ont tracés les meilleurs Historiens. Par M. Costard, Libraire à Paris. Volume in-8°. A Paris, rue St Jean de Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collège.

Lorsqu'un Ecrivain nous entretient de Henri IV, le Lecteur François pourroit-il se plaindre de ce que cet Ecrivain ne fait que répéter ce qu'un autre a déjà dit? Ne suffit-il pas de parler de ce grand Prince, de ce bon Roi pour mériter nos suffrages? Le choix que l'Editeur a fait des anecdotes & des pensées de Henri IV, peut être joint aux éloges historiques de ce Prince. Celui publié à la tête de cette collection, contient plusieurs réflexions utiles, mais qui ne sont pas toujours dictées avec assez de précision, ce qui fait ressembler ce discours plutôt à une dissertation sur la politique ou la morale, qu'à l'Eloge historique d'un Prince qui avoit un Royaume à conquérir, & a eu besoin d'un courage toujours

J U I N. 1775.

91

actif pour faire le bien que son cœur lui dictoit.

Tablettes Astronomiques, ou Abrégé élémentaire de la sphère & des différens systèmes de l'Univers, principalement de celui de Copernic, avec les usages des globes artificiels : Ouvrage mis à la portée de tout le monde. Par M. Brion, Ingénieur-Géographe du Roi, Professeur de Géographie & d'Histoire. Vol. in-16, avec des planches gravées; prix, broché, 1 l. 16 s. A Paris, chez Desnos, Libraire & Ingénieur-Géographe, rue St Jacques, au Globe.

Le titre de ce petit Ouvrage fait assez connoître que l'Auteur a eu principalement pour but de procurer à la jeunesse & à ceux qui ne peuvent avoir recours aux savans Traités d'astronomie, des notions élémentaires & indispensables sur la sphère & les différens systèmes de l'Univers. L'astronomie de M. de Lalande, a servi de guide à l'Auteur de ces Tabletes. Cet Auteur s'est fait un devoir d'écarter de son Abrégé toute matière abstraite, afin de se conformer au titre de son Ouvrage, & se procurer plus d'es-

91 MERCURE DE FRANCE.

pace pour exposer quelques notions curieuses, donner même des calculs, dont les uns ne se trouvent point dans les élémens ordinaires, & les autres sont plus conformes aux observations les plus modernes & les mieux constatées.

Les Curieux & tous ceux qui s'intéressent aux Ouvrages de mécanique & d'astronomie, peuvent voir chez le sieur Desnos, à l'adresse ci-dessus, une très-belle sphère mouvante de deux pieds de diamètre, & de plus de six pieds de circonférence, exécutée d'après le système de Copernic.

Principes fondamentaux de la construction des Places, avec des réflexions propres à démontrer les perfections & les imperfections de celles qui sont construites; un nouveau système de fortification sur toutes espèces de ligne; & une nouvelle théorie des mines. Vol. in 8^o. avec des planches. A Londres, & se trouve à Paris chez Ruault, Libraire de la Harpe; Jombert le fils, rue Dauphine; L'Esprit, au Palais Royal.

..Ceux qui ont étudié les Ouvrages im-

primés de M. de Vauban sur les fortifications, liront encore avec fruit ces Principes fondamentaux de la construction des Places. Ils y trouveront même des idées neuves exposées avec beaucoup de netteté & de précision, Ces idées, fruit de l'expérience & de l'observation, appartiennent, pour la plus grande partie, de l'aveu même de l'Editeur distingué de cet Ouvrage, à MM. d'Antoni, Rhana & Bosfolino. Cet Editeur, très éclairé & bon juge dans ces sortes de matières, se propose de donner pour suite à ces principes fondamentaux de la construction des Places, & dans le même format, un Traité de la fortification irrégulière & de la fortification de campagne, qui comprendra quelques détails nouveaux, simples & piquans.

Le même Editeur, pour ne rien laisser à désirer, voudroit donner au Militaire une Histoire raisonnée des différens progrès de la fortification, par le plan, par l'exposé des principaux systèmes dans l'ordre où ils ont paru successivement; & par une courte digression sur les avantages & sur les désavantages de chacun d'eux.

Il y a, dit-il dans la Préface de l'Ouvr

94 MERCURE DE FRANCE.

vrage qui vient d'être publié, environ deux cents systèmes principaux, auxquels se rapporte tout ce qui a été inventé jusqu'ici sur la fortification; leur plan, leur exposé, leur discussion, sont peut-être ce qu'il y a de plus propre à répandre la lumière la plus vive sur la science de l'Ingénieur; cet Ouvrage ne seroit ni volumineux, ni cher. Il ne seroit point volumineux, parce que pour chaque système, le *verso* de la feuille où le plan seroit dessiné, comprendroit l'explication & la discussion du système qui suivroit; de manière qu'en ouvrant le volume in-8°. on auroit à la fois sous les yeux la figure & le discours du même système. Il ne seroit point cher, s'il avoit le succès qu'on peut attendre d'un Ouvrage d'une utilité reconnue; qui est écrit, & qu'on feroit imprimer dans les quatre langues principales de l'Europe, pour multiplier les Acquéreurs, & pour diminuer à chacun d'eux les frais de gravures nécessairement très-considérables.

L'Auteur avoue qu'il a plus de cent systèmes mis au net; & si le Ministère donne sa sanction à ce nouvel Ouvrage, dans quelques mois, le Public pourra en

voir l'ordre & l'exécution chez les Libraires où se trouvent les *Principes fondamentaux de fortifications* que nous venons d'annoncer.

Avis au Peuple sur son premier besoin ;
par M. l'Abbé Baudeau ; nouv. édit.
revue & corrigée par l'Auteur. Vol.
in-12. 36 f. br. A Amsterdam, &
se trouve à Paris chez Didot aîné,
Imprimeur-Libraire, rue Pavée, près
du quai des Augustins ; & Lacombe,
Libraire, rue Christine.

Cet *Avis au Peuple* renferme trois *Traités*. L'entière & parfaite liberté du commerce des grains est la matière du premier. L'Auteur communique au Public, dans le second, quelques connoissances pratiques très-utiles, sur la manière économique de moudre les grains ; par cette méthode nouvelle, presque partout ignorée, l'on tire du même bled beaucoup plus de belle & bonne farine, que par la routine usitée dans la plupart de nos Provinces. Il est question dans le troisième *Traité* de la manière de faire le pain, & sur-tout de la proportion qui doit toujours régner entre le prix du bled & celui du pain.

26 MERCURE DE FRANCE.

Liberté du commerce & de l'industrie ; par
feu M. le Président Bigot de Sainte-
Croix.

Libertas qua fera. . . .

VIRG.

Brochure in. 12. 24 s. A Amsterdam,
& se trouve à Paris, chez Lacombe,
Libr. rue Christine.

A mesure que la science du commerce
sera mieux connue, les Etats commer-
çans travailleront à rendre plus libre
chez eux la carrière des arts & du né-
goce, afin d'établir une concurrence fa-
vorable, encourager l'industrie, & at-
tirer l'étranger pauvre, mais laborieux.
Des Ecrivains politiques nous ont donné
différens Traités sur cette liberté du com-
merce & de l'industrie, & ont fait voir
les inconvéniens du système adopté pré-
cédemment, de réduire tout en Corps de
Jurande. Mais, parmi ces Traités, nous
croyons que l'on distinguera celui de feu
M. le Président Bigot de Sainte-Croix.
Il est appuyé sur des faits, & écrit avec
beaucoup de méthode & de clarté.

Journal de Littérature, par une Société
d'Académiciens ;

J U I N. 1775. 37

d'Académiciens; imprimé à Berlin. Il en paroît tous les deux mois un vol. in 8°. d'environ 400 pages. Prix 2 l. 10 s.

On peut se procurer actuellement les deux premières années complètes de ce Journal, formant une suite de 12 vol. chez Lacombe, Libraire, rue Christine, à Paris. Le 13^e & le 14^e vol. ne tarderont pas à paroître.

Les personnes qui désireront se procurer cet Ouvrage peuvent commencer à tel mois ou à telle année qu'elles jugeront à propos. Les volumes ne se payent qu'à mesure qu'on les reçoit.

Dictionnaire portatif, théologique & philosophique, par M. L. Paulian, Auteur du Dictionnaire de Physique. A Paris, rue Saint Jean de Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collège.

Cet Ouvrage, déjà connu du Public, mérite une attention particulière de ceux qui aiment l'étude de la Religion. Pour donner une idée favorable de l'impartia-

E

38 MERCURE DE FRANCE.

lité avec laquelle l'Auteur s'est proposé
 d'attaquer ses adversaires , & de son
 équité à l'égard de l'attribution qu'on se
 permet de faire de certains Ouvrages à
 des hommes qui n'y ont jamais eu la
 moindre part , il suffira de transcrire les
 propres paroles de ce Théologien philo-
 sophe. « Dès que le nom n'est pas au titre
 » d'un livre , je me garde bien d'ajouter
 » foi à des bruits vagues qui le donnent à
 » tel ou à tel , sur-tout lorsque l'Ouvrage
 » est infiniment au dessous de la répra-
 » tion de l'Auteur à qui le Public l'attri-
 » bue ; j'aurai toujours présent à l'esprit
 » ce que dit M. d'Alembert dans ses
 » Réflexions sur l'abus de la critique en
 » matière de religion , (page 362) qu'en
 » cette matière , plus qu'en aucune autre ,
 » c'est sur ce qu'on a écrit qu'on doit être
 » jugé , & non sur ce qu'on est soupçonné
 » mal à propos de penser ou d'avoir voulu
 » dire. . . . que c'est aux hommes à pro-
 » noncer sur les hommes & à Dieu seul à
 » juger les cœurs. . . . & que l'accusation
 » d'irréligion , sur tout lorsqu'on l'intente
 » devant le Public , ne sauroit être appuyée
 » sur des preuves trop convaincantes &
 » trop notoires.

» L'on ne trouvera donc dans mon

J U I N. 1775.

99



» livrè aucune personnalité contre qui
» que ce soit au monde ; la cause que je
» défends est trop bonne pour employer,
» au lieu de preuve, les fades plaisante-
» ries, les injures & les sarcasmes indé-
» cens.

» L'on y trouvera encore moins ces
» disputes d'école ; c'est à dire , ces vétil-
» les & ces inutilités théologiques, dont
» les seuls Scolastiques sont capables de
» s'occuper sérieusement. Qu'on lise mon
» article de *Grâce*, l'on verra que j'y
» exhorte, du meilleur de mon cœur,
» les Théologiens Catholiques à mettre
» fin à leurs disputes, toujours trop vi-
» ves, quelquefois peu édifiantes, & de
» tourner leurs armes contre les vérita-
» bles ennemis de la grâce de Jésus-
» Christ ».

Ces réflexions si sages doivent faire
d'autant plus d'impressions, que l'Auteur
a été à portée autrefois de voir de plus
près les inconvéniens de toutes ces dis-
putes, qui, sans rien éclaircir & sans
augmenter la masse des connoissances
solides & des vertus civiles & religieu-
ses, ne sont propres qu'à amener à la
fin les siècles d'ignorance & à troubler
l'harmonie de la société. On voit en

E ij

100 MERCURE DE FRANCE:

effet, lorsqu'on remonte à l'origine de
 ces disputes & qu'on en suit les progrès,
 qu'elles ne sont l'ouvrage que d'esprits
 avides de nouveautés & de gloire, qui
 ne cherchent dans l'étude de la Religion
 que ce qui peut flatter leur orgueil ou
 leur curiosité. « Des esprits ambitieux
 » & jaloux, qui n'aiment de bien que
 » celui qu'ils font, & qui, pour mieux
 » s'assurer l'estime & la confiance publi-
 » que, décréditent & noircissent tout ce
 » qui pourroit les partager ». (Nous co-
 pions les propres expressions d'un Aca-
 démicien illustre par son rang & par ses
 lumières). « Des esprits de corps, qui
 » consacrent, qui généralisent, qui per-
 » pétuent dans les sociétés toutes les opi-
 » nions qui y ont été une fois adoptées,
 » qui les défendent avec le même zèle
 » que s'il s'agissoit des objets de la foi,
 » & qui font qu'on ne vient à la vérité
 » que comme on tiendroit au préjugé;
 » des esprits foibles & ignorans, que le
 » premier venu séduit & entraîne; des
 » esprits crédules & paresseux, qui, sur
 » la seule foi d'un Maître ou d'un Au-
 » teur, souvent très-peu digne de leur
 » confiance, épousent tous les sentimens,
 » & prétendent renfermer ensuite la ca-

» thollicité dans un cercle aussi étroit que
 » celui de leurs idées ; des esprits im-
 » prudens & précipités qui, sans avoir
 » rien examiné, prétendent tout savoir
 » & entreprennent de tout décider ; des
 » esprits aigres & contentieux qui ne
 » savent rien traiter paisiblement, qui
 » ne se plaisent que dans la dispute, &
 » qui cherchent bien moins à éclaircir
 » qu'à prévaloir ; des esprits enfin pleins
 » d'orgueil & de présomption, qui ado-
 » rent leurs propres pensées, qui s'éri-
 » gent à eux mêmes un tribunal, où ils
 » appellent en jugement tout ce qu'il
 » leur plaît, & qui exercent ainsi sur
 » leurs frères un empire auquel il n'ont
 » droit, ni par leur autorité, ni par leurs
 » lumières ».

Instructions Chrétiennes pour les divers
 états de la vie, avec des exercices de
 piété pour chaque jour, chaque se-
 maine, chaque mois & chaque année ;
 & un exercice pour la confession & la
 communion. A Paris, chez Lottin
 l'aîné & Onfroy, Libraires, rue Saint
 Jacques, près St Yves, au Coq.

Les riches, & sur-tout les pauvres ;

E ij

102 MERCURE DE FRANCE.

trouveront dans cet Ouvrage des instructions propres à leur sanctification ; les riches y verront les principaux oracles des Livres Saints, qui leur apprendront la vanité des richesses & l'usage chrétien qu'ils sont obligés d'en faire. Les pauvres y liront les paroles saintes, qui leur montreront les avantages de la médiocrité & de la pauvreté, lorsqu'elle est jointe à la vertu, & les devoirs que leur a prescrit le Chef de notre divine Religion. On trouve aussi dans cet Ouvrage édifiant des instructions détaillées pour les ouvriers & pour les domestiques. Les Pasteurs, sur-tout ceux de la campagne, ne fauroient trop recommander la lecture de ce livre, où les vérités de pratique sont exposées avec clarté.

Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, contenant la description de ces oiseaux, la manière de les élever, de les multiplier, de les nourrir, de les traiter dans leurs maladies, & d'en tirer profit, tant pour nos alimens que pour nos médicamens, & pour les différens arts & métiers. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, près la rue Dau-

J U I N. 1775. 103
phine. Volume in-12, prix, broché,
2 liv.

Cet Ouvrage est le premier en son genre qui ait paru en France; personne, jusqu'à présent, n'a encore publié de Traité sur les Oiseaux de basse cour, si on en excepte seulement le savant Réaumur : mais dans les deux Ouvrages qu'il a mis au jour dans le temps, il ne put traiter de tous les oiseaux qu'on élève dans les basses cours; il se contenta seulement de parler des poulets & de la manière de les élever; il est néanmoins vrai de dire que quelques Auteurs ont traité des autres oiseaux de basse cour, mais ce qu'ils en ont dit est, ou trop succinct, ou noyé dans de nombreuses collections. On a remédié par ce Traité à l'un & à l'autre de ces inconvéniens. L'Auteur présente sous un même point de vue à ses Lecteurs tout ce qui peut concerner la famille volatile; il traite en conséquence dans son Ouvrage de dix sortes d'oiseaux, du paon, du dindon, du coq & de la poule, de la pintarde, du faisan, de l'ourarde, de l'oie, du canard, du pigeon & du pigeon. Il rend compte dans la Préface de son Ouvrage de tous les

E iv

164 MERCURE DE FRANCE.

détails dans lesquels il entre au sujet de ces oiseaux ; en général , on trouve rassemblé dans l'Ouvrage que nous annonçons toutes les connoissances nécessaires pour tirer profit d'une basse-cour : c'est peut-être dans les campagnes la plus grande ressource pour les fermières ; une bonne ménagère fait trouver dans sa basse-cour de quoi payer ses tailles , ses domestiques , l'entretien intérieur de sa maison , sans être obligé de recourir aux productions de la terre , qui deviennent par-là tout profit pour le Laboureur. Depuis long-temps on cherche la pierre philosophale , on peut dire qu'elle est trouvée dans la propagation de la volaille ; une basse cour bien conduite peut rapporter jusqu'à cinq à six cents pour cent à son maître : mais il faut beaucoup de soin , d'attention & de précaution de la part de la gouvernante de basse-cour ; ce n'est qu'à force d'industrie , d'intelligence & de travail qu'on peut parvenir à s'enrichir. L'Auteur s'estimeroit très-heureux , si , par la publication de ce Traité , il pouvoit ranimer dans les campagnes le goût pour ce nouveau genre de richesses , & par conséquent l'aisance que l'un de nos plus grands Rois desiroit de donner

aux payfans. Il a consulté, pour la rédaction de ce Traité, les meilleurs Ouvrages qui ont rapport, soit directement ou indirectement, aux objets qui y sont traités : il a fait aussi usage de ses propres observations & expériences ; il a en outre consulté les gens usités en ce genre d'occupation, qui valent, sans contredit, mieux que tous les livres auxquels on pourroit avoir recours. Toute personne qui demeure en campagne doit nécessairement se procurer cet Ouvrage ; la pratique qu'elle fera de ce Traité économique deviendra pour elle un vrai Pérou.

Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfans ; troisième édition, revue & considérablement augmentée, par M. L. R. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Lib. quai des Augustins. Prix 2 l. 8 s. rel.

Si on doit juger d'un Ouvrage par le prompt débit qui s'en fait, celui que nous annonçons doit être placé dans le nombre des meilleurs, puisqu'en moins de six ans c'est la troisième édition qu'on en a publiée : nous pensons ne pouvoir

E v

mieux faire, pour en faire connoître le mérite & l'utilité, que de rapporter ici ce qu'en ont dit Messieurs les Commissaires de la Faculté dans l'extrait qu'ils ont fait de la seconde édition de cet Ouvrage.

« Nous avons porté, disent-ils, à cette
 » nouvelle édition toute l'attention que
 » mérite la confiance que la Faculté a
 » bien voulu avoir en nous, en soumettant
 » cet Ouvrage à notre examen. Tous
 » les principes qu'il contient sont conformes
 » à la plus saine physiologie. Dans
 » tous les temps, les Médecins ont recommandé
 » aux mères de nourrir elles-mêmes
 » leurs enfans; nos Ecoles ont cent fois
 » publié les avantages qui en résultent
 » pour les uns & pour les autres; mais
 » Madame le Rebours est peut-être la première
 » qui ait prouvé, par des raisons claires &
 » évidentes, qu'il faut qu'une mère donne
 » à téter au nouveau-né le plutôt possible
 » après sa naissance; elle se débarrasse par-là
 » d'une liqueur qui pourroit devenir aussi
 » pernicieuse pour elle qu'elle est salutaire
 » à celui pour lequel la nature l'a destinée;
 » nous pensons donc qu'il est à souhaiter que
 » cet Ouvrage se répande de plus en plus

» dans le Public , & que toutes les mères
 » s'y conforment exactement ; par là elles
 » s'éviteront bien des maux , & conser-
 » veront à l'Etat bien des Sujets , qui sont
 » les victimes de la méthode qu'on n'est
 » que trop dans l'usage de suivre. Signés
 » Bernard , du Bourg , Gentil & d'Ar-
 » cet ».

En général on peut regarder cet Ouvrage comme un écrit propre à encourager la tendresse des mères pour leurs enfans & à leur communiquer le goût de se livrer à une pratique dont Madame le Rebours a si bien développé les avantages ; d'ailleurs tous ceux qui connoissent cette Dame savent que son Ouvrage est le fruit de son expérience & de ses observations sur un objet aussi intéressant pour l'humanité.

* *Discours prononcés dans l'Académie Française le Jeudi 27 Avril 1775 , à la réception de M. le Chevalier de Chatellux. A Paris, chez Demonville, Imprimeur - Libraire de l'Académie*

* *Les trois articles suivans sont de M. de La Harpe.*

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Française, rue St Severin, aux Armes
de Dombes.

Les Discours Académiques, qui n'ont
été que trop souvent de ces complimens
étudiés & frivoles,

Où le bon sens expire

Dans le travail de parler sans rien dire,

sont devenus, depuis plusieurs années,
de très-bons Ouvrages de Littérature. Au
lieu de mettre tout leur art & tout leur
soin à rajeunir d'une manière plus ou
moins heureuse l'éloge, nécessairement
un peu usé, de Louis XIV, de Richelieu,
&c, les Orateurs récipiendaires se
sont appliqués à traiter des questions in-
téressantes, & ont tiré l'éloquence aca-
démique du cercle étroit & rebattu de
la louange dans lequel on l'avait trop
long-temps renfermée. Si cette révolution
n'eût pas été déjà faite, M. le Chevalier
de Chatellux l'aurait commencée. Un
esprit aussi philosophique que le sien,
accoutumé à envisager les objets sous de
nouveaux rapports, n'aurait pu s'enchaî-
ner dans les formes générales & vulgaires
du panégyrique; & le talent de penser,

qui s'était fait remarquer dans ses autres
Ouvrages, devait se retrouver dans le
Discours où il remercie les Gens de Let-
tres de l'avoir adopté parmi eux. Il se
propose dans ce Discours de suivre rapi-
dement la marche & les progrès du goût
dans les siècles de lumières. " Deux fois,
" dit il, depuis que ce globe est habité,
" l'esprit humain s'est élevé à la plus
" grande hauteur ; deux fois il en est
" tombé, comme si la nature eût franchi
" ses limites, & que semblable au fleuve
" qui ne rompt ses digues que pour inon-
" der un moment les campagnes, elle
" dû reprendre bientôt son cours accou-
" tumé. Gardons - nous cependant de
" donner trop de poids à ces considéra-
" tions. L'exemple ne fait qu'avertir la
" raison : l'étude des causes & des effets
" peut seule l'instruire & l'éclairer. Elle
" nous apprendra l'origine de ces vicissi-
" tudes que nous nous contentons de
" craindre ou d'admirer. Nous connaî-
" trons à la fois nos forces & notre fai-
" blesse. Non moins entreprenans, non
" moins audacieux que nos Ancêtres,
" nous saurons mieux garder nos conquê-
" tes : car enfin, Messieurs, les premiers
" efforts en tout genre ne font pas ce

110 MERCURE DE FRANCE.

» qu'il y a de plus difficile. L'esprit hu-
» main n'agit que par saillie : il s'élance
» plutôt qu'il ne marche, & il est plus
» aisé de le mettre en mouvement que
» d'assurer ses pas. Applaudissons à ses
» premiers efforts : mais tâchons d'en
» mieux profiter. Possesseurs des trésors
» les plus précieux, occupons-nous de les
» défendre, & souvenons-nous sur-tout
» que dans le champ immense qui nous
» est offert, si c'est au génie de créer,
» c'est au goût qu'il appartient de conser-
» ver ».

M. le Chevalier de Chatellux observe
d'abord combien est ingénieuse la figure
dont on s'est servi pour exprimer le goût.
» Il semble en effet qu'après avoir réflé-
» chi sur les organes de nos sensations,
» on ait reconnu que celui du goût était
» le seul qui eût des rapports frappans
» avec l'idée qu'on voulait exprimer,
» parce qu'il est le seul qui pénétrant,
» pour ainsi dire, dans la substance la plus
» intime des choses, en apprécie les pro-
» priétés les plus cachées, le seul qui jo-
» gne l'analyse la plus subtile au juge-
» ment le plus rapide, le seul enfin qui,
» toujours irrité ou flatté, ne reçoive ja-
» mais d'impressions qui ne soient ac-

» compagnées de peine ou de plaisir ».

L'Orateur philosophe trouve dans les révolutions de Rome & de la Grèce, les causes de la corruption du goût après les deux grandes époques de son règne.

« Athènes étoit florissante. Les Euripides, les Xénophons, les Platon, se reposaient à peine sous une tombe honorée, lorsqu'Alexandre vint imposer des fers à la Grèce pour en préparer à l'Asie. Tout fléchit sous l'empire de son génie; mais à peine avait-il subjugué tant de Peuples amis, qui n'étaient pas même dignes de l'avoir pour Maître, qu'il fut subjugué à son tour par ses propres passions. Après avoir donné l'exemple du courage, il donna celui de la corruption, & ce fut le mieux suivi. Alors la vertu opprimée ou négligée disparut avec la liberté, & l'orgueil Asiatique remplaça les mœurs de la Grèce. La République des Lettres dut partager ces révolutions; &, de même que l'Empire d'Alexandre fut divisé entre plusieurs Tyrans, tous rivaux ou ennemis, de même ce goût sage & éclairé, qui s'était épuré dans Athènes, ne tarda pas à disparaître, pour faire place à la licence des opinions &

112 MERCURE DE FRANCE.

« à l'orageuse tyrannie des Sectes. Dis-
 « sons le à l'honneur des Belles-Lettres,
 « si elles n'ont pas, comme la philoso-
 « phie, l'avantage d'influer sur la politi-
 « que & la législation, on leur doit du
 « moins cette louange, qu'elles n'ont
 « jamais fleuri dans l'esclavage; & que
 « le bon goût, quoique apanage de l'es-
 « prit, tient toujours à la noblesse de
 « l'âme ».

On ne peut qu'applaudir à ces idées
 aussi justes que bien énoncées. Mais sur
 cette assertion, que les Belles-Lettres
 n'ont pas, comme la philosophie, l'avan-
 tage d'influer sur la politique & la légis-
 lation; nous oserons observer qu'elle ne
 peut être fondée, du moins par rapport à
 Rome & à la Grèce, où l'éloquence influa
 sur le gouvernement beaucoup plus que
 la philosophie, & où l'art oratoire, cul-
 tivé avec la plus curieuse recherche &
 embelli de tous les ornemens littéraires
 & de toutes les richesses de l'imagina-
 tion, était dans les mains de Cicéron &
 de Démosthène un des grands ressorts de
 l'Etat. Quant à nous, on pourrait dire
 encore que si la philosophie a influé sur nos
 mœurs & notre législation, c'est en s'unif-
 sant aux Belles-Lettres. Chez un peuple

si sensible à l'agrément & mené par l'opinion, & plus encore par l'enthousiasme, la philosophie, réduite à son cortège austère de raisonnemens & de vérités, n'avancerait qu'à pas bien lents. Il faut que l'éloquence & l'imagination la prennent par la main; les portes s'ouvrent à ces deux conductrices aimables, dont Montesquieu & M. de Voltaire ont si bien connu le pouvoir & l'ont si heureusement employé.

Mais qui ne sera pas de l'avis du Récipiendaire, lorsqu'il attribue à l'esclavage & au despotisme, qui furent les fruits de la conquête, l'avilissement des esprits & la décadence des Beaux-Arts dans la Grèce? « Osons (dit-il) rejeter sur les
» ambitieux & les Conquistans le repro-
» che d'instabilité qu'on fait aux Lettres.
» Eh! quel voyageur, en déplorant les
» ruines de la Campanie, peut accuser
» la fragilité des anciens édifices, lorsqu'il voit la bouche du Vésuve encore
» fumante, & qu'il sent la terre trembler
» sous ses pas? »

On voit que M. le Chevalier de Chateaux observe le principe dont nous parlions tout-à-l'heure d'ordonner la vérité des parures de l'imagination; & ce principe

114 MERCURE DE FRANCE

ne peut être observé que par le talent. L'Orateur explique très-bien pourquoi chez les Romains, soumis au gouvernement de l'Empereur Octave, les Lettres fleurirent au lieu de dégénérer. « Dans
» cette époque désastreuse & brillante,
» où la nature humaine exaltée & sortie,
» pour ainsi dire, de son équilibre, parut
» exagérer les vertus & les vices, pour
» laisser à la postérité les plus pernicious
» exemples & les plus beaux modèles,
» Rome, toute dégouttante de sang, s'élevait
» aux honneurs de la Grèce; & tandis
» que ses Consuls portaient le fer &
» le feu dans l'antique séjour des Arts &
» des Lettres, de nouveaux Démosthènes
» fleurissaient dans ses murs & disputaient
» aux Scipions la gloire d'immortaliser leur Patrie. Mais observez,
» Messieurs, que si dans ces terribles convulsions
» qui précédèrent le règne d'Octave, Rome fut souvent opprimée,
» elle ne fut jamais humiliée. Ses entrailles
» les étaient déchirées; mais ses bras
» étaient forts & redoutables. L'esprit de
» discorde régnait au dedans; l'esprit de
» conquête régnait au dehors, & les
» Beaux-Arts eux-mêmes furent pour elle
» une conquête. C'est une vérité qui

« nous est familière, mais dont on ne
 « saurait être trop pénétré, si l'on veut
 « se faire une idée de la littérature an-
 « cienne. Non ; les Romains n'ont rien
 « inventé, & peut-être même pourrait-
 « on ajouter que s'il est des genres qu'ils
 « ont perfectionnés, il en est d'autres
 « où l'imitation même ne leur a pas
 « réussi. C'est sur-tout dans les Beaux-
 « Arts que leur infériorité est reconnaîs-
 « sable. La musique, la peinture, la sculp-
 « ture parurent parmi eux comme d'il-
 « lustres étrangères, auxquelles on s'em-
 « pressa de rendre hommage : mais leur
 « sort fut semblable à celui de Cléopâtre
 « & de Bérénice ; elles eurent du crédit
 « sans pouvoir devenir citoyennes ; elles
 « furent aimées, mais elles ne régnerent
 « pas ».

C'est avec ces tournures délicates & ces rapports ingénieux que l'on se rend propres des idées qui semblent appartenir à tout le monde. L'Orateur, après avoir suivi les progrès du goût chez les Romains & remarqué ses nuances nationales, attribue sa décadence au despotisme féroce & capricieux des Successeurs d'Auguste. « Bientôt au fardeau de l'oppression se joignit la honte d'obéir à un

116 MERCURE DE FRANCE.

« Empereur qui n'était pas né citoyen
« de Rome. A la suite de ces Princes
« étrangers, on vit venir des Provinces
« les plus éloignées une foule de nou-
« veaux Littérateurs, de nouveaux Philo-
« sophes, fruits précoces des connais-
« sances, qui s'était étendue avec les armes
« Romaines. La philosophie profita de
« leurs travaux; mais le bon goût dut en
« souffrir. . . La morale même influa sur
« les lettres. L'esprit humain toujours
« exagéré, toujours prêt à passer d'une
« extrémité à l'autre, ne réprova la li-
« cence des mœurs, devenue trop géné-
« rale, que pour se livrer à l'austérité
« stoïque. Cette austérité pénétra dans le
« langage & dans le style. Le sévère Dis-
« ciple de Zénon crut devoir s'interdire
« jusqu'au luxe des paroles. Ses pensées,
« toujours fortes, toujours énergiques,
« ne purent se prêter à des ornemens qui
« les gênaient dans leur marche & les
« empêchaient de se presser les uns sur
« les autres. Delà ce goût des sentences
« & des antithèses; delà ce changement
« dans le style & dans la littérature, qui
« se fit & percevoit long-temps avant que
« la tyrannie eût imposé silence aux Ecri-
« vains, & que l'invasion des Barbares

« eût détruit jusqu'à la trace de leurs
« ouvrages ».

M. le Chevalier de Chatellux passe au moment de la renaissance des Lettres en Italie. Il considère d'abord la distance qui séparait les nouveaux Littérateurs des anciens, « distance d'autant plus difficile
« à franchir, qu'elle se faisait sentir également dans le langage & dans les
« mœurs; dans le langage, par le mélange des idiomes barbares avec les langues
« anciennes; dans les mœurs, parce que
« toutes les idées politiques & religieuses
« étaient changées, parce que l'esprit des
« Nations du Nord avoit influé & même
« prévaloît sur celui des Nations du Midi;
« parce que toute législation étant anéantie
« ou avilie, les vertus & les vices avoient
« pris un caractère isolé & individuel,
« que le courage n'étoit plus que de la
« chevalerie, l'héroïsme que du roman
« nesque, l'amour que de la galanterie,
« la religion même qu'un assemblage
« monstrueux des dogmes les plus saints,
« & des pratiques les plus puériles & les
« plus ridicules ».

Deux sortes d'hommes luttèrent contre tant d'obstacles :

« Les uns, pénétrés d'admiration pour

118 MERCURE DE FRANCE.

« les Anciens, dont ils commençaient à
« entendre & à goûter les Ouvrages, se
« livrèrent tout entiers au désir de les
« imiter, & non contents de s'être initiés
« dans leur doctrine, ils voulurent en-
« core s'approprier leur langage. Tels fu-
« rent les Bembo, la Sadolel, les Vida;
« les autres, plus attachés au goût natio-
« nal, tournèrent tous leurs efforts vers sa
« perfection, & ces efforts furent les plus
« heureux. Pétrarque fut revêtir d'un si
« beau coloris, & ses sentimens exagérés
« & sa fausse métaphysique, qu'il obtint
« le rare privilège de charmer avec des
« mots & de s'immortaliser par des son-
« nets. Le Dante, penseur plus profond,
« plus hardi, paraît ne consulter que ses
« propres forces. S'il élève, s'il anoblit
« l'expression, c'est en élevant, c'est en
« anoblissant aussi la pensée; il marche
« à pas de géant, mais sa marche est in-
« certaine. Il s'égare, il se perd; c'est un
« captif indigné de sa chaîne qui s'agite
« & la rompt d'un même effort: mais
« qui, possesseur d'une liberté dont il
« n'a pas prévu l'emploi, laisse errer ses
« regards, court sans objet, & fuit sans
« chercher un asyle ».

Après avoir caractérisé le Dante avec

cette énergie, le Récipiendaire ajoute
 très-judicieusement : « Lors même que
 » l'Arioste & le Tasse eurent élevé la
 » poésie Italienne au plus haut degré de
 » splendeur, le goût national se fit tou-
 » jours sentir dans leurs immortels Ou-
 » vrages, & décida même de leur succès.
 » Je n'en veux pas d'autre preuve que la
 » préférence que les Italiens ont toujours
 » donnée aux poésies de l'Arioste ; ils y
 » admirent en effet cette richesse & cette
 » liberté d'imagination, qui n'appartient
 » qu'à leur climat, unie avec une facilité
 » dans le style, un charme dans la dic-
 » tion, dont ils connaissent seuls tout le
 » prix ; tandis que les Etrangers retrou-
 » vent dans le Tasse un goût plus sage,
 » plus méthodique, qui tient aussi de
 » plus près à l'antiquité. Si depuis que
 » ces deux Poëtes célèbres ont illustré leur
 » patrie ; si presqu'aussi-tôt après que les
 » Bocace, les Guichardin, les Machiavel
 » eurent fait des efforts, peut être trop
 » audacieux, pour égaler la prose italien-
 » ne à la prose latine, le goût paraît avoir
 » déchu dans cet antique séjour des scien-
 » ces & des beaux-arts ; n'en accusons
 » encore que les désastres publics, dont
 » les belles-lettres ne peuvent être res-

» ponfables; & lorsque dans un temps
 » plus heureux nous voyons fleurir les
 » Métastase, les Zéno, les Gravina, les
 » Maffei, croyons qu'il ne fallait pas
 » moins qu'une longue succession de
 » guerres civiles, de tyrannie & d'anar-
 » chie pour rendre inféconde une terre
 » si fertile par sa nature ».

Enfin l'Orateur jette un coup d'œil sur
 le siècle brillant de Louis XIV., & arrive
 à cet heureux résultat, qui paraît être le
 but général de son discours : « Alors le
 » goût national s'effaca & fit place au
 » seul qu'on doive suivre, celui qui,
 » formé par la connaissance de tous les
 » modèles & par l'étude de toutes les
 » convenances, ne consulte que lui-même
 » & ne doit rien ni aux lieux, ni aux
 » temps ».

Dans la description du siècle de Louis
 XIV., nous n'omettrons pas un trait d'une
 grande beauté sur les Ouvrages de Cor-
 neille; « Ouvrages immortels où l'Au-
 » teur paraît si grand, si fort dès les pre-
 » miers essais, qu'on ne songe pas à
 » chercher ses modèles. C'est le fleuve
 » majestueux de l'Egypte; le voyageur
 » qui ne l'a jamais vu couler que dans
 » un lit immense, désespère d'en trouver
 » les

« les sources, & doute même leur
« existence ».

Cette comparaison est sublime ; mais le morceau qui suit, sur la littérature Anglaise, est peut-être le mieux fait de l'Ouvrage.

« Tandis que la critique, dirigeant &
« affermissant nos jugemens, s'occupait
« moins à étendre l'essor de l'esprit hu-
« main qu'à lui donner des lumières ;
« une autre littérature s'élevait chez un
« Peuple voisin, devenu notre rival &
« sous *tous égards*. L'Anglais, séparé par les
« mers du reste de l'Europe, n'en fut pas
« moins séparé par l'opinion. On eût dit
« que dans les révolutions de la terre, la
« pensée avait choisi son séjour chez ce
« Peuple solitaire & méditatif, qui, fier
« de ses propres forces & ennemi de toute
« espèce de chaîne, ne voulut avoir ni
« maîtres, ni modèles. Ailleurs, les arts
« & les lettres, se présentant avec tous
« leurs charmes, ouvraient le chemin
« à la raison, qui marchait sur leurs tra-
« ces. Là, c'est la philosophie, qui, du
« haut de son trône, daigne appeler les
« lettres, & semble leur permettre de
« la distraire quelquefois. Chez les au-
« tres Nations, le langage, en se perfec-

F

122 MERCURE DE FRANCE.

„ tionnant , permit aux idées de s'étendre
 „ & de se propager ; chez ce Peuple con-
 „ templateur , les mots ne sont que les
 „ esclaves & non le cortége des idées , &
 „ l'ame , toute entière à son objet , ne
 „ considère la parole que comme un sim-
 „ ple interprète. Tel est cependant le
 „ pouvoir de la pensée , que , lorsqu'elle
 „ est grande & forte , elle fait tout plier
 „ sous ses loix , jusqu'au langage & à la
 „ diction. Shakespear & Milton n'eurent
 „ qu'à commander , & la langue Anglai-
 „ se , remplie de consonnes & de mono-
 „ syllables , & n'ayant pour lien qu'une
 „ syntaxe incomplète & demi-barbare ,
 „ prit aussi-tôt une forme agréable & nou-
 „ velle. Devenue l'organe de l'imagina-
 „ tion , elle n'épouvanta plus les Grâces ;
 „ & bientôt , sous la plume des Pope , des
 „ Stéel & des Addison , le goût acheva
 „ ce qu'avait commencé le génie. Mais
 „ ces progrès rapides & inespérés n'effa-
 „ cèrent pas & n'effaceront jamais le goût
 „ national. Il régnera sur tout dans les
 „ Ouvrages dramatiques , parce que le
 „ Théâtre est livré au Peuple qui peut y
 „ exercer d'une manière absolue un pou-
 „ voir qu'il ne fait que partager ailleurs ;
 „ ne pourrait-on pas même dire que le

» goût des Anglais sera toujours mixte
 » comme leur Gouvernement, démocra-
 » tique au Théâtre & au Barreau, mo-
 » narchique dans les ouvrages de poésie
 » & de littérature ? »

Le Récipiendaire cite en l'honneur d'un
 règne de Louis XV quelques-uns des
 des talens qui l'ont illustré; « cet hom-
 » me de génie (1) qui, après avoir enri-
 » chi de ses découvertes la géométrie la
 » plus sublime, sut rendre à l'éloquence
 » ce qu'une secte frivole voulait lui
 » ôter, & prouver, par ses exemples,
 » que le bon goût est inséparable du bon
 » esprit. . . Le rival (2) de Virgile & son
 » imitateur (3). . . Et sur-tout cet hom-
 » me étonnant (4) qui naquit dans le
 » siècle passé pour illustrer le siècle pré-
 » sent. Appelé, invité par tous les ta-
 » lens, il ne négligea rien pour répondre
 » aux faveurs de la Nature. Enfant de
 » l'harmonie, il voulut que la lyre qui,
 » dans les mains d'Amphion, avait suffi
 » pour élever les murs de Thèbes, ser-

(1) M. d'Alembert.

(2) L'Auteur des Saisons.

(3) Le Traducteur des Géorgiques.

(4) M. de Voltaire.

124 MERCURE DE FRANCE.

« vît, dans les siennes, à reconstruire le
« vaste édifice des connaissances humai-
« nes. Le Théâtre, l'Histoire & l'Epopée
« offrirent désormais une instruction aussi
« chère à l'esprit que flatteuse à l'oreille ;
« & la philosophie, parée de nouveaux
« attraits, devint une dixième muse ».

M. le Chevalier de Chatellux paye un tribut d'éloges à la mémoire des deux augustes protecteurs de l'Académie, Louis XIV & Louis XV, & à la jeunesse de leur Successeur, qui semble nous promettre de les surpasser dans l'art de rendre ses peuples heureux. Il finit par jeter quelques fleurs sur la cendre de l'Académicien vraiment estimable, dont il occupe la place à l'Académie. On peut compter M. de Châteaubrun parmi les Ecrivains qui ont composé dans la littérature ce qu'on appelle l'école de Racine, tels que l'Auteur d'Andronic & de Tiridate, celui d'Absalon, celui de Manlius, qui sans doute sont fort loin de leur maître, pour l'éloquence des passions & la magie du style : mais qui du moins, dans ceux de leurs Ouvrages qui sont restés, ont de l'intérêt, du naturel, & quelque pureté dans la diction. La Tragédie des Troyennes est de ce genre ; elle est écrite

faiblement, & l'ordonnance en est défectueuse ; mais il y a des situations attendrissantes, une simplicité douce dans le style, & des traits de sensibilité. On y reconnaît un disciple de Racine & des Grecs, & en général, un genre de composition infiniment supérieur à ces déclamations absurdes en style ridicule, empoulé & barbare, que le Parterre, averti par l'ennui, condamne le premier jour, & qui ensuite, grâce à une tolérance achetée par des moyens dont personne n'est dupe, déshonorent la scène française pendant quelques semaines, pour tomber ensuite dans l'inévitable gouffre de l'oubli.

« Dès ma plus tendre jeunesse, dit
 » M. le Chevalier de Chateaux, j'entendis avec ravissement la première des
 » Tragédies de M. de Châteaubrun (les
 » Troyennes) ; je me crus transporté dans
 » un monde inconnu, & oubliant l'appareil du Théâtre, je me vis tout-à-coup
 » au milieu de Troie embrasée. Bientôt
 » après je reconnus M. de Châteaubrun,
 » ou plutôt Sophocle lui même dans le
 » Philoctète : mais je ne reconnus pas
 » l'amour, quand je le retrouvai dans
 » l'Isle de Lemnos, mêlant ses flèches lé-

» gères aux flèches empoisonnées d'At-
» cide ».

On ne peut donner à une critique juste & fondée une tournure plus fine & plus gracieuse. Il est certain que M. de Châteaubrun a affaibli par une intrigue d'amour assez froide le chef-d'œuvre de l'éloquence dramatique chez les anciens, & sans contredit le drame le plus parfait qu'il nous ayent laissé.

En général, le Discours de M. le Chevalier de Chatellux est, comme on l'a vu, plein d'esprit, d'idées & d'imagination dans le style. On voudrait peut-être y supprimer quelques expressions, quelques tournures, d'un ton moins noble que le reste, & la marche de l'Ouvrage pouvait être plus méthodique & plus sentie.

M. le Comte de Buffon, Directeur de l'Académie, a répondu au Récipiendaire. On a reconnu l'éloquent Historien de la Nature; lorsqu'en parlant de l'abus de la louange, il a peint la Vérité « portant
» d'une main l'éponge de l'oubli, & de
» l'autre le burin de la gloire, effaçant
» sous nos yeux les caractères de prestige,
» & gravant pour la postérité les seuls
» traits qu'elle doit consacrer ».

Le Directeur rappelle les titres littéraires & personnels du Récipiendaire. Il ajoute quelques traits à l'éloge de M. de Châteaubrun. La crainte de donner trop d'étendue à cet article nous-empêche de nous arrêter sur cette réponse, autant que le Lecteur pourrait le désirer & que nous le voudrions nous-mêmes. Nous nous bornerons à citer un morceau plein d'une simplicité noble, qui montre comme il faut louer les Rois.

« L'éloge d'un Souverain sera suffisam-
 » ment grand, quoique simple, si l'on
 » peut prononcer comme une vérité re-
 » connue : Notre Roi veut le bien, &
 » désire d'être aimé; la toute puissance,
 » compagne de sa volonté, ne se déploie
 » que pour augmenter le bonheur de ses
 » Peuples. Dans l'âge de la dissipation,
 » il s'occupe avec assiduité. Son applica-
 » tion aux affaires annonce l'ordre & la
 » règle. L'attention sérieuse de l'esprit,
 » qualité si rare dans la jeunesse, semble
 » être un don de naissance qu'il a reçu de
 » son auguste père; & la justesse de son dis-
 » cernement n'est-elle pas démontrée par
 » les faits? Il a choisi pour co-opérateur le
 » plus ancien, le plus vertueux & le plus
 » éclairé de ses hommes d'Etat; grand

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

» Ministre, éprouvé par les revers, dont
 » l'ame pure & ferme ne s'est pas plus
 » affaîssée sous la disgrâce qu'enflée par
 » la faveur. Mon cœur palpite au nom
 » du créateur de mes ouvrages, & ne se
 » calme que par le sentiment du repos
 » le plus doux; c'est que, comblé de
 » gloire, il est au-dessus de mes éloges ».

Eloge de Louis le Bien Aimé, lu à la
 séance publique de l'Académie des
 Sciences, Belles - Lettres & Arts de
 Besançon, tenue à la fin du deuil. Par
 M. l'Abbé Talbert, l'un des Membres
 de cette Académie, Chanoine de l'il-
 lustre Eglise Métropolitaine de Be-
 sançon. A Besançon, chez Fanter,
 Libraire.

L'Académie de Besançon a choisi M.
 l'Abbé Talbert pour être l'interprète de
 sa reconnaissance envers la mémoire de
 Louis XV, qui donna en 1752 des Let-
 tres-Patentes pour l'établissement de cette
 Académie, en lui accordant la plupart
 des privilèges de l'Académie Française.

De tous les Panégyriques de Louis
 XV, dont les Chaires & les Académies
 ont retenti depuis la mort de ce Monar-

que, il n'en est aucun où l'on ait rassemblé si scrupuleusement tous les faits dignes de remarque que l'on peut recueillir dans un si long règne. Cet Eloge est le plus historique de tous; c'est-là ce qui le caractérise. Ce caractère se retrouve aussi dans les notes, qui sont instructives. Comme on a déjà très souvent entretenu le Public de ce sujet, nous nous contenterons de citer deux ou trois passages, qui nous ont paru les meilleurs du Discours, & qui donneront une idée de la manière d'écrire de l'Auteur. Le premier regarde la Régence du Duc d'Orléans.

« Intrépide dans le ministère comme à
 » la guerre, & souffrant la calomnie avec
 » le mépris d'un homme supérieur au
 » soupçon, il dissipe les factions en se
 » jouant, les réprime bien plus qu'il ne
 » les châtie, s'affermir sans cruauté, &
 » dédaigne la vengeance. Lion fier &
 » généreux, qui écarte sans colère tout
 » ce qui n'est pas digne de l'*effrayer*;
 » Henri IV, dont il descend, reconnaît
 » trait en lui son génie, sa bravoure, ses
 » goûts & son humanité. Il voudrait
 » étendre à la fois le domaine des beaux-
 » arts & celui des plaisirs; ses talents, ses
 » vertus, ses défauts, *participent* égale-

» sent à l'activité de son ame. On le
 » voit obéir à ses passions & commander
 » à tout le reste , *serrer* le frein imposé à
 » l'Europe , changer le plan de la politi-
 » que , & prévenir la guerre en la déclai-
 » rant ».

On voit que l'Auteur pense mieux qu'il n'écrit , qu'il cherche la précision & l'énergie , & manque souvent de justesse & d'élégance. Le mot d'*effrayer* est mal employé en parlant du lion que rien ne doit effrayer ; *participer* n'est guères noble , & sur-tout n'est pas le mot propre dans la place où l'Auteur l'a mis ; *serrer* le frein n'est pas plus élégant.

Les mêmes défauts se rencontrent dans le morceau suivant , mêlés avec quelques beautés. Il s'agit du passage des Alpes qui a immortalisé les Troupes Françaises , & le génie du Prince qui les commandait.

« Une armée passe en Italie pour affu-
 » rer l'apanage de Dom Philippe , à qui
 » Louis donne bien plus encore en lui
 » accordant le Prince de Conti. C'est sous
 » ses ordres que des prodiges d'audace
 » *surmontent* ces énormes remparts élevés
 » jusqu'aux cieux par la nature , & forti-
 » fiés par toutes les ressources de l'art,

» Conti porte le tonnerre sur ces som-
 » mets glacés, & renverse tout ce qui
 » semblait inaccessible. Ni les précipices,
 » ni les torrens, ni les hauteurs escarpées,
 » ni les Troupes aguerries, ni les em-
 » buches multipliées, ni la présence du
 » valeureux Guerrier des Alpes, ne dé-
 » tournèrent le vol de cet aigle qui saisit
 » sa proie au plus haut des monts, la
 » froisse, l'écrase contre les rochers. En
 » vain Mantalban, Villefranche, Châ-
 » teau Dauphin se flattent d'être *la digue*
 » *de l'incroyable impétuosité* des Français;
 » tout cède à l'opiniâtreté de leur cou-
 » rage. Mais ces prodiges de valeur ne
 » sont que le prélude de la victoire qui
 » les attend sous les murs de Coni. C'est
 » alors qu'aux yeux de l'Italie un nouvel
 » Annibal descend des Alpes pour gagner
 » des batailles, avec la différence que le
 » Héros Carthaginois n'eut à vaincre que
 » la nature pour s'ouvrir une route qui ne
 » lui fut pas disputée ».

L'image de l'aigle est belle, quoiqu'elle
 ait été souvent employée. Mais des pro-
 diges ne *surmontent* point des rochers,
 & des villes qui *se flattent d'être la digue*
de l'impétuosité ne forment pas une phrase
 élégante.

132. MERCURE DE FRANCE.

En général, l'Ouvrage est d'un homme d'esprit & d'un homme de lettres. On ne peut que l'exhorter à s'occuper davantage de la propriété des termes & des règles du bon goût. On trouve en ouvrant le livre, un coup subtil & *terrassant* qui a *frappé* le chef de la *vaste* famille de l'Etat. Il est évident qu'un coup qui a *terrassé* a fait plus que de *frapper*, & qu'il ne faut pas mettre l'expression faible après l'expression forte. Une famille est immense, & n'est jamais *vaste*. C'est en accumulant sans attention ces sortes de fautes, que, même avec du talent, on parvient à corrompre son style, & qu'on rebute le Lecteur éclairé. A la page suivante, l'Auteur parle encore d'une *bonté vaste*, qui n'est pas meilleure qu'une famille *vaste*. Il nous peint Louis XV qui *s'élançait du berceau sur le Trône*, quoiqu'il soit difficile de *s'élancer de son berceau*. Lorsque le Gouvernement indécis & flottant eut pour ainsi dire cessé d'être à plomb. Pour ainsi dire ne justifie pas ce qu'on n'a jamais dû dire; & qu'est-ce qu'un Gouvernement qui n'est pas à plomb? Qu'est-ce que des maux accumulés lentement, & pour ainsi dire par couches, qui doivent disparaître de même? Non-seulement la diction est

mauvaise; mais où est le sens? Que signifie *disparaître par couches*? Que signifie ce que l'Auteur dit ailleurs en parlant de Montesquieu, que *sous les ailes de son génie un essaim nouveau s'est rassemblé, & prenant l'essor à sa voix, a répandu par degrés cet esprit de discussion & de vérité, &c.*? Comment en prenant l'essor, répand-on l'esprit de discussion? Comment assemble-t-on des idées & des images si disparates? Au surplus, si l'on s'est permis ces critiques sur l'ouvrage de M. l'Abbé Talbert, c'est que les morceaux que nous avons cités & plusieurs autres, annoncent qu'il est en état de mieux faire, s'il écrit avec plus de réflexion & s'il consulte de meilleurs modèles.

Monsieur Cassandre, ou les effets de l'amour & du vert de gris, Drame en deux actes & en vers, dédié à Madame la Marquise de ***; par M. Doucet, de plusieurs Académies; seconde édition, revue, corrigée & augmentée, & enrichie d'estampes. Prix 1 liv. 10 s. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

La première édition de cette plaisan-

terie a été enlevée avant que nous ayons eu le temps d'en rendre compte. C'est une critique très gaie des mauvais Drame dont nous sommes inondés , des assertions extravagantes des dramaturges *sombres & moraux* , qui prétendent être beaucoup plus utiles à la République des Lettres & à l'Etat, que les Auteurs de Phèdre, de Cinna, de Mahomet, & faire disparaître bientôt tous les chefs d'œuvre de notre scène devant le Drame *honnête & bourgeois* ; de l'interponctuation exagérée , & de la pantomime ridicule dont ces Drames sont surchargés ; des déclamations ténébreuses & vuides de sens , dont ils sont remplis ; des préfaces, épîtres dédicatoires , discours préliminaires , avis au Lecteur , &c. où les Auteurs avertissent du degré d'admiration qui leur est dû , & discourent de leur mérite par sommaires & par sections. Tous ces travers de nos jours se trouvent présentés sous une forme très-plaisante dans M. Cassandre & dans les morceaux qui l'accompagnent. Il a , tout comme un autre , l'épître dédicatoire, la préface, le discours préliminaire , l'avertissement , l'avis au Lecteur , & le catalogue des Ouvrages sous presse qui se vendent chez le même

Libraire, toutes grandes ressources, non pas de talens, il est vrai, mais de commerce, qui, avec la grande marge, les gros caractères & les grands interlignes, font un volume de la plus mince brochure, & toujours pour la postérité.

L'Auteur imite très adroitement, dans sa prose, l'importance, l'affectation & le galimathias, si fort à la mode dans les préfaces de nos brochures nouvelles, & il en emprunte souvent les expressions.

« Pénétré d'admiration pour la chaleur
» avec laquelle vous donnez dans le som-
» bre, je ne puis choisir de plus heureux
» auspices que les vôtres pour faire pa-
» raître M. Cassandre.... Vous m'avez
» rassuré contre les clameurs de mes ri-
» vaux sitôt que je vous vis *laver mes*
» *tableaux des larmes du sentiment*; je
» m'écriai, dans l'enthousiasme que don-
» ne un suffrage tel que le vôtre : Que
» peuvent faire mes ennemis ? J'ai pour
» moi Clorinde. Car vous m'avez permis
» de vous appeler de ce nom dans les
» petits vers que j'ai eu l'honneur de
» vous présenter en différentes occasions,
» &c. »

Voici maintenant comme il débute dans sa préface :

« Cette pièce n'est point imitée de
 » l'Anglais ; mais si elle n'a pas cet avan-
 » tage , elle a du moins celui de m'avoir
 » été indiquée par un Anglais , amateur
 » du Drame , & qui avait sur ce genre
 » des idées profondes. Tout ce qu'il a
 » fait dans sa vie s'en ressentait ; il a
 » même fini par se casser la tête l'été der-
 » nier ; sans cela il eût été loin. Je regrette
 » fort cet honnête homme : mais puis-
 » qu'il avait à mourir cette année , je suis
 » charmé que ce soit de la manière qu'il
 » a choisie. Cela m'a fourni un sujet fort
 » intéressant que j'exécute en Drame , &
 » qui sera fini dans deux mois. Puisque
 » j'avoue que je n'ai pas le mérite d'avoir
 » trouvé moi-même le sujet de M. Cas-
 » sandre , il doit m'être permis de dire
 » tout le bien que j'en pense. Je n'avan-
 » cerai rien de trop , quand je dirai que
 » ni chez les Grecs , ni chez les Anglais ,
 » on ne trouve rien qui approche du pa-
 » thétique , du sombre , du terrible , du
 » profond , de l'effrayant , du tendre , de
 » l'épouvantable , qui se trouvent rassem-
 » blés dans ce Roman ».

Il expose le sujet de sa pièce , & il ajoute :

« Malheur à l'homme insensible qui

« ne fera pas faisi d'horreur à la simple
 « exposition que je viens de faire ! Qu'il
 « ferme là le livre , sans perdre son
 « temps à lire cette Tragédie : il la par-
 « courrait les yeux secs. Son âme étroite
 « & maigre n'est pas faite pour sentir les
 « impressions profondes. Sa vue n'est pas
 « faite pour les traits mâles & vigoureux ,
 « pour les tableaux terribles & sombres
 « de la vie humaine. Loin de lui , loin
 « de ses faibles yeux les peintures de
 « Rembrant & de le Brun. Ils ne sauraient
 « rien distinguer dans les horreurs d'une
 « nuit profonde. Ils se ferment à moitié
 « devant les feux ardens des passions , &
 « ne sont pas capables de les fixer ».

N'est-ce pas là parfaitement le ton em-
 phatique & le style insensé de nos dé-
 clamateurs , qui s'indignent toujours le
 plus sérieusement du monde contre qui-
 conque n'aura pas de leurs Drames & de
 leurs préfaces la haute opinion qu'ils an-
 noncent eux-mêmes ?

* Quant au style , si je n'y ai pas ré-
 « pandu ce *coloris brillant* , cette *chaleur*
 « d'idées , & cette *fraîcheur d'expressions* ,
 « cette *touche légère & fine* , qui caracté-
 « risent plusieurs des Ecrivains illustres
 « de ce siècle , lesquels sont en possession

138 MERCURE DE FRANCE.

» de cette *couleur de rose morte* sur un
» *fond gris de lin*, j'ai tâché du moins de
» le rendre correct, & de parler le lan-
» *gage brûlant des passions* ».

Ne retrouve t-on pas ici toutes les belles expressions qui reviennent sans cesse dans les feuilles & les almanachs, pour louer les Ecrivains ridicules, toujours nécessairement amis des faiseurs de feuilles & d'almanachs ?

Dans le discours préliminaire, l'Auteur se moque avec beaucoup de finesse & de gaîté de l'importance que quelques têtes froidement exaltées voudraient attacher au Drame, & de leurs hérésies littéraires. Nous en citerons quelques passages.

« On exécute publiquement les crimi-
» nels pour effrayer le peuple par leur
» supplice. Que n'ouvre-t-on des Théâ-
» tres où le peuple puisse aller voir des
» scènes terribles, où l'on représente Bi-
» cêtre, l'Hôpital, la Grève, la Concier-
» gerie, &c. comme l'a proposé M.
» M * * *, & l'on n'entendra plus parler
» de ces crimes qui révoltent continuel-
» lement. Ce que je vais dire excitera
» sans doute le rire des *plaisans agréa-*
» *bles* : mais il n'importe ; j'ai le noble

» courage que donne la vérité. Je main-
» tiens donc que quatre Poëtes drama-
» tiques bien sombres feront mille fois
» plus d'effets que les quarante-huit
» Commissaires de Paris & que tous les
» Exempts de la Police; & si le Gouver-
» nement voulait supprimer toutes ces
» Charges qui deviendraient inutiles, &
» donner seulement le quart de leurs bé-
» néfices à ces quatre Poëtes, qui s'en-
» gageraient à fournir par an chacun deux
» Drames, & qui serviraient par quar-
» tier, la Ville serait beaucoup plus en
» sûreté. J'ai là dessus un Mémoire in-
» structif & détaillé, que je compte avoir
» l'honneur de présenter incessamment
» au Roi. Si les Drames sont d'une uti-
» lité si grande, il faut convenir aussi
» qu'ils ont des difficultés sans nombre,
» & ne peut pas faire des Drames qui
» veut. Il faut, entre autres choses, avoir
» un *faire* à soi, ce *faire* si recommandé
» depuis quelques années, ce *faire* que
» possédaient Racine & Molière sans
» s'en être jamais doutés, ce *faire* qu'on
» peut mieux sentir que définir, ce *faire*
» qui est la plus belle chose du monde.
» Quelques gens pusillanimes vont me
» demander s'il faut écrire les Drames

140 MERCURE DE FRANCE.

» en prose où en vers. Si l'on m'en croit,
» ce sera en prose. Loin de nous ces
» temps de barbarie où l'on disait sot-
» tement que les Poèmes se doivent
» écrire en vers, & que ceux qui les fai-
» saient en prose avaient apparemment
» senti l'impuissance de faire autrement.
» C'est de la prose qu'il nous faut. Que
» l'on écrive en vers des madrigaux, des
» bouquets, des stances au bas des por-
» traits, & des épîtres à Cloris; à la
» bonne heure : mais les grands objets
» doivent être traités en prose. Je sou-
» tiens, avec beaucoup de beaux esprits,
» qu'il faut être bien plus Poète pour
» écrire en prose que pour écrire en vers.
» Ainsi les Drames de toute espèce seront
» en prose, les Tragédies en prose, les
» Comédies en prose, les Poèmes épi-
» ques en prose. Je crois bien que Ra-
» cine & Molière auraient été capables
» d'écrire en prose leurs Ouvrages; mais
» c'est par complaisance pour leur siècle
» qu'ils ont fait des vers, comme c'est
» par un reste de faiblesse pour le mien
» que j'ai écrit M. Cassandre en vers.
» Je déclare que c'est la dernière fois, &
» que tous les Ouvrages dramatiques que
» j'ai actuellement sous presse sont tous

» en prose, ainsi que le feront tous ceux
» que je ferai dans la suite ».

A l'égard des vers d'emprunt dont l'Auteur a enrichi le ridicule de son Drame, il se justifie de ce larcin par une tournure très-ingénieuse dans un *Avis au Lecteur*, qui doit lui concilier la bienveillance de tous les Auteurs qu'il a mis à contribution.

« Je dois prévenir mes Lecteurs d'une
» liberté que je me suis permise. A la
» première lecture que je fis de M. Cas-
» sandre, tout le monde observa qu'il y
» avait des vers qui se trouvaient déjà
» dans plusieurs Ouvrages connus. Ma
» grande mémoire & la pleine connais-
» sance que j'ai de nos Auteurs les plus
» célèbres, ou plutôt la beauté de ces vers
» qui frappent tellement l'esprit, qu'ils
» s'y gravent sur le champ sans pouvoir
» s'en effacer, me les firent écrire invo-
» lontairement, en les croyant de moi.
» La remarque que l'on m'en fit faite me
» mortifia d'abord; mais enfin je pris
» mon parti, & je vis que je ne pouvais
» retrancher ces vers sans ôter beaucoup
» de grâce & d'énergie à mon Ouvrage.
» En conséquence je me suis décidé à les
» laisser, & à prévenir le Lecteur par des

442 MERCURE DE FRANCE.

» notes, des endroits d'où je les ai pris,
» & cela pour aller au-devant des accusa-
» tions de plagiat ».

Si l'on fait quelques reproches à l'Auteur, ce ne sera pas de s'être permis ces sortes de larcins, dont il fait toujours un usage très-heureux, c'est de ne les avoir pas assez multipliés. Son Ouvrage, en forme de centon, aurait été beaucoup plus plaisant, & l'on aurait eu le plaisir de voir rassembler en peu d'espace une partie de nos richesses littéraires. Ce n'était pas une besogne très difficile. Les fonds ne manquaient pas pour ce travail. Il y a plus d'un Auteur, parmi ceux qui ont une sorte de réputation dans les Provinces & dans quelques cotteries de Paris, dont on pourrait tirer un volume entier de prose & de vers, beaucoup plus ridicules que tout ce que Molière & Boileau ont ridiculisé dans le siècle dernier.

L'Auteur rend compte lui-même dans sa préface du sujet de son Drame. M. Cassandre amoureux de sa servante Jacqueline, & jaloux d'un rival qu'il ne connaît pas, empoisonne ce rival dans une taupette de ratafiat qu'il a vue dans la chambre de Jacqueline, & dans la-

quelle il met du vert-de-gris. Ce rival est son propre fils , qui allait la nuit même épouser Jacqueline en secret. M. Cassandre est mis en prison ; il s'empoisonne lui-même avec une bouteille de vin , dans laquelle il a jeté le reste de son vert-de-gris ; le Géolier & son fils , qui avaient échappé au premier empoisonnement , boivent aussi de cette bouteille par mégarde , & meurent avec M. Cassandre ; ils tombent tous ensemble sur Madame Cassandre , qui meurt étouffée , genre de mort absolument neuf au Théâtre , comme le dit très bien l'Auteur , en ajoutant qu'il a encore inventé quinze autres genres de mort tout aussi nouveaux , qu'il promet d'employer dans ses Drames.

A l'égard de son dialogue on y trouve de la gaîté & des vers d'une tournure très-plaisante. Nous allons citer un songe de M. Cassandre , où il semble que l'Auteur se soit rendu propre le fatras intelligible qu'on appelle aujourd'hui coloris , sublime , génie , &c.

Je rêvais qu'égaré sous des voûtes profondes ,
Dont l'immense étendue embrassait les deux mon-
des ,

144 MERCURE DE FRANCE.

Je ne pouvais sortir de cet affreux séjour,
Où par aucun endroit ne pénétrait le jour.
Des spectres près de moi se traînaient avec peine,
Poussant des hurlemens & secouant leur chaîne ;
Une infecte vapeur me saïssait le nez ;
La terre s'écroulait sous mes pas étonnés ;
J'entendais des serpens qui me soufflaient leur
rage ,
Et des chauve-souris me frisaient le visage.

L É A N D R E , *avec effroi.*

Dieu ! des chauve-souris !

M. C A S S A N D R E .

Laisse-moi donc parler.

J'en'osais avancer , je n'osais reculer ;
Car , comme je t'ai dit , je ne voyais plus goutte.
Alors de cris d'horreur je fais mugir la voûte.
Tout-à coup , qui l'eût dit ? de funèbres flambeaux
Jettent leur sombre éclat sur de vastes tombeaux ,
Découvrant à mes yeux des choses plus terribles
Que ce que j'entendais : des squelettes horribles
Embarraissaient mes pas : à l'aide de ces feux
J'entrevois des rochers dans un lointain affreux.
Jepars , j'erre en ces rocs , dont par tout se hériffe
Une chaîne de monts qu'il faut que je gravisse :
Mais qu'y vois je , grand Dieu ! quel spectacle
d'horreur !

Un

Un jeune homme dont l'air annonçait la candeur ;
Défait , pâle , appuyé sur les bras de sa femme.
Mais ce qui déchirait encore plus mon âme ,
Il avait tous tes traits ; il avait à la fois
Ton âge , ton maintien , jusqu'à ton son de voix :
Mais voici le plus fort : je frémis à le dire.
Je tombe sur ma femme & l'étouffe ; elle expire.
Je tourne alors vers lui mes tristes yeux ; la mort
Terminait son destin : je crois le voir encor.
Il élevait vers moi sa main appesantie ;
Ainsi que lui , la femme était presque sans vie.
Il me montre les coups , son sang , ma femme , &
ciel !

Ses mains tiennent encor le breuvage mortel.
L'Univers est contraint de permettre un tel crime ;
Et la Mort le saisit , admirant sa victime.

On voit que les vers d'emprunt , marqués en italique , paraissent très-naturellement amenés , & ne forment point de disparate avec ce qui précède.

Voici une apostrophe de M. Cassandre à son bonnet de nuit & à sa perruque , qui sont très-bien tournés dans le genre héroï comique.

Ministre du sommeil , ô meuble antique & cher !
Que des fleurs de l'amour j'ai vu jadis couvrir ,

G

Toi qu'ornaient tant de mains de blondes ou de
brunes,

Toi qui fus le témoin de mes bonnes fortunes,
Tu ne le seras plus désormais que des pleurs,
Que sur mon traversin font couler mes douleurs.

*(Il ôte sa perruque avec des mains trem-
blantes , & dit en la regardant avec des
yeux remplis de larmes).*

De mes cheveux perdus , image ingénieuse ,
Haraucour te forma : la main industrieuse
En vain me fait paraître & moins triste & moins
vieux ;

*Vas , tu fais sur mon front un mensonge orgueil-
leux.*

L'Auteur met en note : « *Haraucour*
» est le nom de celui qui fait les perru-
» ques de l'Auteur , qui saisit avec plai-
» sir cette occasion de louer son Perru-
» quier sur ses talens , & sur-tout de ce
» que , dans sa jeunesse , il a mieux aimé
» se livrer à la perruque qu'à la poésie ,
» chose fort rare dans ce siècle-ci. On
» ne lui a même jamais adressé un seul
» vers , avantage que n'a pas le Perruquier
» de M. l'Abbé Aubert ».

En général , cette pièce est un genre

de satire le moins amer & le plus innocent de tous. C'est l'amusement d'un homme qui joint beaucoup de gaieté & beaucoup d'esprit, & qui se croit permis de rire du mauvais goût. On sent bien que ses plaisanteries sur le Drame, ne tombent pas sur le genre même, qui, comme tous les autres, est bon quand il est bien traité, mais sur l'abus qu'on en fait & qui est si facile & si commun.

Théâtre de Campagne, par l'Auteur des Proverbes Dramatiques, 4 vol. in-8°. prix 15 liv. br. A Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe.

Ce recueil offre un grand nombre de petites comédies, très propres à faire les amusemens de la campagne, comme à développer & à former les talens des jeunes personnes. L'Auteur a beaucoup varié ses sujets, les personnages, & les caractères. Il y a plusieurs de ces drames qui réussiroient sur les Théâtres publics; & nous croyons qu'entr'autres l'*Entêté* y feroit plaisir. Voici une esquisse de cette comédie, qui est en deux actes & en prose.

Mademoiselle de Saint-Evre & le Che-
G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

valier de Murci s'aiment en secret , craignant que leurs parens ne mettent un obstacle à leur union ; le Chevalier annonce avec transport que son père approuve son choix ; il veut déclarer son amour au Baron de Saint-Evre , père de son amante : mais il est arrêté par Mlle de Saint-Evre qui ne veut confier de si chers intérêts qu'à la Comtesse de Risieres sa tante. Elle défend sur-tout au Chevalier d'employer le Marquis de Durmont , homme entêté & fort prévenu , qui pourroit contrarier son père. Ce Marquis développe son caractère en ne voulant pas sacrifier son opinion aux choses même les plus évidentes. Il aime la Comtesse dont il soutient qu'il n'est pas aimé sincèrement , parce qu'il lui a vu jouer la passion avec trop de vérité dans une comédie. Il veut payer par entêtement quatre cents mille francs une Terre que le Baron ne veut lui vendre que cent mille écus ; & , par une suite de son entêtement , il se propose pour l'époux de Mlle de Saint-Evre , fille du Baron , ce qui inquiète d'autant plus le Chevalier , que le père accepte sa proposition. Cependant la Comtesse , sœur du Baron , arrive ; elle est sollicitée par les jeunes amans de favoriser

leur inclination ; elle est elle même désespérée du changement du Marquis. Celui-ci est irrésolu quand il voit la Comtesse, & qu'il entend parler de sa tendre inquiétude. Cependant son obstination l'emporte sur son amour ; il persiste à vouloir épouser Mlle de Saint-Evre : mais le Baron lui dit que sa fille préfère le Chevalier, & qu'il approuve une inclination aussi bien assortie. Le Marquis soutient toujours que cela ne peut pas être, qu'il est aimé de Mlle de Saint-Evre, & que la Comtesse aime le Chevalier. Il révolte tout le monde par ses visions ; son emportement va jusqu'à demander satisfaction au Chevalier. La Comtesse a une explication avec le Marquis ; elle ne peut le dissuader, & sort très-irritée de son aveugle opiniâtreté. Dupré, son valet, ne veut plus être à son service, parce qu'il lui nie toujours l'évidence.

Dans cet abandon de sa maîtresse, de ses amis, de son valet, le Marquis commence à faire réflexion qu'il faut quelquefois se plier au sentiment des autres. L'amour le ramène aux piés de la Comtesse : il convient de ses torts ; il signe le contrat de mariage des amans. Il se reconcilie avec sa maîtresse ; mais au

150 MERCURE DE FRANCE.

moment d'obtenir son pardon, son entêtement à soutenir qu'il avoit raison, détermine enfin la Comtesse à craindre son caractère incorrigible & à répondre à lui.

Théâtre de Shakespear, dédié au Roi.

Le prospectus très-répandu de cet Ouvrage fait connoître les talens & les soins des Traducteurs du Poëte Anglois, qu'ils se proposent de naturaliser parmi nous : « Avec la juste ambition, » disent ils, de plaire à notre Nation, » dont Shakespear va parler la langue, » nous l'avons traduit, pour ainsi dire, » en présence des Anglois : toujours nous » les avons appelés & consultés en idée » sur la pensée, le sentiment & l'expression de leur Poëte ; & nous n'avons » cessé de lutter contre la difficulté qu'après » avoir en quelque sorte reçu leur réponse, qu'elle leur paroissoit vaincue ».

Le premier volume, orné du portrait de ce grand homme, contiendra, avec ce qu'il y a d'intéressant sur l'Auteur ou sur ses Ouvrages, dans les Préfaces angloises, la Tragédie d'*Othello*. Le second, la Pièce de *Jules César* & la *Tempête*. Les

autres volumes se suivront plus rapidement. Le Théâtre de Shakespear est traduit en entier : mais nous mettons, disent les Editeurs, à le retoucher plus de temps qu'on n'en emploie ordinairement traduire.

Nous veillerons avec soin sur l'exécution Typographique ; son plus grand luxe doit être ici son exactitude.

Chaque volume in-8°. sera de 5 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit ; de 4 liv. pour les Souscripteurs, à qui nous ne demandons d'autres avances, que leur engagement par écrit, de prendre & de payer les volumes en les recevant, à mesure qu'ils paroîtront.

On souscrit à Paris, chez M. le Tourneur, rue Notre-Dame des Victoires, où se délivreront les volumes aux Souscripteurs.

- On les trouvera aussi chez

Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais.

La veuve Duchesne, rue St Jacques.

Lacombe, rue Christine.

Le Jay, rue St Jacques.

Musier fils, rue du Foin St Jacques.

Ruault, rue de la Harpe.

Et Cloufier, rue St Jacques.

On est prié d'affranchir le port des lettres.

Les deux premiers volumes paroîtront au mois de Novembre prochain.

On imprimera en tête du premier vol. la liste des Souscripteurs.

Réflexions sur les avantages de la Gazette des Banquiers, des Négocians & des Marchands, suivies du tableau de cette Gazette.

Le prospectus publié suffit pour faire connoître aux Négocians l'utilité de cette Gazette. Mais aujourd'hui que le goût des spéculations de commerce s'est emparé de tous les esprits, que personne n'en dédaigne les connoissances, & qu'on commence à accorder à ceux qui s'y distinguent, la considération qu'ils méritent; l'Editeur entre dans les détails de cette science importante, & tâche de les rendre intéressans pour tous les Lecteurs. Il donne à cet égard des exemples qui prouvent la nécessité ou l'utilité pour les Négocians & les Voyageurs d'être instruits du cours des changes & des mouvemens du commerce. Le modèle qu'il expose de la Gazette à la suite de ces

J U I N. 1775.

153

réflexions, en fait encore mieux sentir tous les avantages.

Manuel Militaire ou l'art de vaincre par l'épée ; dédié à Messieurs les Gardes-du Corps du Roi de la Compagnie de Noaille, par M. Ch. Navarre, Maître d'armes de la première Compagnie de la Maison du Roi ; in-8°. prix 24 sols relié. A Paris, chez les Libraires du Palais Royal, & quai de Gêvres ; à Versailles, sous la galerie des Princes ; & à Beauvais, chez l'Auteur.

Les principes des armes sont démontrés intelligiblement dans ce petit Ouvrage, ainsi que leurs rapports avec les principes de l'équitation. L'Auteur fait une explication méthodique de chaque partie de l'escrime ; & il a su donner en peu de mots les résultats de tout ce qui est relatif au maniement de l'épée.

Journal des Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.

Le quatrième & le cinquième Tome

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

de cet Ouvrage ont paru le premier Avril & le premier Mai. Le premier de ces deux volumes renferme quatre causes, dont trois contiennent des discussions savantes & approfondies sur trois questions de droit très importantes. La quatrième présente aux Lecteurs les détails les plus piquans & les plus singuliers.

Le volume de ce mois ci, ne renferme qu'une seule cause; c'est celle du Sieur le Lievre. « Cette cause (disent
» les Auteurs de cet Ouvrage) est un
» tissu d'événemens bizarres & singuliers
» qu'on croiroit inventés à plaisir pour
» exciter la curiosité publique. Le vrai n'y
» paroît pas vraisemblable, & le récit
» que nous allons en tracer passeroit pour
» un jeu de l'imagination, si l'on n'étoit
» accoutumé depuis quelques années à
» voir éclater du fond des Cloîtres les
» scènes les plus incroyables, &c. ». Tel
est le début de cette cause importante,
dont les détails ne peuvent manquer de
plaire à toutes sortes de Lecteurs. Les
principes de la matière y sont rappelés,
& la discussion des moyens répond à l'in-
térêt de l'affaire.

Cet Ouvrage devient chaque jour un
recueil précieux pour les Jurisconsultes.

Il joint l'utile à l'agréable , & il formera dans la suite une des collections les plus curieuses & les plus intéressantes que nous ayons dans ce genre.

Il paroît un volume de ce Journal tous les premiers de chaque mois. La souscription a commencé au premier Janvier de cette année. Le prix , pour la Province , est de 24 liv. & de 18 l. pour Paris. On souscrit chez M. Desessarts, Avocat au Parlement, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Verneuil, l'un des Auteurs de cet Ouvrage ; & chez le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine. On souscrit en tout temps.

Mon dernier mot, Satire en vers de M. Clément, sous le faux titre de Genève *.

Nous crûmes, en lisant les premiers vers de cet Ouvrage , reconnaître un Peintre qui voulait imiter la touche de M. de Rulhière dans son Epître sur la Dispute, l'un des plus agréables ouvrages de notre siècle. Mais l'Auteur de *Mon dernier mot*

* Article de M. D. V. G. O. D. R.

256 MERCURE DE FRANCE.

s'écarte bientôt de son modèle. Il dit du mal de tous ceux qui font honneur à la France, à commencer par M. de Rullière lui-même; & il proteste qu'il en usera toujours ainsi. Il se vante d'imiter Boileau dans le reste de sa satire. Mais il nous semble que pour imiter Boileau il faut parler purement sa langue, donner à la fois de bonnes instructions & de bonnes plaisanteries, sur-tout ne condamner les vers d'autrui que par des vers excellens.

Voici des vers de la satire de M. Clément.

De Boileau, diront-ils, misérable copiste,
D'un pas timide il suit son modèle à la piste.
Si l'un n'eût *point* raillé ni Pradon, ni Perrin,
L'autre n'eût *point* sifflé Marmontel, ni Saurin.

Ces deux *point* sont des solécismes qu'on ne passerait pas à un Écolier de basse classe.

Ce qui est pire qu'un solécisme, c'est la plate imitation de ces vers pleins de fel.

Avant lui Juvénal avait dit en latin,
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Corin.

C'est malheureusement l'âne qui veut

imiter le petit chien caressé du Maître.

Mais ce qu'il y a de plus impardonnable encore, c'est l'insolence d'insulter par leur nom deux Académiciens d'un mérite distingué. Il s'est imaginé que Boileau ayant réussi, quoiqu'il eût insulté Quinault très-mal à propos, lui, Clément, réussirait de même en nommant & en dénigrant, à tort & à travers, tous les bons Ecrivains du siècle. Il devait sentir qu'il n'y a aucun mérite, mais beaucoup de honte & peut-être de danger, à dire des injures en mauvais vers.

Et moi je ne pourrai démasquer la sottise
Je ne pourrai trouver d'Alembert précieux,
Dorat impertinent, Condorcet ennuyeux.

Voilà certainement une grossièreté qu'on ne peut excuser. Car il n'y a pas un homme de lettres dans Paris qui ne sache que le caractère de M. d'Alembert, dans ses mœurs & dans ses écrits, est précisément le contraire de l'affectation & du précieux. Le peu que nous avons d'écrits de M. le Marquis de Condorcet ne peut ennuyer qu'un ignorant incapable de les entendre. C'est le comble de l'imperti-

nence de dire, d'imprimer qu'un homme, quel qu'il soit, est un impertinent. C'est une injure punissable qu'on n'oserait dire en face, & pour laquelle un Gentilhomme serait condamné à quelques années de prison. A plus forte raison une injure si grossière, si vague, si sotte, mais si insultante, dite publiquement par le fils d'un Procureur de Province à un homme tel que M. Dorat, est un délit très-punissable.

Dorat, dont vous bravez le jargon en tout lieu, Va-t-il, à votre gré, devenir un Chauvieu ? Et, par vos bons avis, pensez-vous que de Lille Puisse autre chose enfin que rimer à Virgile ?

Voilà des sottises un peu moins atroces, & qui sentent moins l'homme de la lie du peuple. Mais il n'y a dans ces vers ni esprit, ni finesse, ni grâce, ni imagination ; & il sont encore infectés d'un autre solécisme : *Pensez-vous que de Lille puisse par vos bons avis autre chose que rimer à Virgile ?* On ne peut dire : *Je peux autre chose que haïr un mauvais Poëte insolent.* Ce tour n'est pas français, & j'en fais juge l'Académie entière. Mais je fais juge tout le Public avec elle de

J U I N. 1775. 159

l'excès d'impertinence (& c'est ici que le mot d'impertinence est bien placé), de cet excès, dis-je, avec lequel un si mauvais Ecrivain ose insulter plus de vingt personnes respectables par leurs noms, par leurs places, par leurs talens, sans avoir jamais peut-être pu parler à aucune d'elles.

A N N O N C E S.

LE fin Matois ou Histoire du grand Taquin, traduite de l'Espagnol de Quévêdo; avec des notes historiques & politiques nécessaires pour la parfaite intelligence de cet Auteur; 3 vol. in-12. prix 4 liv. 4 s. br. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue St Jacques; & Mérigot jeune, Libr. quai des Augustins.

Le Voyageur Naturaliste, ou instructions sur les moyens de ramasser les objets d'histoire naturelle, & de les bien conserver; avec des observations propres à étendre les recherches relatives aux connoissances humaines en général. Par M.

166 **MERCURE DE FRANCE.**

John Coakley Lettson, Docteur-Médecin, Membre de la Société Royale de Londres & de celle des Arts. Traduit de l'Anglois sur la seconde édition corrigée & augmentée, auquel on a joint *l'Art de calmer les flots de la mer*, Ouvrage aussi traduit de l'Anglois, qui renferme la preuve d'un phénomène qui mérite d'être placé parmi les découvertes curieuses & utiles de la physique moderne. Volume in-12. br. prix 36 s. A Paris, chez Lacombe, Libr. rue Christine.

Les Tableaux de la Nature; par M.*** Membre de plusieurs Académies, in-8°. avec fig. prix 36 sols. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques.

Eloge de Molière, en vers, avec des notes curieuses, par le petit Cousin de Rabelais; in 8°. A Paris, chez les Libraires qui débitent les Nouveautés.

Traité des injures dans l'ordre judiciaire, Ouvrage qui renferme particulièrement la jurisprudence du petit criminel. Vol. in-12. Par M^e François Da-

J U I N. 1775. 161
reau, Avocat au Patlement & au Prési-
dial de la Marche à Gueret.

Neminem laedere. Just. Lib. I.

A Paris, chez Prault père, Imprimeur du
Roi, quai de Gêvres.

Lettre de M. Clément à M. de L. H.,
au sujet d'une satire intitulée : *Mon der-*
nier mot, qui court dans le monde sous
le nom du premier. Brochure in-8°. de
50 pages.

Supplément aux Mémoires de M. Pa-
lisot, pour servir à l'histoire de notre
littérature, ou Lettre à M. Palisot sur
un article de ses Mémoires. Broch. in-8°.
A Paris, chez Cailleau, Impr.-Libr. rue
St Séverin.

Roland Furieux, chant premier, en
prose, avec fig. in-8°. de 26 pages. A
Paris, chez Brunet, Libraire, rue des
Ecrivains.

Théâtre Lyrique de M. Venard de la
Jonchere, nouvelle édition; 2 volumes
in-8°. prix 6 liv. brochés. A Paris, chez

Delalain, Libr. rue de la Comédie Française.

*Les suites d'un moment d'erreur, ou Lettres de Mlle de Kerestmont, publiées par Madame de * * * ; 2 parties in-12. A Amsterdam, chez Changuion ; à Paris, chez le Jay, Libr. rue St Jacques.*

L'Art d'aimer & poésies diverses de M. Bernard ; in-8°. de 184 pages, avec fig. Prix br. 7 liv. 4 s. chez le Jay, Lib. rue St Jacques.

Voyage en Sicile & à Malthe ; traduit de l'Anglois de M. Brydone, par M. de Meunier ; 2 vol. in-8°. rel. 10 l. A Paris chez Pissot, Lib. quai des Augustins ; & Panckouke, rue des Poitevins.

Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, publié & mis en ordre par M. Guyot, Ecuyer, ancien Magistrat ; in-8°. Tome premier. A Paris, chez Dorez, Lib. rue St Jacques ; & chez les principaux Libraires de France.

J U I N. 1775. 163

Discours publics & Eloges, auxquels on a joint une Lettre où l'Auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses Discours, pour réformer la Jurisprudence. Par M. * * *, Avocat Général ; 2 vol. in-12. A Paris, chez Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon St André-des-Arts.

Thelairé, Nouvelle Mexiquaine. N°. X du Tome II du Décaméron François, par M. d'Ussieux ; in 8°. avec fig.

Louis de Bourbon, Prince de Condé, Anecdote historique. N°. I des Nouvelles Françaises, par M. d'Ussieux ; in-8°. avec fig. A Paris, chez Brunet, Lib. rue des Ecrivains.

Supplément au Manuel de l'Arpenteur, ou l'on simplifie la manière de lever & de rédiger l'Atlas, & le plan général topographique d'un fief, annexé à la confection des terriers ; les principes de copier les plans, avec une méthode fondamentale de les réduire de grand en petit, & leurs échelles dans leurs proportions ; de l'angle de réduction & du pentographe ; l'abrégé de la sphère armillaire & du

164 MERCURE DE FRANCE:

globe terrestre, &c. Tome II; in-8°. par M. Ginet, Arpenteur Royal en la Maîtrise des Eaux & Forêts de Paris & Isle de France. A Paris, chez Brunet, Libraire des Ecrivains.

Taconet, ou Mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre. Article oublié dans le Nécrologe de 1775. A Amsterdam. Broch. in-12. de 53 pages.

Le Mariage à la mode, Drame en un acte & en vers; par M. Fardeau. Nouvelle édition. Brochure in-8°. de 30 p. A Paris, chez la veuve Duchesne, Lesclapart, Langlois & Esprit, Libraires.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LE quinze du mois de Mai M. le Maréchal Duc de Duras, Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, qui avoit été élu par l'Académie Françoise pour remplir la place vacante par la mort de M. de Belloy, est venu prendre

séance à l'Académie, & a prononcé son Discours de remerciement, Discours singulièrement recommandable par l'observation des convenances, par un goût sévère, & par une éloquence douce & sensible, également honorable pour les Lettres, & pour l'Académicien qui les protège, qui les cultive, & qui en parle si dignement.

M. le Comte de Buffon, alors Directeur de l'Académie Française, a répondu au Discours de M. le Maréchal Duc de Duras. Ce Savant, dont les Ouvrages, le génie & les mœurs ont un si grand caractère de noblesse & d'élévation, a répandu les charmes de son éloquence sur les justes éloges qu'il donne au nouvel Académicien, & sur l'union qu'il desire parmi les Gens de Lettres. Heureusement les vrais talens fraternisent ensemble; il n'y a que la malheureuse médiocrité qui s'irrite contre le mérite qu'elle ne peut atteindre. Nous donnerons un compte plus étendu de ces beaux Discours lorsque l'impression les aura publiés.

M. l'Abbé de Lille a lu ensuite avec applaudissement, la traduction, en très-beaux vers, d'une partie du IV^e Livre de l'Enéide.

166 MERCURE DE FRANCE.

M. d'Alembert, Secrétaire perpétuel, termina la séance par l'Eloge de Bossuet, qui doit entrer dans la continuation de l'Histoire de l'Académie. Jamais le Père de l'Eglise Gallicane, l'Orateur sublime, le savant controversiste, Bossuet enfin n'a été mieux loué, apprécié avec plus de justesse & de vérité, plus exalté, plus honoré que dans ce magnifique Eloge, où le génie de l'Historien philosophe s'est élevé à la hauteur du génie apostolique qu'il célébroit. Les rapports qu'il a su amener si heureusement entre l'éloquence de Bossuet & celle de M. l'Archevêque de Toulouse, un des Académiciens présent à cette assemblée, a excité jusqu'aux larmes la sensibilité de ce Prélat, dont les Lettres Pastorales & les Mandemens sont des modèles parfaits d'éloquence & de charité évangélique.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Jeudi vingt-cinq Mai on a exécuté au Concert Spirituel une grande sympho-

nie, qui a été suivie d'un excellent motet à voix seule, de la composition de M. l'Abbé Roze, chanté par M. Tirot. MM. Jarnowik & Guérin ont joué avec beaucoup d'applaudissement une nouvelle symphonie concertante de M. Davaux. Cette première partie a été terminée par un motet à deux voix de la composition de M. Poullain, chanté par Mad. Larrivée & par M. Beauvalet. La seconde partie a été composée d'une sonate de violoncelle, supérieurement exécutée par M. Duporr. Mad. Charpentier a chanté, avec goût, un motet à voix seule del signor Pasqua. On a beaucoup applaudi un concerto de violon de la composition de M. Jarnowik, & qu'il a parfaitement joué. Le Concert a fini par la *Sortie de l'Egypte*, oratoire à grand chœur de la composition de M. Rigel.

O P É R A.

Le Mardi 2 Mai l'Académie royale de Musique a donné *Céphale & Procris*, ballet héroïque en trois actes, représenté pour la première fois en 1773, aux fêres

168 MERCURE DE FRANCE.

de Versailles , pour le mariage de M. le Comte d'Artois. Paroles de M. Marmontel ; musique de M. Grétry.

On lit dans les Métamorphoses d'Ovide la fable qui fait le sujet du poëme. Céphale , jeune & beau Chasseur , fut aimé de l'Aurore ; mais insensible à tous ses charmes , il resta fidèle à Procris. Celle ci cependant eut de la jalousie , parce qu'on lui avoit dit que dans les bois , Céphale , en se reposant après la chasse , ne cessoit d'appeler AURA ; elle crut qu'AURA étoit une Nymphé dont il étoit amoureux. (C'étoit le nom de ce vent frais qu'on respire à l'ombre des bois). Procris , pour convaincre Céphale d'infidélité , voulut le surprendre avec sa rivale ; elle se cacha dans le bois où il avoit coutume de se reposer. Elle l'entendit appeler AURA ; ce nom lui causa l'émotion du dépit & de la douleur ; & au bruit qu'elle fit à travers le feuillage , Céphale croyant que c'étoit quelque bête féroce , lança son javelot. Un cri plaintif se fit entendre ; c'étoit Procris qu'il venoit de blesser.

Pour motiver la fatalité de cette aventure , M. Marmontel suppose que Procris avoit été une des Nymphes de Diane ;
que

que Céphale l'ayant séduite, lui avoit fait violer ses vœux, & que Diane, pour se venger, avoit suscité la Jalousie, empressée à lui obéir, parce qu'elles sont l'une & l'autre ennemies de l'Amour.

De même, au lieu de faire enlever Céphale par l'Aurore, comme dans Ovide, il suppose que la Déesse, déguisée en Nymphé, ne fit que l'attirer dans son Palais, en lui persuadant d'aller implorer son appui; & ceci est fondé sur des rapports donnés par la Mythologie.

Du Dieu du jour Diane est la brillante sœur;

Du Dieu du jour l'Aurore a reçu la naissance;

Peut-il lui refuser d'être le défenseur

De l'amour & de l'innocence?

Enfin, comme un Opéra doit finir par une fête, il a fallu que Procris expirante fût ranimée par l'Amour. Voilà tous les changemens que le Poëte a faits dans cette fable.

A C T E I^{er}.

L'Aurore, déguisée en Nymphé des bois y vient attendre Céphale; mais malgré ce déguisement toute la Nature la reconnoît & se ressent de sa présence, ce

H

170 **MERCURE DE FRANCE.**

qui donne lieu à cet air qui fait partie
de l'exposition.

Naissantes fleurs , cessez d'éclore.

Oiseaux indiscrets , taisez-vous,

Vous révélez aux Dieux jaloux

L'asyle où se cache l'Aurore. &c.

Elle voit arriver Céphale , & , dans le
trouble qu'il lui cause , elle craint de se
trahir ; elle se dérobe à ses yeux.

Céphale exprime son bonheur par un
air d'un caractère noble & brillant ; ses
jours fortunés se partagent entre la chasse
& l'amour.

Une jeune Nymphé vient lui deman-
der s'il n'auroit pas vu ses Compagnes.
Surpris de la trouver seule & sans armes
dans les bois , il lui en demande la
cause ;

L' A U R O R E.

Un Dieu qui me poursuit , me fait tout négliger.

C É P H A L E.

Un Dieu ?

L' A U R O R E.

Le plus puissant & le seul invincible.

J U I N. 1775.

171

C É P H A L E.

Jupiter ?

L' A U R O R E.

Jupiter obéit à ses loix.

C É P H A L E.

Ah ! c'est l'Amour !

L' A U R O R E.

Jugez du trouble où je me vois.

A I R.

Mon cœur blessé d'un trait de flamme ,

Résiste & combat vainement.

Rien n'est si beau que mon Amant ;

Rien n'est si tendre que mon ame.

Fait pour l'amour , jeune & charmant ,

Rien n'est si beau que mon Amant. &c.

C É P H A L E.

Vous allez donc quitter Diane ?

L' A U R O R E.

Et le puis-je sans l'offenser ?

L'exemple de Procris me défend d'y penser.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Elle apprend à Céphale que Diane irritée, a condamné Procris à périr de la main de son ravisseur. Dès lors la scène devient animée, & l'Auroré, après avoir jeté le trouble & la frayeur dans l'ame de Céphale, le rassure, & lui fait espérer que s'il a recours à l'Auroré, elle fera sa paix avec Diane, par l'entremise d'Apolon.

Comme elle s'éloigne, Procris arrive, & voyant une Nymphe s'échapper dans les bois, elle croit Céphale infidèle.

C É P H A L E.

Cesse de m'accabler d'un injuste reproche.

Je t'aime, hélas ! plus que jamais.

P R O C R I S.

Volage époux, si tu m'aimes,

Te verrais-je l'écarter, tremblant d'un approche ?

C É P H A L E.

O ma chère Procris ! en violant tes vœux,

Qu'as-tu fait ?

P R O C R I S.

Mon bonheur.

J U I N. 1775.

171

C É P H A L E.

Le malheur de tous deux.

P R O C R I S.

Ah ! j'ai donc cessé de te plaire.

C É P H A L E.

Eloigne-toi. Crains la colère
Qu'à Diane inspirent nos feux.

Cette scène se termine par un duo, qui est un des chefs-d'œuvre de M. Grétry. Céphale & Procris se séparent ; & l'acte finit par un ballet des Nymphes de Diane annoncé dès la troisième scène, & dans lequel une jeune Nymphé est reçue à la place de Procris. Ce ballet a paru très agréable, & par les tableaux qu'il présente, & par les airs de danse dont il est composé.

A C T E I I.

Le lieu de la scène est le Palais de l'Aurore, d'abord environné de nuages, qui se dissipent & laissent voir l'Aurore endormie sur un lit de fleurs, au milieu

H ij

174 **MERCURE DE FRANCE.**

de sa Cour. La première scène est donc le réveil de l'Aurore. En ouvrant les yeux elle pense à Céphale, elle l'appelle, il ne vient point encore. Elle confie à Flore & à Pâles l'amour qu'elle a conçu pour ce jeune Chasseur.

J'ai laissé dans son cœur les plus vives alarmes ;
Lui-même il doit venir implorer mon appui.
Embellissez ma Cour, ajoutez à mes charmes ;
Et qu'ici , par vos soins , tout soit digne de lui.

Les Dieux du Printemps se rassemblent dans le Palais de l'Aurore ; mais à l'arrivée de Céphale tout dispa- roît. Flore seule reste avec lui. Il la prend d'abord pour l'Aurore, elle le détrompe avec modestie ; & comme il lui demande son appui auprès de la Déesse, elle lui apprend que l'Aurore aime un jeune mortel , qui seul aura plus de pouvoir auprès d'elle que tous les Dieux.

C É P H A L E.

Ah ! s'il étoit sensible à ma douleur mortelle !...
Oui, je veux l'attendre & le voir.

F L O R E.

Adieu. Dites-lui qu'auprès d'elle
L'Amour lui remet son pouvoir.

J U I N. 1775. 175

C É P H A L E , *seul.*

A I R.

Parois, mortel amoureux.

Hélas ! seroit-il possible

Qu'il ne fût pas généreux ?

L'Amour l'aura fait sensible

Avant de le rendre heureux. &c.

Dans l'instant le Palais de l'Aurore
s'ouvre. Sa Cour environne Céphale &
s'empresse à lui plaire.

CÉPHALE , *au milieu du ballet.*

Est-ce une erreur ? Je crois à peine

Ce que j'entends, ce que je voi.

Non, Dieux charmans, ce n'est pas moi

Que sous vos loix l'Amour amène.

L'Aurore descend de son Trône, fait
éloigner sa Cour, &, seule avec Céphale,
elle lui fait l'aveu de l'amour qu'il lui a
inspiré. Mais pour apaiser Diane &
mériter son bonheur, il faut qu'il renonce
à Procris. Céphale ne peut s'y résoudre.
C'est alors que le dialogue s'anime par
un duo passionné, qui devient qua-
tuor à l'arrivée de Palès & de Flore, &
se termine par un chœur.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Céphale au désespoir, s'éloigne, & l'Aurore est forcée de monter sur son char pour aller annoncer le jour.

A C T E I I I.

Cet acte se passe, comme le premier, au milieu des bois. La Jalouſie y forme, avec les Démonſ ſes ſuivans, le projet de venger Diane : pour cela, elle ſe déguife en Nymphé, & ſous le même vêtement que l'Aurore dans le premier acte.

Procris, déſolée de l'abſence de Céphale, vient le chercher, & dit ſur un air très-touchant :

Témoin de ma naiſſante flamme,
De l'Amour aſyle charmant,
Temple où je reçus le ſerment
Qui combloit les vœux de mon ame,
Rendez, rendez moi mon Amant.
Sans lui, dans mon inquiétude,
Je ne puis plus vivre un moment.
D'une éternelle ſolitude
Aurois-je à ſubir le tourment ?

Elle entend une voix qui ſe plaint de Céphale ; elle écoute, elle voit paroître une Nymphé qui répète :

J U I N. 1775.

177

Ah ! Céphale ! amant infidèle !

Tu me fuis : tu veux me trépas.

P R O C R I S.

Nymphe, quelle douleur vous presse ?

Vous appelez Céphale, & vous versez des pleurs.

L A J A L O U S I E.

Laissez moi me cacher. Ma crédule tendresse

Cause ma honte & mes malheurs.

A I R.

Ah ! j'ai bien mérité l'injure

Que je reçois de ses mépris !

De la belle & tendre Procris

J'ai couronné l'Amant parjure.

Ah ! j'ai bien mérité l'injure

Que je reçois de ses mépris !

Cette fausse confiance & la douleur qu'elle cause à Procris, forment une scène neuve au Théâtre, & que le Musicien a rendue avec une force & une vérité surprenante.

A l'arrivée de Céphale, la Jalousie engage Procris à se cacher avec elle, pour apprendre à connoître un perfide Amant.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

Céphale paroît égaré. Il gémit; il appelle AURA pour appaiser le trouble dévorant qui le presse. Il entend du bruit dans le bois, & il lance son javelot. A l'instant même il reconnoît la voix de Procris expirante : il se voit environné de Furies qui lui reprochent son trépas, & qui, la lui montrant, lui disent :

Regarde. Voilà ton ouvrage.

Au milieu de ce tableau terrible paroît l'Amour, qui du haut des airs agite son flambeau. Les Démonz disparaissent. Procris, dans les bras de Céphale, se ranime insensiblement. Le Théâtre change & représente le Palais de l'Amour. Une fête termine le spectacle.

Tel est le plan de ce Poëme, assez détaillé pour que le Lecteur qui n'a pu le voir représenter puisse juger du talent & du style de M. Marmontel dans le genre lyrique.

La musique a paru digne de la réputation rapide & brillante que M. Grétri s'est acquise. Les chants de l'Aurore & de sa Court sont pleins de grâce & de fraîcheur; ceux de Céphale & de Procris sont nobles & touchans; ceux de la Jalousie & des Démonz étonnent, dans un

genre où tout sembloit être épuisé. Les duo du premier acte, le quatuor qui finit le second, tout l'acte de la Jalousie, sont du plus grand caractère. Les chœurs ont le double mérite d'un dessein clair & simple, & d'un ensemble harmonieux.

Quelques personnes sembloient douter si M. Grétri, qui excelloit dans le chant, réussiroit de même dans le récitatif & dans les airs de danse. Le problème est bien résolu. Son récitatif est si vrai, si facile, si naturel, si analogue à l'accent de la langue, qu'il semble n'être que la parole embellie, anoblie, & plus sensible encore que la simple déclamation. On a observé seulement qu'il n'étoit pas assez débité, ce qui a paru lui donner quelque ressemblance avec l'ancien récitatif; mais quand la prosodie de la langue & les tons justes de la passion & du sentiment sont notés, l'effet ne dépend plus que de la manière de les parler ou de les réciter. Pour ses airs de ballet, on avouera sans peine que depuis Rameau on n'a rien entendu de mieux dessiné, de plus varié, de plus animé, de plus favorable à la danse.

M. Larrivé a joué le rôle de Céphale avec le talent qu'on lui connoît. Mad.

H vj

L'arrivé a bien rendu les airs charmans qu'elle avoit à chanter. On a goûté la manière dont Mlle le Vasseur a exécuté le rôle de Procris. Mlle de la Guerre, qui n'a joué que dans les deux dernières représentations le même rôle, a été très-applaudie, & pour la vérité touchante de son jeu, & pour la sensibilité intéressante qu'elle met dans son chant. Mlle Duplant s'est surpassée dans le rôle de la Jalousie, qu'elle rend avec beaucoup d'énergie & de caractère. Les autres rôles secondaires ont été joués par Mlles Châteauneuf & Mallet. Cette dernière chante à merveille l'air de la fin de l'Opéra, dans le rôle de l'Amour. Les ballets, qui sont de la composition de MM. Vestris, Dauberval & Gardel, ont été fort approuvés. Ils ont eux-mêmes dansé plusieurs entrées, & figuré avec distinction dans leurs excellentes pantomimes. Mlle Guimard s'est distinguée, à l'ordinaire, par les grâces & le charme de sa danse & de son jeu. Mlle Peslin, qui conduit la gaieté sur ses pas, a été fort applaudie; on doit aussi de justes éloges au progrès des talens de Mlle Dorival, de M. Vestris fils & de M. Gardel le jeune.

COMÉDIE FRANÇOISE.

On a donné successivement à ce Théâtre plusieurs représentations d'*Albert Premier*, d'*Adélaïde de Hongrie* & du *Barbier de Séville*, tous Drames nouveaux, dont nous avons rendu compte.

D É B U T.

Le samedi, 29 Avril dernier, M. de la Rive a débuté par le rôle d'*Oreste* dans *Iphigénie en Tauride*. Ce jeune Acteur avoit déjà paru il y a quatre ans sur ce Théâtre, où il avoit annoncé des talens, qu'il a perfectionnés depuis. Un bel organe, une figure intéressante, beaucoup d'intelligence, une noble simplicité dans le débit, de l'ame & du feu dans la passion, un jeu naturel & facile, tous avantages de la nature & d'un talent exercé, font espérer que cet Acteur aura le plus grand succès sur ce Théâtre, & qu'il soutiendra l'honneur de la scène Françoisé. Ce jeune Acteur a continué ses débuts dans les rôles d'*Œdipe*, d'*Achille*, de *Gengis-Kan*, de *Mahomet*, &c. Il joue aussi les principaux rôles du haut comique. Cet Acteur est reçu & fixé à ce Théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné la samedi 13 Mai la première représentation de *Roger Bon-temps & Javotte*, parodie de l'Opéra d'*Orphée & Euridice*, par MM. Moline & d'Orvigni. Cette parodie est en vau-devilles. Les Parodistes ont cherché à tourner en ridicule la fable d'Orphée, & à relever les fautes du poëme & de la musique. Ils blâment les cris outrés d'Orphée & la foiblesse des airs de danse de cet Opéra. M. Fumeron, Maître de Forge, qui a enlevé Javotte, fait un rôle que Pluton auroit dû avoir dans l'Opéra. Au reste, la parodie est calquée sur l'action de l'Opéra; c'est une servante qui contrefait ridiculement la marche de sa Maîtresse. Les plaisanteries de cette bagatelle & les caractères des personnages font rire quelquefois, & c'est vraisemblablement tout le succès que les Auteurs ont dû en attendre. Une singularité remarquable, c'est que M. Moline, Traducteur de l'Opéra d'Orphée, se soit

J U I N. 1775. 183

joué lui-même dans la parodie , dont il est aussi un des Auteurs. Les principaux rôles de cette parodie sont bien rendus par Madame Moulinghen , & par MM. Julien , Narbonne , Thomassin & Dhemery.

D É B U T S.

Mademoiselle de Villeneuve , fille du Directeur du Théâtre de Strasbourg , âgée de dix-sept ans & demi , qui a reçu l'éducation la plus suivie & la plus complète , excellente Musicienne , soit pour le chant , soit pour divers instrumens , a débuté sur ce Théâtre , & a obtenu le succès qu'elle devoit espérer de ses talens aimables. Cette Actrice intéressante avoit déjà eu sur le Théâtre de Strasbourg & sur celui de Fontainebleau les plus grands applaudissemens , qu'elle a vu confirmer par tout ce qu'il y a d'Amateurs & de Connoisseurs dans la Capitale. De la jeunesse , beaucoup de talent , un organe agréable , un goût sûr dans son chant , une prononciation nette & sensible , une figure aimable , de la physionomie , beaucoup d'aisance & de vérité dans le débit , l'art de bien dialoguer & de phraser avec précision ses airs , un jeu animé , spirituel & délicat , tant d'avantages réunis

184 MERCURE DE FRANCE.

nis en font un sujet rare & d'autant plus précieux à ce Théâtre (si elle n'en est point éloignée), qu'elle laisse entrevoir dans ses talens acquis, ceux qu'elle peut encore obtenir & perfectionner. Mlle de Villeneuve a débuté le mercredi 3 Mai par le rôle de *Clémentine* dans le *Magnifique*, rôle qu'elle a joué & chanté avec grâce & avec délicatesse; elle a joué ensuite avec un égal succès *Agathe* dans l'*Ami de la Maison*, *Zémire* dans l'intermède d'*Azor*, *Hélène* dans l'*Amoureux de quinze ans*, *Colombine* dans le *Tableau parlant*. Elle a parfaitement exécuté dans *Zémire* & *Azor* une pièce de *forte piano*, & dans l'*Ami de la Maison* des airs sur la *mandoline*. M. Clairval, qui met dans tous ses rôles tant de grâces, d'élégance & de vérité, M. Laruelle, dont le jeu est si naïf, M. Trial, Comédien très-agréable, M. Nainville, aussi bon chanteur que bon Acteur, ont secondé cette jeune Débutante, & l'ont animée par leur jeu. Nous savons aussi que Madame Trial, qui a la générosité du vrai mérite, a éclairé de ses conseils cette Actrice charmante; en qui elle a trouvé beaucoup de talent; & ce qui en est la preuve, beaucoup de docilité & de reconnoissance.

J U I N. 1775. 183

*A Mademoiselle DE VILLENEUVE ,
jouant Clémentine.*

Sur l'air du Barbier de Séville : Vous l'ordonnez !

Un Dieu fripon , en volant , sur les traces

A fait tomber la rose de sa main ;

Mais le Public la relève soudain

Pour couronner les talens & les grâces.

Par M. Coffon.

Mademoiselle Seyffert, autrefois Danseuse à ce Théâtre, a débuté dans les rôles de mère & de dougne. Elle met dans son jeu de la vérité & du naturel ; mais la foiblesse de son organe se refuse quelquefois à l'expression & à la justesse du chant.

M. Lecoutre , Acteur qui a joué avec succès à Bordeaux , a débuté le 19 Mai , par le rôle d'*Alexis* dans le *Déserteur* ; il a joué ensuite le rôle de *Silvain*, de *Lubin*, &c. Cet Acteur a une figure belle & théâtrale ; il est jeune , il a un organe fort & sonore, & beaucoup de feu. Il doit seulement

prendre garde de forcer sa voix & d'outrier son jeu.

M. Coralli a débuté dans les rôles d'Arlequin. Il a pour ami M. Carlin, qui peut guider & former son talent, & lui donner le plus excellent modèle des grâces & des finesse propres à son jeu.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

Suite de Gravures à l'eau forte, d'après les dessins de L. F. de la Rue, Sculpteur, ancien Pensionnaire du Roi, par Ph. I. Parizeau. A Paris, chez Parizeau, Dessinateur & Graveur, rue des Fossés de M. le Prince, maison du Riche Laboureur.

CETTE suite de gravures est composée de cent dix planches divisées en dix cahiers, dont trois offrent différentes

compositions historiques, des sacrifices, des bacchanales, des jeux d'enfans, &c. Les sept autres cahiers nous rappellent diverses formes d'autels, tabernacles, tombeaux, tables, trépieds, vases, &c. dans le goût antique. Cette suite de gravures ne peut donc manquer d'intéresser, par la variété des objets qu'elle présente, les Amateurs & les Artistes, & tous ceux qui dirigent les Manufactures de porcelaines, ou qui sont dans le cas de commander des ouvrages aux Sculpteurs, Orfèvres, Ciseleurs, &c. Le prix de chaque cahier de cette suite est de 1 liv. 10 s. La suite entière, imprimée sur de grand papier, coûte 13 liv. 10 s.; & imprimée sur papier plus petit, 12 l.

On distribue à la même adresse ci-dessus, un cahier de différens groupes de figures, composées & gravées au trait par Ph. L. Parizeau. Cette dernière suite, très utile aux Architectes, se vend 1 liv. 4 s.

I I.

Costume des anciens Peuples, vingt-cinquième cahier, contenant les usages religieux des Perses. Cette suite, si curieuse & si intéressante pour les Peintres,

288 MERCURE DE FRANCE.

pour les Sculpteurs & pour tous les Amateurs du dessin & de l'antiquité, conduite par le célèbre M. Cochin & par M. d'André Bardon, se continue avec exactitude; elle est accompagnée d'explications & de réflexions importantes sur les objets représentés & sur plusieurs parties de l'Art.

I I I.

Quatre estampes, dont les sujets sont imités de quelques scènes du Théâtre de l'Ambigu-Comique, savoir le *Chaudronnier*, la *Belle aux bois dormant*, les *deux Solitaires*, *Amince*. A Paris, chez le Pere & Avaulez, Marchands d'Estampes, rue St Jacques; & chez Fressotte, Graveur, rue des Grands Degrés, maison du Limonadier, vis-à-vis la rue Perdue.

I V.

Les *Soins tardifs* & *Carquois épuisé*, deux estampes gravées par M. de Launay d'après les tableaux de M. Baudouin, Peintre du Roi. Ces sujets de galanterie, traités avec esprit, & gravés avec beaucoup de soin & de talent, prix chacun 3 liv., se trouvent à Paris, chez

J U I N. 1775. 189

M. de Launay, rue de la Bucherie, la porte cochère près la rue des Rats. Ils font suite de deux autres estampes agréables que nous avons annoncées dans le temps sous les titres de *la Sentinelle en défaut* & de *l'Epouse indiscrete*.

V.

Portrait de M. Désseffarts, Comédien, Pensionnaire du Roi, gravé par M. Thomas, d'après le dessin de M. Ingouf l'aîné. Ce portrait est fort ressemblant & très-bien rendu. Il se trouve à Paris, chez M. le Mire, Graveur, rue & vis-à-vis Saint Etienne-des-Grès.

V I.

Les Nappes d'eau, estampe de 22 pouces de large, sur 16 de haut, dédiée & présentée à la Reine; gravée par M. Godefroy, d'après le tableau de M. le Prince de 6 pieds de haut sur 4 de large, appartenant à M. le Comte de Choiseul, & exposé au dernier Sallon sous le titre de *Vue des environs de Fontainebleau*. A Paris, chez l'Auteur, rue des Francs Bourgeois, Porte St Michel, vis-à-vis la rue de Vaugirard. Prix 12 liv.

M. le Prince ayant lu à l'Académie le commencement de son Traité sur la peinture en paysage, plusieurs de ses Confrères, applaudissant à ses vues, trouvèrent cependant singulier qu'il voulût donner des préceptes dans un genre de peinture qui lui étoit étranger ; M. le Prince, pour toute réponse, partit le lendemain pour Fontainebleau, & à son retour présenta ce tableau à l'Académie, qui admira sa belle réponse. M. Godefroy, frappé de la beauté de cette peinture & de la sensation universelle qu'elle a produite, vient de la graver. Nous ne dirons rien de cette magnifique estampe ; sa modestie nous impose silence, & c'est à regret que nous le gardons.

S C U L P T U R E.

LE sieur Allegrain, premier Sculpteur de la Marine à Rochefort, a eu l'honneur de faire voir au Roi, le 8 Janvier dernier, différens dessins de vaisseaux, dont Sa Majesté à paru satisfaite.

L'abondance des matières ne nous a pas permis de donner plutôt au Public un

précis de ces dessins; nous nous bornerons à parler d'un seul; les autres ont également offert des preuves du goût & de l'intelligence qui dirigent les travaux de cet habile Artiste.

Ces dessins représentent le *fendant* en quatre parties: la proue, la poupe, la bouteille, caractérisent de toutes parts ce vaisseau.

Deux intentions ont été offertes pour la proue; dans la première, c'est un mâle guerrier monté sur un coursier superbe, tenant de sa main gauche un bouclier dont il se défend, & de l'autre un sabre levé, comme pour *fendre* une presse qui veut l'accabler. Son attitude fière & terrible annonce l'intrépide courage des braves Marins qu'il conduit.

Dans l'autre, plus analogue peut-être au sujet, c'est un vigoureux Matelot qui, à coups redoublés de sa rame, *fend* une mer agitée, dont il s'efforce de surmonter les vagues.

La proue, dans la partie la plus élevée, offre un autre scène plus tranquille, mais aussi intéressante. Deux Génies, par leurs vol, *fendent* les airs, & découvrent à l'Univers l'étendard & les lys François,

192 MERCURE DE FRANCE.

Dans l'inférieure, des Tritons ailés *seignent* les eaux avec leurs nageoires, & paroissent s'élancer après le vaisseau dont ils suivent la rapide course.

La bouteille du bâtiment répète divers trophées de la proue, & retrace le spectacle si ordinaire aux Marins, des dauphins qui semblent se jouer, en bondissant sur la surface des eaux.

C'est ainsi qu'une imagination poétique & sage, que dirige un goût épuré, donne de la vie aux Sujets qu'on en croit le moins susceptibles. Qu'on compare cette sculpture avec les fantastiques & bizarres Sujets dont les Anglois décorent leurs navires, on est étonné de les voir encore sur ce point si éloignés du bon goût. On dira peut-être qu'ils préfèrent l'utile, & qu'ils y sacrifient jusqu'au luxe de l'ornement. Mais Bellone, ne se plaît-elle pas à être adorée en Minerve, & n'est-elle pas la redoutable Déesse des combats, comme la protectrice tutélaire des Arts.

Au reste le sieur Allegrain a ses titres de familles pour prouver qu'il ne peut être que très habile dans son art. Il est neveu du célèbre Pigalle, dont le mausolée du Maréchal de Saxe sera aussi immortel que le nom du Héros, & fils
du

J U I N. 1775. 193

du sieur Allegrain, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, appelée par notre siècle *le Statuaire des Grâces*. Les différens prix que le S^r Allegrain fils a obtenus dans le cours de ses études, tant à Paris qu'à Rome, présageoient sans doute ses talens : mais son mérite vient encore d'être mieux apprécié par l'Ecole Royale de Peinture, de Sculpture & d'Architecture de la Ville de Poitiers, qui vient de lui accorder le titre de son Associé libre, & son Correspondant à Rochefort.

M U S I Q U E.

I.

QUATUOR pour le clavecin & forte piano, deux violons & basse, dédiés à Mlle de Cypiere, composés par M. Lascoux, Organiste de St Etienne Dumont & des Mathurins; œuvre IV. Prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins; & Mlle Girard, Marchande de musique, rue du Roule, à la Nouveauté.

I I.

Trente-deuxième Recueil d'Ariettes d'Opéra-Comiques, & autres arrangées pour le forte piano & le clavecin, par M. Pouteau, Organiste de Saint-Jacques de la Boucherie, de St Martin-des-Champs, & Maître de clavecin. Prix 1 liv. 16 s.

I I I.

Deux concerto à violon principal, premier & second violon, alto, basse, flûtes ou haut-bois, & deux cors, dédiés à son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse de Bourbon, composés par M. Paisible; Œuvre I. Prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue Saint-Honoré, au Gagne-petit, près Saint Roch; à Versailles, chez M. Blatzot; en Province, chez les Marchands de musique.

Ces deux concerto ayant été mis au jour pendant l'absence de l'Auteur, il s'est trouvé des fautes dans les premiers qui ont paru avec l'adresse de l'Auteur, assez considérables pour en empêcher l'exécution; il prévient MM. les Amateurs & Professeurs de musique, qu'il en

a fait une correction très-exacte, & que ceux qui seront à l'adresse ci-dessus, sont les seuls auxquels les corrections auront été faites.

*VERS. pour mettre au bas du Portrait de
M. Turgot.*

Ces traits que révère la France,
Dans l'esprit des méchans sont gravés par l'effroi;
Dans nos cœurs, par l'espoir & la reconnoissance;
Par la vertu, dans l'ame de son Roi.

Par M. Quesnay, de St Germain.

*Lettre à M. LACOMBE, Auteur du
Mercure.*

Paris, 6 Mai 1775.

Monsieur, dans l'*Acte de Bienfaisance* publié sous mon nom dans le *Mercure* de ce mois, il s'est glissé quelques fautes, dont une sur-tout, doit être relevée. Après avoir nommé M. de Montesquieu & terminé ainsi l'article qui le concerne, ce n'est plus de l'*Esprit des Loix* ni de son Auteur dont il est question, mais de feu M. Helvétius, Auteur du Livre de *'Esprit*, non moins digne, par la bienfaisance, de l'admira-

I ij

tion universelle. En attendant, Monsieur, que je vous fasse connoître cet homme célèbre par lequel un des actes éclatans de sa vie, dont j'ai été le témoin, je vous prie de rectifier cette erreur en publiant ma Lettre.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur MINGARD.

*Lettre à M. de Voltaire, sous le nom de
M. le Chevalier de Morten.*

MONSIEUR LE CHEVALIER.

Permettez que je vous remercie, au nom des Parisiens, de la jolie Epître que vous venez de leur envoyer sur ces pestes publiques qu'on nomme Philosophes. J'ai vu quelques-uns de ces derniers qui trouvent charmantes les injures que vous leur dites. Il est sûr que la manière dont vous les dénoncez au Pape devoit bien plutôt leur valoir les honneurs d'une canonisation que d'un Autodafé. Comment se peut-il qu'un jeune homme comme vous ait déjà dans les écrits, ces grâces, cette énergie & cette vérité qui décèlent un âge mûr ? Votre *Dom Père* annonce toute la vigueur d'un Chevalier jeune & loyal. L'*Eloge de la Raison* est une folie charmante. Semblables à ces beaux arbres qui sont la richesse & l'ornement de l'Inde, vous portez sans cesse des fleurs & des fruits. Nous voudrions seulement que vous fussiez com-

me euz à l'abri des tempêtes & des glaces de l'hiver, & que pareil encore aux chênes de Dodone, vous pussiez jusqu'à cent ans conserver vos feuillages & rendre des oracles.

A propos, M. le Chevalier, j'ai une grâce à vous demander. Je me mêle par fois de faire des vers: mais je n'en adresse jamais qu'aux jolies femmes & aux grands hommes; ce sont-là mes idoles. Je vous prie de vouloir bien remettre ceux que vous trouverez ci-joints au génie que je révère & qui habite le même endroit que vous. Vous le connoissez, sans doute. C'est M. de Voltaire. Présentez-lui en même temps mes très humbles respects, & recevez l'accollade d'un de vos Confrères qui a l'honneur d'être avec une vénération profonde,

Monsieur le Chevalier,

Votre très-humble, &c.

Le Chevalier DE PALMÉZEAUX.

Réponse de M. de Voltaire.

Je n'ai pu, Monsieur, vous remercier plutôt des choses agréables que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai gardé pendant six semaines ma Nièce, qui a été entre la vie & la mort. Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous témoigner ma reconnaissance.

Je dois vous dire que je suis point le Chevalier de Morron. J'ignore quel est l'Auteur de la pièce très-indiscrette & très-inégale que ce prétendu Chevalier a écrite à M. de Tressan. J'ai été très-

198 MERCURE DE FRANCE.

affligé que M. de Tressan me l'ait attribuée, & qu'il ait eu la faiblesse d'y répondre. Il devait bien sentir qu'il était impossible que je lui eusse parlé des petits soupers d'Epicure Stanislas, qui n'a jamais soupé, & qui ne ressemblait point du tout à Epicure. Il devait sentir, par beaucoup d'autres raisons, le tort qu'il a eu de se donner ainsi en spectacle au Public. Je lui en ai fait des reproches d'autant plus vifs, que je lui suis attaché depuis très-long-temps.

Quand on fait imprimer de pareilles pièces de poésie, il faut que tous les vers soient bons; & quand on les fait sur de pareils sujets, il ne faut pas les faire imprimer. Le chagrin que cette méprise ridicule me cause, ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble, &c.

VOLTAIRE.

Au Château de Ferney, le 26 Avril 1775.

*Lettre à M. l'Abbé ***.*

Vous avez vu dans le temps, mon cher Abbé, la belle & magnifique Lettre de M. l'Archevêque de Toulouse à ses Curés, sur les moyens de prévenir ou d'arrêter les ravages de la maladie épidémique. En la lisant ensemble, nous admirions comme les vues & les conseils de l'homme d'Etat rendent plus actives & plus éclairées la bienfaisance & la charité du Pasteur; comme la religion se montre dans tout ce qu'elle a de touchant & d'auguste, quand on la fait parler avec la noblesse

& la sagesse qui les caractérisent. Nous bénissons le Prélat d'avoir su rendre les Curés plus précieux au gouvernement, en les chargeant de préparer les esprits à se soumettre à une loi utile ; mais qui, sans cette précaution, auroit rencontré beaucoup plus d'obstacles & de difficultés dans son exécution. Nous regrettons de n'avoir pu entendre ces hommes vénérables expliquer en patois, à leurs Paroissiens, la Lettre de leur Pasteur, le Règlement du Prince, & terminer cette touchante instruction par des secours proportionnés aux pertes & aux sacrifices. Le temps est venu, disions-nous, où le Clergé, que l'envie, l'ignorance & le fanatisme ne cesse de représenter comme un corps étranger au reste du Royaume, ne peut confondre ses ennemis & les réduire au silence, qu'autant qu'il emploiera ses richesses, ses privilèges & son autorité à seconder auprès des Peuples les vues de justice & de bienfaisance du ministère ; qu'autant qu'il fera de tous les Ecclésiastiques des Apôtres, & s'il est permis de s'exprimer ainsi, des préconiseurs de la félicité publique. D'après ce principe, ajoutons-nous, ne seroit-il pas à souhaiter que quand le Prince a été assez heureux pour faire une grande & belle action, c'est-à-dire dont le bonheur général doit résulter ; ne seroit-il pas à souhaiter que dans nos Temples les Orateurs Chrétiens l'en remerciaient au nom de Dieu & de toute la Nation.

Voilà, mon cher Abbé, les réflexions que nous nous communiquons dans le secret de l'amitié, & qui terminèrent la lecture de la Lettre de M. l'Archevêque de Toulouse. Je me hâte de vous envoyer une Ordonnance du même Prélat sur les sépultures. Je ne connois rien de plus sage ni

de plus raisonnable dans ses dispositions , rien de mieux écrit , & , quand le sujet l'exige , de plus éloquent que le préambule ; rien qui , dans un autre genre , ait plus de droits pour être placé à côté de la célèbre défense de la Déclaration de 82. Ce Règlement , que l'on sollicitoit depuis si longtemps , & que la fatale expérience de nouveaux malheurs rendoit plus nécessaire , a encore le mérite d'être fondé sur les oracles des Conciles , sur la doctrine des Pères , sur la discipline des premiers siècles de l'Eglise ; & c'est du milieu de toutes ces autorités que M. l'Archevêque , page 2 , saisit l'occasion de s'écrier : *Tel est le sublime accord de la Religion & de la Politique , que tout ce que celle-ci ose avouer d'honnête & d'utile , l'autre le prescrit & le commande.*

Mais le trait qui me paroît caractériser davantage l'Ordonnance sur les sépultures est de l'avoir rendue tellement générale , qu'il est impossible d'y découvrir aucune de ces exceptions qui encouragent l'orgueil à les demander , humilient les petits qui ne peuvent ni les acheter , ni les obtenir , & finissent enfin par éluder ou anéantir les meilleures loix.

Puisse , mon cher Abbé , pour l'honneur de l'Episcopat , puisse ce monument de sagesse , élevé à la religion & à l'humanité , trouver beaucoup de mains empressées à le perpétuer dans les différens Diocèses du Royaume ! Puisse l'Eglise de France compter dans son sein beaucoup d'Evêques qui pensent , s'expriment & agissent comme M. l'Archevêque de Toulouse ! Si le Sacerdoce & l'Empire , dont il seroit dangereux de vouloir séparer les intérêts , peuvent recevoir de grands , d'importans services , ce ne sera jamais que de la part de Prélats qui joindront beaucoup de science & de lumières à beaucoup de zèle & de piété. Et

dans quel temps & sous quel règne les hommes en place , de tous les rangs , de tous les états , ont-ils eu autant de facilités pour faire le bien qu'ils en ont aujourd'hui ? Tout ce qui porte avec soi le caractère de la raison & de l'utilité publique , ne peut qu'être adopté & autorisé par un Prince , dont le premier élan de l'ame est toujours ou un acte de justice ou un trait de bienfaisance , qui , en appelant auprès de lui & environnant sa jeunesse des gens les plus honnêtes & les plus éclairés de son Royaume , a eu le bonheur , à vingt ans , de choisir ses Ministres comme auroit fait Marc-Aurèle à cinquante ; qui enfin , dans la circonstance la plus délicate où un Roi puisse se trouver , vient de montrer un calme , une fermeté & une présence d'esprit qui honoreront la longue expérience d'un Prince vieilli dans l'art de régner. J'ai lu l'Instruction qu'il adresse aux Evêques pour être envoyée à tous les Curés , & je regrette de n'être pas le Pasteur de la dernière Paroisse de la France , pour jouir de l'avantage inestimable de développer aux habitans de la campagne les motifs de soumission , d'obéissance & de fidélité qu'ils doivent à leur Maître , pour les prémunir contre les scélérats qui voudroient les entraîner dans la révolte , en un mot , pour entrer avec eux dans le détail de tout ce que fait & fera le Roi pour la félicité de son Peuple. O le beau , le sublime ministère que dans ce moment-ci les Curés ont à remplir !

Voilà une bien longue Lettre , mon cher Abbé , mais quand je vous ouvre mon cœur ou que vous me laissez lire dans le vôtre , je ne redoute l'ennui ni pour vous , ni pour moi.

L'Abbé R. . . Vic. Génér. d'Alby.

A Chartres , le 14 Mai 1775.

I v

Copie de la Lettre du Roi, écrite aux
Archevêques & Evêques de son Royaume.

M.

Vous êtes instruit du brigandage inouï qui s'est exercé sur les bleds autour de la Capitale, & presque sous mes yeux à Versailles, & qui semble menacer plusieurs Provinces du Royaume. S'il vient à s'approcher de votre Diocèse, ou à s'y introduire, je ne doute pas que vous n'y opposiez tous les obstacles que votre zèle, votre attachement à ma Personne, & plus encore la Religion sainte dont vous êtes le Ministre, sauront vous suggérer. Le maintien de l'ordre public est une loi de l'Evangile, comme une loi de l'Etat, & tout ce qui le trouble, est également criminel devant Dieu & devant les hommes.

J'ai pensé que dans cette circonstance il pourroit être utile que les Curés de mon Royaume fussent instruits des principes & des effets de ces émeutes ; & c'est dans cette vue que j'ai fait dresser pour eux l'Instruction que je vous envoie, & que vous aurez soin d'adresser à ceux de votre Diocèse. Les connoissances qu'elle renferme, mises par eux sous les yeux des Peuples, pourront les préserver de la sédition, & les empêcher d'en être les victimes ou les complices.

Je compte que vous y joindrez de votre part, toutes les instructions que les circonstances vous feront juger nécessaires. Je suis bien persuadé que je n'ai rien à prescrire à votre zèle ; mais le desir de m'être agréable, peut l'accroître, soyez sûr

J U I N. 1775. 203

qu'on ne peut mieux me servir & me plaire qu'en
préservant les Peuples de tout malheur , & par-
dessus tout , de celui d'être coupables dans un mo-
ment , où , pour leur intérêt même , il ne me seroit
pas permis d'user d'indulgence. La présente n'étant
à autre fin , je prie Dieu , M qu'il vous
ait en sa sainte garde. Écrit à Versailles le

*Instruction envoyée par ordre de S. M. à
tous les Curés de son Royaume.*

Sa MAJESTÉ a ordonné que les brigandages
qui dévastent ou menacent plusieurs provinces
de son Royaume , fussent réprimés par des puni-
tions promptes & sévères. Mais si Elle a été forcée
d'y avoir recours pour diminuer le nombre des
coupables , & en arrêter les excès , Elle est encore
plus occupée d'empêcher qu'aucun de ses Sujets
ne le devienne ; & si Elle peut y parvenir , le
succès de ses soins sera d'autant plus consolant
pour Elle , qu'Elle est plus vivement affligée des
mesures rigoureuses , que les circonstances ne
lui permettent pas de négliger.

C'est dans cette vue que Sa Majesté a jugé à
propos de faire adresser la présente instruction
aux Curés de son Royaume.

Elle a déjà éprouvé l'utile influence de plusieurs
d'entr'eux dans des paroisses dont quelques ha-
bitans entraînés à la révolte par des impressions
étrangères , mais ramenés par les exhortations
de leurs Pasteurs , à leur devoir & à leur vérita-
ble intérêt , se sont empressés de remettre eux-
mêmes les denrées qu'ils avoient enlevées , &

de porter aux pieds des autels, le repentir de leurs fautes, & des prières ferventes pour leur Roi, dont on avoit osé, pour les séduire, insulter & rendre suspecte la bonté.

S. M. se promet le même zèle des autres Curés de son royaume. La confiance des peuples est le prix naturel de leur tendresse, de leur affection & de leurs soins : & lorsqu'aux vérités saintes de la religion, qui proscrieut tout trouble dans l'ordre public, & toute usurpation du bien d'autrui, ils joindront la terreur des peines imposées par les loix civiles, contre le vol & la sédition ; des avis salutaires sur les dangers & les malheurs du brigandage, & sur-tout les assurances de la bonté du Roi, qui n'est occupé, que du bonheur de ses sujets ; S. M. a lieu d'espérer que les peuples seront garantis des voies odieuses qu'on emploie pour les tromper, & qu'ils sauront se préserver également du crime de la sédition, & du malheur d'en être les victimes.

Pour que les Curés soient plus à portée de faire valoir ces utiles réflexions, il est nécessaire qu'ils soient instruits des principes & des suites de la sédition, dont les habitans de leurs paroisses ont à se préserver & à se défendre.

Elle n'est point occasionnée par la rareté réelle des bleds : ils ont toujours été en quantité suffisante dans les marchés, & particulièrement dans les Provinces qui ont été les premières exposées au pillage.

Elle n'est pas non plus produite par l'excès de la misère : on a vu la denrée portée à des prix plus élevés, sans que le moindre murmure se soit fait entendre ; & les secours que Sa Majesté a fait répandre, les Ateliers qu'Elle a fait ouvrir dans les

Provinces, ceux qui sont entretenus dans la Capitale, ont diminué la cherté pour les pauvres, en leur fournissant les moyens de gagner des salaires & d'atteindre le prix du pain.

Le brigandage a été excité par des hommes étrangers aux Paroisses qu'ils venoient dévaster: tantôt ces hommes pervers, uniquement occupés d'émouvoir les esprits, ne vouloient pas, même pour leur compte, des bleds dont ils occasionnoient le pillage; tantôt ils les enlevoient à leur profit, sans doute pour les revendre un jour, & satisfaire ainsi leur avidité.

On les a vus quelquefois affecter de payer la denrée à vil prix; mais en acheter une quantité si considérable, que l'argent qu'ils y employoient, prouvoit qu'ils n'étoient poussés ni par la misère présente, ni par la crainte de l'éprouver.

Ce qu'il y a de plus déplorable, est que ces furieux ont porté la rage jusqu'à détruire ce qu'ils avoient pillé. Il y a eu des grains & des farines jetés dans la rivière.

La scélératesse a été poussée jusqu'à brûler des granges pleines de bleds & des fermes entières. Il semble que le but de ce complot, ait été de produire une véritable famine dans les Provinces qui environnent Paris, & dans Paris même, pour porter les Peuples, par le besoin & le désespoir, aux derniers excès.

Le moyen employé par ces ennemis du peuple, a été de l'exciter par-tout au pillage, en affectant de paroître ses défenseurs. Pour le séduire, les uns ont osé supposer que les vues du Roi étoient peu favorables au bien de ses Peuples: comme s'il avoit jamais séparé son bonheur de celui de

206 MERCURE DE FRANCE.

les Sujets, & comme s'il pouvoit avoir d'autre pensée que celle de les rendre heureux.

Les autres affectant plus de respect, mais non moins dangereux, n'ont pas craint de répandre que le Roi approuveroit leur conduite, & vouloit que le prix des bleds fût baissé : comme si Sa Majesté avoit le pouvoir & le moyen de baisser à son gré le prix des denrées, & que ce prix ne fût pas entièrement dépendant de leur rareté ou de leur abondance.

Un de leurs artifices les plus adroits a été de semer la division entre les différentes classes des citoyens, & d'accuser le Gouvernement de favoriser les riches aux dépens des pauvres : tandis qu'au contraire il a eu pour but principal d'assurer une production plus grande, des transports plus faciles, des provisions plus abondantes ; & par ces divers moyens, d'empêcher tout-à-la-fois la disette de la denrée, & les variations excessives dans les prix, qui sont les seules causes de la misère.

Projets destructeurs supposés au Gouvernement, fausses inquiétudes malignement exagérées, profanation des noms les plus respectables, tout a été employé par ces hommes méchants, pour servir leurs passions & leurs projets ; & une multitude aveugle s'est laissé séduire & tromper : elle a douté de la bonté du Roi, de sa vigilance & de ses soins, & par ses doutes elle a pensé rendre ces soins inutiles, & tous les remèdes vains & sans effet.

Les fermes que le brigandage a pillées, les magasins qu'il a dévastés, étoient une ressource toute prête pour les temps difficiles, & assuroit les moyens de subsister jusqu'à la récolte.

Si l'on continue de priver l'État de cette ressource, de piller les voitures sur les chemins, de dé-

vaister les marchés, comment se flatter qu'ils seront garnis, que les grains n'enchériront pas davantage, que la denrée dissipée, interceptée & arrêtée de toutes parts, ne finira pas par manquer aux besoins? Si les bleds sont montés à des prix trop élevés, ce n'est pas en les dissipant, en les pillant, en les enlevant à la subsistance des Peuples, qu'on les rendra moins chers & plus communs.

L'abondance passagère d'un moment, obtenue par de tels moyens, seroit le présage certain d'une disette prochaine, & qu'on tenteroit alors en vain d'éviter.

Ce sont ces vérités qu'il est nécessaire que les Curés fassent comprendre aux peuples pour leur propre intérêt; le pillage amène les maux que feignent de craindre ceux qui l'inspirent & le conseillent; & un petit nombre de gens mal intentionnés, profite du désordre, tandis que ceux qu'ils ont séduits en demeurent les victimes.

Des Pasteurs n'ont pas besoin d'être avertis de faire remarquer aux peuples, que toute usurpation de la denrée, même en la payant, lorsque c'est à un prix inférieur à sa valeur, est un vol véritable, réprouvé par les Loix divines & humaines, que nulle excuse ne peut colorer, qu'aucun prétexte ne peut dispenser de restituer en entier au véritable maître de la chose usurpée. Ils feront sentir à ceux qui pourroient être dans l'illusion, que le prix des bleds ne peut malheureusement être proportionné qu'à la plus ou moins grande abondance des récoltes; que la sagesse du Gouvernement peut rendre les chertés moins rigoureuses, en facilitant l'importation des bleds étrangers, en procurant la libre circulation des

108 MERCURE DE FRANCE.

bleds nationaux, en mettant par la facilité du transport & des ventes, la subsistance plus près du besoin, en donnant aux malheureux, & multipliant pour eux toutes les ressources d'une charité industrieuse : mais que toutes ces précautions, qui n'ont jamais été prises plus abondamment que depuis le règne de Sa Majesté, ne peuvent empêcher qu'il n'y ait des chertés; qu'elles sont aussi inévitables que les grêles, les intempéries, les temps pluvieux ou trop secs qui les produisent; que la crainte & la méfiance des peuples contribuent à les augmenter, & qu'elles deviendroient excessives, si, le commerce se trouvant arrêté par les émeutes, les communications devenoient difficiles, & les Laboureurs étant découragés, la denrée ne pouvoit plus être apportée à ceux qui la consomment.

Il n'est point de bien que Sa Majesté ne soit dans l'intention de procurer à ses Sujets. Si tous les soulagemens ne peuvent leur être accordés en même temps, s'il est des maux qui, comme la cherté, suite nécessaire des mauvaises récoltes, ne sont pas soumis au pouvoir des Rois, Sa Majesté en est aussi affectée que ses Peuples : mais quelle défiance ne doivent-ils pas avoir de ces hommes mal intentionnés, qui, pour les émouvoir, se plaisent à exagérer leur malheur, & l'aggravent par les moyens mêmes qu'ils leur indiquent pour le diminuer !

Sa Majesté compte que tous les Curés des paroisses où cette espèce d'hommes chercheroit à s'introduire, prévientront avec soin les habitans contre leurs faales suggestions.

Des Troupes sont déjà disposées pour assurer la tranquillité des Marchés & le transport des grains.

Les habitans doivent seconder leur activité, & se joindre à elles pour repousser la sédition qui viendrait troubler leurs foyers & accroître leur misère, sous prétexte de la soulager.

Lorsque le peuple connoîtra quels en sont les auteurs, il les verra avec horreur, loin d'avoir en eux aucune confiance ; lorsqu'il en connoîtra les suites, il les craindra plus que la disette même.

Les sublimes préceptes de la Religion, exposés en même temps par les Curés, assureront le maintien de l'ordre & de la justice. En exerçant ainsi leur ministère, ils concourront aux vues bienfaisantes de Sa Majesté ; Elle leur saura gré de leurs succès & de leurs soins : le plus sûr moyen de mériter ses bontés, est de partager son affection pour ses Peuples, & de travailler à leur bonheur.

Variétés, inventions utiles, établissemens nouveaux.

I.

A QUELQUE distance de Dresde, il y a une Fabrique considérable & très-variée de chapeaux de paille ; on y occupe les vieillards & les enfans depuis l'âge de cinq à six ans. Ces chapeaux sont agréables & d'une bonne qualité. Il y a de pareilles Fabriques dans la Bavière & le haut-Palatinat ; les ouvrages en sont inférieurs à ceux de Saxe, mais on s'attache à les per-

210 MERCURE DE FRANCE.

fectionner. On ne sauroit trop encourager ces établissemens d'autant plus recommandables, qu'ils offrent une ressource assurée au pauvre & à l'impotent.

I I.

M. Pingeron, ancien Ingénieur de Zamosch en Pologne, vient de trouver un moyen très-simple de tirer l'eau des puits les plus profonds, en faisant osciller un long levier. Tout le mécanisme est caché dans l'axe du treuil sur lequel s'entortille la corde servant à tirer les deux seaux. On ne voit à l'extérieur que deux rochers. Le mouvement est continu & non alternatif, comme on pourroit le croire. Ce mécanisme est le moins dispendieux qu'on ait jusqu'à présent imaginé pour remplir un objet si important, principalement pour les Villes situées sur des hauteurs.

I I I.

Après diverses expériences, le Sr Muller, Marchand Droguiste à Copenhague, a trouvé le secret de faire de la porcelaine aussi belle que celle de la Chine, tant pour la finesse que pour le vernis. Il tire de l'Isle de Bornholm la terre nécessaire à sa composition.

A M. LACOMBE, Auteur du Mercure.

Paris, ce 12 Mai 1775.

Moyen de détruire les chenilles.

Monfieur ; un de mes amis m'écrit de Picardie, que pendant trois années de fuitte il n'avoit pu recueillir aucun fruit, par la quantité d'infectes & de chenilles que les brouillards occasionnent dans le mois de Mai. On fait que les chenilles fur-tout rongent & détruiſent les fruits naiſſans où elles s'attachent. Mon ami ajoute que, s'étant avifé l'année dernière de répandre de la cendre de tan fur chaque arbre, il avoit eu beaucoup de fruits ; qu'ayant fait la même choſe cette année, dès le mois d'Avril, parce que l'année a paru précocé, il voyoit encore avec plaifir les apparences de l'efficacité de fon remède, & qu'il ne doutoit pas d'une récolte abondante pour lui ; mais qu'il voyoit en même temps, avec douleur, ſes voiſins privés du même avantage, pour n'avoir pas eu recours au même moyen. J'aurois voulu, Monſieur, connoître plutôt ce ſecret auffi ſimple qu'utile, afin d'en inſtruire le public par la voie de votre Journal.

Mon ami m'apprend encore qu'il s'eſt ſervi d'un moyen tout auffi ſimple, pour conſerver ſes blés ; c'eſt de les mettre en tas avec la paille, après les avoir vanés, & de les entourrer de chaux vive. Il aſſure que non ſeulement le blé ſe conſerve ainſi d'une année à l'autre, ſans qu'on y touche ; mais que ni les ſouris ni les infectes n'y font aucun tort.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BIENFAISANCE.

I.

Fêtes de la Vertu.

PAR un acte passé chez M. Garnier Deschenes, Notaire à Paris, le 10 Février 1775, le sieur Elie de Beaumont, célèbre Avocat, & Intendant des Finances de Monseigneur le Comte d'Artois, & la Dame son épouse, aussi distinguée que son mari par les productions de son esprit, ont institué à perpétuité, dans leur Terre & Seigneurie de Canon en Normandie, sous le bon plaisir du Roi, & en actions de grâces au Ciel pour la grossesse de Madame la Comtesse d'Artois, & l'heureuse naissance espérée d'un futur Duc d'Angoulême, une fête & solemnité qui sera appelée *la Fête des bonnes-gens*.

Il y aura quatre prix qui seront distribués deux à *la fois*, alternativement d'année en année, & deux médailles par chacun an, qui y seront distribuées de même, avec des bouquets & des couronnes.

L'un de ces prix, qui sera celui *de la bonne-fille*, sera donné à la fille d'une des

Paroisses désignées dans l'acte , qui aura été présentée & nommée dans la manière prescrite par un règlement *ad hoc*.

L'autre prix de la même année sera le *prix du bon vieillard*, âgé de soixante-cinq ans accomplis, nommé & présenté dans les mêmes formes que ci-dessus.

L'un des prix de l'année suivante sera celui *de la bonne-mère*, & sera donné à une femme, mère ou belle-mère de trois enfans vivans, nommée & présentée, &c.

L'autre, pour ladite seconde année, sera le *prix du bon chef de famille*, donné à un homme, garçon ou marié, âgé au moins de 20 ans, & jusqu'à 35, &c.

Pour la dotation de ladite fête des *bonnes-gens*, & pour les prix qui seront de 300 liv. chacun, médailles, bouquets, &c. lesdits Sieur & Dame Elie de Beaumont donnent & assignent aux Communautés des Paroisses de Canon, & autres désignées, 650 liv. de rente perpétuelle, & non-rachetable, sur le Clergé.

Les médailles seront d'argent, à-peu-près de la grandeur d'un écu de 6 liv. & continueront d'être portées au côté gauche par ceux ou celles qui les auront obtenues. Celle de la *bonne-fille* représentera

214 MERCURE DE FRANCE.

la vertu publique qui couronne l'innocence, sous la figure d'une jeune fille, avec cette exergue, *La bonne-fille*; & au revers, la mention de l'institution dans une couronne de roses, & tout autour du revers les noms de baptême & de famille de la fille couronnée, le nom de la Paroisse, & la date de l'année, avec cette autre exergue : *His pietatis honos.*

La médaille de *la bonne-mère* représentera une femme qui allaite ses enfans, & deux autres enfans seront auprès d'elle, & un pélican qui s'ouvre le sein, avec cette exergue : *la bonne-mère*; & le revers semblable à la précédente, à la différence près de l'exergue, qui sera : *Maternum pertenant gaudia pectus.*

La médaille du *bon vieillard* représentera la Déesse de l'Agriculture, assise sur des gerbes, qui met sur la tête d'un vieillard une couronne d'épis de bled, de feuilles de chêne & de laurier, s'il a servi le Roi dans sa jeunesse, avec l'exergue : *le bon vieillard*; & le revers comme la première, avec cette exergue : *Dignum laude senem vetat mori.*

La médaille du *bon chef de famille* représentera un jeune-homme soutenant d'une main une femme âgée, & appli-

quant de l'autre main un jeune garçon au manche d'une charrue , avec l'exergue *du bon père de famille* ; & au revers la même mention qu'à la première médaille , avec cette exergue : *Colligit amor*.

I I.

Je viens, Monsieur, de passer quelques jours à la campagne, aux environs de Romainville. Un petit nombre de Citoyens, probablement des Bourgeois de Paris, se rassemblent les Dimanches & Fêtes pour s'amuser à tirer au blanc dans un endroit de ce village. Ils ont voulu gratifier ses habitans & les rendre participans de leurs plaisirs. Ils ont pour cet effet proposé l'année dernière une dor de cent écus pour la fille de Romainville, estimée par ses compagnes & par les notables, à la pluralité des voix, la plus pieuse, la plus modeste, la plus respectueuse envers ses parens, la plus laborieuse & la plus propre, par son esprit de sagesse & d'économie, à former une digne mère de famille. Son mariage doit se faire au mois de Septembre prochain, & elle doit être élue dans une assemblée du 21 Mai. J'ai lu ces jours derniers, à la porte de l'Eglise de

216 MERCURE DE FRANCE:

l'endroit où j'étois , l'affiche qui annonce le jour de cette élection. Elle est imprimée au nom du Roi & de M. le Marquis de Ségur , Seigneur de Romainville. Les Citoyens dont il est question , ont promis de tenir sur les fonds de bapême le premier enfant qui naîtroit du mariage dont ils ont fourni la dot ; & Madame la Marquise de Ségur , voulant entrer pour quelque chose dans une si belle œuvre , a promis la layette. J'ai cru devoir vous faire part de ces détails , afin que dans le *Mercur* vous les mettiez , si vous le jugez à propos, sous les yeux du public. Un pareil exemple , imité de la Fête de la Rose de Salency , ne peut , en se multipliant , que tourner au profit des mœurs , & assurer l'innocence & le bonheur des habitans des campagnes.

A N E C D O T E S.

I.

UN Gentilhomme de Fiango , dans le Japon , avoit une femme d'une rare beauté , qui l'auroit peut-être long-temps rendu

rendu heureux s'il avoit su cacher qu'il l'étoit. Son bonheur vint à la connoissance de l'Empereur , & il lui en coûta la vie. L'Empereur voulut ensuite obliger la veuve de venir demeurer dans son palais ; elle lui en témoigna sa reconnoissance , & ne lui demanda que la grâce de lui laisser pleurer son mari pendant trente jours , & de régaler ensuite ses parens. L'Empereur y consentit , & les trente jours écoulés, il voulut être du festin. Au sortir de la table , la veuve s'approcha du balcon de l'appartement , & delà se jeta par la fenêtre , pour mettre son honneur en sûreté , & pour satisfaire à la fidélité qu'elle avoit jurée à son mari.

I I.

Mahmoud, Empereur des Turcs , fut averti qu'un Turc de ses troupes avoit chassé un homme de sa maison pour y jouir de sa femme , de ses enfans & de ses biens ; il se rendit dans la maison de cet homme , quand il fut que le Turc y étoit arrivé , il entre , il fait éteindre les lumières , & massacre le coupable ; l'exécution faite, il fait rallumer les flambeaux. Dès qu'il vit le cadavre du coupable , il se prosterna

K

218 MERCURE DE FRANCE.

pour rendre des actions de grâces à Dieu, & fit dans ce lieu même un léger repas. On osa lui demander les raisons de sa conduite : j'ai cru, répondit-il avec bonté, que l'auteur de ces infamies, ne pouvoit être qu'un de mes enfans ; mais voulant observer une justice rigoureuse, & craignant d'en être détourné par la tendresse paternelle, si mon fils étoit exposé à ma vue, j'ai voulu mettre les ténèbres entre lui & moi. J'ai reconnu que le coupable étoit un étranger, j'en ai rendu grâce au Ciel ; & j'ai demandé à manger, parce que jusqu'alors l'inquiétude ne m'avoit pas permis de prendre aucune nourriture.

I I I.

Anciennement il n'y avoit point de femmes sur le Théâtre de Londres ; le Roi Charles II s'impatientant un jour de ce que le spectacle ne commençoit pas, le Directeur vint s'excuser, en disant que la Reine n'étoit pas encore rasée.

I V.

On mande de * * *, qu'un ancien Ingénieur de l'Isle-de-France, qui s'ennuie

de demeurer en France, se dispose à repartir pour cette Ile. Son intention est d'y passer cinq à six ans, pour voir s'il y trouvera quelques ressources contre cet engourdissement de l'âme qui le fatigue. Si cet essai ne lui réussit pas, il compte revenir passer en France le reste de ses jours. Il a 85 ans.

V.

De tous les complimens que M. le Berthon, Premier Président du Parlement de Bordeaux, a reçus à son retour dans cette ville, & les remerciemens les plus gracieux & les plus spirituels qu'il y a faits, on en a distingué un qui est un *impromptu* remarquable, & la réponse encore plus. De tous ceux qui s'empressoient de complimenter ce Magistrat, personne ne l'approchoit sans lui présenter une branche de laurier ou de myrthe. M. le Chevalier de Vigier, qui a servi long-temps, avec la plus grande distinction, dans le Régiment du Roi, Infanterie, lui présenta aussi une branche de laurier, & lui dit en même temps : *Monsieur, elle est bien petite pour un homme qui en a mérité de si grandes.*

Kij

M. le Premier Président répondit : *Il est vrai, Monsieur, qu'elle est bien petite pour une main qui en a tant moissonné.*

A V I S.

I.

LE sieur Hochereau, Libraire, Quai de Conti, vis-à-vis les marches du Pont-Neuf, ayant des correspondances sûres à Naples, donne avis aux Amateurs, qu'il s'y est procuré quelques exemplaires complets du précieux recueil d'*Herculanium*, déjà porté à sept volumes, grand in folio, & beaucoup de tomes séparés, propres à compléter ce recueil.

Il vendra chaque volume en feuilles 84 livres, & le recueil complet, composé de sept volumes, 560 livres; mais comme la cherté d'un pareil ouvrage le met dans le cas de s'assurer du débit pour y proportionner ses achats, il prie les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, de lui donner, avec leurs noms & leurs adresses, leurs demandes bien circonstanciées, ne se proposant de n'en faire venir qu'au prorata des ordres qu'il aura reçus & qu'il demande par écrit, avec la soumission de retirer chaque commission qui lui aura été donnée sitôt qu'elle lui sera arrivée. On peut être d'autant plus assuré de recevoir des exemplaires bien conditionnés, qu'ils seront

choisis par un habile Artiste , & que le payement n'en aura lieu qu'après que chacun sera convaincu de la beauté des épreuves qui lui seront remises.

I I.

Essence royale & virginale du sieur Cattiné.

Cette Essence a été choisie pour l'usage de Sa Majesté , tant parce que M.M. les Valets de-Chambre du Roi l'ont décidée préférable à tout ce qui est connu pour laver la barbe , que par rapport à ses propriétés pour la peau , qui ont été reconnues par les examens de MM. les premier Médecin & ceux de la Faculté de Paris , joint au long usage qu'en font les Seigneurs de la Cour ; elle fut autorisée par brevet du 24 Juillet 1769 , & elle se débite chez M. Lançon , Distillateur , Cour Saint Martin-des-Champs , à Paris , où est le tableau. Elle ne coûte pas plus que les bonnes savonnettes.

I I I.

Mademoiselle Charpentier , enclos des Quinze-Vingts , la première boutique par la porte de la rue S. Honoré , au Roi des Indes , vient de recevoir un assortiment de toiles des Indes , comme cirsakas , canadaris , dinouchay , sistreçai , sistremençai , sirsak , tépoise & autres. Elle tient toujours des pékins , gourgourans , patifages , satins , lampas , damas , belles perles , angloises , petites toiles en or , toiles d'orange & autres , & mouchoirs des Indes de toutes façons.

V I

Le dépôt des porcelaines de la Manufacture royale de Sève, qui étoit ci-devant au Palais Marchand, est actuellement chez le sieur Laval, Marchand Joaillier Bijoutier, à la Tabatière d'or, rue St Honoré. Ce magasin est composé des plus belles pièces dans ce genre.

Il tient aussi un assortiment de bijouterie, qui ne laisse rien à désirer, tant pour le choix que pour le goût & les prix.

Il fait envoi dans la Province, & entreprend la partie du diamant.

V.

*Nouvelle Pommade attractive du Sieur
Chaumont, Perruquier.*

Cette pommade, dont l'odeur est très-agréable, a la propriété de faire tenir les toupets postiches sur la tête, sans aucun inconvénient, de manière qu'ils imitent si parfaitement la naissance des cheveux, qu'ils font allusion à la chevelure la mieux plantée : on s'en sert aussi avec succès pour les perruques sujettes à reculer & à se déranger.

Comme elle a une couleur de chair, qu'elle s'étend facilement & ne fond point, elle a l'avantage d'effacer sur le front le bord des Perruques, telle épaisseur qu'elles aient.

Pour se servir de cette pommade, il faut l'étendre légèrement par derrière le premier rang de

cheveux du bord de la perruque, les avancer un peu sur le front, en les relevant obliquement sur eux-mêmes; ce qui formera une bordure en cheveux adhérente à la peau, aussi fine qu'on pourra la desirer; elle se vend 30 sols l'once. Les bâtons sont de deux onces chacun.

L'on trouvera chez l'Auteur l'indication de son Bureau de distribution.

Il demeure rue des Poulies, à droite, en entrant par la rue St Honoré.

A R R Ê T S.

I.

ARRÊT du Conseil d'Etat du Roi du 7, qui casse les Ordonnances des Officiers de la Sénéchaussée & Lieutenans-Généraux de Police de la Rochelle des 9 & 10 Mars dernier. La première, en ce qu'elle ordonne la visite des grains venant de l'étranger; & la seconde, en ce qu'elle en suspend la vente, sous le prétexte qu'ils sont avariés; se réservant Sa Majesté de statuer sur les dommages & intérêts qui peuvent ou pourront être dûs par lesdits Juges de Police aux Négocians auxquels lesdits grains appartiennent.

I I.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 22, qui suspend à Dijon, Beaune, Saint-Jean-de-Lône &

K iv

124 MERCURE DE FRANCE.

Montbard , la perception des droits sur les grains & farines , tant à l'entrée desdites Villes que dans les Marchés.

I I I.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 24 , qui , en renouvelant les défenses à toutes personnes , notamment aux Juges de Police , à tous les Officiers , &c. de mettre aucun obstacle à la libre circulation des grains & farines de Province à Province , accorde à ceux qui feront venir des grains de l'étranger dans le Royaume , une gratification de 18 l. par quintal de froment , & de 12 l. par quintal de seigle.

I V.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 23 Avril dernier , qui exempte de tous droits d'entrée dans le Royaume , les livres imprimés ou gravés , soit en françois , soit en latin , reliés ou non reliés , vieux ou neufs , venant de l'étranger.

NOUVELLES POLITIQUES.

D'Athènes , le 20 Février 1775.

CENT-CINQUANTE Grecs de la Morée ont fait une descente dans l'Isle d'Egina le 2 de ce mois , & y ont commis toutes les horreurs du brigandage le plus décidé.

Du Caire , le 21 Février 1775.

Méhemet Bey , instruit que les Anglois avoient des lettres à lui remettre de la part du Gouverneur de Bômbay , vient de charger le Douanier de lui présenter ces Etrangers & d'avoir pour eux toute sorte d'égards. Le Gouvernement d'Egypte est très-disposé à favoriser le commerce des Indes par la Mer Rouge , & à y attirer les Navigateurs Européens qui pourroient y faire un cabotage utile. Ils doivent ces dispositions à la connoissance qu'on a de leur expérience & de l'ignorance des Mariniers du pays.

De Rome , le 22 Mars 1775.

Les fouilles faites depuis peu à Tivoli , ont procuré des découvertes précieuses pour les Amateurs de l'antiquité & des arts. On a trouvé différentes statues de grandeur naturelle , d'un travail achevé ; entr'autres une figure en pied représentant Apollon touchant de la lyre ; une autre représentant Thalie couronnée de lierre , & portant une houlette & un masque ; une Melpomène avec un masque tragique & la couronne de Bacchus , & une Polymnie enveloppée d'une draperie & couronnée de fleurs. Parmi les autres morceaux curieux trouvés en cet endroit , où l'on croit que la maison de campagne de Cassius étoit située , on remarque sur-tout un tableau en mosaïque , très-bien conservé. Ce tableau représente une barque sur le Nil , poursuivie par une hippopotame & par un crocodile. On voit dans la barque un grand nombre de figures , & entr'autres un

K v

226 MERCURE DE FRANCE.

Matelot qui défend, avec un trident, son bâtiment contre la fureur de ces animaux.

On vient de découvrir, en dehors de la Porte Majeure, un monument précieux de l'antiquité, C'est une tête de marbre que l'on croit être celle de l'Empereur Vitellius.

De Livourne, le 12 Avril 1775.

Le peu de succès du Roi de Maroc devant Méhille, & les forces considérables que le Roi d'Espagne rassemble, ont répandu la consternation parmi les Etats Barbaresques & particulièrement à Alger. Quelques gens prétendent que ces Puissances immolent leurs querelles particulières à la crainte générale, & qu'elles ont conclu entre elles une alliance offensive & défensive, pour être plus en état de faire tête aux Espagnols. Mais cette nouvelle paroît moins avérée que la déclaration de guerre du Roi de Maroc aux Algériens.

*Des Frontières de la Russie, le 16 Avril
1775.*

Des lettres de Casan parlent d'un soulèvement arrivé au pays des Baskirs. On prétend qu'ils ont voulu, à l'exemple des Tartares de Barabinskoy, s'affranchir du tribut qu'ils paient depuis deux siècles aux Souverains de Russie. Ils ont chassé les Receveurs de ce tribut, tué ou maltraité des Popes qui leur avoient été envoyés pour travailler à leur conversion, & placé leurs Idoles & les images du grand Lama dans les Chapelles ambulantes que les Prêtres Russes avoient établies

au milieu de leurs Hordes. Ces Peuples sont voisins d'une Nation Tartare qui reconnoît l'Empire du Dey - Lama , & de celle des Calmouks Usbeks. Le Gouvernement prend des mesures pour les faire rentrer dans l'ordre.

De Vienne , le 15 Avril 1775.

L'attroupement des payfans de la Bohême est dissipé : tous les mutins sont rentrés dans le devoir. On a publié un pardon général & on attend une nouvelle Ordonnance qui doit fixer à trois jours par semaine les corvées de ces Payfans pour leurs Seigneurs.

On vient de défendre aux soldats la poudre & la frisure. Les cheveux des faces seront renfermés désormais dans la queue.

De Londres, le 20 Avril 1775.

Un Vaisseau arrivé de la Guinée a apporté, dit-on , la nouvelle que les Foulis , Peuples descendus des Arabes , avoit paru depuis peu en grand nombre sur les bords de la rivière de Gambie, & qu'ils avoient commis plusieurs actes d'hostilité contre les Anglois. Ces nouvelles ajoutent que ce Peuple, Mahométan rigide , est très-puissant & très-instruit des avantages de la traite de l'or , de l'ivoire & des Esclaves , & que sa bravoure peut nous causer de grands embarras sur cette côte.

Le Congrès provincial , assemblé à Concord , dans la baie de Massachusett , a fait , le 24 Mars , un arrêté pour recommander aux Peuples de redoubler leurs efforts & leur résistance.

K vj

128 MERCURE DE FRANCE.

contre les entreprises de l'ennemi commun , quel-
que risque qu'il y eût à courir. Cet arrêté est signé
de J. Hamock , Président , & du Secrétaire de l'As-
semblée.

On assure que trois des Régimens qui viennent
de s'embarquer , ont ordre de se rendre à Phila-
delphie , où doit se tenir le Congrès général indi-
qué au 10 Mai.

Vingt-quatre bâtimens de transport , chargés
de Troupes pour le camp de Boston , sont partis
de Corck (en Irlande) le 28 Avril.

On apprend que la Province de la Nouvelle-
Yorck envoie des Délégués au Congrès de Phila-
delphie. On ajoute que dans le Comté de Cum-
berland, colonie de cette Province , les *Insurgens* ,
au nombre de cinq cents , peu satisfaits de leurs
Magistrats , les ont enlevés , & l'indécision du
genre de mort qu'ils leurs feroient subir a sauvé
leurs jours , en donnant le temps aux Habitans de
la Nouvelle-Hampshire de s'emparer de ces Juges
qu'ils ont conduits dans leurs prisons. On ne laisse
traverser le Comté de Cumberland par aucun
voyageur sans un passe-port signé du Comité. De
tous les Officiers de Justice , ils n'en ont conservé
que deux , dont ils ont restreint les fonctions à la
seule connoissance des affaires criminelles.

J

De la Haye , le 28 Avril 1775.

Le Docteur Plenicz , de Vienne en Autriche ,
connu par plusieurs Ouvrages , a remis , avec la
permission de l'Impératrice-Reine , aux Ministres
de Hollande & d'Angleterre , un secret de son
invention pour la conservation des bois , avant

& après l'emploi qu'on en fait dans la Marine. On doit constater la réalité & l'importance de cette découverte par des épreuves faites avec soin dans les Ports où les bois sont le plus exposés à se détériorer.

On a reçu à Amsterdam des lettres de Modagor, en date des 16 & 17 Mars, suivant lesquelles l'Empereur de Maroc venoit de faire publier qu'aucun Vaisseau n'approchât de ses Ports avant le lever ni après le coucher du soleil, sous peine de payer 1000 pièces de huit, indépendamment des suites fâcheuses auxquelles ces vaisseaux pourroient être exposés en contrevenant à la défense.

De Paris , le 12 Mai 1775.

Les mêmes brigands qui avoient enlevé le bled , la farine , le pain à Pontoise , à Saint-Germain , à Versailles , sont venus ici piller la Halle au pain , les différens marchés & les Boulangers ; ils se sont ensuite répandus dans les Villes , Bourgs , Villages qui avoisinent la Capitale. Ce n'est pas le besoin qui a porté ces malheureux à ces excès. Ils ne manquent ni de pain , ni d'argent. Ils laissent même de l'or dans les lieux où ils fixent les bleds & le pain au-dessous de leur valeur. Il est évident qu'ils n'ont d'autre but que de dépouiller les Propriétaires , de ruiner les Fermiers & les Laboureurs , & d'anéantir la subsistance qu'ils jettent & qu'ils dispersent. Le Gouvernement a pris de justes mesures pour rétablir la tranquillité ; les malfaiteurs sont actuellement poursuivis sans relâche. L'excès du désordre a forcé d'armer les Troupes à repousser la violence.

136 MERCURE DE FRANCE.

lence par la force, & l'on fera une punition prompte & exemplaire de ceux qui seront arrêtés.

Les brigands qui courent les Villes & les campagnes pour enlever & détruire la subsistance du Peuple, s'étant rendus à Mery-sur-Oise, y ont pillé un bateau de bled, & ont excité les Habitans du lieu à se joindre à eux & à voler le grain. Le Curé, par un prône touchant & par les exhortations qu'il a faites dans tous les Hameaux où il s'est transporté, a déterminé tous les Paroissiens à rendre ce qu'ils avoient pris, tant en bled qu'en farine, ce qui a été complètement exécuté. Le Roi, informé de la conduite qu'a tenue ce Curé, lui a fait assarer une pension de 1200 liv. sur le premier bénéfice qui viendrait à vacquer.

Les restitutions qui ont commencé par Mery, se sont étendues : il s'en fait journellement de tous côtés, soit en nature, soit en argent. Le Roi a fait publier un ban par lequel il fait grâce à tous ceux qui n'étant ni les chefs, ni les instigateurs du désordre, ont été entraînés dans les attroupemens par l'exemple & la séduction, à condition qu'ils restitueront en nature ou en argent, les grains, farines & pains qu'ils auront pillés, ou qu'ils se feront faire donner au-dessous du prix courant.

Sidi Abdhraman Bediri Aga, Envoyé du Pacha & de la Régence de Tripoly de Barbarie, est arrivé à Paris : il a eu, le 17 de ce mois, sa première audience du sieur de Sartine, Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 30 Avril, la Marquise de Coigny & la Comtesse de Chapt ont eu l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale, la première par la Comtesse de Coigny, & la seconde par la Comtesse de Rastignac.

Le 1 Mai, le Marquis de Segur, Chevalier de l'Ordre du Roi, a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, en qualité de Commandant de la Franche-Comté; & il a été présenté, en la même qualité, à la Reine & à la Famille Royale.

Le 7 Mai, les Députés des Etats d'Artois ont eu audience du Roi, auquel ils ont été présentés par le Marquis de Levis, Gouverneur de la Province, Lieutenant Général des armées du Roi & Capitaine des Gardes de Monsieur; & par le Maréchal du Muy, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre. Ils ont été conduits à cette audience par le Marquis de Dreux, Grand Maître de cérémonies, & par le sieur de Watronville, Aide des cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint Omer, nommé à l'Archevêché de Tours, qui portoit la parole; pour la Noblesse, du Marquis d'Aoult, & pour le Tiers-Etat, du sieur Brunet, Ecuyer, ancien Conseiller-Pensionnaire de la ville & cité d'Arras.

La marquise de Barbançois, la comtesse d'Ecquevilly, la marquise de Goulet & la marquise

232 MERCURE DE FRANCE.

de Valanglard ont eu l'honneur d'être présentées, le 7 mai, à leurs Majestés & à la Famille royale; la première, par la marquise de Turpin; la seconde, par la marquise d'Ecquevilly; la troisième, par la Princesse de Beauveau; & la quatrième, par la Princesse de Guistel.

Le 9 Mai, le duc Charles-Auguste de Saxe-Weymar-Eisenack, & le prince Frédéric-Ferdinand, son frère, qui voyagent sous le nom de comtes d'Alstedt, prirent congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale, étant présentés par le comte de Mercy, ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette cour; & conduits par le sieur la Live de la Briche, introducteur, & le sieur de Séqueville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des ambassadeurs, qui précédoit.

Le 14 mai, le sieur Albert, lieutenant-général de Police de Paris, a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité au Roi, par le duc de la Vrillière, ministre & Secrétaire d'Etat.

La marquise de Choiseul a eu l'honneur d'être présentée, le 14 mai, à Leurs Majestés & à la Famille royale, par la Marquise de Choiseul, Douairière.

Le 21 mai, la comtesse de Turenne a eu l'honneur d'être présentée à leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille royale, par la vicomtesse de Noailles.

Le 18 du mois d'avril dernier, le vicomte de Villereau, officier au régiment des Gardes-Françaises, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés & à la Famille royale.

L'on répète ici cette présentation, parce qu'au dernier Mercure, dans lequel elle a été insérée,

l'on avoit mis le vicomte de Villerau, au lieu qu'il faut lire de Villereau.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Haute-Fontaine, ordre de Cîteaux, diocèse de Châlons-sur-Marne, à l'abbé Berthelot, instituteur des enfans de France.

Sa Majesté a accordé la place de commandeur, vacante dans l'ordre de Saint-Louis par la mort du marquis de Broc, au comte de Gayon, lieutenant-général des armées du Roi.

Le sieur le Noir ayant remis au Roi sa démission de la place de lieutenant-général de police de Paris, Sa Majesté a nommé à cette place le sieur Albert, ci-devant conseiller au Parlement, & intendant du Commerce.

Le Roi a aussi donné au sieur la Garenne, sergent-major au Régiment des Gardes-Françaises, une commission pour commander la Garde de Paris & le Guet à pied.

Le Roi a disposé de la place de commandeur, vacante dans l'Ordre de Saint Louis, par la mort du sieur de la Graulet, en faveur du sieur de la Merville, maréchal de camp, lieutenant de Sa Majesté à Lille.

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre au maréchal de Nicolay.

Le Roi a nommé aux places vacantes dans la chappelle de Madame Adélaïde, & sur la

234 MERCURE DE FRANCE.

présentation de cette Princesse: 1°. à la place de chapelain, sur la démission de l'abbé de Pertuis, l'abbé de Lucy, clerc de Chapelle ordinaire: 2°. à la place de clerc ordinaire de Chapelle ordinaire, l'abbé Rollet, chapelain de quartier: 3°. à la place de chapelain de quartier, l'abbé Baranchon, clerc de chapelle de quartier: 4°. à la place de clerc de chapelle de quartier, l'abbé Raulin, docteur de Sorbonne, chanoine de Périgueux.

Le 18 Mai, le Roi a nommé caudataire de Sa Majesté pour porter la queue de son manteau à la cérémonie de la réception de grand maître de l'Ordre du Saint-Esprit, qui se fera à Reims le surlendemain de son sacre, le vicomte de Talaru, premier maître-d'hôtel de la Reine.

M A R I A G E S.

Le 30 Avril, le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du marquis de Louvois, lieutenant-général du Royaume de Navarre, & Pays de Béarn, avec la baronne de Huffel, née Vriésen.

Le 7 Mai, le Roi signa, ainsi que la Famille Royale, le contrat de mariage du marquis de Tragin, avec Demoiselle Blondel d'Azincourt, & celui du marquis de Folleville, capitaine au Régiment de Bourbon, cavalerie, avec Demoiselle de Busty.

Le 21 Mai, le Roi, la Reine & la Famille

Royale ont signé le contrat de mariage du marquis de Saint Hermines , gentilhomme d'honneur de monseigneur le comte d'Artois , avec Demoiselle de Polignac ; celui du comte de la Farre , aide-major de la Gendarmerie , avec Demoiselle de Caramant ; celui du comte de Vauban , lieutenant de Roi de la province de Franche-Comté , avec Demoiselle de Barbantane , & celui du comte de Foilleries , mestre-de camp de Dragons , avec Demoiselle de Gleon.

N A I S S A N C E S.

La princesse Caroline , sœur du Stathouder , épouse du prince de Nassau-Weilbourg , est accouchée d'un fils , le premier Mai , à Kirckheim.

La nommée Jeanne Boucher , femme de Jean-Charles Innocent Carmin , soldat au Régiment des Gardes-Suisses du Roi , est accouchée , le 12 Mai , de trois garçons , qui se portent bien.

B A P T Ê M E.

Le Jeudi 4 Mai , la Reine , représentée par Madame la maréchale de Mouchi , & monseigneur le comte d'Artois , représenté par M. le comte de Bourbon Busset , ont fait l'honneur aux sieur & dame Gressy de tenir leur fille sur les fonts de baptême , dans l'Eglise de Notre-Dame de Versailles ; elle a été nommée Angonnette-Charlotte-Philippine.

M O R T S.

Le 27 Avril 1775, très-haut & très-puissant Seigneur, Monseigneur Charles-Frédéric de la Tour-du-Pin de Bourlon, marquis de Gouvernet, vicomte de Calvinac, baron d'Aix, Seigneur de Chaunac, Auberive, Laudser, Senevienes, & autres places, gouverneur de Montelimart, sénéchal de Diois & Valentinois, est mort âgé de 80 ans & demi, étant né le 7 Novembre 1694. Il étoit le chef de la Maison de la Tour-du-Pin Bourlon ; en lui s'éteint la branche aînée de cette Maison, n'ayant eu que trois sœurs mariées, l'aînée, dont la postérité est éteinte avec le Marquis de Crusol Montales ; la seconde mariée avec le marquis de Vegnes ; elle a laissé un fils reçu chevalier de Malthe, & marié avec Mademoiselle de Maugiron ; la troisième mariée avec le marquis de Miramond, dont il y a trois fils, l'aîné mariée avec Mademoiselle de Sanfac ; le second vicair-général d'Autun ; le troisième Chevalier de Malthe, & officier aux Gardes-Françaises.

Anne Coujard, fille, est décédée le 19 Avril, en la ville de Château Chinon, âgée de cent ans. Elle a conservé jusqu'au dernier moment la mémoire la plus heureuse, & peu de jours avant sa mort, elle lisoit encore avec facilité.

Le sieur de la Graulet, brigadier des armées du Roi, commandeur de l'Ordre de Saint Louis, lieutenant pour Sa Majesté du Château-Trompette, est mort à Bordeaux le 25 Avril.

Pierre-Antoine Rome , abbé commandataire de l'Abbaye d'Autrai , est mort à Paris le 2 Mai , âgé de soixante trois ans.

Luc-François de Laurencin , chevalier baron de Chanzé , seigneur dudit lieu , y est mort dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Anne-Elisabeth Amiot , veuve du sieur Mortin , marchand à Bourg-en-Bresse , y est morte le 4 Mai , dans la cent-deuxième année de son âge. Il n'y a pas plus de six mois qu'elle avoit fait cinq lieues à pied dans le même jour.

La Reine de Danemarck , Caroline-Malthilde , sœur du Roi d'Angleterre , est morte le 10 Mai à Zell , dans l'Electorat de Hanovre , dans sa vingt-quatrième année.

La Comtesse de Périgord , dame d'honneur de Mesdames Victoire & Sophie , est morte à Versailles le 22 Mai.

LOTÉRIES.

Le cent-soixante-treizième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait , le 26 du mois de Mai , en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 16136. Celui de vingt mille livres au N°. 11181 , & les deux de dix mille , aux numéros 11200 & 11589.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Mai. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 15 , 4 . 12 , 37 , 39. Le prochain tirage se fera le 5 Juin.

T A B L E.

P	PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
	Epître d'une jeune Religieuse à sa Sœur,	<i>ibid.</i>
	Le retour du printemps,	13
	Les Oiseaux,	14
	Vers de Claudien appliqués au mariage de M ^{de}	
	Clotilde,	19
	Impromptu à Mad. la Comtesse de Clary.	20
	Epigramme,	21
	L'Amour tel qu'il est,	<i>ibid.</i>
	L'Amour chez les deux sexes,	22
	Grande Vérité,	<i>ibid.</i>
	Sur M. ***,	23
	Quels sentimens !	<i>ibid.</i>
	Grand principe,	24
	Epître sur le Bonheur,	<i>ibid.</i>
	L'Officier prévoyant,	29
	Rosélie, conte,	30
	Vers pour mettre au bas du portrait de M. Ri-	
	goley de Juvigny,	50
	Le Ver luisant & le Rossignol, <i>fabl.</i>	<i>ibid.</i>
	Epitaphe du Marquis de L. . .	52
	Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
	ENIGMES,	53
	LOGOGRYPHES,	57
	Menuet des Nymphes de Diane,	58
	NOUVELLES LITTÉRAIRES,	66
	De la connoissance de l'Homme,	<i>ibid.</i>
	Sagesse de Louis XVI,	70
	Les confidences d'une jolie femme,	76

Recherches critiques , historiques , sur la ville de Paris ,	88
L'ame d'un bon Roi ,	90
Tablettes astronomiques ,	91
Principes fondamentaux de la construction des places ,	92
Avis au peuple sur son premier besoin ,	95
Le Commerce & de l'industrie ,	96
Littérature ,	<i>ibid.</i>
Portatif , théologique , &c.	97
Instructions chrétiennes ,	101
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour ,	102
Avis aux mères qui veulent nourrir leurs en- fans ,	105
Discours prononcés dans l'Acad. Françoisé ,	107
Eloge de Louis le Bien-Aimé ,	128
Monsieur Castandre ,	133
Théâtre de Campagne ,	147
—— de Shaképeare ,	150
Réflexions sur les avantages de la Gazette des Banquiers ,	152
Manuel Militaire ,	153
Journal des causes célèbres ,	<i>ibid.</i>
Mon dernier mot ,	155
Annonces ,	159
Académie Françoisé ,	164
SPECTACLES.	166
Concert Spirituel ,	<i>ibid.</i>
Opéra ,	167
Comédie Françoisé	181
Comédie Italienne ,	182
ARTS.	186
Gravures ,	<i>ibid.</i>
Sculpture ,	190

240 MERCURE DE FRANCE:

Musique.	193
Vers pour mettre au bas du portrait de M. Turgot,	195
Lettre à M. Lacombe,	<i>ibid.</i>
Lettre à M. de Voltaire,	196
Réponse de M. de Voltaire,	197
Lettre à M. l'Abbé ***,	198
Copie de la lettre du Roi envoyée aux Evêques,	203
Instruction,	204
Variétés, inventions, &c.	209
Lettre à M. Lacombe,	211
Bienfaisance,	212
Anecdotes.	216
Avis,	220
Arrêts,	223
Nouvelles politiques,	224
Présentations,	231
Nominations,	233
Mariages,	234
Naissances, Baptême,	235
Morts,	236
Loteries,	237

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le Volume du Mercure du mois de Juin 1775, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 31 Mai 1775.

LOUVET.



De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe

